هكذا من الأصل

LE MONDE INITIATIVES

■ Négocier plus près du terrain
■ Emploi : 8 pages d'annonces classées

Taux de syndicalisation en %
ALLEM. 30 — ESPAGNE 19 — FRANCE 9 — ITALIE 44

# Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16630 – 7,50 F – 1,13 EURO — JEUDI 16 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## L'opposition rappelée à l'ordre par M. Chirac

● Le chef de l'Etat dénonce des « querelles » et des « médiocrités » à droite ● Un satisfecit implicite est donné à l'action du gouvernement ● A propos de la justice, il regrette que les droits de l'homme soient « souvent foulés aux pieds » en France

**LA CÉLÉBRATION** du 14 juillet, qui a été rehaussée cette année par la victoire des Bleus en finale de la Coupe du monde de football, a permis à Jacques Chirac de vanter les mérites de *« la France qui gagne ensemble »*. A l'occasion de sa traditionnelle intervention télévisée, en direct de l'Elysée, le président de la République a adressé quelques critiques au gouvernement, notamment sur la fiscalité, la diminution des déficits publics, *la politique familiale* et les 35 heures.

M. Chirac a toutefois assuré : *« Nous sommes sur le bon chemin »*, donnant ainsi implicitement un satisfecit à l'action du gouvernement de Lionel Jospin.

En revanche, le chef de l'Etat a critiqué l'opposition et ses partis dont il a évoqué les *« querelles »*, les *« difficultés »* et son *« lot de médiocrités »*. *« Cela ne me concerne pas, ne m'intéresse pas »*, a-t-il ajouté sur TF 1 et France 2. Il a réaffirmé la nécessité de l'union de l'opposition à laquelle il a demandé d'être en *« harmonie complète »* avec lui.




Interrogé sur l'affaire Dumas, le chef de l'Etat a indiqué que *« le bon fonctionnement »* du Conseil constitutionnel *« n'est pas en cause »*. D'une manière générale, M. Chirac a regretté que, en France, *« les droits de l'homme* [soient] *souvent purement et simplement foulés aux pieds »*.

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, s'est félicité de ce que le président ait rappelé à l'opposition *« l'exigence de l'union »*. Son homologue du groupe UDF-Alliance, Philippe Douste-Blazy, s'est réjoui de la demande faite à *« l'opposition républicaine d'oublier ses différends »*. Pour le Parti socialiste, François Hollande, son premier secrétaire, a ironisé à propos des *« effets salutaires »* du Mondial sur les jugements de M. Chirac concernant l'action gouvernementale.

*Lire page 5*

## Le président syrien accueilli avec les honneurs à Paris

**LE CHEF** de l'Etat syrien, Hafez El Assad, est en visite d'Etat à Paris pour deux jours, à partir de jeudi 16 juillet. Cette visite – l'un de ses très rares déplacements à l'étranger depuis qu'il a pris le pouvoir à Damas en 1970 – se veut une initiative destinée à valoriser l'Union européenne, France en tête, au détriment des Etats-Unis, dans la recherche d'une paix stable au Proche-Orient, où son pays est effectivement incontournable. Loin d'être un ami de l'Occident ou un démocrate, le « Lion de Damas », qui exerce une hégémonie totale sur le Liban, cherche cependant à se présenter sous un jour plus favorable. Les organisations de défense des droits de l'homme relèvent un timide assouplissement de son régime, sans savoir si cette évolution se confirmera.

*Lire page 2 et notre éditorial page 12*

## Des tests génétiques proposés aux Anglais pour vérifier leur paternité

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Faut-il mettre en vente libre les tests génétiques ADN ? La question agite la presse britannique presque autant que l'affaire Ronaldo depuis la publication d'une petite annonce dans le *Sunday Sport*, un tabloïd spécialisé en filles déshabillées et scandales en tout genre. Encadrée par des publicités sur le Viagra et des conseils en sexologie, cette annonce émane de la société DNA Testing Agency. Elle touche à un sujet très sensible – le sens de la paternité – dans un pays où une agence officielle créée par Mme Thatcher, la Child Support Agency (CSA), a pour mission de faire payer les pères qui ont abandonné leurs enfants.

*« De qui est l'enfant ?* lit-on dans cette annonce. *Etes-vous vraiment son père ? Les tests de paternité ne sont plus le monopole des tribunaux ou des maîtresses délaissées. Les curieux, suspicieux ou sceptiques qui veulent tout simplement leur tranquillité d'esprit peuvent désormais effectuer eux-mêmes des tests en paternité dans la tranquillité de leur home. Avec les changements dans la législation sur les pensions alimentaires, le coût de la paternité devient un problème de plus en plus sérieux. »*

La procédure est très simple : il suffit d'envoyer à DNA Testing Agency un frottis pris dans la bouche du père et de l'enfant présumé et la somme de 298 livres (2 800 francs), et d'attendre la réponse.

Le député travailliste David Hinchcliffe a demandé l'interdiction du test, accusant la société de profiter des divisions familiales et de nuire aux droits des enfants *« qui en pâtiront le plus »*. Selon lui, *« on entre sur un terrain très dangereux en poussant les pères à effectuer ces tests subrepticement, sans se soucier des sentiments des enfants et sans consulter leur mère »*. D'autant que ces tests ne seraient guère fiables : quelle preuve a-t-on que les frottis envoyés sont les bons ? Dans un pays où de plus en plus de couples se séparent, où la CSA peine à retrouver les pères naturels et à les faire payer, l'affaire est d'importance.

Selon une enquête citée par le *Daily Telegraph*, 10 % des enfants n'ont pas été conçus par leur père légitime. Un chiffre qui, d'après des recherches plus anciennes révélées par le *Guardian*, pourrait s'élever à 30 %. Le débat est non seulement moral mais aussi financier, et le Comité consultatif sur la génétique humaine a été saisi.

Pourtant, le Royaume-Uni est en pointe dans l'utilisation des tests ADN. La justice s'en est servie pour des recherches en paternité. Il n'est pas d'affaire criminelle dans laquelle on n'envisage l'emploi de cette technique pour traquer les coupables ; la police française avait suivi cet exemple en testant des centaines de personnes dans l'affaire du meurtre de la jeune Caroline Dickinson. Un policier de Sa Majesté a même suggéré la création d'une banque nationale de données DNA, à laquelle tous les Britanniques devraient contribuer.

Défendant les droits de l'individu contre l'Etat, un chroniqueur du *Telegraph* a cru bon de citer un exemple américain. Conduisant de l'aéroport de Houston (Texas) vers le centre-ville, il a vu des panneaux publicitaires géants où l'on peut lire : *« Qui est le père ? Téléphonez à 1-800-DNA-type. »*

*Patrice de Beer*

## Le Tour de France en observation

**L'INTERPELLATION** d'un soigneur de l'équipe cycliste Festina en possession d'un stock important de produits dopants lourds, mercredi 8 juillet à la frontière franco-belge, perturbe le 85e Tour de France. Les enquêteurs devaient entendre Bruno Roussel, directeur sportif de la formation, mercredi 15 juillet. Leurs investigations devraient être facilitées par le retour de l'épreuve en France. Les auditions prévues pourraient permettre de faire la lumière sur le fonctionnement de l'équipe Festina, qui compte dans ses rangs Richard Virenque et le champion du monde 1997 Laurent Brochard, et de mettre au jour les pratiques du peloton professionnel en matière de dopage.

*Lire pages 19 et 20*

## ■ Les savants de Bonaparte

La population du Caire, choquée par les mœurs des Français, se montre curieusement indifférente à leurs innovations techniques... Le troisième volet du feuilleton de Robert Solé, illustré par Jacques Ferrandez. p. 10 et 11

notre grand jeu de l'été p. 27

## ■ La cour criminelle internationale

Les délégués de 180 pays doivent signer un traité définissant les statuts de la future juridiction, vendredi 17 juillet. L'atmosphère est tendue. p. 3

## ■ Bourses : Francfort a gagné la bataille

Après l'accord conclu avec le London Stock Exchange, la Deutsche Börse acquiert le statut de grande place financière internationale. Paris s'interroge sur sa stratégie. p. 13

## ■ L'euro en campagne

Le ministère de l'économie débourse 80 millions de francs pour sa nouvelle campagne de communication : « L'euro fait la force. » p. 14

## ■ France-Allemagne, des enfants enlevés

Mme Guigou, ministre de la justice, et son homologue allemand ont abordé le problème, pour l'instant sans solution, des enlèvements d'enfants entre parents binationaux. p. 6

## ■ Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur, parues au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14 juillet. p. 8 et 9

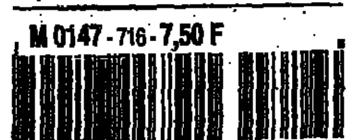
## ■ Mondial : le mystère Ronaldo

Le buteur brésilien a souffert de convulsions six heures avant la finale du Mondial. p. 27

## ■ Le Savoy, grand hôtel d'époque

En page « Voyages », nous commençons notre série sur les « grands hôtels d'époque » par le Savoy, à Londres, créé en 1889 et récemment rénové. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.






## M. Allègre, chantre du volontarisme

**ENCORE** inconnu du grand public il y a un an, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, est devenu en quelques mois l'un des membres les plus médiatiques du gouvernement de Lionel Jospin. A peine sorti de l'ombre, l'ami de quarante ans du premier ministre a réussi, selon son vœu, à *« remettre l'éducation à la une des journaux »*. Et cette personnalité atypique est sans conteste parvenue à renouveler le rôle difficile de ministre de l'éducation.

Comment ce renversement s'est-il produit ? Peu de titulaires de la fonction, avant lui, ont fait preuve d'un tel volontarisme politique. M. Allègre n'aime pas subir mais agir, il l'a fait savoir assez vite. Des innombrables chantiers que ce scientifique a engagés au cours de l'année écoulée, aucun ne lui a été imposé par les événements ou dicté par quiconque. Ce ne fut pas le cas de son prédécesseur, François Bayrou, pressé par ses amis de modifier la loi Falloux, puis obligé de gérer les conséquences désastreuses et durables de son échec.

Le ministre de l'éducation nationale n'a pas, non plus, été ligoté par des promesses électorales précises, à rebours d'Alain Savary, tenu par les engagements du candidat Mitterrand de mettre sur pied un *« grand service public laïc d'éducation »*. M. Allègre n'a pas davantage eu à subir de directives venues d'en haut, comme René Monory lorsqu'il s'est agi de réformer l'université. Claude Allègre a donc ouvert de lui-même la boîte de Pandore de la Seine-Saint-Denis, en commandant un rapport sur les conditions de la scolarité dans ce département puis en annonçant, dans la foulée, son plan de rattrapage. Cela lui en aura coûté six semaines de grève des enseignants et des parents.

De même, M. Allègre n'a eu besoin d'aucun conseil pour prendre en considération le problème de l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles, alors que les syndicats eux-mêmes avaient mis en sourdine cette revendication. Il a ensuite surpris tout le monde en déclarant qu'il était urgent de s'attaquer aux lycées qui venaient à peine de digérer la précédente réforme.

*Béatrice Gurrey*

*Lire la suite page 12*

## Danser sous la pluie



YOOK TAE-AHN

**IL PRATIQUE** l'art martial, en danseur. Il est l'un des cinquante artistes envoyés par la Corée, nation de musiciens et de danseurs, à Avignon. Trésors nationaux vivants, intangibles, danseuses-princesses, percussionnistes... Lors de son premier spectacle, Yook Tae-ahn a dansé sous la pluie son art martial, le subyok-tchiki, pour apaiser les éclairs.

*Lire pages 23 et 24*

هكذا من الاصل



**PROCHE-ORIENT** Le chef de l'Etat syrien, Hafez El Assad, effectue, du jeudi 16 au samedi 18 juillet, une visite d'Etat à Paris présentée comme la marque possible d'un tournant dans la politique de Damas au Proche-Orient. Le séjour répond à un voyage officiel du président Jacques Chirac en Syrie en 1996, et veut témoigner d'une reconnaissance au président français pour avoir imposé une *« politique claire et nette sur le plan international ».* ● VALORISER L'UNION EUROPÉENNE dans la recherche de la paix au Proche-Orient entre également dans les préoccupations syriennes. ● L'HÉGÉMONIE syrienne sur le Liban n'est plus matière à contentieux aux yeux de Paris où l'on préfère désormais mettre en avant les signes précurseurs d'un possible assouplissement du règne de M. El Assad, au pouvoir depuis 1970. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

# La Syrie prend la France pour tête de pont d'une offensive diplomatique

## Le président Hafez El Assad, en visite d'Etat à Paris, rend hommage à une politique française « claire et nette » propice à une baisse des tensions au Proche-Orient. Damas souhaite trouver un contrepoids à l'influence américaine dans la région

SES DÉPLACEMENTS à l'étranger sont si rares qu'ils font figure de véritable événement. Le président syrien Hafez El Assad est attendu, jeudi 16 juillet à Paris, pour une visite d'Etat de deux jours, la première en France depuis vingt deux ans. De son point de vue, ce voyage est symbolique à plus d'un titre.

C'est d'abord un témoignage d'estime pour son homologue Jacques Chirac, dont il a déjà loué le mérite d'avoir donné à la France une politique *« claire et nette sur le plan international »* – c'était en octobre 1996, à l'occasion d'un séjour officiel de M. Chirac en Syrie. Cette visite traduit aussi une volonté de valoriser l'Union européenne dans la recherche d'une solution au conflit israélo-arabe – M. El Assad aurait l'intention de se rendre dans d'autres pays européens –, en même temps qu'elle témoigne d'un souci inédit de présenter la Syrie sous un jour meilleur à l'étranger.




M. El Assad, comme l'ensemble des pays arabes, sait gré au président français d'avoir, à défaut d'une capacité réelle de peser sur le cours des choses au Proche-Orient, osé dire le droit, non seulement en critiquant certains aspects de la politique israélienne, mais aussi en déployant des trésors de diplomatie pour éviter que les crises épisodiques entre l'Irak et les Nations unies ne dégénèrent en conflit armé entre Bagdad et Washington. La France a par ailleurs montré qu'elle pouvait servir de courroie de transmission avec Israël, bien que celui-ci affirme refuser toute ingérence française ou européenne. Le récent échange de prisonniers et de corps entre le Liban et Israël, grâce à l'intercession de M. Chirac et à la demande expresse du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, en a donné la preuve la plus récente.

### « PARTENARIAT STRATÉGIQUE »

Dans la situation actuelle de blocage du processus de paix, répondre à une invitation française à se rendre à Paris revêt une autre valeur emblématique. Sans se faire trop d'illusions, la Syrie cherche à trouver du côté des Européens, dont elle considère que Paris est à l'avant-garde en la matière, un contrepoids à l'omnipotence américaine, même si elle n'ignore pas que rien ne pourra se faire sans les Etats-Unis.

Damas refuse depuis le lancement du processus de paix israélo-arabe, le 30 octobre 1990, de participer aux pourparlers multilatéraux de paix qui, parallèlement aux négociations bilatérales traitent des questions régionales d'intérêt commun. Mais la Syrie a accepté – et à sa traîne son satellite, le Liban –, d'entrer dans ce qu'il est convenu d'appeler le *« processus de Barcelone »*, c'est-à-dire la conférence euroméditerranéenne lancée en novembre 1995. Et ce alors même qu'Israël en est membre.

La redondance étant une manière de valorisation, Farouk El Chareh, le ministre syrien des affaires étrangères, à l'unisson de son homologue français Hubert Védrine, a dit que son pays souhaitait un *« partenariat stratégique »* avec la France.

### RÉÉQUILIBRAGE INTERNE

Il est désormais loin le temps – les années 80 – où le Liban était une pomme de discorde entre les deux pays, toute initiative française étant alors jugée comme une tentative d'ingérence de l'ancienne puissance mandataire au pays du Cèdre, que la Syrie n'avait pas encore achevé de tailler en pré carré. Désormais, le président El Assad est sûr de lui à Beyrouth, où il fait la pluie et le beau temps. Paris de son côté, tout en clamant son attachement à l'indépendance du Liban, estime que cela ne sert à rien de prendre Damas à rebrousse-poil.

D'ailleurs, sans que cela soit expressément destiné à faire plaisir aux Français, M. El Assad soigne son image de marque. Il a laissé se dérouler au Liban, sans ingérence, des élections municipales qui ont permis à l'opposition, chrétienne notamment, de réintégrer par la base l'échiquier politique dont elle s'était volontairement tenue à l'écart, pour protester précisément contre la toute-puissance syrienne.

Chez lui, M. El Assad, sans crier gare, a fait libérer au printemps quelque trois cents opposants politiques libanais et syriens, à la grande surprise des organisations de défense des droits de l'homme qui veulent y voir un bon début. Puis, pratiquement pour la première fois, le président syrien a procédé au cours des dernières semaines à des remaniements à la tête de ses forces armées.

Il est vrai que ces changements de personnel peuvent correspondre à une volonté de rééquilibrage interne. Certains y voient néanmoins une volonté d'apporter du sang plus ou moins neuf dans une Syrie qui n'a pratiquement pas bougé depuis que M. El Assad a pris le pouvoir en novembre 1970.

*Mouna Naïm*

### De très faibles échanges commerciaux

**Le poids commercial de la France sur le marché syrien continue d'être faible, en dépit du règlement, intervenu en 1996, du contentieux portant sur les arriérés de paiements accumulés par la Syrie, qui empêchaient l'amélioration des relations économiques. La France n'occupe que la cinquième place des fournisseurs de la Syrie (derrière l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Corée du Sud), tout en étant son deuxième client. Depuis la visite du président Jacques Chirac à Damas en octobre 1996, les entreprises françaises ont décroché deux contrats : la commande de six Airbus A320 par Syrian Air, et la livraison de locomotives par GEC Alsthom pour quelque 60 millions de dollars. Les échanges commerciaux sont déficitaires au détriment de la France. Le solde négatif a même doublé en 1997 par rapport à 1996 : 1,75 milliard de francs contre 800 millions. Le pétrole brut a constitué l'an dernier 87 % des importations françaises en provenance de Syrie, contre environ 60 % un an plus tôt. – *(AFP.)***

■ **LE GRAND RABBIN** Joseph Sitruk évoquera, jeudi 16 juillet, avec Lionel Jospin, la situation des juifs de Syrie, au moment même où le président Hafez El Assad entamera sa visite en France. Il a précisé que son rendez-vous avec le premier ministre était une coïncidence mais qu'il comptait aussi en profiter pour lui faire part des sentiments provoqués par la présence présumée en Syrie de l'ancien officier SS Aloïs Brunner, *« une insulte à la mémoire »*. M. Jospin recevra le président syrien vendredi. – *(Reuters.)*

# Le Liban n'est plus une pomme de discorde franco-syrienne

BEYROUTH
*de notre correspondant*

Le temps où les Libanais auraient été inquiets – et jaloux – de la visite du président syrien Hafez El Assad à Paris est révolu. Aujourd'hui, cela les rassure plutôt de voir se développer des intérêts communs et de cordiales relations entre la Syrie, qui *de facto* les domine, et la France en qui ils ont confiance, les musulmans rejoignant à présent les chrétiens dans ce sentiment.

Ils ne se font pas d'illusions pour autant : la Syrie n'a pas de concessions à faire à la France de nature à alléger son hégémonie sur le Liban, où elle maintient quelque 35 000 soldats et où aucune décision politique importante n'est prise sans son consentement. Le président syrien, pensent-ils, pourrait tout juste faire à ses hôtes français quelques courtoisies, susceptibles de se traduire par des généralités sur la souveraineté et l'intégrité de ce pays. D'ailleurs, la France en demande-t-elle plus ?

Dès les premiers jours de son mandat au Proche-Orient, en 1920, la France a été perçue comme un pays hostile, voire ennemi, par la Syrie. Et bien après la fin de l'époque mandataire, ce sentiment conflictuel a perduré, tantôt latent, tantôt exacerbé, notamment durant les quinze années de la guerre du Liban, de 1975 à 1990, avec deux temps forts.

Il y a eu d'abord l'assassinat, en 1981, de l'ambassadeur Louis Delamare, qui était un message syrien à peine voilé destiné à signifier à Paris que Damas ne tolèrerait aucune ingérence de quelque ordre que ce soit dans les affaires libanaises. L'autre temps fort de la crise franco-syrienne fut l'appui apporté par la France au général Michel Aoun, dont l'acharnement à se maintenir au pouvoir – après la fin du mandat d'Amine Gemayel, qui lui avait confié les rênes du pouvoir faute d'avoir organisé une élection présidentielle – a perturbé un moment l'inexorable montée en puissance de la mainmise syrienne sur Beyrouth. Le 13 octobre 1990, le général Aoun, évincé, se réfugiait à l'ambassade de France à Beyrouth avant de gagner la France en août 1991.

### ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Aujourd'hui, Paris a cessé de contrecarrer la Syrie au Liban et la Syrie lui reconnaît une position particulière dans ce pays, culturelle et sociologique, économique, voire politique. Ainsi, il est probable que la prochaine élection présidentielle libanaise, prévue à l'automne, sera évoquée entre le président Assad et ses hôtes français. Mais seulement sur le plan des principes, pour souhaiter qu'elle ait lieu, c'est-à-dire qu'elle ne se résume pas à une nouvelle prorogation du mandat de l'actuel président Elias Hraoui, comme ce fut le cas en 1995. Prorogation qui s'est faite à la demande expresse de Damas.

La France n'est plus ce que l'on appelle ici *« un grand électeur »* de la présidentielle. Le seul maître en la matière étant la Syrie, et nommément le président de la République, avec un inévitable droit de regard de la part des Etats-Unis, s'ils veulent bien l'exercer. M. El Assad, assure-t-on à Beyrouth dans les milieux ayant l'oreille de Damas, aurait déjà fait son choix quant au futur président du Liban. Mais il est difficile de faire la part de la rumeur et de la vérité.

Concernant le Liban, la visite du président Assad ne changera donc pas la face des choses. Elle n'en est pas moins susceptible de faire plus de bien que de mal dans la mesure où elle évite l'exacerbation des tensions. Du reste, tant la Syrie que le Liban savent gré à la France d'avoir été la première à réagir lorsqu'Israël a lancé en avril 1996 son opération *« Raisins de la colère »* contre le Liban pour arrêter l'engrenage de la violence. Depuis, la France et les Etats-Unis coparrainent le Comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban-sud dont la mission est d'éviter une conflagration à grande échelle.

*Lucien George*

# La FIDH déplore encore deux mille prisonniers d'opinion à Damas

**AU MOINS** deux mille citoyens syriens et *« de très nombreux ressortissants libanais »*, selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), sont toujours détenus en Syrie *« pour des raisons d'opinion et de conscience »*. Parmi eux, il y a au moins sept journalistes, indique de son côté l'organisation Reporters sans frontières (RSF).

Dans un communiqué publié à l'occasion de la visite à Paris du président Hafez El Assad, auprès duquel elle a sollicité un entretien *« pour lui faire part de (...) ses préoccupations et attentes »*, la FIDH *« salue »* la libération récente de 250 prisonniers politiques et d'opinion syriens – dont le secrétaire général du « Parti communiste-bureau politique », Riad Turk, qui était détenu depuis dix-sept ans (*Le Monde* du 2 juin) – et celle de 121 Libanais qui étaient *« illégalement détenus »* en Syrie (*Le Monde* du 6 juin). C'est un *« premier pas attendu depuis de longues années »*, estime le président de la FIDH Patrick Baudouin, pour qui toutefois *« un long chemin reste à parcourir »*. *« La persistance de l'état d'urgence, depuis trente-cinq ans* [en Syrie], *est prétexte à y interdire toute forme de liberté d'expression et d'association »*, ajoute-t-il.

### MÉPRIS DES NORMES INTERNATIONALES

Dans leur rapport 1997, les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme (CDF) en Syrie, qui sont affiliés à la FIDH, et dont des militants sont en prison, indiquaient que *« le pays est sous la surveillance de quinze services de sécurité qui agissent la plupart du temps en dehors du cadre même de la loi de l'état d'urgence, c'est-à-dire en toute illégalité »*.

La FIDH estime par ailleurs avoir *« toutes les raisons de penser que le chiffre de trente-quatre Libanais que la Syrie a reconnu officiellement maintenir en détention début mars 1998, est très inférieur à la réalité »*, des centaines de familles dénonçant la détention d'un proche, *« souvent confirmée officieusement par les autorités syriennes ou libanaises auprès de ces familles »*. La FIDH *« déplore enfin les pressions exercées par des services de sécurité syriens au Liban, en vue d'empêcher toute initiative visant à éclaircir le sort des milliers de Libanais enlevés durant la guerre du fait de l'armée syrienne et des milices libanaises pro-syriennes »*.

D'après Reporters sans frontières, les journalistes qui sont en prison en Syrie ont *« tous été condamnés à de lourdes peines de prison pour des activités non violentes telles que l'appartenance présumée à des groupes politiques ou de défense des droits de l'homme interdites, à la suite de procès conduits au mépris des normes internationales »*. RSF demande au président Jacques Chirac, au premier ministre Lionel Jospin et au ministre des affaires étrangères Hubert Védrine d'intervenir auprès du président Hafez El Assad pour obtenir leur libération.

# Un projet de conférence pour la paix qui embarrasse Israël

**L'IDÉE** a le mérite de préparer l'avenir pour empêcher que le processus de paix au Proche-Orient ne meure *de facto*, même si ses promoteurs mesurent la difficulté de la tâche. Rendue publique à la mi-mai par les présidents français Jacques Chirac et égyptien Hosni Moubarak, elle prévoit la convocation d'une *« conférence des pays résolus à sauver la paix »*. Ce projet sera au menu des entretiens que M. Chirac aura avec son hôte syrien Hafez El Assad.

L'étude de sa faisabilité a été confiée par le dernier conseil des ministres de l'Union européenne (UE) réuni à Luxembourg, à l'envoyé spécial européen au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. Elle est d'ores et déjà débattue dans différentes capitales.

De quoi s'agit-il ? Non pas de *« la pierre philosophale pour trouver une solution »*, mais de l'expression de la volonté de *« tout tenter pour éviter un enchaînement négatif de la violence »*, a très vite précisé M. Chirac. Plus concrètement, il est question de réunir un forum sur le Proche-Orient qui se tiendrait en deux temps.

Il y aurait d'abord une réunion de tous les pays qui sont influents ou concernés par l'impasse actuelle du processus de paix et qui ont contribué, ou ont été invités à contribuer peu ou prou au succès des négociations de paix israélo-arabes. Ils réaffirmeraient leur attachement aux fondements du processus de paix. Les pays directement impliqués dans ledit processus – c'est-à-dire le Liban, la Syrie et Israël –, ainsi que l'Autorité palestinienne se joindraient à eux dans un second temps, dans le but de relancer la négociation israélo-arabe.

Il faut, dit M. Moratinos, arrêter la dérive qui fait qu'il n'y a plus qu'un *« processus »* et pas de *« paix »*, c'est-à-dire une coquille vide. Il ne s'agit pas, précise l'envoyé spécial européen dans des déclarations au *Monde*, d'un *« Madrid II, c'est-à-dire qu'il n'est pas question de réviser les principes et engagements pris lors de la conférence de Madrid »*, qui a lancé le processus de paix israélo-arabe en octobre 1991. *« Tous ces engagements et principes seront maintenus »*, assure-t-il.

*« Il ne s'agit pas non plus d'un Charm El Cheikh bis »*, c'est-à-dire d'une conférence qui, comme celle qui avait été convoquée à Charm El Cheikh, en Egypte, en mars 1996, serait exclusivement consacrée à assurer la sécurité d'Israël. Les questions de sécurité seraient examinées, mais il s'agirait de *« sécurité mutuelle »*, précise l'envoyé spécial européen.

Ces assurances sont destinées à rasséréner des pays qui, comme la Syrie précisément, craignent qu'une telle conférence fasse table rase du passé et des *« termes de référence »* du processus de paix, singulièrement le principe de l'échange de la terre contre la paix.

### « ÉLARGIR LE CHAMP »

L'objectif, explique M. Moratinos, est de dépasser *« la confusion entre substance et procédure »*, qui mine les accords israélo-palestiniens dits d'Oslo et de remettre sur les rails les volets syro-israélien et libano-israélien du processus de paix, tombés en léthargie depuis deux ans. *« Il faut élargir le champ. On a fait trop de micro et pas suffisamment de macro »*, résume-t-il.

D'après lui, une telle conférence ne vise pas à court-circuiter la diplomatie américaine, mais au contraire à lui venir en appoint. Washington en a donc accepté l'idée, dit-il, mais seulement en cas de percée des efforts qu'il mène lui-même. L'administration américaine fait valoir que la convocation d'une conférence multinationale alors que le blocage perdure, aurait un effet contraire à celui escompté, c'est-à-dire risquerait de braquer les protagonistes. M. Moratinos estime pour sa part qu'une fois que le constat de blocage aura été fait, *« la conférence doit se réunir en tout état de cause »* et juge la participation américaine indispensable. L'administration américaine ne s'est pas fixé de délai pour convaincre Israël de ses propres *« idées »*, qui prévoient un retrait de Tsahal de 13,1 % de la Cisjordanie, aussitôt suivi du lancement des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. Selon certaines sources, Washington serait disposé à attendre jusqu'à la fin de la session de la Knesset, le 29 juillet.

La première réaction d'Israël au projet de conférence a été négative. *« Une telle conférence vise à nous présenter comme responsables de l'impasse du processus de paix »*, a commenté le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, dès la publication de *« l'appel pour la paix »* lancé par les présidents Chirac et Moubarak. *« C'est parce que les Israéliens ont compris qu'ils seraient exclus du forum »*, estime M. Moratinos, qui pense qu'il existe *« une marge de manœuvre »* et qu'il y a *« moyen de trouver des éléments diplomatiques »* pour convaincre l'Etat juif, *« même si,* admet-il, *ce ne sera pas facile »*.

Les Palestiniens ont approuvé le projet. Les pays arabes qui ont été consultés jusqu'à présent demeurent prudents.

*M. Na.*

# La création d'une cour criminelle internationale entre dans sa phase ultime

## Tiraillements à l'approche du 17 juillet, date butoir

**ROME**
*de notre envoyée spéciale*

La négociation sur la création d'une cour criminelle internationale entre dans la phase ultime d'un compromis assez tendu qui met la France dans une position très inconfortable. C'est le 17 juillet que les délégués de cent quatre-vingts pays, réunis à Rome depuis quatre semaines, doivent conclure leurs travaux, en principe par la signature d'un traité définissant les statuts de la future juridiction internationale. Ils avaient commencé sur un ton bon enfant, chacun prenant parti pour une telle cour et soulignant la dimension historique du projet. Mais alors que l'échéance approchait, l'atmosphère s'est raidie. Les groupes de travail ont certes dégagé, sur une large partie du projet de statuts, des solutions acceptables par une majorité d'Etats. Mais restent les points-clés, les plus politiques, ceux qui détermineront la vraie nature de ce tribunal international, et sur lesquels, à trois jours de la fin des négociations, les divergences de fond paraissent inconciliables.

Les revendications aberrantes de certains Etats, qui faisaient mine de jouer le jeu de la négociation mais qui, en réalité, ne veulent pas de cette cour (parmi lesquels beaucoup de pays arabes), ont été écartées par le président du comité plénier, le Canadien Philip Kirsch, dans son dernier texte de synthèse : il en va ainsi de l'idée que la cour ne pourrait intervenir que pour les crimes commis dans le cadre des guerres entre Etats et pas dans des conflits internes.

Le débat majeur qui, paradoxalement, met surtout aux prises les Etats démocratiques, porte désormais sur le degré d'autonomie de la future cour : pourra-t-elle engager des enquêtes et des poursuites de sa propre initiative, ou ne pourra-t-elle agir qu'avec l'autorisation du conseil de sécurité et le consentement d'un ou de plusieurs Etats concernés, soit que les crimes aient été commis sur leur territoire, soit que le criminel présumé se trouve chez eux, soit que les victimes soient leurs ressortissants, soit que l'auteur présumé des crimes soit un de leurs ressortissants ?

Le groupe des « Etats pilotes » qui s'est formé autour de l'Allemagne, du Canada et des pays scandinaves estime que pour être crédible, la cour doit être indépendante du pouvoir politique et agir de sa propre initiative contre les auteurs des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. En revanche, si les Etats-Unis, qui n'ont abattu leurs cartes qu'en fin de semaine, n'osent quand même pas contester cette compétence inhérente de la cour pour les crimes de génocide, ils la lui contestent pour les deux autres catégories, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

La France, qui avait précédemment défendu, sous la pression de ses militaires, une position obstructionniste, est arrivée à Rome, en juin, en ayant considérablement progressé : elle n'exige plus le consentement des Etats concernés – en particulier celui du criminel présumé – que pour les crimes de guerre, et elle paraissait même disposée à y renoncer pour les crimes de guerre commis sur une grande échelle ou faisant partie d'un plan prémédité. Bref, elle voulait surtout garantir à ses propres militaires qu'ils ne seraient pas poursuivis par une instance internationale pour leur comportement dans certaines situations de guerre.

Sur d'autres sujets, la France avait beaucoup évolué et pris une part active à la négociation. Elle espérait que ses thèses allaient constituer le compromis sur lequel se ferait l'accord : elle prétendait incarner, à la fois, une réelle aspiration démocratique à une justice internationale contre les crimes les plus graves et un nécessaire réalisme consistant à rendre la cour acceptable à son armée – ainsi qu'à celle de nombreux autres pays –, à mettre des garde-fous contre des poursuites injustifiées, et à éviter que l'action de la cour, dans certaines circonstances critiques (négociation d'un cessez-le-feu, par exemple), n'entrave l'action du Conseil de sécurité de l'ONU.

Mais la dynamique de la négociation n'a pas été celle qu'on escomptait à Paris. D'une part, les Etats pilotes ont entraîné dans leur sillage, pour des raisons diverses, un nombre important d'autres pays, dont de très nombreux pays africains. Arriveront-ils à la majorité nécessaire (les trois cinquièmes) pour faire passer un projet ? Ce n'est pas sûr, mais l'inverse ne l'est pas non plus. D'autre part, le dévoilement tardif, par les Etats-Unis, de leur position très intransigeante a eu pour effet de creuser les divergences au moment où il aurait fallu trouver des compromis. Les Etats pilotes se sont raidis et paraissent avoir pris leur parti de signer un traité sans les Américains. La France se retrouve entre deux chaises. Elle ne s'en tirera avec les honneurs que si elle fait encore un pas en direction des Etats pilotes. Pour l'instant, elle ne le fait pas : les militaires, à Paris, semblent avoir relancé de plus belle l'offensive contre le projet.

**Le débat majeur, qui, paradoxalement, met surtout aux prises les Etats démocratiques, porte désormais sur le degré d'autonomie de la future cour**

L'intransigeance de la position américaine déplace, en outre, le problème sur un terrain qui n'a plus rien à voir avec la morale ou la justice. Il ne s'agit même plus de protéger ses propres ressortissants ou ses militaires de la crainte, au demeurant infondée, d'une justice abusive. Il s'agit simplement de défendre ses protégés, de garder la main politique dans la gestion des crises, sans interférences de la justice (avoir pu, par exemple, protéger, quand besoin était, Mobutu Seseko ou Paul Kagame, ou encore Laurent-Désiré Kabila), bref de garder le pouvoir.

La France, qui était devenue moins cynique, est placée devant un choix difficile. Si les Américains n'y vont pas, les autres membres du Conseil de sécurité n'iront pas non plus (sauf, peut-être, la Grande-Bretagne), ni, sans doute, les autres grands pays qui prétendent jouer un rôle sur la scène internationale. Quel pouvoir de dissuasion, quel pouvoir de répression, quelle source de financement aurait une telle cour « euro-africaine », pure mais inefficace ? demandent les Français.

Mais, d'un autre côté, de quoi la France aurait-elle l'air si, seule parmi les quinze pays européens, elle acceptait que la future cour ne puisse poursuivre un Saddam Hussein qu'avec l'autorisation de Saddam Hussein lui-même ? En quoi la création d'une cour internationale ayant moins de latitude que n'en ont actuellement les juridictions nationales, déjà habilitées à poursuivre les auteurs de crimes contre l'humanité, de génocide et de crimes de guerre, consistuerait-elle un progrès ?

L'affaire est donc mal engagée. M. Kirsch avait la rude tâche de présenter, mercredi 15 juillet, un nouveau texte de « synthèse ». Dénouement le 17 juillet.

*Claire Tréan*

# Le gouvernement britannique a présenté un ambitieux programme de dépenses publiques

## Priorité à l'enseignement et à la santé, qui absorberont 50 % des recettes supplémentaires

**Le gouvernement britannique a dévoilé, mardi 14 juillet, un ambitieux programme de dépenses publiques destiné, conformément aux promesses électorales du Parti travailliste en 1997, à améliorer les systèmes de santé et d'enseignement. Ces deux postes absorberont plus de 50 % des recettes supplémentaires dégagées grâce à des réformes et une grande rigueur. Le budget pourrait être en excédent d'ici à 2002.**

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Gordon Brown, le chancelier de l'échiquier britannique, a présenté, mardi 14 juillet, les résultats de son enquête sur les dépenses publiques. Grâce à plus de rigueur budgétaire et des réformes audacieuses, le gouvernement travailliste espère dégager suffisamment d'argent pour augmenter massivement les dépenses sociales et d'éducation, les deux priorités de Tony Blair.

Ces deux postes budgétaires absorberont, à eux seuls, plus de 50 % des crédits ainsi dégagés. Ce qui représente, d'ici à 2002, 19 milliards de livres sterling en plus pour l'éducation (une livre vaut environ 9,50 francs), soit une hausse de 5 % par an en termes réels, et 21 milliards de livres pour la santé (4,7 %). La liste des autres allocations a de quoi satisfaire les partisans du Labour, longtemps frustrés par la politique d'économies rigoureuses imposée par le nouveau « chancelier de fer ».

Ainsi M. Brown a promis 700 millions de livres pour un projet mixte public-privé pour le développement des sciences ; 1,7 milliard d'investissements dans un réseau de transports vétuste ; 4,4 milliards pour améliorer l'habitat, mieux lutter contre la criminalité et en faveur des sans-logis ; des réformes sociales pour élever la qualité de l'éducation des jeunes, le sort des retraités (2,5 milliards)... Quant à l'aide au tiers-monde, elle passera de 0,25 % à 0,30 % du produit national brut. Soit un total dépassant 4,2 milliards de livres.

### « MODERNISATION »

Tout cela n'est pas sans contreparties. Les ministères devront faire de gros efforts pour mériter cette manne, conditionnée à l'application de réformes. « Pas d'argent sans modernisation », a déclaré M. Brown. Chaque département a dû négocier avec le Treasury (ministère des finances) une sorte de contrat de plan sur trois ans fixant les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et les modalités de contrôle. La barre a été placée haut : le taux d'amélioration des services sera fixé entre 3 % et 10 %. Simplification, regroupement de services redondants, meilleure coordination devraient permettre d'économiser de précieuses livres.

La vente d'actifs de l'Etat devrait rapporter 11 milliards de livres. Les hausses de salaires seront modérées, au niveau des objectifs gouvernementaux d'inflation (2 %) et négociées ministère par ministère en fonction des conditions locales. « Une gifle », selon certains syndicats, qui néanmoins se réjouissent de l'ampleur des nouveaux crédits promis.

Ces économies et ces réformes ne seront pas suffisantes pour produire l'argent nécessaire. Mais M. Brown considère que les effets de sa discipline budgétaire fera le reste. La remise au travail des jeunes devrait permettre de réduire le budget social. Selon le chancelier, l'Etat a réduit ses emprunts publics de 20 milliards de livres et le budget devrait dégager d'ici à 2002 un excédent de 30 milliards de livres. Tout cela si le cycle économique le veut bien. Il faudra tenir fermement les prix et juguler la hausse des salaires dans le secteur privé. Il n'est pas certain que le ralentissement de la croissance – industrielle, en particulier – permette au chancelier de tenir tous ses objectifs.

Il n'en reste pas moins que MM. Brown et Blair ont su, au bon moment, tirer de leur chapeau de bonnes nouvelles qui éclipsent le désastre médiatique causé par la compromission de conseillers du gouvernement avec des lobbyistes. L'électorat populaire désespérait de bénéficier des fruits de son vote de l'an dernier. Les parlementaires renâclaient devant la discipline de fer qui leur est imposée et la lenteur des réformes sociales. Les voilà rassurés. Si ces objectifs sont tenus, le Labour pourra se présenter devant le peuple britannique avec un bilan positif et qui correspond à sa couleur politique, sans s'être aliéné la sympathie de la City et du monde des affaires à laquelle il tient tant.

*Patrice de Beer*

# La Cour constitutionnelle allemande donne son feu vert à la réforme de l'orthographe

## Un recours déposé par des parents d'élèves a été rejeté

**La réforme de l'orthographe allemande, prévue de longue date pour simplifier quelques règles d'écriture jugées obsolètes, a reçu, mardi 14 juillet, le feu vert de la Cour constitutionnelle, saisie par des parents d'élèves hostiles. Déjà adoptée en Autriche et en Suisse, elle entre en vigueur le 1er août outre-Rhin. Mais la discussion pourrait être relancée par le référendum prévu en septembre au Schleswig-Holstein.**

BONN
*de notre envoyé spécial*

Les grandes décisions, en Allemagne, ne se prennent jamais sans l'aval de la Cour constitutionnelle. Après de longs mois de délibération, les juges de la cour fédérale de Karlsruhe ont donné leur feu vert, mardi 14 juillet, à la réforme de l'orthographe allemande. Celle-ci va pouvoir entrer en vigueur comme prévu le 1er août à la grande satisfaction de la quasi-totalité des dirigeants allemands.

En 1995, les ministres de l'enseignement des seize Länder avaient adopté un nouveau code orthographique dans le but d'en simplifier les règles et d'améliorer la logique générale de l'écriture. Deux exemples : on supprime la lettre ß pour la remplacer par deux S (*Anschluß devient Anschluss*), et on enlève « ph » pour mettre « f » (*Geografie, Bibliografie, Saxofon*). Quelques éléments contestés, comme le remplacement de *Holocaust* par *Holokaust, ou Katastrophe par Katastrofe* ont été abandonnés en cours de route.

Ces retouches, par la suite entérinées par les responsables des autres pays germanophones (Autriche, Suisse), n'ont pas fait que des heureux. Tandis que les éditeurs se lançaient dans la fabrication de nouveaux dictionnaires, un lobby antiréforme, constitué un peu partout en Allemagne par des parents d'élèves, des professeurs de linguistique et des nostalgiques venus de tous les horizons, a mené son action sur plusieurs niveaux.

**RÉFÉRENDUM**

Le premier – le recours aux juges de Karlsruhe – vient d'échouer. C'est à l'unanimité que les juges ont pris leur décision, considérant que les modifications apportées à la langue allemande (seulement 0,5 % du vocabulaire est touché) n'étaient pas suffisantes pour justifier une action de leur part. Grâce au principe de la saisine individuelle de la cour en vigueur outre-Rhin, ce sont deux parents d'élèves de Lubeck (nord de l'Allemagne) qui sont à *l'origine de la procédure engagée* à Karlsruhe. Ces parents estiment que leurs *« droits fondamentaux »* (notamment celui d'éduquer leurs enfants) sont atteints par la réforme de l'orthographe. Ils réclament que la réforme soit adoptée par le Parlement allemand à la majorité des deux tiers. Mais les juges de Karlsruhe ont dit « non » : la réforme de l'orthographe n'est pas une affaire constitutionnelle, selon eux. Elle relève de la souveraineté des Länder, qui peuvent prendre les décisions qu'ils veulent en la matière.

*Et c'est à ce niveau qu'un rebon*dissement spectaculaire peut encore survenir. Les juges de Karlsruhe ont expliqué que rien n'empêchait l'adoption de règles différentes d'un Land à l'autre. Or un référendum doit avoir lieu, le 27 septembre, dans le Land du Schleswig-Holstein, toujours à l'initiative des adversaires de la réforme. S'il se traduit par un rejet de la réforme, rien n'empêcherait effectivement ce Land nordique d'appliquer une autre orthographe que celle de la Hesse ou de la Bavière.

Dans les faits, un tel coup de théâtre aurait pour effet de relancer la discussion dans l'ensemble du pays. On imagine les conséquences. Les frais déjà engagés par les éditeurs de dictionnaires, de manuels scolaires sont considérables. *Mais surtout, le sentiment* d'insécurité des utilisateurs, à commencer par les élèves eux-mêmes, ne sera pas définitivement apaisé.

*Lucas Delattre*

### *Le « foulard islamique » incompatible avec l'enseignement en Bade-Wurtemberg*

**Les dirigeants du Land de Bade-Wurtemberg, région allemande frontalière de l'Alsace, viennent de refuser l'embauche de Fereshta Ludin, une jeune institutrice allemande d'origine afghane âgée de vingt-cinq ans, au motif que celle-ci n'acceptait pas d'apparaître en classe sans être coiffée d'un foulard. Cette affaire, qui fait beaucoup de bruit dans tout le pays, peut être considérée comme un précédent : tous les partis représentés au Parlement régional de Stuttgart, capitale du Land, ont salué la décision.**

***« En raison du caractère exemplaire de sa fonction et du fait qu'elle représente l'Etat, Mme Ludin doit être consciente – indépendamment de ses convictions personnelles – que le foulard qu'elle porte peut être récupéré comme un symbole politique »*, a déclaré Annette Schavan (Union chrétienne-démocrate), ministre de l'enseignement du Land. – *(Corresp.)***

# Gerhard Schröder défend à Strasbourg son engagement européen

**STRASBOURG (Union européenne)**
*de notre correspondant*

Gerhard Schröder, le candidat des sociaux-démocrates allemands au poste de chancelier, est venu rassurer, mardi 14 juillet à Strasbourg, les responsables communautaires sur son engagement européen. A tous ses interlocuteurs, Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, José Maria Gil-Robles, président du Parlement des Quinze, aux membres du groupe socialiste du Parlement européen, le ministre-président de Basse-Saxe a tenu le même discours, notamment sur l'euro. *« La monnaie unique*, a-t-il déclaré, *ne doit pas échouer, elle doit être, au contraire, un franc succès. »*

Pendant un temps, M. Schröder avait souhaité différer la date d'entrée en vigueur de l'euro au 1er janvier 1999. Pierre Moscovici, ministre français des affaires européennes, qui s'est également entretenu avec lui à Strasbourg, a confirmé les dispositions du dirigeant du SPD : *« Il a conscience que la décision est irrévocable, que c'est désormais un fait. »*

**« UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI »**

Le chef de file des sociaux-démocrates allemands pour les élections législatives du 27 septembre s'est empressé de préciser que l'Union économique et monétaire (UEM) devait s'accompagner d'*« une politique économique et de l'emploi intégrée »*. Pour lui, il n'est plus possible de lutter contre le chômage dans un cadre exclusivement national. Aussi met-il l'accent sur la nécessité d'établir, à l'échelle européenne, *« des règles minimales permettant une taxation équitable des entreprises et une imposition efficace de l'énergie, de mettre fin au dumping fiscal et social et d'œuvrer, ainsi, en faveur d'un rapprochement des conditions de concurrence équitables entre les Etats membres de l'Union. »*

Rassurant aussi sur l'*« amitié franco-allemande »*, le candidat à la chancellerie a affirmé que la réforme de la politique agricole commune constituait néanmoins une *« nécessité »* pour l'Allemagne. La réduction de la quote-part de Bonn au budget européen est un objectif tout aussi impérieux pour le SPD, qui souhaite une réforme du mécanisme de financement de sorte à assurer *« une plus grande équité en matière de contributions »*, même si l'Allemagne, par *« devoir de solidarité »*, doit rester *« un important contributeur net »*. Sur ce dossier, M. Moscovici a estimé que M. Schröder se montrait *« prudent et réaliste »*.

*Marcel Scotto*

# La fédération métallurgiste sud-coréenne a déclenché une grève massive

**PLUS** de 55 000 ouvriers sud-coréens ont débrayé, mardi 14 juillet, dans 23 entreprises de l'industrie métallurgique pour protester contre des réformes économiques déclenchant des licenciments massifs, a annoncé la Fédération des ouvriers de la métallurgie. Cette grève devait être suivie, mercredi, par plus de 146 000 ouvriers, a affirmé la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), en avertissant que ces arrêts du travail, déclarés illégaux par le gouvernement, pourraient être illimités. La plupart des grévistes appartiennent à la Fédération des métallurgistes, qui compte environ 190 000 membres. Dimanche, 40 000 manifestants s'étaient réunis dans les rues de la capitale sud-coréenne à l'appel des centrales syndicales.

Mardi, les débrayages ont également touché les deux principaux constructeurs automobiles du pays, Hyundai et Daewoo Motors, et le deuxième chantier naval sud-coréen, Daewoo Heavy Industries. Le mouvement a été déclenché pour protester contre les milliers de licenciements de personnel prévus par le gouvernement en contrepartie d'un prêt de 57 milliards de dollars (environ 342 milliards de francs) du Fonds monétaire international (FMI) à ce pays touché par la crise asiatique. Cet accord passé entre Séoul et le FMI prévoit d'importantes restructurations et des licenciements sur une grande échelle.

**55 GROUPES « NON VIABLES »**

La KCTU a quitté la table de négociations patronat-syndicats convoquées sous l'égide du gouvernement en vue de réduire l'impact des restructurations. De son côté, la Fédération des métallurgistes réclame que les syndicats soient entendus par le gouvernement dans la préparation des restructurations de l'industrie et prône une réforme accélérée des chaebols, les conglomérats familiaux sud-coréens, auxquels les syndicats imputent la crise actuelle.

Une grève avait déjà paralysé le secteur automobile, les 27 et 28 mai, notamment chez Hyundai et Daewoo, à l'appel de la KCTU. Ces arrêts de travail répondaient aux licenciements chez Hyundai et avaient été suivis par plus de 100 000 ouvriers à travers tout le pays. De vastes manifestations avaient eu lieu dans les grandes villes, sans toutefois donner lieu à des affrontements avec la police.

Les syndicats demandaient le maintien de l'emploi et une plus grande participation du personnel dans la gestion des entreprises. Le gouvernement avait cependant rejeté leurs exigences, estimant qu'un accord signé en février avait permis d'assouplir les conditions de licenciement. Ces grèves avaient été qualifiées de *« graves menaces pesant sur le pays »* par le président Kim Dae-jung, qui est entré en fonctions le 25 février et se retrouvait confronté avec sa première offensive syndicale de grande ampleur depuis son élection.

Le 18 juin, quelque 14 000 salariés du constructeur automobile KIA Motors, qui avait été mis en liquidation le 25 avril, se sont également mis en grève pour protester contre huit mois de salaires impayés. Le même jour, le gouvernement a publié une liste de 55 groupes considérés comme *« non viables »* et susceptibles d'être démantelés.

Pour les Sud-Coréens, habitués à l'emploi à vie, les licenciements sont un nouveau concept. Durant les cinq premiers mois de l'année, le nombre de chômeurs a plus que doublé pour atteindre 1,5 million de personnes. – *(AFP, Reuters, AP.)*



# L'Irlande du Nord enterre les enfants victimes de l'attentat de Ballymoney

**BALLYMONEY.** Une Irlande du Nord sous le choc a enterré mardi 14 juillet les trois enfants brûlés vifs dimanche 12 juillet dans leur pavillon de Ballymoney, victimes d'un engin incendiaire, alors que le mouvement orangiste mobilisait ses troupes contre l'accord historique conclu en juin à Belfast pour permettre à l'Ulster de retrouver la paix civile. Des milliers de personnes sont venues apporter leur soutien à la mère et au frère des trois jeunes garçons qui, bien que catholiques, étaient élevés dans un quartier protestant. Deux hommes étaient toujours interrogés, mardi, par la police qui soupçonne des extrémistes protestants de ce meurtre. Deux autres familles catholiques ont quitté le village de Ballymoney, lundi, après avoir reçu des menaces. – *(AFP.)*

# Le programme anticrise « dépend de vous », a déclaré M. Eltsine aux députés

**MOSCOU.** Au lendemain de l'annonce du prêt de 22,6 milliards de dollars consenti à la Russie par le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres créditeurs, le président Eltsine a reçu, mardi 14 juillet au Kremlin, les chefs des fractions parlementaires de la Douma, la chambre basse, pour leur demander de voter le plan anticrise du gouvernement. *« Le destin du programme dépend de vous »*, a déclaré M. Eltsine. *« Il n'y aura pas de putsch, pas d'amendements constitutionnels, pas d'élections anticipées »* a-t-il ajouté écartant ainsi toute menace de dissolution de la Douma, dominée par l'opposition.

Les députés devaient se prononcer mercredi et jeudi sur le plan anticrise, une des conditions fixées par le FMI à la poursuite de son aide. Jouant sur les mots, M. Eltsine, soixante-sept ans, a en outre affirmé devant les élus qu'il souhaitait *« qu'en l'an 2000, la Russie commence calmement à travailler avec un nouveau président »*, une formule qui n'exclut en rien que lui-même se représente, notait mercredi la presse russe. – *(Corresp.)*

# Première visite d'un ministre de la Chine continentale à Taïwan

**TAÏPEH.** A l'occasion d'un séminaire sur les échanges scientifiques, un ministre de la république populaire de Chine s'est rendu pour la première fois, mardi 14 juillet, à Taïwan, ouvrant un nouveau chapitre dans les relations entre Pékin et Taïpeh. *« Je suis très heureux de visiter la précieuse île de la mère-patrie »*, a déclaré à son arrivée le ministre chinois des sciences et de la technologie, Zhu Lilan, choisissant soigneusement ses mots pour réaffirmer la revendication de son pays sur Taïwan. *« J'espère que cette visite préludera à de nouvelles formes de coopération bilatérale »*, a ajouté M. Zhu. – *(Reuters.)*

## DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS/BIÉLORUSSIE : plusieurs dizaines de hauts responsables biélorusses, dont le président Alexandre Loukachenko,** se verront interdire l'entrée sur le territoire des Etats-Unis en représailles à l'éviction de l'ambassadeur américain de sa résidence à Minsk, a annoncé mardi 14 juillet le département d'Etat. L'Union européenne avait adopté vendredi 10 juillet une mesure identique prise en réaction à la décision, en juin, des autorités biélorusses d'expulser de nombreux ambassadeurs occidentaux de leur résidences officielles dans les environs de Minsk. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le blocage du Transsibérien par les mineurs** en grève depuis dix jours a déjà coûté 42 millions de roubles (42 millions de francs) de pertes financières, a annoncé mardi 14 juillet, le ministère russe des transports à l'agence Itar-Tass. Mardi, trente-cinq convois étaient bloqués par les mineurs ; seuls les trains de voyageurs circulaient régulièrement. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan,** affirme que le plan de règlement au Sahara occidental est en péril en raison de difficultés continues dans l'identification des électeurs au référendum d'autodétermination prévu en décembre. Il recommande néanmoins de prolonger de deux mois, jusqu'au 21 septembre, le mandat de la Mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso), dans un rapport rendu public en début de semaine. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : l'Union européenne (UE)** a souhaité, mardi 14 juillet, que la Tunisie *« s'engage de manière plus résolue »* en faveur de la démocratie, tout en reconnaissant que *« la société tunisienne repose sur une base constitutionnelle et démocratique »*. Lors du premier conseil d'association entre l'UE et la Tunisie à Bruxelles, Wolfgang Schüssel, ministre autrichien des affaires étrangères, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union, a souhaité que le dialogue politique avec Tunis *« favorise la poursuite du développement du processus démocratique et du renforcement de l'Etat de droit »*. – *(AFP.)*

■ **ÉQUATEUR : le chrétien-démocrate, Jamil Mahuad,** a été élu président de l'Equateur avec 53,30 % des voix, contre 46,50 % à son rival indépendant Alvaro Noboa, selon les résultats officiels de l'élection présidentielle du 12 juillet publiés mardi par le Tribunal électoral suprême. Le taux d'abstention a été d'environ 30 %. Jamil Mahuad, maire de Quito, sera intronisé le 10 août pour un mandat expirant le 31 décembre 2002. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG : douze personnes ont été arrêtées** pour corruption, mardi 14 juillet, dans le cadre d'un nouveau scandale affectant l'aéroport Chek Lap Kok, qui a été ouvert le 6 juillet. La commission gouvernementale anticorruption a déclaré que les inculpés étaient soupçonnés d'avoir voulu couvrir des malfaçons dans les fondations de la voie ferrée en falsifiant notamment des documents sur la consommation de ciment. Une commission indépendante de trois membres vient, par ailleurs, d'être chargée d'enquêter sur le fiasco de l'ouverture de l'aéroport dont la construction a coûté 20 milliards de dollars. – *(AFP.)*

# Sept officiers indonésiens risquent la cour martiale pour l'enlèvement d'opposants

**DJAKARTA.** Des militaires, dont un général des Forces spéciales indonésiennes, arrêtés au terme d'une enquête sur l'enlèvement d'activistes politiques, au début de l'année, risquent d'être traduits en cour martiale, a annoncé, mercredi 15 juillet, l'agence officielle Antara. Les dossiers pour traduire en cour martiale au moins cinq officiers sont en cours de préparation, a ajouté Antara qui a indiqué qu'outre un général, deux colonels, un commandant et un capitaine ont été également arrêtés. Deux autres membres des *« Kopassus »*, les très redoutés Bérets rouges indonésiens, sont également toujours *« l'objet d'enquêtes serrées »*, a ajouté l'agence. Régulièrement accusées de violations des droits de l'homme notamment au Timor oriental, en Irian Jaya et à Aceh (nord de Sumatra), les forces spéciales restaient jusqu'à présent intouchables. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل



**COHABITATION** La traditionnelle intervention présidentielle du 14 juillet a été placée sous le signe du football, de la convivialité et de la *« cohabitation constructive »*. Le chef de l'Etat a décerné plusieurs satisfecits au gouvernement et a réservé ses critiques à l'opposition. ● LA DROITE s'est félicitée des déclarations de M. Chirac sur *« l'harmonie complète »* qui doit exister entre l'opposition républicaine et le président de la République. ● SUR LE MODE ironique, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a relevé les *« effets salutaires »* de la victoire de la France dans le Mondial sur les jugements portés par le chef de l'Etat sur l'action du gouvernement. ● L'AFFAIRE DUMAS a été évoquée par M. Chirac, qui a rappelé son attachement à la présomption d'innocence, tout en soulignant qu'il y avait, sur ce sujet, *« ce qui relève de* [la] *conscience »* de l'ancien ministre.

# Le président de la République : « Nous sommes sur le bon chemin »

## Dans son intervention télévisée du 14 juillet à l'Elysée, Jacques Chirac a fêté « la France qui gagne ensemble » et il a engagé l'opposition à être en « harmonie complète » avec le chef de l'Etat

**TOUT VA BIEN :** la France a gagné la Coupe du monde de football, les Français sont heureux, le pays est réconcilié avec ses couleurs, *« tricolore et multicolore »*, bleu-blanc-rouge, black-blanc-beur. Tout va bien, et Jacques Chirac avec. Ce n'est pas le moment de bouder son plaisir, de parler des choses qui fâchent ou des trains qui n'arrivent pas à l'heure. Les gens heureux n'ont pas d'histoire.

*Ce deuxième 14 juillet de cohabitation* se devait donc d'être à l'image de ce grand moment de pacification et de réconciliation nationales. Comme un dimanche à la campagne que l'on passe joyeusement entre amis avant de se séparer pour quelques semaines de vacances. Abandonnée, la solennité du bureau présidentiel et ses ors institutionnels. Une simple table en teck posée sur la pelouse, le vert des jardins de l'Elysée en guise de décor, convenaient davantage à la convivialité recherchée par le chef de l'Etat pour ce traditionnel rendez-vous politique. Le ton aussi, devait être celui de la conversation estivale : enthousiaste, détendu, léger, bonhomme. Les Français aiment leur gouvernement, ils aiment leur président. Le président aime tout ce que les Français aiment, pourquoi diable n'aimerait-il pas le gouvernement ?

Foin des *« mesquineries et des querelles subalternes »* qui font les délices de la chronique politique, l'heure est à la célébration de *« la France qui gagne ensemble »*, au *« nous »* pluriel et généreux et non plus au *« je »* défensif et autoritaire du précédent 14 juillet. *« Nous* – le gouvernement et le président réunis – *sommes sur le bon chemin »*, a constaté M. Chirac. La politique française s'est soudainement métamorphosée en un long fleuve tranquille, qui a vu le gouvernement d'Alain Juppé préparer, par un douloureux *« assainissement des finances »*, le retour de la croissance dont bénéficie aujourd'hui le gouvernement de Lionel Jospin.

Capitaine depuis trois ans d'un *« grand paquebot qui ne vire pas comme une barque »*, Jacques Chirac, qui a partagé hier – et à quel prix – le désamour de l'opinion pour son premier chef de gouvernement, ne voit pas pourquoi il ne recevrait pas, aujourd'hui, sa part de la popularité du second. C'est ce que le chef de l'Etat appelle, au nom de son tout nouveau *« pragmatisme »*, une *« cohabitation constructive »*. *« C'est ainsi que je la veux, c'est ainsi que la vis »* a-t-il souligné.

### « UNE AMBITION LÉGITIME »

Tout va bien, donc, puisque, *« nous sommes sur le bon chemin »* en matière de recul du chômage des jeunes, de rétablissement de l'ordre en Corse, de politique d'immigration et même, bon gré mal gré, de réduction de la durée du travail à 35 heures qui est *« une ambition légitime »*. Tout va bien, à la seule réserve près que tout pourrait aller encore mieux si *« le gouvernement »* se préoccupait davantage de la diminution du chômage de longue durée, de la réduction de la pression fiscale *« qui est tout à fait excessive »*, d'une rigueur accrue dans la gestion des finances publiques *« pour réduire les déficits plus encore »*, dans celle des dépenses de santé *« dont les dérapages ont repris en 1998 »*, d'un meilleur partage par les familles des fruits de la croissance, de l'arrestation des petits délinquants et du recul de l'insécurité. Sur ce dernier thème, le président a savamment délaissé quelques instants sa bonhommie *« constructive »* au profit d'un ton ferme et autoritaire. *« Il faut lutter avec beaucoup de fermeté. Il faut punir, notamment les jeunes, et punir immédiatement »*, a-t-il insisté.

Au fond, il n'y a guère qu'une chose qui ne va pas, mais alors pas du tout, c'est l'opposition. A lire les sondages, les dirigeants de droite sont, d'ailleurs, les seuls à ne pas bénéficier de l'actuelle euphorie nationale. Les Français ne les aiment pas et du coup, M. Chirac ne les aime plus guère, ces chefs de parti qui viennent lui gâcher sa fête avec leur lot de *« petites querelles »* et de *« médiocrités »*. Ce désamour là, il n'entend pas le partager. *« Cela ne me concerne pas, ne m'intéresse pas »*, a déclaré le chef de l'Etat, en réponse aux questions de ses deux interlocuteurs sur les désaccords publics qui ont opposé M. Chirac à ses troupes RPR sur l'euro ou la réforme de la justice.

Tout juste consent-il à fixer une ligne de conduite à ceux qui restent sa *« famille »*. M. Chirac a énoncé *« trois conditions »* : d'abord, *« l'union »*, car la droite *« ne sera forte que si elle est unie »*, ensuite *« la vision »*, qui doit permettre à l'opposition de présenter à l'opinion une *« alternative »* au projet de la majorité, enfin *« l'harmonie »* qui doit être *« complète »* entre les partis de l'opposition et le président de la République issu de ses rangs.

A part cette feuille de route impérative, qui vaut critique implicite de tout ce que la droite a fait jusqu'à présent, M. Chirac n'a *« strictement aucun conseil, aucune leçon à donner à quiconque dans le domaine des formations politiques et même à mes amis du RPR et même au président du RPR »*, Philippe Séguin, qu'il *« approuve »*, *« respecte »* et qui est *« un de* [ses] *amis de très longue date »*... Quant au chef de l'Etat, il entend bien faire ce qu'il veut, comme il veut, et tant pis, si cela ne plaît pas toujours à ses amis. Ainsi de l'Europe, par exemple : ni les atermoiements, ni les déchirements de la famille gaulliste sur le sujet, n'empêcheront M. Chirac de marteler ses convictions européennes.

S'il ne *« renie rien, ni de* [son] *passé, ni de* [ses] *ambitions »*, il ne *« se détermine pas par rapport aux autres »*, ni par rapport aux siens. *« Je me détermine par rapport à l'idée que je me fais de l'intérêt général et de l'intérêt de la France. »* A l'intention de la droite, le message est donc simple : faites en sorte que l'on vous aime à nouveau et je vous aimerai à mon tour.

***Pascale Robert-Diard***

### *Légion d'honneur pour M. Humbert (UDF) et Mme Geffroy (RPR)*

**Sur instruction du président de la République, figurent notamment parmi les nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de la promotion du 14 Juillet, Jean-François Humbert (UDF), président du conseil régional de Franche-Comté, qui avait donné sa démission immédiatement après avoir été élu une première fois, le 20 mars, avec les voix du Front national ; Marie-Thérèse Geffroy (RPR), élue du conseil régional Rhône-Alpes, qui s'était abstenue lors de l'élection, avec le soutien du Front national, de Charles Millon à la présidence de la région et qui anime aujourd'hui l'opposition interne à la majorité au sein de l'Assemblée.**

## « Nécessaire harmonie entre l'opposition et le président »

*Voici les principaux extraits de l'intervention du président de la République, mardi 14 juillet :*

● **Cohabitation :** « En l'absence de crise majeure, il ne peut pas et il ne doit pas y avoir de tiraillement » entre le chef de l'Etat et celui du gouvernement. Sa durée ? : « C'est l'Histoire qui le dira. »

VERBATIM

● **Quinquennat :** « Le septennat est un système souple et original ». « Le quinquennat débouche soit sur un régime présidentiel (...) qui irait très rapidement au blocage complet des institutions, soit vers un régime parlementaire intégral (...), c'est-à-dire l'impuissance et la paralysie de la nation. »

● **Opposition :** Elle « ne sera forte que si elle est unie que si elle a un projet qui puisse apparaître clairement dans l'opinion publique comme une alternative à celui de la majorité. Les modalités lui appartiennent, l'union n'est pas l'unité ». Il « est nécessaire d'avoir une harmonie complète entre l'opposition et le président de la République issu de ses rangs ».

● **Modernisation de la vie politique :** « Il faut revoir le statut de l'élu, du parlementaire ». « Il y a ceux qui ont une garantie, les fonctionnaires, et ceux qui n'ont pas ces garanties et qui viennent du secteur privé », ce qui « déforme la représentation nationale ».

● **Préférence nationale :** « Je ne pense pas que la préférence nationale soit un vrai problème. (...) En disserter indéfiniment risque de devenir dangereux. »

● **Immigration :** « Les étrangers en situation irrégulière, il faut les expulser. Nous devons avoir un système qui permette de les sanctionner et de les expulser, avec humanité bien entendu, et les empêcher d'entrer. »

● **35 heures :** « Si l'ambition des 35 heures est une ambition légitime, elle devrait être laissée, en ce qui concerne sa mise en œuvre, à l'appréciation de négociations locales, entreprise par entreprise. Il est très difficile d'appliquer ce genre de règle de façon uniforme. »

● **Fiscalité :** « Il faut diminuer, c'est tout à fait impératif, la pression fiscale qui est tout à fait excessive, qui est la plus élevée de l'Union européenne. »

● **Déficits publics :** « Nous devons, sans aucun doute, réduire les déficits plus encore. Avec 2,3 %, nous serons encore parmi les moins bons de l'Union européenne. »

● **Sécurité sociale :** « Une application stricte du plan Juppé aurait permis de régler une part importante du problème de notre assurance-maladie. »

● **Famille :** « Il faut aller plus fort, plus loin et plus vite dans le renforcement des moyens pour le développement de la famille. Il faut que le niveau de vie moyen des familles s'accroisse plus vite que le niveau de vie moyen de la nation. »

● **Europe :** « Mon rôle est de donner l'impulsion concernant la place de la France dans le monde et l'Europe. Il n'y a pas de coupure entre le président et le gouvernement dans ce domaine. » « Je ne conteste à personne le droit d'avoir des idées différentes des miennes. » Mais « je ne détermine pas mes idées par rapport à celles des autres, y compris les miens ».

● **Aimé Jacquet et les Bleus :** Aimé Jacquet « incarne le Français dans ce qu'il a de meilleur : sérieux, déterminé, humain, proche des gens (...), tolérant mais ferme. » « Cette équipe, à la fois tricolore et multicolore, donne une belle image de la France dans ce qu'elle a d'humaniste et de fort. »

## *L'Elysée chante « We are the champions »*

**LA FRANCE** qui gagne ne fait plus de chichis. Elle a donc débarqué, mardi 14 juillet à la Garden Party de l'Elysée, en survêtement ou en smoking, rieuse, libérée et se moquant du protocole puisque son seul slogan tient désormais dans une belle illusion fleurie dans les stades : *« Tous ensemble »*.

Sur la pelouse du parc, on voit donc des gardes républicains parler crampons avec des piliers de rugby, des gamines débattre des biscottos de Desailly, des VIP cravatés hurler *« Zidane président ! »* à dix mètres du chef de l'Etat en titre. La France qui gagne se sent tellement *« champion »*, depuis dimanche, que même l'Elysée a pris des allures de tribunes de supporters. Sur les 6 000 invités, le nombre des *« officiels »* a d'ailleurs été réduit à la portion congrue. Quelques ambassadeurs étrangers, les ministres du gouvernement, une vingtaine de députés tout au plus. Et ceux-là ont vite compris leurs obligations du jour : on-ne-parle-que-de-foot.

La ministre des affaires sociales, Martine Aubry, raconte donc ses matches et ce moment *« très marrant »* où dans la tribune officielle, elle a passé une écharpe bleu-blanc-rouge au cou du président du sénat, René Monory. Dominique Strauss-Kahn et Anne Sinclair détaillent un but *« d'anthologie »* dont il ressort, après une explication brillante et complexe du ministre de l'économie, que son effet différé sera excellent sur la croissance. Robert Hue s'est placé à trois mètres de l'ancien président du Paris Saint-Germain, Michel Denisot, et récupère ainsi les dizaines de jeunes amateurs d'autographes.

La fanfare de la garde républicaine entonne la chanson fétiche de l'équipe de France, *« I will survive »*, interprétée par Gloria Gaynor. Et l'un des éditorialistes du Figaro se promène avec *France-football* sous le bras. Le secrétaire général de l'Elysée, lui, n'en pince que pour Aimé Jacquet. Ah, cette colère de l'entraîneur contre les éditoriaux cinglants du quotidient sportif *l'Equipe* ! Cela lui rappelle les meilleurs moments de la victoire chiraquienne. *« C'est très sain de ne pas vouloir pardonner »*, assure Dominique de Villepin. Un ange balladurien passe...

Et puis soudain, tous ces invités charmants retrouvent leur vraie nature de supporteur. Car l'équipe de France est annoncée. On se damnerait pour les toucher, on se piétine pour les voir. Du fond du parc, Jacques Chirac est remonté vers le palais. Un signe de sa fille, Claude, et le spectacle commence. Les joueurs sont sortis sur le perron, en compagnie du président de la République, de Lionel Jospin et de ministres hilares. La sono joue déjà la chanson de Queen qui fait florès dans les stades *« We are the champions »*. Et soudain, les footballeurs, le président, le premier ministre, tous, balancent en rythme, les bras levés au-dessus de leurs têtes. Même Xavière Tibéri, qui a réussi à se glisser à côté des épouses des joueurs, chante à pleine voix *« We are the champions »*. Philippe Séguin, qui a touché la coupe, ému comme un enfant, en pleurerait presque. Sur la pelouse, des gamins de quinze ans ont entonné *la Marseillaise*.

Dans les salons, les joueurs épuisés ont juste réclamé du café et signent des autographes pour des officiels qui retrouvent leurs rêves de gosses. Le président passe en riant entre Deschamps et Lizarazzu. Un conseiller chantonne *« on est les champions »*.

***Raphaëlle Bacqué***

## L'opposition approuve le chef de l'Etat

**CHACUN** a tiré satisfaction des propos de Jacques Chirac, parfois pour des raisons différentes. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, se félicite que le président ait rappelé à l'opposition *« l'exigence de l'union »*. De même, son homologue au Sénat, Josselin de Rohan, a salué l'accent mis par M. Chirac sur *« l'harmonie étroite »* qui doit exister entre *« l'opposition républicaine et le chef de l'Etat sur les grandes orientations du septennat »*. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée, s'est réjoui de la demande faite à *« l'opposition républicaine d'oublier ses différends »*.

D'autres ont plutôt commenté ses déclarations sur l'état de la France. Selon Laurent Dominati, porte-parole de Démocratie libérale, le constat de M. Chirac sur les *« atouts »* et les *« faiblesses »* de notre pays est *« juste »*. Pour François Bayrou, le chef de l'Etat a défendu un *« projet de société juste et optimiste »*, *« profondément rassembleur »*.

Le chef de l'Etat a parlé... *« en chef d'Etat qui aime profondément la France »*, a jugé Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). Hervé de Charrette, président du Parti populaire pour la démocratie française, a applaudi un président *« en pleine forme, politique et personnelle »*.

Même François Hollande y a trouvé son compte. Selon le premier secrétaire du Parti socialiste, le président a été *« obligé d'admettre que le gouvernement est sur le bon chemin »*, ajoutant, avec ironie, que la victoire de l'équipe de France a des *« effets salutaires »*. M. Hollande a toutefois relevé la *« sévérité »* de M. Chirac à l'égard de l'opposition RPR-UDF, lorsqu'il a *« vertement »* (...) *condamné l'attitude de ceux qui* (...) *se livrent à des chicanes »*.

Le seul écho négatif est venu de Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national estime que *« Jacques Chirac confond la victoire de l'équipe de France avec l'approbation de sa politique »* ; *« ni joueur, ni arbitre »*, il est *« seulement un ballon »* car *« derrière le cuir, il n'y a que du vent »*.

## Roland Dumas, « sa » conscience et les juges

*« POUR Roland Dumas, il y a ce qui relève de la justice. Je n'ai pas de jugement à porter. Il y a ce qui relève de sa conscience, je n'ai pas non plus de jugement à porter. Il y a ce qui relève de ma responsabilité, c'est-à-dire le bon fonctionnement d'une institution essentielle de la République. Pour le moment, ce bon fonctionnement n'est pas en cause. »* Répondant à une question relative à la mise en examen, le 29 avril, du président du Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat s'est exprimé pour la première fois sur ce sujet depuis son entretien avec M. Dumas, le 6 mars. Ce dernier s'était, en effet, rendu à l'Elysée pour informer M. Chirac de sa prochaine convocation par les juges, et lui seul avait commenté leur entretien, indiquant que le président avait *« exprimé son sentiment »* et invoqué *« la présomption d'innocence »* – ce que la présidence avait confirmé dans un simple communiqué (*Le Monde* du 10 mars).

Moins globalisante, la déclaration du chef de l'Etat, sans traduire la moindre pression sur le président du Conseil constitutionnel, semble désormais plus proche des positions exprimées par les principales formations politiques – et notamment par le Parti socialiste.

Mis en examen pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* au préjudice du groupe Elf-Aquitaine, M. Dumas n'est, certes, sous le coup d'aucune condamnation. Sans établir de lien avec cette affaire particulière, mais en précisant qu'il songeait *« à la présomption d'innocence et à la détention provisoire »*, le président a, d'ailleurs, regretté qu'en France, *« les droits de l'homme* [soient] *souvent purement et simplement foulés au pied »*.

### A FLEURET MOUCHETÉ

Mais en appelant à la *« conscience »* de M. Dumas, M. Chirac a, aussi, atténué ce qui pouvait, jusqu'ici, apparaître comme une défense pure et simple de l'ancien ministre de François Mitterrand. Nul ne peut désormais comprendre que le chef de l'Etat souhaite explicitement le maintien en fonction de M. Dumas, mais qu'il appartient à ce dernier, et à lui seul, de tirer les conséquences de sa mise en cause dans une information judiciaire.

Rappelant qu'il avait, depuis *« plusieurs années »*, lancé *« l'idée d'une grande réforme »* de la justice, le président de la République a également adressé, à fleuret moucheté, quelques critiques à l'endroit des magistrats, au moment où plusieurs enquêtes continuent de s'attacher au financement du RPR. *« L'indépendance* [des juges] *ne peut être acceptée – elle est nécessaire, bien entendu –, que si les juges sont responsables, et je ne suis pas sûr qu'ils le soient suffisamment aujourd'hui »*, a-t-il notamment déclaré.

Sans formuler davantage de lien explicite avec l'affaire Elf, dont les développements ont conduit à la mise en examen de Roland Dumas, M. Chirac a souhaité *« redonner toute son importance et sa valeur à la morale comme valeur démocratique et républicaine »*. *« De ce point de vue, il y a à faire »*, a-t-il concédé, tout en contestant l'idée *« que la France serait un pays corrompu »*. Le chef de l'Etat a alors insisté sur la nécessité de lutter contre *« la grande corruption tenant aux grands marchés internationaux »*.

Outre les marchés pétroliers, qui constituent la toile de fond de l'affaire Elf et sur lesquels la pratique des commissions est généralisée, le chef de l'Etat faisait à l'évidence allusion aux marchés d'armement, tels celui des frégates vendues, en 1991, à l'Etat taïwanais – qui est aussi l'un des aspects les plus énigmatiques de l'*« affaire Dumas »*. M. Chirac a, à ce propos, affirmé avoir donné *« des instructions extrêmement fermes »* à ses premiers ministres et à ses ministres de la défense successifs.

***Hervé Gattegno***

**FAMILLES** Le récent enlèvement de deux enfants par leur père allemand à leur mère française pose un problème juridique à l'Allemagne et à la France. ● SOIXANTE-DIX PARENTS français sont concernés par une telle situation et trente-cinq dossiers sont gérés par le bureau d'entraide judiciaire international. ● LA DIFFICULTÉ tient au fait que les parents possèdent tous deux des décisions de justice rendues en leur faveur par un tribunal de leur pays. ● UNE DÉCLARATION COMMUNE visant à pacifier les relations entre parents binationaux et à prévenir l'enlèvement d'enfants a été adoptée lors du 71e sommet franco-allemand par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et son homologue d'outre-Rhin. ● LE RESPONSABLE de l'association SOS Enlèvements d'enfants par l'Allemagne estime pourtant que *« rien n'a bougé »* depuis cette rencontre.

# Les rapts d'enfants au sein de couples franco-allemands restent sans solution

## Les affaires privées d'enlèvements d'enfants au sein de couples binationaux deviennent des affaires d'Etat. Elisabeth Guigou et son homologue allemand se sont récemment rencontrés pour évoquer le dossier

COSETTE LANCELIN, la mère française des deux enfants enlevés le 28 mars sur une route départementale du Loir-et-Cher, ne les a toujours pas retrouvés. Plus de trois mois après l'opération commando organisée par leur père allemand, Caroline, trois ans, et Matthias, sept ans, sont toujours en Allemagne. Malgré l'émoi suscité par l'enlèvement, et en dépit des déclarations d'intention des gouvernements français et allemand, rien n'a encore été réglé dans cette affaire où les deux parents de nationalités différentes se disputent la garde des enfants, sur fond d'imbroglio juridique.

*« C'est dramatique*, indique Me Michel Gendre, l'avocat de Mme Lancelin. *Les enfants seraient au fond du Maghreb que la situation ne serait pas plus compliquée. »* La difficulté de ce dossier réside dans le fait que les parents sont tous deux en possession de décisions de justice rendues en leur faveur par un tribunal de leur pays d'origine. Depuis l'enlèvement, Cosette Lancelin n'a pu voir Caroline et Matthias qu'une fois en mai, le jour d'une audience au tribunal allemand de Sulingen. Le père, Armin Tiemann, s'y est vu confirmer leur garde. De son côté, Mme Lancelin, qui avait elle-même obtenu une décision de justice française lui confiant provisoirement la garde des enfants, a porté plainte en France pour enlèvement. Une instruction est en cours et, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Blois, des gendarmes français viennent de partir enquêter en Allemagne.

**AFFAIRES D'ETAT**

Le cas de Cosette Lancelin n'est pas exceptionnel entre la France et l'Allemagne, même si les pratiques d'enlèvement demeurent rarissimes. Selon le ministère de la justice français, soixante-dix parents français sont concernés, trente-cinq dossiers étant directement gérés par le bureau d'entraide judiciaire international. Les parents se sont organisés et une association, SOS Enlèvements d'enfants par l'Allemagne, s'est constituée en mai 1996. Depuis cette date, aucun Français membre de l'association n'a récupéré ses enfants.

Avec l'enlèvement spectaculaire de Matthias et de Caroline, ces affaires privées sont devenues des affaires d'Etat. Mercredi 6 mai, lors du 71e sommet franco-allemand à Avignon, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et son homologue allemand, Edzard Schmidt-Jortzig, ont adopté une déclaration commune visant à pacifier les relations entre parents binationaux et à prévenir l'enlèvement d'enfants. Ils ont annoncé *« des rencontres régulières d'un groupe de travail composé des unités centrales chargées de l'application de la convention de La Haye »* afin de résoudre les conflits. A partir du 1er septembre, un magistrat français va être envoyé à Bonn afin de faciliter l'échange d'informations sur la jurisprudence des deux pays. En revanche, l'envoi d'un fonctionnaire allemand en France a été bloqué, indique-t-on au ministère de la justice allemand, mais une réforme est envisagée afin de spécialiser quelques magistrats dans ce type de contentieux. Une première rencontre est intervenue entre l'autorité centrale allemande et le ministère de la justice français mardi 23 et mercredi 24 juin à Paris. Seize dossiers individuels ont été présentés par la France et cinq par l'Allemagne. La différence essentielle, indique le ministère de la justice français, est que les cas allemands sont très récents : les enfants retenus en France ne le sont que depuis quelques semaines, alors que certains dossiers français d'enfants retenus outre-Rhin datent pour certains de près de dix ans.

En Avignon, Elisabeth Guigou et Edzard Schmidt-Jortzig s'étaient déclarés *« résolus à veiller à la ratification rapide de la convention européenne sur le droit de la famille [Bruxelles II] »*. Cette dernière a été signée le 28 mai par les quinze pays de l'Union européenne. Son principal intérêt est de mettre fin à la dualité de juridiction, un seul tribunal devenant compétent. Les parents ne seront donc plus tentés de saisir chacun la justice de leur pays. Une mise en œuvre anticipée de cette convention peut intervenir entre deux pays, après ratification. A la chancellerie, on espère pouvoir appliquer la convention de Bruxelles II avec l'Allemagne dès 1999.

**RÔLE PRÉVENTIF**

Mais cette convention aura surtout un rôle préventif. Pour les affaires existantes, la convention de La Haye du 25 octobre 1980 prévoit déjà que, en cas d'enlèvement international d'enfants, ces derniers doivent retourner dans leur pays de résidence habituelle. Une exception permet toutefois la non-application de cette règle *« s'il existe un risque grave que le retour de l'enfant ne l'expose à un danger physique ou psychique, ou, de toute autre manière, ne le place dans une situation intolérable »*.

Le problème demeure donc entier pour les parents aujourd'hui concernés. Denis Supersac, président-fondateur de l'association SOS Enlèvements d'enfants par l'Allemagne, qui vient d'être reçu à la chancellerie, aimerait être optimiste : *« Depuis la rencontre d'Avignon, rien n'a bougé »*, déplore cet homme qui n'a pas revu sa fille depuis cinq ans et refuse d'envoyer son fils pour les vacances en Allemagne. *« J'ai déjà perdu un enfant, je ne veux pas perdre l'autre »*, explique-t-il.

A la chancellerie, on assure tout mettre en œuvre pour régler au plus vite ces dossiers *« humainement très douloureux »*. Le ministère de la justice allemand pense que *« le manque de coordination entre les deux pays fait que chaque tribunal a tendance à privilégier ses propres ressortissants »*. Mais Danièle Grobsheiser, journaliste et auteur d'un ouvrage intitulé *Quand les enfants disparaissent...*, paru aux éditions belges Didier Mois, estime, pour sa part, qu'*« il est très difficile de récupérer ses enfants retenus par l'autre parent en Allemagne, car ce pays n'applique pas les conventions internationales »*.

*Michèle Aulagnon*

### L'exemple des « mères d'Alger »

***« Il n'y a pas de cause perdue. On peut faire la liaison entre le droit international privé et la réalité humaine. »*** **Anne-Marie Lizin, sénatrice belge, sait de quoi elle parle. Cette femme qui fut à l'origine du collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés, surnommé *« les mères d'Alger »*, ne décolère pas contre les enlèvements d'enfants au sein de l'Europe, alors que des conventions internationales permettent théoriquement de régler ces conflits.**

**Il y a dix ans, le 21 juin 1988, était signée la convention franco-algérienne sur les couples mixtes séparés. Elle a mis fin à la lutte des *« mères d'Alger »* pour retrouver leurs enfants retenus en Algérie. Depuis cette date, 198 enfants sont rentrés en France ou bénéficient d'un droit de visite transfrontière. *« Ce passé est riche d'enseignement,* confirmait à l'occasion de la date anniversaire de cette convention Annie Sugier, vice-présidente du collectif, *car il montre qu'il n'y a pas de problème sans solution. Il faut simplement que les hommes politiques aient le courage de se mouiller. »***

# Une centaine de départs de feux maîtrisés dans la région de Marseille

PLUS DE CENT DÉPARTS DE FEUX ont été recensés, mardi 14 juillet, dans l'agglomération de Marseille, avant d'être complètement maîtrisés par l'intervention des sapeurs et des marins-pompiers. Le feu s'est déclaré, dans la soirée de mardi, dans le parc d'une maison de retraite qui n'a pas été touchée. D'importants moyens ont été concentrés au Roucas Blanc, un quartier de villas cossues et de résidences sur les collines entre Notre-Dame de la Garde et la corniche. Quelque 200 habitants d'une résidence ont dû quitter leur logement, une voiture a été brûlée et des maisons ont été touchées par les flammes.

Le préfet de police des Bouches-du-Rhône, Michel Sappin, a estimé, dans la soirée de mardi, qu'il s'agit d'*« une situation exceptionnelle »*. Il a précisé que l'origine de *« ces très nombreux départs de feu »* n'est pas établie. Les autres principaux foyers de la soirée ont eux aussi été maîtrisés : quatre hectares ont été parcourus près de l'Estaque et deux hectares aux Pennes-Mirabeau, une commune proche de Marseille. Dans l'après-midi, une dizaine d'hectares avaient brûlé à Allauch. Un important dispositif de surveillance devait être cependant maintenu, mercredi 15 juillet, en raison de la persistance du mistral.

## DÉPÊCHES

■ **PRISON : un détenu qui avait réussi à s'échapper une première fois** de la maison d'arrêt de Toulouse (Haute-Garonne), le 2 mai, s'est de nouveau évadé, lundi 13 juillet, de la prison de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Placé en détention provisoire dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants, le détenu s'est apparemment fait la *belle* en descellant des pierres de sa cellule.

■ **ACCIDENT : un touriste canadien a été grièvement blessé par un taureau**, mardi 14 juillet, au cours d'un *abrivado* (lâcher de taureaux) dans les rues de Fontvieille, près d'Arles (Bouches-du-Rhône). Il a été touché en pleine tête alors qu'il avait franchi les barrières de protection pour prendre des photos. Le touriste, âgé de quarante-cinq ans, a été hospitalisé à Arles.

■ **Le PDG et un chauffeur d'une société de déménagement** ont été placés en garde à vue, mardi 14 juillet à Béziers (Hérault), après l'accident qui a entraîné la mort de deux automobilistes, samedi 11 juillet. Le camion de déménagement a perdu sa remorque pour une raison indéterminée, vers 20 h 30, à Villeneuve-les-Béziers. Celle-ci a percuté deux véhicules qui roulaient derrière le camion. Une fillette de douze ans et un homme de vingt-six ans, qui se trouvaient dans la même automobile, ont été tués dans le choc. Trois personnes ont été grièvement blessées.



# 1 500 sans-papiers parrainés place de la Bastille

*DES CENTAINES* de personnes agglutinées place de la Bastille. Des mains qui se tendent et les barrières que l'on recule, peu à peu, sous la pression. Il est 14 heures, mardi 14 juillet, et avant même que la cérémonie ne commence, les organisations politiques et associations à l'origine de ce parrainage républicain en sont d'ores et déjà convaincues : on ne manquera pas de sans-papiers.

Lancée il y a deux semaines par les Verts, reprise par l'association Droits devant ! !, passée maître dans l'organisation de ces événements, cette nouvelle initiative a reçu le soutien du PCF, de la Ligue des droits de l'homme, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et de quelques autres. Alors que se poursuivent l'occupation avec grève de la faim du temple des Batignolles, que 73 000 sans-papiers ont été régularisés sur les 142 000 dossiers examinés par les préfectures, *« il faut faire en sorte que chaque débouté puisse trouver un parrain ou une marraine »*, explique Francine Bavay, vice-présidente Verte du conseil régional d'Ile-de-France, à la table des élus.

C'est donc au pas de charge que se succèdent, devant elle et ses dix collègues, tous ceints de leur écharpe tricolore, parrains et filleuls. Une minute, parfois deux, rarement plus. *« Noémie, acceptes-tu de prendre pour filleul Sidibé »... « Sidibé, en demandant à Noémie de te parrainer, c'est à nous tous que tu permets d'exercer notre citoyenneté »...* Sourire, signature. Au suivant.

Zang est ravi. En France depuis huit ans, il a été écarté de la régularisation faute de *« ressources issues d'une activité régulière »*. Sa femme est enceinte. Lui passe d'ateliers de confection en cuisines de restaurant, *« mais je peux aussi faire le nettoyage et la maroquinereie »*, explique-t-il. *« C'est dur, mais mieux qu'en Chine »*, résume-t-il. Et puis, maintenant, il y a Rachel Jeune, Française, et déterminée à l'aider. *« D'autant que je commence à m'y connaître »*, dit-elle. Conjointe d'un Sénégalais en situation irrégulière, avec qui elle a déjà fait le tour des administrations, elle était venue chercher un parrain. *« J'ai trouvé un filleul, c'est déjà ça. »*

**« MARRAINE ? »**

Au micro, les organisateurs réclament à *« tous les Français et étrangers en situation régulière »* de se présenter *« à la table des parrains »*. Les visages européens qui passent sur le terre-plein du boulevard Richard-Lenoir sont immédiatement repérés par les sans-papiers. *« Parrain ? », « marraine ? » « Je ne peux pas, je pars en vacances un mois »*, se défend une femme. *« J'ai déjà deux filleuls »*, s'excuse un enseignant. Après vingt minutes de vaine recherche, Youssouf change de tactique. *« Je cherche un marin »*, déclame-t-il, en souriant.

Derrière lui, dans la file des *« filleuls »* non inscrits, les yeux sont affolés. Des jeunes, mais aussi des personnes âgées tentent de conserver leur place. Bousculades, cris. *« Qu'est-ce que c'est que ce marché aux esclaves ? »* s'énerve Aminata Diane, porte-parole de la Coordination nationale des sans-papiers. *« C'est la foire, mais c'est bien la preuve que c'est un vrai parrainage »*, plaide un responsable associatif.

Prévue jusqu'à 18 heures, l'opération s'est finalement achevée un peu avant 22 heures. Et encore, faute de cartes de parrainage et de parrains. Mille cinq cents *« couples »* ont été *« unis »*. Les deux cents derniers sans-papiers devraient participer à la prochaine opération, programmée en septembre.

*Nathaniel Herzberg*

### Le troisième collectif reçu par la commission Galabert

**Une délégation du troisième collectif de sans-papiers, à l'origine de la grève de la faim au temple des Batignolles, à Paris, devait être reçue, mercredi 15 juillet, par la commission consultative chargée de réexaminer les critères de régularisation, présidée par le conseiller d'Etat Jean-Michel Galabert. Le collectif a annoncé qu'après vingt-neuf jours de jeûne, un deuxième gréviste avait été hospitalisé, souffrant de maux de ventre et de troubles psychologiques.**

**Dans la soirée du 14 juillet, trois cents personnes ont assisté, devant le temple, à la présentation en plein air du film de Jacques Kébadian, *D'une brousse à l'autre*. Non autorisée par la préfecture, la projection de ce documentaire, qui suit le parcours d'une famille de sans-papiers, de l'église Saint-Ambroise à l'église Saint-Bernard, de la France au Mali, s'est finalement déroulée sans difficultés.**

# Les difficultés financières de la Maison de l'étranger

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

La Maison de l'étranger, institution unique en France, fêtait à l'automne dernier, dans une relative sérénité, ses vingt années d'existence. Confrontée à des difficultés financières inattendues, elle a dû suspendre sa programmation culturelle en mai et ne pourra pas la reprendre, au mieux, avant septembre. Imaginée en 1974 par Gaston Defferre et par Valéry Giscard d'Estaing, l'association s'était installée trois ans plus tard face à la gare Saint-Charles de Marseille. Elle regroupait en un lieu unique tous les services de l'Etat avec qui les travailleurs immigrés avaient affaire. Peu à peu, cette fonction s'est développée pour offrir, outre cette prestation de conseil juridique et social spécialisé, un centre de documentation et des spectacles venus d'outre-mer. Elle remplit toujours ces différentes missions avec vingt salariés et 6,5 millions de budget pour 1997 : la Ville de Marseille donne 1,4 million, le FAS (Fonds d'action sociale) 1,5 million, les différents services de l'Etat, la Région et le département bouclent le reste.

Son premier rôle de conseil aux étrangers en a fait un outil d'une compétence jamais démentie : de 9 000 à 10 000 personnes y ont recours chaque année. Le consultant se rend ensuite dans les bureaux officiels – qui ne sont plus installés sur le site – pour être informé précisément de ses droits et devoirs. *« On est une interface entre les usagers et l'autorité politique, qui sait qu'elle nous subventionne parfois pour qu'on la harcèle »*, résume Spiros Théodorou, le directeur. Les circulaires Chevènement de régularisation ont fait travailler la Maison à plein régime. Les consultations ont permis à chacun de connaître exactement la situation dans laquelle il était: *« Même quand on doit dire à quelqu'un qu'il n'a aucune chance d'obtenir tel ou tel droit, notre rôle est de l'expliquer : cela lui donne un peu plus d'autonomie que l'ignorance »*, précise Spiros Théodorou. Et cela lui évite parfois de tomber dans les réseaux d'exploitation que sont des écrivains publics véreux (200 francs la lettre au préfet qui ne servira à rien) ou des conseillers juridiques plus ou moins marrons.

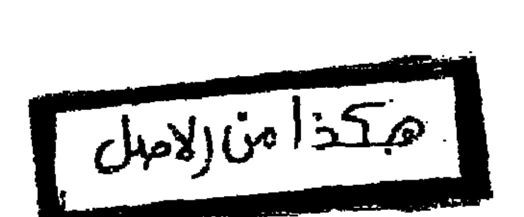
**SPECTACLES À GUICHETS FERMÉS**

Ce rôle de conseil a vite créé un besoin interne de documentation et, finalement, d'une bibliothèque spécialisée accessible au public. Suite logique : ce centre vivant a initié des cycles de débats et de conférences. Mais le rayonnement de la Maison a pris une autre ampleur avec la création d'une salle de spectacles consacrée aux différentes cultures du monde. Le but était de *« sortir de l'idée que les étrangers sont des êtres de papier »*.

Voilà comment, en utilisant un garage d'Air France désaffecté installé sous ses pieds, la Maison de l'étranger a peu à peu accueilli des spectacles. De vingt-cinq à trente représentations par an, commencées à une époque où les musiques du monde ne faisaient pas recette: bon an mal an, la salle accueille de 5 000 à 6 000 spectateurs. Cette année, elle jouait même à guichets fermés depuis le début de la saison, y compris pour des prestations aussi pointues que celle des moines du Tibet.

Les liens tissés avec les associations communautaires et avec les gens attirés par telle forme musicale rare ont créé un public tout à fait singulier, qui mêle des familles du pays d'origine, pour une de leurs rares sorties, à des spécialistes venus entendre leur musique préférée. Un conflit privé avec un chauffagiste portant sur 250 000 francs, et voici ses finances fragilisées et les *Contes des Mille et Une Nuits* prévus en mai annulés. Le directeur, qui a été reçu à la préfecture, demande que les subventions soient désormais versées à temps – et peut-être augmentées la saison prochaine – pour que cette institution, *« image et fenêtre de Marseille sur le monde »*, puisse vivre plus sereinement. Mais ce n'est qu'en septembre que des décisions seront prises.

*Michel Samson*



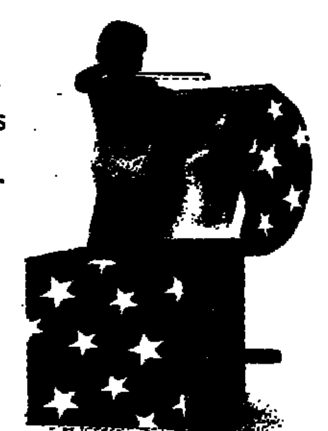
هكذا من الاحلام








Il y a 15 ans, Montpellier prenait les traits d'une petite surdouée qui promettait beaucoup... Aujourd'hui la cité médiévale, réputée pour ses universités et appréciée pour son charme ensoleillé a su s'inscrire dans la modernité. On vient maintenant à Montpellier en entrepreneur,



en festivalier, en congressiste, en amateur d'art et d'architecture, en supporter de football ou en "accro" de musique techno... On y viendra bientôt en plaisancier quand, avec Port Marianne, sera réalisé le rêve de rejoindre la Méditerranée.

**Montpellier, c'était le Sud, c'est maintenant un peu plus que le Sud.**

**Georges Frêche**
**Président de Montpellier District**



# Légion d'honneur

**Nous publions la listes des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14 juillet.**

## Jean Mattéoli grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :
Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Ignace Dantray, membre de l'Institut, ancien haut-commissaire à l'énergie atomique ; Jacqueline David dite de Romilly, universitaire, membre de l'Académie française ; Pierre Fabre, président-directeur général de laboratoires pharmaceutiques ; Pierre Schwed, président d'honneur de l'Union des associations eurodéfense.

### Grande chancellerie

Sont promus *commandeurs* :
Guy Forzy, membre d'associations d'anciens combattants ; Pierre de Schonen, ancien ministre plénipotentiaire.

### Premier ministre

Est promu *commandeur* :
Herc Bulawko, président pour l'Europe de la Fédération mondiale des combattants, résistants et déportés juifs.

### Emploi et solidarité

SANTÉ
Est promu *commandeur* :
Henri Theillou, vice-président du conseil d'administration d'un centre hospitalier.

### Justice

Sont promus *commandeurs* :
Raoul Béteille, ancien député, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Victor Jouhaud, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

### Education nationale, recherche et technologie

Est promu *commandeur* :
Jean Hagenmuller, professeur émérite des universités.

### Intérieur

Est promu *commandeur* :
Michel Guyot, directeur honoraire de la police nationale.

### Affaires étrangères

PROTOCOLE
Est promu *commandeur* :
Amin Abdel Nour, délégué général d'un groupe industriel (Egypte).

### Coopération et francophonie

Est promu *commandeur* :
Saïd Coubèche, président de la Chambre internationale de commerce et d'industrie de Djibouti.

### Economie, finances et industrie

Sont promus *commandeurs* :
Michel David-Weill, associé-gérant de banque ; Georges Meyer, président d'un groupe de distribution.

INDUSTRIE
Est promu *commandeur* :
Didier Pineau-Valencienne, président-directeur général de Schneider.

### Défense

ANCIENS COMBATTANTS
CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Sont promus *commandeurs* :
Blanche Feron, née Serpereau, déportee-résistante ; Gaston Mariotte, déporté-résistant.

### Culture et communication

Est promu *commandeur* :
Denis Huisman, philosophe, écrivain, producteur audiovisuel.

### Agriculture et pêche

Est promu *commandeur* :
Raymond Mérillon, président de l'Académie d'agriculture de France.

### Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Sont promus *commandeurs* :
Hubert Blanc, conseiller d'Etat, ancien préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Jacky dit Jacques Fournier, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général du gouvernement.

### Jeunesse et sports

Sont promus *commandeurs* :
Monique Berlioux, épouse Groussard, présidente de la Fédération des internationaux du sport français ; Jean-Louis Calvino, président d'honneur d'une fédération sportive.

### Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :
Roger Ansard, grand invalide de guerre ; Jean-Pierre Besse, ancien président d'une section départementale de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Guy Labedan, ancien maire de Lussan (Gers) et historien ; Simone Lemome, ancienne internée-résistante ; Louis Lenoble, grand invalide de guerre ; André Prud'homme, directeur honoraire à la Société nationale des chemins de fer français.

Sont nommés *chevaliers* :
Boubekeur Addou, ancien traducteur au ministère de la défense ; Philippe Amblard, ingénieur, ancien directeur dans une société ; Maurice Baradat, ancien directeur principal d'un centre de recherches du courrier ; Jocelyne Chandouineau-Girardet, née Tavernier, déléguée nationale de l'entraide-aviation légère de l'armée de terre ; Jean Delmas, grand invalide de guerre ; Odette Dubois, née Guillemin, grande invalide de guerre ; Eugène Lepvre, peintre titulaire des armées ; Jean Le Marec, ébéniste et ancien gérant de société ; Jean-Marie Magri, ingénieur en chef de l'armement (er) ; Jacques Manoury, conservateur général du patrimoine honoraire ; Gabriel Picard, administrateur délégué honoraire du Centre national de la recherche scientifique ; Robert Rommevaux, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale ; Jean-Laurent Sarthou, grand invalide de guerre ; Régine dite Stépha Skurnik, née Lemberger, ancienne résistante et présidente d'associations ; Rolland Tastayre, président honoraire d'une union départementale de sections de la Société nationale « Les Médaillés militaires » ; Francine Villeneuve, secrétaire administrative de classe supérieure à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

### Premier ministre

Sont promus *officiers* :
Hubert Chretien, sous-directeur au secrétariat général de la défense nationale ; Gilbert Clément, président d'une amicale des anciens combattants français résidant au Maroc ; Albert Durrieu, ancien président départemental de l'Association nationale des maires de France ; Jacqueline Heuline, née Rayet, professeur au Conservatoire national supérieur de danse ; Roger Iglesis, metteur en scène ; Yves Jaigu, responsable audiovisuel ; Théodore Klein, avocat, président d'honneur du Conseil représentatif des institutions juives de France ; Jean Murat, professeur de faculté, chef d'un service de chirurgie ; Yves Sabouret, directeur général de société ; Boleslaw Szybura, membre du comité national de la Fédération nationale des déportés et internés-résistants et patriotes ; Serge Tchurukdichian dit Tchuruk, président-directeur général de Alcatel ; Raymond Vaillant, vice-président de la Fédération mondiale des villes jumelées.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Adria, ancien résistant-déporté, ancien technicien ; Maryse Arditi, présidente de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques ; Albert Audubert, président d'une association départementale d'aide à la santé mentale, ancien maire ; Marc Barbé, avocat près d'une cour d'appel ; Marie-Antoinette Barteille, née Canioni, chef d'un service d'anesthésie et de réanimation ; Geneviève Berger, née Sidot, directrice d'un département au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ; Annie Billard, née Léger, directrice d'une agence postale ; Claudine Boisorieux, née Wittmer, première adjointe d'un maire ; Jocelyne Bonnet, née Ravisé, maire adjointe, vice-présidente d'un centre communal d'action sociale ; Renée Broustal, née Larré, membre d'associations féminines ; Jacqueline Buffin, née Neveux, conférencière d'art, administratrice d'associations culturelles, maire adjointe ; Bernard Chassagne, receveur principal des impôts ; Catherine Clément, écrivain ; Marie-Chantal Cossé, née Mersch, rédactrice en chef à la direction de la Documentation française ; Claude Coste, née Jorré dite Jade, comédienne ; Gérard Desarthe, comédien ; Alain Edoux de Lafont, vice-président d'associations d'anciens combattants, vice-président de la Fédération nationale du train ; Jean Fonta, directeur d'une école nationale de musique et de danse ; Charles François, président d'une union départementale des combattants volontaires de la Résistance ; Renée Gatignol, née Flandrin, professeur d'université ; Gisèle Gautier, née Rougé, maire, présidente régionale d'une association de femmes ; Marie-Thérèse Gérard, née Vayron de la Moureyre, présidente et administratrice d'une association culturelle ; Jan Gospodarowicz, chef d'une mission de coopération et d'action culturelle ; Sara Guillen, née Berenguer, membre d'associations pour les droits des femmes ; Maurice Habib, délégué départemental d'un département ministériel ; Maurice-Ruben Hayoun, professeur des universités, administrateur et secrétaire-rapporteur du consistoire israélite de Paris ; Antoinette Hornung, née Silbermann, présidente-fondatrice du syndicat des centres de réadaptation fonctionnelle ; Robert Lacourly, ancien combattant ; Hubert Laine, président départemental et vice-président national de l'Union française des associations d'anciens combattants ; Jean-Pierre Le Gall, avocat, professeur de droit dans une université ; André Lopez, chef de bureau au secrétariat général de la défense nationale ; Gilbert Mandard, délégué départemental du Médiateur de la République ; Micheline Maranzana, née Boileau, fondatrice et secrétaire générale d'une confédération syndicale du cadre de vie ; Arnold Munnich, chef du service de génétique dans un hôpital ; Sylvain Pagliano, président général de l'Association nationale pour anciens militaires et anciens combattants ; Emilie Palomo, née Carbonell, membre d'une association d'entraide ; Marthe Parent, née Handry, directrice adjointe dans une banque ; Nicolle Pasteur, née Mercier, directrice de recherches ; Mireille Pastoureau, née Laprébande, directrice de la bibliothèque de l'Institut de France ; Jacques Perrin, président d'une fédération départementale de transporteurs routiers ; Pierrette Petitot, née Schiesser, maire honoraire ; Jacquette Reboul, conservatrice en chef de bibliothèque dans une université ; Michel Rogeon, maire, conseiller général ; Yvonne Rebeyrol, ancienne journaliste au *Monde*, écrivain ; Madeleine Sauteraud, née Marcenac, présidente de chambre dans une cour d'appel ; Jean-Pierre Simon, président-directeur général de société, conseiller de défense dans une préfecture ; Simon Sutour, directeur général adjoint des services d'une ville ; Hubert Teissier, directeur d'une succursale de la Banque de France ; Pierre Vanlérenberghe, chef de service dans un organisme public ; André Vauchez, professeur d'histoire du Moyen Age à l'Ecole française de Rome.

### Emploi et solidarité

Sont promus *officiers* :
Gilbert Bossy, président d'établissements gériatriques ; René Caquet, ancien praticien hospitalier ; Michel Falise, président national d'une association caritative ; Pierre Gilson, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises ; Claude Seibel, directeur de l'animation de la recherche, des études et de la statistique au ministère ; Jean Soucaret, ancien président-directeur général de laboratoire.

Sont nommés *chevaliers* :
Odile Assmann, née Vente, ancienne infirmière ; Alice Barberousse, née Jéronimo, directrice honoraire d'une caisse d'allocations familiales ; Marthe Benon, née Gouzy, présidente d'une association caritative ; Claudine Blum, née Boisgard, médecin-conseil ; Michel Busnel, médecin coordonnateur d'un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle ; Georget Cano, directeur d'un centre hospitalier ; Jean-Louis Clauzade, secrétaire général adjoint d'un syndicat professionnel ; Gérard Coq, président-directeur général d'une entreprise ; Eliane dite Dorothée Da Silva, née Lesur, chef d'entreprise ; Odile Diamant-Berger, née Le Poittevin, praticienne hospitalière ; Hugues de Diesbach de Belleroche, vice-président régional de la Croix-Rouge française ; Olivier Dubois, ancien praticien hospitalier ; Roland Dumet, administrateur des caisses de sécurité sociale ; Christian Dutreil, inspecteur général des affaires sociales, directeur d'une agence régionale de l'hospitalisation ; José Escanez, syndicaliste ; Vlady Ferrier, syndicaliste ; Paule Gastinel, née Tacussel, infirmière des hôpitaux ; Georgette Grouselle, née Marre, ancienne directrice d'un institut médico-pédagogique ; Sara dite Solange Henriot, née Schlanger, présidente régionale d'un organisme caritatif ; Joël Janin, directeur d'un laboratoire ; Patrick Kessel, directeur d'un centre d'information sur la formation ; Marie-Thérèse Lance, née Farde, directrice déléguée d'un organisme de retraite ; Claude Lospied, vice-président d'un organisme en faveur des handicapés ; René Marsac, ancien président d'une association en faveur d'enfants inadaptés ; Nicole Moreau, née Desprez, maire adjointe chargée des affaires sociales, de la famille et de la prévention ; Désiré Ouizeman, ancien chargé de mission auprès d'un maire ; Catherine Pône, épouse Pardoux, chef de bureau au ministère ; Pierre Rosanvallon, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Catherine Thierry, militante syndicale, animatrice d'une école religieuse ; Michèle Vasseur, née Depoux, présidente d'une association en faveur d'handicapés ; André Weber, président d'une union régionale syndicale.

### Ville

Sont nommés *chevaliers* :
Louis Bayeurte, maire ; Robert Levesque, maire adjoint ; Jean-Claude Martin, vice-président d'une union régionale de jeunes travailleurs.

SANTÉ
Sont promus *officiers* :
Claude-Henri Chouard, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jean Ponsonnaille, professeur des universités, praticien hospitalier.

Sont nommés *chevaliers* :
Gilbert Chodorge, directeur d'un centre hospitalier ; Daniel Couturier, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jean-François Elberg, chirurgien-orthopédiste ; Marie Eliacheff, praticienne hospitalière ; Danièle Gelly, née Bilbeau, présidente de l'Association nationale des infirmiers généraux ; Nane Guillemin, ingénieur d'études à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Jeanine Jot, présidente d'une association d'entraide ; François Lafon, directeur général de laboratoires pharmaceutiques ; Géraud Lasfargues, professeur des universités, ancien praticien hospitalier ; Bernard Leccia, ancien député, ancien médecin, vice-président départemental du conseil de l'ordre des médecins ; Jean-Jacques Loste, ancien médecin, ancien vice-président d'une association de médecins ; Catherine Vernat, ancienne infirmière ; Annie Wolf, épouse Lyon-Caen, chef de la mission des médicaments orphelins au ministère.

FORMATION PROFESSIONNELLE
Sont nommés *chevaliers* :
René Bardone, délégué général d'une association de formation ; Claude Beltrando, professeur coordinateur dans une association de formation ; Christiane Bressaud, née Ferrand, responsable syndicale chargée de la formation ; Marie-Thérèse Geffroy, née Creuzet, présidente d'un comité de formation professionnelle ; Claude Latrellle, conseiller en formation continue ; Françoise Nallet, née Fillon, déléguée générale d'une association de formation professionnelle.

### Justice

Sont promus *officiers* :
Yves Chauvy, avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Olivier Dropet, procureur général près la cour d'appel de Colmar ; Jean-Yves Goëau-Brissonnière, avocat honoraire au barreau de Paris ; Henri Leclerc, avocat au barreau de Paris ; Max Le Roy, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Roger Lucas, avocat général à la Cour de cassation ; Maurice Manderieux, avocat au barreau de Paris ; Michel Roux, président de section au Conseil d'Etat.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Claude Ambach, avocat au barreau de Strasbourg, ancien bâtonnier ; Gilbert Anton, président du tribunal administratif de Paris ; Micheline Amal, épouse Perrin, chef du greffe du tribunal de grande instance de Créteil ; Jean-Pierre Athenont, président du tribunal de grande instance de Nantes ; Jérôme Ayme, avocat au barreau de Paris ; Jacques Beaume, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence ; Claude Berger, président de chambre à la cour d'appel de Grenoble ; Pierre Berton, inspecteur de la protection judiciaire de la jeunesse ; Dominique Bonne, président de chambre à la cour d'appel de Caen ; François Brault, avocat honoraire au barreau de Bobigny ; Lucien Bruel, ancien principal clerc de notaire à Paris ; Michel Couailler, président du tribunal de grande instance de Tours ; Jean-Paul Dorly, conseiller à la Cour de cassation ; Hervé Expert, président du tribunal de grande instance de Nice ; Colette Gabet, épouse Sabatier, présidente de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Jean-Louis Gillet, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Evelyne Gosnave-Lesieur, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; Maurice Karsenty, président de chambre à la cour d'appel de Lyon ; Charles Korman, avocat au barreau de Paris ; Patrick Lalande, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Guy Lallement, avocat au barreau de Nantes, ancien bâtonnier, ancien vice-président du Conseil national des barreaux ; Daniel Landry, avocat au barreau du Mans, ancien bâtonnier ; Henry Lazarini, expert honoraire agréé par la Cour de cassation ; Charles Leclerc de La Verpillière, conseiller d'Etat ; Bernard Le Corroller, président de chambre à la cour d'appel de Douai ; Yves Maléfant, ancien visiteur de prison, président de l'Association pour l'insertion sociale d'Ille-et-Vilaine ; Danielle Marandet, épouse Entiope, présidente du tribunal de grande instance de Nîmes ; Paul Nasse, avocat honoraire au barreau d'Agen, ancien bâtonnier ; Denise Nerondat, née Dessoly, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ; Thora Pulvermacher, épouse Le Bovic, concessionnaire de travail pénitentiaire ; Josiane Real, directrice de probation au comité de probation et d'assistance aux libérés de Dijon ; Marc Robert, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux ; Jean-Mary Rousseau, substitut du procureur général près la cour d'appel de Riom ; Xavier Salvat, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Pierre Spillebout, huissier de justice à Bordeaux, ancien vice-président de la Chambre nationale des huissiers de justice ; Jean Veil, avocat au barreau de Paris.

### Éducation nationale, recherche et technologie

Sont promus *officiers* :
Jean Aubouin, président honoraire de l'Académie des sciences ; Robert Deulin, vice-président du comité d'organisation des expositions du travail ; Claude Helene, professeur au Muséum national d'histoire naturelle ; Henri Korn, directeur de recherche à l'INSERM.

Sont nommés *chevaliers* :
René Angélino, professeur des universités ; Guy Becret, inspecteur de l'éducation nationale ; Gérard Binder, président d'université ; Claire Blanche, née Benveniste, professeur des universités ; Marie Bobe, professeur des universités ; Enogate Bouquety, née Ratin, principale honoraire de collège ; Louise Cambournac, née Morere, secrétaire d'administration scolaire et universitaire ; Francis Champenois, président d'honneur de l'organisme de gestion d'un groupe scolaire ; René Chausseray, proviseur de lycée ; Anne-Marie Chevalier, née Garat, professeur de lycée, écrivain ; Geneviève Debouzy, née Eymard, ingénieur au Centre national d'études spatiales ; Daniel Delacoult, chef cuisinier, administrateur de la Mutuelle générale de l'éducation nationale ; Pierre-Richard Feray, maître de conférences d'histoire ; Nicole Ferrier, née Caverivière, recteur d'académie ; Eveline Féru, attachée d'administration scolaire et universitaire ; Noëlle Foucard, principale de collège ; Claude Guérin, née Pigeret, proviseur de lycée ; Lydie Khuclk, née Durand, proviseur de lycée ; Josette Le Men, professeur de lycée professionnel ; Bernard Maligner, chargé de travaux dirigés à la faculté de droit de l'université Paris-XII ; Sara Marie-Jeanne, née Briolin, proviseur de lycée ; Daniel Nahon, professeur des universités ; Monique Nemer, née Vincent, maître de conférences, directrice éditoriale ; Jean Oustrin, professeur émérite à l'université Toulouse-III ; Danielle Paul, née Couleru, proviseur de lycée ; Henri Peretti, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale ; Michel Pierrot, inspecteur pédagogique régional, inspecteur d'académie ; Serge Plattard, physicien ; Colombe Pleven, née Bourdon, médecin du travail et de prévention honoraire ; Josette Soulas, née Moyes, inspectrice générale adjointe de l'administration de l'éducation nationale ; Claude Sultan, universitaire ; Hugues Tay-Pamart, professeur des universités ; Marie-Louise Testenoire, principale de collège ; Patrick Valdrini, recteur de l'Institut catholique de Paris ; Pierre Villard, président d'université ; Marina Yagello (Marina), professeur des universités.

### Enseignement scolaire

Est promu *officier* :
Georges Lescuyer, ancien professeur des universités.

Sont nommés *chevaliers* :
Andrée Blanc, ancienne présidente de l'oeuvre des restaurants scolaires d'Annecy ; Jacqueline Boesch, inspectrice de l'éducation nationale ; Daniel Créoff, délégué départemental de l'éducation nationale ; Georges Dupon-Lahitte, président national de la Fédération des conseils de parents d'élèves ; Jean Ferry, principal de collège ; Michelle Feuillette, professeur certifié honoraire ; Francine Huttin, née Dautricourt, professeur des écoles ; Brigitte Jollet, née Bodin, institutrice ; Marie-Hélène Peyrache, née Duquesnoy, inspectrice pédagogique régionale, inspectrice d'académie ; André Quintric, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale ; Marie-Claude Romano, née Duranton-Gibert, médecin de santé scolaire ; Jean-Baptiste Soleilhavoup, agent de lycée honoraire.

### Intérieur

Sont promus *officiers* :
Simone André, née Pradel, ancienne conseillère générale du Rhône ; Claude Cancès, inspecteur général de la police nationale ; Gilbert Favreau, adjoint au directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ; Bruno Fontenaist, préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne ; Claude Prouvoyeur, ancien sénateur, ancien conseiller général du Nord, ancien maire de Dunkerque ; Yves Rispat, ancien député, conseiller régional de Midi-Pyrénées, conseiller général du Gers ; Jean Vilnet, évêque de Lille.

Sont nommés *chevaliers* :
Robert Banos, ancien maire de Cauna (Landes) ; Roger Beaunez, ancien conseiller municipal d'Asnières et de Colombes (Hauts-de-Seine) ; Joseph Bonthoux, maire honoraire de La Chapelle-en-Vercors (Drôme) ; Gabriel Bourdin, vice-président du conseil général du Val-de-Marne, maire de Fresnes ; Jean Bourg, maire adjoint honoraire de Marange-Silvange (Moselle) ; Jacques Carat, ancien sénateur du Val-de-Marne, maire de Cachan ; André Charbit, membre du comité directeur du conseil représentatif des institutions juives de France ; Moïse Cohen, président de l'association consistoriale israélite de Paris ; Rolland Cottin, ancien conseiller régional de Bourgogne, conseiller général de Saône-et-Loire, maire de Gueugnon ; Jean-Marie Delarue, directeur au ministère ; Bernard Desbordes, conseiller général de la Charente, maire de La Couronne ; Olivier Drouin, capitaine de sapeurs-pompiers volontaires ; Dominique Dubois, préfet, directeur au ministère ; Pierre Duffé, inspecteur général de l'administration ; Lucien Dutard, ancien député de la Dordogne, ancien conseiller général, ancien maire de Boulazac ; Jean-Claude Ehrmann, préfet hors cadre remplissant une mission de service public relevant du Gouvernement ; Alain Fanet, commissaire divisionnaire honoraire de police ; Sylvia Forquignon, née Santamaria, secrétaire administrative de préfecture ; Gonthier Friederici, préfet du territoire de Belfort ; Jean-François Humbert, président du conseil régional de Franche-Comté ; Gérard Koeberlé-Boudot, secrétaire général de la mairie de Saint-Dié (Vosges) ; Raymond Labrousse, ancien conseiller régional du Limousin, adjoint au maire de Saint-Vaury (Creuse) ; Jean Lassalle, ancien maire de Soubès (Hérault) ; Eric Le Douaron, contrôleur général de la police nationale ; Jean-Claude Lemaire, commissaire divisionnaire de police ; Léandre Létoquart, ancien sénateur, ancien député, ancien conseiller général du Pas-de-Calais, maire honoraire ; Jean Mazaubert, maire de Reignac (Gironde) ; Jean-Pierre Meuillet, commissaire divisionnaire honoraire de police ; Alain Noël, artificier au laboratoire central de la préfecture de police ; Pierre-André Peyvel, sous-préfet de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) ; Christian Poumy, colonel de sapeurs-pompiers ; Eric Raoult, ancien ministre, ancien député de la Seine-Saint-Denis, maire du Raincy ; Marie Renaudat, née Garnier, conseillère générale du Cher ; Bernard Rollet, chef du secteur de coordination opérationnelle et de transport de la base d'avions de la sécurité civile de Marignane ; Louis Rosette, ancien sénateur du Val-de-Marne, ancien maire de Vitry ; Marie Schott, préfet de Seine-et-Marne ; Pierre Soubelet, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône ; Laurence Tardy, gardien de la paix ; André Treps, directeur des services actifs de la police nationale ; André Viau, préfet de l'Yonne.

OUTRE-MER
Est promu *officier* :
Lucien Petitjean Roget, historien à la Martinique. Chevalier du 2 décembre 1958.

Sont nommés *chevaliers* :
Liliane Chauleau, directrice des archives départementales de la Martinique ; Nestor Elisabeth, ancien inspecteur pédagogique régional à la Martinique ; Honoré Europe, président d'une association d'anciens combattants et victimes de guerre en Guyane ; Alain Fernbach, délégué de la Polynésie française à Paris ; Alfred Montaron, vice-président du conseil économique, social et culturel de la Polynésie française ; Albert Ramassamy, conseiller régional de la Réunion ; François Réale, chef du service des renseignements généraux à Mayotte ; Yves Tissandier, chef des services du secrétariat général du territoire de la Nouvelle-Calédonie ; Wamitu Trohue, juge d'application des peines au tribunal de première instance de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

### Affaires étrangères

PERSONNEL
Sont promus *officiers* :
Lucien Champenois, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Pierre Lafrance, ambassadeur de France.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean de Gliniasty, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Gildas Le Lidec, ambassadeur de France au Cambodge ; Jean Mazéo, ambassadeur de France en Andorre ; Olga Morel, née Bazanoff, ministre plénipotentiaire ; Philippe Pozzler de La Bathie, ambassadeur de France en Zambie ; Jean-Paul Vezlant, ambassadeur de France au Cameroun.

PROTOCOLE
Sont promus *officiers* :
Jean Bertin, ancien président de la chambre de commerce française de Barcelone ; Roger Derros, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Norvège) ; Paul Fischer, président d'honneur d'une association d'anciens combattants (Australie) ; Albert Miniesse (Albert), ancien consultant (Suisse).

Sont nommés *chevaliers* :
Denise Ailland, née Caire, vice-présidente d'une association française de bienfaisance (Mexique) ; Maurice Albertin, directeur de la sûreté publique (Monaco) ; Christian Barthe, directeur de banque (Mexique) ; Lydie Boureau, née Coignac, proviseur (Turquie) ; Francis Bueb, directeur d'un centre culturel (Bosnie-Herzégovine) ; Le père Georges Couturier, médecin aumônier (Maroc) ; Georges Dard, ancien directeur de sociétés d'assurances (Argentine) ; Frédéric Engel, anthropologue (Pérou) ; Maurice Fertey, président de société (Canada) ; Roland Glowinski, professeur (Etats-Unis) ; Françoise Huss, née Megy, présidente d'association (Espagne) ; Michel Koenig, avocat (Grande-Bretagne) ; Le père Emmanuel Lafont, directeur national de la coopération missionnaire ; Anne-Marie Larrek, née Larcelet, directrice d'un centre de formation (Maroc) ; Israël Lichtenstejn, médecin-chef (Jérusalem) ; Gérard Merkouloff, chef d'une entreprise de conseil (Brésil) ; Bernard Michel, président de société, consul honoraire de France à Saskatoon (Canada) ; Jean de Montozon, éleveur (Colombie) ; Lalla Nosseir, en religion Soeur Marie de Jésus, directrice d'un collège (Egypte) ; Alain Pénicant, directeur de société (Corée) ; François de Rancourt de Mimerand, directeur général de banque (Suisse) ; Jacques Romain, délégué général d'un groupe industriel (Chine) ; Bertrand Roullet de La Bouillerie, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Argentine) ; Jean-Pierre Tabarly, directeur de la Maison de la France (Israël).

### Affaires européennes

Sont nommés *chevaliers* :
Bernadette Bras, née Dupouy, présidente du Mouvement européen de la Seine-Maritime ; Jean Feidt, directeur général de l'administration du Parlement européen ; Jean-Louis Girandy, directeur de la représentation de la Commission européenne en France ; Jean Seitlinger, ancien député, ancien membre du Parlement européen et de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; André Simon, vice-président de l'Office commun de formation européenne ; Jean-Pierre Wacker, président du Mouvement européen d'Alsace.

### Coopération et francophonie

Est promu *officier* :
Jean Boulogne, chef de la mission de coopération et d'action culturelle en Côte d'Ivoire.

Sont nommés *chevaliers* :
Richard Alvarez Silva, président-directeur général de sociétés au Sénégal ; Dominique Brette, directeur régional d'une société au Sénégal ; Roland Bruel, conseiller culturel aux Comores ; Jean-Jacques Château, directeur des opérations pour l'Afrique de l'Ouest et les Caraïbes au sein d'un groupe de distribution de carburant ; Jacques Cordoliani, conseiller technique au sein d'un groupe industriel français à Madagascar ; Soeur Yvette Dubroux, missionnaire au Burkina Faso ; Daniel Levi, chirurgien à la fondation chirurgicale de Libreville (Gabon) ; Najate Merouéh, née Derwiche, directrice d'une librairie à Dakar (Sénégal) ; François Semur, conseiller technique du ministre de la justice d'Haïti ; Jacques Sorby, chef de la mission de coopération et d'action culturelle en Mauritanie ; Christian Szersnovicz, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Cameroun ; Georges Tyack, directeur de l'Agence française de développement au Tchad.

### Economie, finances et industrie

Sont promus *officiers* :
Bernard Attali, conseiller maître à la Cour des comptes, président d'une compagnie bancaire ; Bernard Cieutat, conseiller maître à la Cour des comptes ; Claude Miserey, président du directoire de la Société des salons internationaux ; Didier Pfeiffer, président du GAN ; Jean Tordjman, ambassadeur itinérant, délégué aux investissements internationaux en France ; François Voss, associé-gérant de banque.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Louis Beaud de Brive, conseiller maître, premier avocat général près la Cour des comptes ; Jean-Pierre Cossin, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Jacqueline Escard, née Grassin, chef de service au ministère ; Jacques Giroire, directeur général d'une organisation professionnelle ; Robert Hudry, directeur général adjoint d'un groupe industriel ; Loïez Laurent, chargé de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques ; François Lemasson, président du directoire d'une société par actions simplifiée ; Jérôme Mattéoli, secrétaire général de société ; Jean-Jacques Quellec, responsable de la filière trésorerie-change de la Caisse des dépôts et consignations ; Bruno Rémond, conseiller maître à la Cour des comptes ; Aimé Simon, ancien directeur d'une agence du Crédit agricole mutuel de Franche-Comté ; Bernard Vergnes, président de Microsoft Europe ; Philippe Vindry, président du conseil de surveillance d'une société.

COMMERCE EXTÉRIEUR
Sont promus *officiers* :
Suzanne Bousseły, chargée de mission au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ; Jean-Claude Karpelès, président d'une association d'entreprises et d'organismes professionnels.

Sont nommés *chevaliers* :
Jacques Cladé, contrôleur général honoraire d'Electricité de France, consultant de la direction générale ; Isaac Dreifus, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur ; Elisabeth Kahn, conseillère commerciale de classe exceptionnelle au ministère ; Jean Meimon, président d'une association pour la formation aux techniques de l'exportation ; Louis Pech, président-directeur général de société ; Colette Rousselot, née Nouvel, présidente-directrice générale de laboratoires pharmaceutiques, conseillère du commerce extérieur ; Bénédicte Soyer, née Brouard, directrice générale adjointe de société, conseillère du commerce extérieur ; Céline Vipiana, née Lederman, chef d'entreprise.

BUDGET
Sont promus *officiers* :
Pierre-Yves Cossé, inspecteur général des finances, président d'une association ; Jean-Pierre Thiolon, trésorier-payeur général d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne.

Sont nommés *chevaliers* :
Schirley Avignon, chef des services fiscaux à la direction des vérifications de la région Ile-de-France - Est ; Bernard Barbecot, inspecteur des douanes à Clermont-Ferrand ; Georges Bellavoine, chef des services fiscaux à la direction nationale des vérifications de situations fiscales à Paris ; Maurice Hermet, contrôleur des douanes à Béziers ; Gisèle Kot, née Gleizes, chef des services fiscaux à Avignon ; Antoinette Laurence, receveur des finances de Meaux ; Jean-Marie Robert, trésorier-payeur général de la Haute-Corse ; Pierre Vinas, inspecteur divisionnaire des impôts à Nice.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANAT
Sont promus *officiers* :
Pierre Doligé, président honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie ; Didier Simond, président d'une chambre régionale de commerce et d'industrie ; Bertrand Strauss, ancien président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Alsina, président d'une chambre de métiers ; Jean-Pierre Andy, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Jacqueline Ben Assayag, née Pradel, directrice dans une société ; Francis Buysse, président-directeur général de société ; Alexis Chambas, ancien président-directeur général de société ; Pierre Coustellle, coprésident d'une foire-exposition ; Pascal Gendreau, président d'une banque ; Jean Maisonhaute, directeur régional à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; Bernard Mesnager, chef d'entreprise, ancien président d'une chambre de commerce et d'industrie ; André Parguel, pâtissier, glacier, chocolatier, traiteur, président-fondateur d'un groupement d'achats ; Marcel Pineau, meilleur ouvrier de France, ancien administrateur d'une société ; Monique Pozzo di Borgo, née Mesnil, directrice générale adjointe d'un groupe de restauration ; Bernard Soemama, directeur de l'artisanat ; Jean-Baptiste Seguin, président honoraire d'une chambre syndicale de géomètres-topographes ; Monique Trias, présidente-directrice générale de société ; Guy Urbain, vice-président délégué de la Confédération nationale des confiseurs et chocolatiers ; Christian de Vergnes, administrateur civil ; Daniel Wersinger, ancien commissaire régional de la Société d'encouragement aux métiers d'art.

INDUSTRIE
Sont promus *officiers* :
Jean-François Dehecq, président-directeur général d'un groupe industriel, président du Conservatoire national des arts et métiers ; Michel Dubos, ancien directeur à France Télécom ; Max Rousseaux, président de sociétés ; Louis Schweitzer, président de Renault.

Sont nommés *chevaliers* :
Bernard Ayrault, directeur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne ; Jean-Claude Beauchemin, chef de groupement à France Télécom ; Nicole Caillon, née Darldan, directrice au Comité des expositions de Paris, commissaire général de salons professionnels ; Jean-Paul Camblain, ingénieur-conseil, ancien directeur général de société ; Jean Cheynet de Beaupré, président de société ; Jean Coisnard, directeur départemental de La Poste, conseiller pédagogique ; Patrick Jacquet, directeur de La Poste de Paris-Centre ; Jean-Claude Kerboeuf, directeur dans un groupe industriel ; Paul Lamberet, président-directeur général de société ; Albert Le Bouch, ingénieur général des instruments de mesure, ancien vice-président de la Mutuelle de l'industrie ; Michel Lefèvre, administrateur général adjoint du Commissariat à l'énergie atomique ; Jean-Sébastien Letourneur, directeur dans un groupe industriel ; Daniel Morel, directeur général de l'Institut français du pétrole ; Jean-François Phélizon, directeur financier dans un groupe industriel ; Vincent Piot, directeur général de société et vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Jean-Pierre Robert, ancien président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Serge Rosinoer, président du directoire d'une société ; Christiane Schwartz, née Luneau, ingénieur contractuel, directrice d'un centre d'études à France Télécom ; Marie-Bernard Tratnoy, directeur général dans une société ; Jean Wolff, directeur dans un groupe de construction d'automobiles ; Henri Zibelli, syndicaliste, ancien président d'une société de secours minier.

### Défense

Sont promus *officiers* :
Philippe Esper, président-directeur général d'un office ; Michel Lacarrière, directeur au ministère.

Sont nommés *chevaliers* :
Paul Bernier, directeur dans une société ; Yves Bonnet, vice-président d'un groupe ; Marie-Noëlle Bussac, née Chilloux, maître de conférences ; Christian Cambon, administrateur civil hors classe ; Arlette Gaillon, née Huveteau, conseillère dans une société ; Jean-Baptiste Houchet, administrateur civil hors classe ; Roger Labourdette, directeur scientifique dans un office national ; Marie-Dominique Péretti, attachée principale d'administration centrale ; Yazid Sabeg, président-directeur général d'une compagnie ; Bernard Sigaud, directeur dans une société.

ANCIENS COMBATTANTS
Est promu *officier* :
Wladyslas Marek, président de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Sont nommés *chevaliers* :
Louis Ayçaguer, délégué régional de l'Association nationale des anciens combattants de l'armée d'Afrique ; Raymond Baillou, vice-président départemental de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre ; Angèle Boillat, née Rolland, combattante volontaire de la Résistance ; Paul Boisnier, vice-président de la FNCPG-CATM ; André Fedida, membre actif de l'Association des anciens de la 2e division blindée ; Arthur Louart, vice-président de la FNCPG-CATM ; Alfred Maupas, président d'une section de l'UFAC ; Allaoua Rebai, président de l'Association nationale des anciens supplétifs rapatriés d'Algérie ; Jean Soyer, président de l'association Les Parents des tués.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Sont promus *officiers* :
Emile Oddoux, déporté-résistant ; Armand Sonrier, déporté-résistant.

Sont nommés *chevaliers* :
André Bousaat, interné-résistant ; Renée Briard, née Lefort, déportée-résistante ; Paul Broué, interné-résistant ; Jacques Damiani, déporté-résistant ; Emile Eyraud, interné-résistant ; Auguste Maillet, interné-résistant ; Albert Szlinger, interné-résistant.

ANCIEN COMBATTANT DE 1914-1918
Est nommé *chevalier* :
Frédérick Meggs, né le 27 juillet 1899 à Chantilly (Oise).

### Equipement, transports et logement

Sont promus *officiers* :
Henri Chevillard, inspecteur général de la Société nationale de sauvetage en mer ; Claude Martinand, ingénieur général des ponts et chaussées, président de Réseau ferré de France ; Michel Walrave, chargé de mission à l'Union internationale des chemins de fer.

Sont nommés *chevaliers* :
Bruno Baufine-Ducrocq, contrôleur général de la SNCF ; Pierre Catella, ingénieur général des ponts et chaussées, coordonnateur au Conseil général des ponts et chaussées ; Pierre Chassande dit Patron, ingénieur général des ponts et chaussées, coordonnateur au Conseil général des ponts et chaussées ; André Duhamel, président du conseil de surveillance d'une entreprise de transports ; Jean Dupont dit Dupont Danican, délégué départemental de la société de sauvetage en mer ; Alain Dupraz, directeur général adjoint d'un organisme de tourisme ; Gérard Feldzer, pilote, président d'un organisme aéronautique ;

هكذا من الاصل



Monique Fontaine, née Bonnisseau, chef de secteur *administratif* à la SNCF ; Nicole Fougere, née Paingris, adjointe d'un responsable de bureau à l'administration centrale ; René Gaudin, ingénieur général de l'aviation civile, chef de service à l'administration centrale ; Michel Gérard, ingénieur général des ponts et chaussées, membre permanent du conseil général des ponts et chaussées ; Philippe Gufflet, *ingénieur général de l'aviation civile*, chef d'une mission à l'administration centrale ; Hélène Hernu, née Guardassoni, administrateur civil hors classe, chargée de mission à l'administration centrale ; Claude Lostie de Kerhor, président d'une organisation professionnelle régionale de bâtiment et travaux publics ; Léone Malandain, inspectrice des affaires *maritimes* ; *Isabelle Massin*, née Decaudaveine, professeur des universités, chargée de mission à l'administration centrale ; Lucien Mazars, ancien ingénieur, président d'un syndicat intercommunal ; Paul Mingasson, secrétaire général de la SNCF ; Olivier Moch, ingénieur général de la météorologie, directeur à Météo-France ; Pierre Monadier, ingénieur *général des ponts et chaussées, chef de service* à l'administration centrale ; Marie-Josèphe Poitout, chef d'une division à la SNCF ; Roland Portal, président d'une organisation professionnelle départementale de bâtiment et travaux publics ; Daniel Robequain, ingénieur général des ponts et chaussées, directeur général de services techniques ; Michel *Roussel, ancien journaliste spécialiste* du domaine des transports maritimes ; Marcel Sard, ancien chef d'une circonscription d'exploitation à la SNCF ; Bertrand Warnier, architecte urbaniste.

***LOGEMENT***

Sont promus *officiers* :

Robert Batailly, président délégué d'un office public d'aménagement et de construction ; Jean Iahns, ancien directeur général d'un office public d'aménagement et de construction ; Jean-Marie Pinçon, président d'un office public d'aménagement et de construction.

Sont nommés *chevaliers* :

Pierre Baudoux, président d'une société d'HLM ; Pierre Bonnot, délégué général d'un groupement de sociétés en faveur du logement et de *l'immobilier* ; *Nancy Bouché, inspectrice* générale de l'équipement, membre permanent du conseil général des ponts et chaussées ; Claude Cardella, gérant d'une société de bâtiment et travaux publics ; Jean-Michel Doré, chargé de mission dans un groupement d'organismes d'HLM ; Henri Guitelmacher, président de société, président d'une association en faveur de personnes défavorisées ; Michelle Joigny, née Guillamet, directrice départementale de l'équipement ; Alain Lecomte, administrateur civil hors classe, adjoint au directeur du personnel et des services ; *Joseph Niol, vice-président du Conseil* national pour l'habitat ; Pierre-Marie Sauvajon, directeur d'un centre d'hébergement à caractère caritatif ; Gaston Vermeersch, président d'honneur d'un comité interprofessionnel du logement.

**TOURISME**

*Sont nommés chevaliers* :

Pierre Berthet, directeur d'organismes professionnels du tourisme ; Christophe Charpentier, président-directeur général d'une société à vocation touristique ; Pierre Ferchaud, *président du directoire d'un établissement* hôtelier ; Alain Galliano, directeur général de la Maison de la France ; Odile Henry, née Olivier, vice-présidente d'un organisme à vocation touristique ; Jacqueline Poletti, née Anselmo, maire, présidente d'un office de tourisme.

## Culture et communication

*Sont promus officiers* :

Jacques Charpentier, compositeur, professeur au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ; François-Xavier Lalanne, sculpteur ; Jean-Pierre Miquel, administrateur général du Théâtre national de la Comédie-Française ; Marie Prom, fondatrice de l'union culturelle de langue française.

Sont nommés *chevaliers* :

Philippe Amyot d'Inville, vice-président, directeur général d'un journal ; Claude Arnaud dit Jean-Claude, comédien, metteur en scène ; *Jacques Birr, artiste peintre* ; *Denise* Bouillette dite Bonal, auteur dramatique, comédienne, ancien professeur au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris ; Marie-Claude Brossollet, *présidente-directrice générale d'une maison d'édition* ; Anne Calvayrac, artiste peintre ; Françoise Chandernagor, écrivain ; Jean-Paul Clément, directeur de la Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry ; Claude Costantini, architecte ; Jean Derens, directeur d'une bibliothèque historique ; Philippe Dussart, producteur de films ; Jean-Marie Gouëlou, inspecteur général de la création et des enseignements *artistiques au ministère* ; Dominique Gouin, épouse Roche, fondatrice et rédactrice d'un magazine féminin ; Alexis Gruss, directeur artistique d'un cirque ; Joëlle Hélary, chef du personnel du Théâtre *national de l'Odéon* ; Michelle Kokosowski, épouse Posada Alvarez, directrice de l'académie expérimentale des théâtres ; Pierre Marchand, directeur d'un département éditorial ; Jacques Martin, producteur-animateur de télévision ; Catherine Massip, conservatrice générale des bibliothèques ; Claude Mazauric, écrivain, historien de la Révolution française ; Paulette Moreau, épouse Decraene, inspectrice générale de l'administration des affaires culturelles ; Michel Regembal, architecte urbaniste ; Gaston Rivière, président d'une société folklorique, musicien ; Jean-Loup Roubert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux ; Claude Sere, expert judiciaire près la cour d'appel de Paris ; François Weyergans (François), romancier.

## Agriculture et pêche

Sont promus *officiers* :

Jean-Pierre Bansard, président d'un groupe agroalimentaire ; Gabriel Barde, ancien délégué *général* de la *Fédération* nationale des centres d'information et de vulgarisation agricoles ; Maurice Lesanne, courtier en vins de Champagne ; *Jean Malmartel, ancien directeur* d'une chambre départementale d'agriculture ; Roland Moel, ancien conseiller en pêches maritimes.

Sont nommés *chevaliers* :

Joseph Alison, président du conseil d'administration de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers ; Daniel Biron, directeur général des services d'une chambre départementale d'agriculture ; Jean-Pierre Bissières, président d'union de coopératives agricoles ; Jean-Claude Coquet, directeur régional de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte *d'Azur* ; Jacques Crosnier, contrôleur général honoraire des services vétérinaires ; Arnaud Descon, ancien président d'un centre départemental d'élevage ovin ; *Bernard Delas*, directeur général d'un groupe d'assurances agricoles ; Jean-Marie Detrez, directeur général d'une société agroalimentaire ; Henri Dufer, directeur général d'une caisse régionale de crédit agricole ; *Daniel* Epron, président d'une chambre régionale d'agriculture ; Jean-Claude Giraud, chargé de mission à l'administration centrale ; Joseph Lareur, ancien président d'un syndicat de contrôle laitier ; *Jean-Michel Lemétayer*, président de la Fédération nationale des producteurs de lait ; Casimir Liberti, président d'un comité régional des pêches maritimes ; Marc Meneau, hôtelier-restaurateur ; Gérard Ménuel, président d'une chambre *départementale* d'agriculture ; Jean Métivet, docteur vétérinaire ; Georges Pedro, ancien directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique ; Jean Ruche, chargé de mission au Conseil général du génie rural, des eaux et des forêts ; Jean-Pierre Sibert, président du directoire d'une société industrielle et commerciale agroalimentaire ; *Jean Truffinet, ancien inspecteur* général au Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles ; *Bernard Vallat*, chef de service à l'administration centrale ; Cornelis Van Opstal, président d'une société de fabrication de produits destinés à l'alimentation animale ; Jean Vidou, vice-président de la Fédération nationale *des coopératives d'alimentation animale*.

## Aménagement du territoire et environnement

*Sont promus officiers* :

Jacques Bardon, président d'une association de protection de l'environnement ; Raymond Duguy, ancien directeur d'un musée océanographique ; Dominique Moyen, président d'une agence de l'eau.

Sont nommés *chevaliers* :

Robert Andurand, ingénieur chimiste, spécialiste du risque industriel ; *Pierre Ardoin*, ancien garde-chef principal de l'Office national de la chasse ; Daniel Béguin, président d'une association de protection de la nature ; Lionel Brard, président d'une société de protection de la nature ; Jacques Calzia, directeur du département sécurité environnement d'une société ; Jean-Yves Griot, président du réseau *Agriculture durable* ; *Philippe* Jeanson, ancien sous-directeur au ministère ; Francis Loridan, ancien journaliste ; Pierre Merveilleux du Vignaux, chargé de mission auprès d'un directeur du ministère ; Jean-Philippe Olier, ingénieur des mines ; Lucien Ponsot, conseiller général ; Pierre Radanne, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise *de l'énergie* ; *Jean-Claude Rameau*, professeur de phytoécologie forestière ; Jean-Claude Zerbib, expert au Commissariat à l'énergie atomique.

## Relations avec le Parlement

Est promu *officier* :

Alain Chénard, membre honoraire de l'Assemblée nationale, membre actif d'une *association d'anciens députés. Chevalier du 9 janvier* 1990.

Sont nommés *chevaliers* :

Edwige Avice, née Bertrant, ancienne députée, ancienne ministre ; Roland Beix, ancien *député de la Charente-Maritime*, conseiller régional ; Christian Brunet, directeur adjoint, chef de division à l'Assemblée nationale ; Félix Ciccolini, ancien sénateur des *Bouches-du-Rhône* ; Alain Di Stéfano, directeur de service au Sénat ; Emilienne Galicier, épouse Lallemand, ancienne députée du Nord ; Jean-Louis Hérin, directeur du service de la séance du Sénat ; *Roger Mas*, ancien *député des Ardennes*, maire ; Yves *Pillet*, ancien député de l'Isère, maire ; Robert Pluyaud, ancien conseiller du service du compte rendu intégral de l'Assemblée nationale ; Jean Proveux, ancien député *d'Indre-et-Loire*.

## Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

*Sont promus officiers* :

Jean Cabanès, ancien conseiller *général* du Lot, ancien maire de Gourdon ; Maria Labatut, née Faure, conseillère *générale* de la Dordogne, adjointe au maire de Périgueux ; Augustin Pierucci, directeur honoraire des services *départementaux de l'Office national* des anciens combattants et victimes de guerre ; Paul Torrès, ancien directeur de l'Institut régional d'administration de Nantes.

Sont nommés *chevaliers* :

Claudette Brunet, née *Léchenault*, conseillère régionale de Bourgogne, conseillère générale de Saône-et-Loire ; Robert Chapuis, ancien ministre, maire du Teil, conseiller général de l'Ardèche ; Anne-Marie Colmou, née Artaud-Macari, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Claude Cougnenc, secrétaire général de la mairie de Montpellier ; Régis de Crépy, *directeur honoraire de banque, maire* de La Ferté-Loupière (Yonne) ; Bruno Dargnies, directeur à la préfecture des Hauts-de-Seine ; Michel Ganzin, professeur d'université ; Yves Garès, ancien instituteur, ancien *maire de Ponsmevic* (Tarn-et-Garonne) ; Emelyne Georges-Picot, née Michel, conseillère générale du Val-d'Oise, maire de Noisy-sur-Oise ; Madeleine Greneche, née Jungfleisch, ancienne directrice d'établissement scolaire ; Abraham Lawton, ancien adjoint au maire de Bordeaux ; Danièle Lhomme, née Boulet, professeur, maire de Berck-sur-Mer (Pas-de-*Calais*) ; Christian *Louit, président d'université* ; Marie-Christine Meininger, née Henry, adjointe au directeur de la recherche et des publications à l'Institut international d'administration publique ; Bruno Mirabeau, conseiller *maître* à la Cour des comptes ; Bernard Pellarin, ancien sénateur, ancien président du conseil général de la Haute-Savoie, maire honoraire ; Jean-Ludovic Silicani, conseiller d'Etat, commissaire à la réforme de l'Etat ; Jeanne Sublet, née Feschet, ancienne députée, ancienne maire ; Jean-Claude Thébault, professeur d'enseignement général des collèges, *maire de Souppes-sur-Loing* (Seine-et-Marne).

## Jeunesse et sports

Est promu *officier* :

Michel Platini, coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football 1998.

Sont nommés *chevaliers* :

*Jacques Archimbaud, ancien arbitre de la* Fédération française de football ; Odette Barticle, née Butté, présidente d'honneur du comité d'Ile-de-France de la Fédération française d'éducation physique ; Daniel Cordier, *président de l'Office* européen du cheval de sports et de loisirs ; Alexandre David, ancien professeur d'éducation physique et sportive ; Michel Denisot, directeur *délégué* d'une chaîne de télévision, ancien président d'un club de football ; Jean Duby, président délégué du comité départemental olympique et sportif de Haute-Savoie ; Aimé Jacquet, sélectionneur-*entraîneur* de l'équipe de France de football ; Jacques Lastennet, inspecteur général de la jeunesse et des sports ; Roger Machin, conseiller technique *auprès du président* de la Commission centrale des arbitres de la Fédération française de football ; Michel Mathieu, président national de l'Union française des centres de vacances et de loisirs ; Jean-Pierre Pradie, *chargé* de mission auprès du délégué interministériel à la Coupe du monde de football 1998 ; Carmine dit Camille Tiberino, champion d'Europe de tennis de table en double, catégorie vétérans, en 1997 ; Jean-Pierre Tripet, président du Mouvement du rassemblement par le sport.

## Affaires étrangères

**PROTOCOLE**

**ÉTRANGERS EN FRANCE**

*Sont promus officiers* :

Lindsay Owen-Jones, président-directeur général de société ; Umberto Guida, directeur général d'un groupe de distribution.

Sont nommés *chevaliers* :

*Mohamed* Bennouna, directeur général de l'Institut du monde arabe à Paris ; Luigi Nochelli, président-directeur d'un groupe industriel.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Anniversaires de naissance

– Le 16 juillet, pour tes vingt ans,

**Laure,**

notre amour, notre joie, notre fierté.

Papa Jean
et Maman Claudine.

---

**Resi,**

cinquante ans dont vingt-cinq de mariage.

Cela mérite bien que son journal favori en parle.

Elle m'étonne toujours.
Je l'aime.

Alphonse.

---

### Décès

– Danièle et Didier Franck,
Marc et Catherine Signier,
Marc Champion,
*ses fils, fille, belle-fille et gendres,*
Nathalie, Carole, Frédérique, Thierry, *Julie, Corentin, Mathieu, Sébastien,* Marion,
ses petits-enfants,
Balthazar, Cléo, Maeva, Noémie, Marine, Antonin, Emilie, Augustin,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme le docteur Irène SIGUIER,**
**née MARCELOT,**

*survenu le 12 juillet 1998, dans sa quatre*-vingt-onzième année.

La famille se réunira dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Elisabeth Altounian,
son épouse,
Serigne Altounian,
son fils,
Paulette Altounian,
sa mère,
Les familles Meyer et Pothier,
*ont la grande tristesse de faire part du* décès de

**M. André ALTOUNIAN,**

survenu le 11 juillet 1998, en son domicile parisien.

Le corps repose au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, où l'on peut venir se recueillir de 9 heures à 18 heures.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église orthodoxe arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

43-45, avenue Foch,
75116 Paris.
22, avenue de Suffren,
75006 Paris.

---

– André Bourruet-Aubertot,
Patrick Bolzer,
Philippe Buchbinder,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel de la

**Compagnie financière de l'Ouest africain,**

font part du décès de

**M. André ALTOUNIAN,**
président-directeur général.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 juillet 1998, à 10 h 30, en l'église *orthodoxe arménienne*, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– M*me Muriel Demogé, née Tomasson,*
sa mère,

Le docteur et Mme Antoine Mayer, née Prisca Demogé,
M. *et Mme Cesare Bonaglia, née* Lorraine Demogé,
M. et Mme Philippe Demogé,
ses enfants,

M. et Mme Alexis Rollin, et Julie,
Ella et Safi Sealey, les enfants de Corinne Demogé,
Fabio et Matteo Bonaglia,
Romain et Hector Demogé,
ses petits-enfants,

M*me Catherine Demogé* et ses enfants,
Le professeur Paul-H. Demogé et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Francis DEMOGÉ,**
HEC,
diplômé de la Harvard Business School,
ancien directeur général
des *magasins Uniprix*,
ancien directeur général
des Nouvelles Galeries,
capitaine de frégate honoraire,
maire de Saint-Siméon (Eure),
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier du Mérite militaire,

survenu à Paris, le 13 juillet 1998, muni des sacrements de l'Eglise.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
L'inhumation aura lieu à Saint-Siméon, le même jour, à 14 h 30.

14, avenue Perrichont,
75016 Paris.
La Chapelle Becquet,
27560 Saint-Siméon.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– *M. et* Mme Elie Ben Soussan,
M. et Mme André Lichtenstein,
M. et Mme Georges Ben Soussan
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Ben Soussan,
ont *la douleur de faire part du* décès intervenu le 8 juillet 1998, à Meaux, de

**Esther BEN SOUSSAN,**
**née SERFATI.**

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 10 juillet, au cimetière israélite de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).

---

– M. Max de Witte,
M. et Mme Marc-Gérard Fleury de Witte
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Max de WITTE,**
**née Blanche CRÔTTE.**

Les obsèques ont eu lieu le 9 juillet, dans l'intimité familiale, à Porquerolles (Var).

*Fortune Carrée,*
83400 Porquerolles.

### Anniversaires de décès

– 15 juillet 1988, à Sousse (Tunisie),

**Habib BELAÏD.**

*Sa mère, sa sœur, ses frères.*

---

– Paimpol. Mont-Saint-Aignan. Le Touquet.
16 juillet 1988.

Il y a dix ans, disparaissait

**Augustin LE GUEUT.**

*« Passent les jours et passent les semaines. »*

**SOUTENANCES DE THÈSE**
**67 F HT la ligne**
**Tarif Etudiants 98**

# HORIZONS

ENQUÊTE



LES SAVANTS 3 DE BONAPARTE

# Le Prophète et les magiciens

**Installé dans plusieurs palais du Caire, l'Institut d'Egypte est en plein travail. La population locale, choquée par les mœurs des Français, se montre curieusement indifférente à leurs innovations techniques**

BONAPARTE n'est pas saint Louis. Contrairement au roi très chrétien, envahissant l'Egypte cinq siècles plus tôt à la tête d'une croisade, le général en chef de l'armée d'Orient se pose en admirateur de l'islam. Sa première proclamation en arabe, rédigée avec l'aide de l'orientaliste Venture de Paradis, est assez sidérante. Il ne s'y présente pas seulement comme celui qui vient libérer le pays de la tyrannie des mamelouks – *« ce ramassis d'esclaves achetés dans le Caucase et la Georgie »* –, mais comme un disciple du Prophète. Le texte imprimé le 27 juin 1798 à bord de *L'Orient* commence par ces mots : *« Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux, il n'y a pas de dieu que Dieu, il n'a pas de fils ni d'associé dans son règne. »* Et, un peu plus loin : *« Egyptiens, on vous dira que je viens pour détruire votre religion ; c'est un mensonge, ne le croyez pas ! Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs ; que je respecte plus que les mamelouks, Dieu, son prophète Mahomet et le glorieux Coran. »*

La suite de la déclaration est encore plus explicite : *« Nous sommes de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le Pape qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans ? »* Dans des propos ultérieurs, adressés aux notables égyptiens, membres du Diwan, Bonaparte ira jusqu'à se présenter comme l'*« être supérieur »* attendu d'Occident pour continuer l'œuvre du Prophète. *« Ce délégué de Mahomet,* dira-t-il, *c'est moi. »*

Le docteurs de la loi ont vite fait de démonter ce discours, qu'ils déclarent impie. Ils se trouvent devant un étrange charabia, mélangeant des principes républicains et des dogmes islamiques, avec quelques grossières fautes de syntaxe ou de vocabulaire. Parler d'Allah dans un arabe approximatif n'est pas un péché véniel ! Loin de les rassurer, ces chrétiens qui attaquent le christianisme leur semblent être des athées. Sans illusion, les oulémas inviteront Bonaparte à se convertir à l'islam avec ses troupes. Il leur opposera la double difficulté de pratiquer la circoncision – on ne va tout de même pas opérer trente-cinq mille soldats de la République ! – et d'empêcher l'armée française de boire du vin. Les docteurs de la loi se concertent et, habilement – piège du colonisé au colonisateur – décrètent que l'on peut faire exception sur ces deux points, étant entendu que les convertis ne pourraient alors jouir de toutes les félicités dans l'au-delà. Bonaparte s'esquive. On ne parlera plus de conversion. Seul le général Jacques Menou, devenu Abdallah, franchira le pas et épousera une musulmane, s'attirant des quolibets de la part de ses compatriotes, sans trouver beaucoup de considération chez ses nouveaux coreligionnaires...

Dans une lettre à un ami, le général Dupuy, commandant du Caire, affirme sans ambages : *« Nous trompons les Egyptiens par notre simulé attachement à leur religion à laquelle Bonaparte et nous ne croyons pas plus qu'à celle de Pie le défunt. »* Tout n'est-il vraiment que comédie chez le futur empereur ? L'islam est intimement mêlé au rôle de prince de l'Orient dans lequel il se moule. Il accepte avec fierté le surnom de *« sultan El Kebir »* (le grand sultan), et l'emploiera lui-même couramment dans ses Mémoires. Au Caire, peu après son arrivée, il se fait tailler un étrange costume turc et ne renonce à le porter qu'après les représentations républicaines de Tallien. Jusqu'à la fin de sa vie, on ne l'entendra pas une seule fois dire du mal de l'islam, même si sa conversion au catholicisme après le Concordat l'amènera, dans les Mémoires de Sainte-Hélène, à beaucoup atténuer ses professions de foi mahométanes.

Peu après la prise du Caire, sur le conseil de ses savants orientalistes, le général en chef prend en main l'organisation des grandes fêtes locales, qu'elles soient musulmanes ou typiquement égyptiennes. Il veut leur donner le plus d'éclat possible. Selon la tradition, l'ouverture solennelle de la digue conduisant l'eau dans le canal qui traverse la capitale, au moment de la crue du Nil, est marquée par des coups de canon, des feux d'artifice et une pluie de pièces lancées aux bateaux. A Sainte-Hélène, Napoléon en gardera un souvenir très poétique : *« Le Nil annonça une inondation beaucoup plus forte que celle des années précédentes. La ville, illuminée, fut en fête pendant toute la nuit et les huit nuits suivantes. Bientôt les places publiques du Caire devinrent des lacs ; certaines rues, des canaux ; les jardins, des prairies couvertes d'eau, d'où sortaient des arbres. Dans le courant de septembre, toute l'Egypte offrit le spectacle d'une mer, vue du haut des pyramides, du Moqattam ou du palais de Saladin. Ce spectacle était ravissant. Les villes, les villages, les arbres, les santons, les minarets, les dômes des tombeaux surnageaient au-dessus de cette nappe d'eau, qui était sillonnée dans tous les sens par des milliers de grandes et de petites voiles blanches... »*

Les cheikhs ne tiennent pas à voir des infidèles organiser le *Mawlid*, la fête de la naissance du Prophète, et invoquent le manque d'argent pour annuler les célébrations. Mais Bonaparte débloque aussitôt des crédits. Une musique militaire ira jouer sous les fenêtres du cheikh El Bakri, l'un des principaux membres du Divan, qui se sentira obligé d'organiser un grand dîner en l'honneur du nouveau maître de l'Egypte.

Celui-ci ne perd aucune occasion de flatter les notables et les docteurs de la loi. Dans ses Mémoires, il raconte, en embellissant un peu : *« C'étaient des vieillards respectables par leurs mœurs, leur science, leur richesse et même par leur naissance. Tous les jours, au soleil levant, eux et les ulémas de Gàma el-Azhar prirent l'habitude de se rendre au palais, avant l'heure de la prière. La place d'Ezbékyeh tout entière était encombrée de leur cortège. Ils arrivaient sur leurs mules richement harnachées, environnés de leurs domestiques et d'un grand nombre de bâtonniers. Les corps de garde français prenaient les armes et leur rendaient les plus grands honneurs. Parvenus dans les salles, des aides de camp et des interprètes les recevaient avec respect, leur faisaient servir du café. Peu d'instants après, le général entrait, s'asseyait au milieu d'eux, sur le même divan, et cherchait à leur inspirer confiance par des discussions sur le Coran, s'en faisant expliquer les principaux passages et montrant une grande admiration pour le Prophète. »*

Savants et artistes sont mobilisés pour l'organisation de fêtes républicaines, qui doivent impressionner les Egyptiens par le faste et les prouesses techniques. Le physicien Malus, assisté de deux jeunes ingénieurs, Jollois et Lancret, prépare la fête nationale du 1er vendémiaire de l'an VII (22 septembre 1798). Sur la place de l'Ezbéquieh, on installe un obélisque en bois imitant le granit rose et un grand cirque entouré d'une centaine de colonnes portant chacune un drapeau tricolore. L'arc de triomphe est décoré d'une peinture de Rigo, reproduisant la bataille des Pyramides, tandis que s'étale une inscription en arabe : *« Il n'y a de dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. »* Deux membres de l'Institut d'Egypte, le musicien Rigel et le poète Parseval, composent une cantate, qui sera entonnée par un chœur de soldats. Au cours d'un dîner de 150 couverts, des arabisants traduisent les échanges d'amabilités entre Bonaparte et les notables égyptiens, ainsi que le toast porté par Monge : *« Au perfectionnement de l'esprit humain, au progrès des Lumières ! »*

Une montgolfière aurait dû être lancée par Conté, mais elle n'est pas prête. On ne la présentera aux habitants du Caire que deux mois plus tard, non sans difficultés. Un avis est placardé dans les souks, annonçant que *« s'élèvera de la place de l'Ezbéquieh une grande machine volante »* inventée par les Français. Le 30 novembre, une foule nombreuse est sur les lieux. La montgolfière s'élève dans les airs, mais finit par retomber. Des spectateurs affolés prennent la fuite. Le chroniqueur égyptien Gabarti, qui était sur place, commente avec ironie : *« La chute du ballon contraria les Français. Ce qu'ils avaient annoncé ne se vérifia pas. Ils avaient dit qu'une sorte d'embarcation se déplacerait dans les airs grâce à la merveille de la technique, avec des passagers qui se rendraient au loin pour y faire des découvertes et rapporter des informations. En fait, ce ne fut pas plus qu'un cerf-volant, tel qu'en fabriquent les valets aux jours de fêtes publiques et de divertissements. »*

Une deuxième expérience, un mois et demi plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire de Rivoli, est plus concluante. La montgolfière survole la ville pendant une demi-heure avant de retomber. Nombre de Cairotes jettent des regards distraits vers ce grand ballon, bleu, blanc et rouge. Leur indifférence déçoit beaucoup les Français. *« Ces fêtes frappèrent très peu les habitants du Caire, malgré leur magnificence »*, remarque le médecin-chef Desgenettes. Même son de cloche chez le géologue Dolomieu : *« Le peuple n'a ni curiosité ni émulation ; son indifférence absolue à tout ce qui est étranger à son état, à sa profession ou à ses usages est peut-être ce qui m'a paru le plus extraordinaire dans sa manière d'être. Rien ne l'étonne parce qu'il ne fait aucune attention à ce qu'il ne connaît pas. »*

**« Les Egyptiens modernes négligent les sciences exactes autant que leurs ancêtres les ont cultivées »**

D'une manière générale, la science et la technique française ne provoquent pas, chez les Egyptiens, l'admiration ou même la surprise qu'on attendait. La distance culturelle entre les deux peuples paraît immense. Cela fait longtemps que les étudiants de la prestigieuse université d'El Azhar, cette Sorbonne de l'Orient, n'étudient plus que l'arabe et les matières religieuses. Quelques bribes de calcul leur permettent de procéder au partage des héritages, et le peu d'astronomie qu'on leur enseigne ne vise qu'à déterminer le début des mois lunaires et les heures de la prière, à l'aide d'instruments grossiers. *« Les Egyptiens modernes,* note l'ingénieur Chabrol, *négligent les sciences exactes autant que leurs ancêtres les ont cultivées. »* Dans cette Egypte somnolente depuis des siècles, il ne reste plus grand-chose de la brillante science arabe. Pas même une vraie curiosité.

Les notables égyptiens sont invités à assister aux séances de l'Institut. On traduit au cheikh El-Mahdi la communication de Geoffroy Saint-Hilaire sur le tétrodon, un poisson étonnant qui, à force d'absorber de l'air, en arrive à se déséquilibrer, à culbuter sur le dos puis à changer de forme pour ressembler presque à un globe. L'Egyptien s'étonne : *« Quoi ! Tant de paroles pour un seul poisson ! Je plains véritablement l'auteur s'il est obligé d'en dire autant sur chacune des espèces qui vivent dans les eaux. »* Et de signaler que le Tout-Puissant a créé dans le vaste univers plus de cinquante mille espèces différentes de poissons... Quant au cheikh El-Bakri, il fait preuve d'une belle indifférence lorsque Berthollet réalise devant lui des expériences de chimie et d'électricité statique. Il demande au savant français si sa science lui permet de se trouver à la fois en Egypte et au Maroc. Berthollet juge cette question absurde et le manifeste par un haussement d'épaules. Le cheikh s'exclame alors, ravi : *« Vous voyez bien que vous n'êtes pas tout à fait sorcier ! »*

Rencontre manquée, dialogue de sourds. Devant les démonstrations scientifiques des Français, qui sont d'abord des démonstrations de force, les notables égyptiens n'ont qu'un seul refuge : l'islam. Leur indifférence apparente est sans doute une manière de se protéger, comme si cette science d'importation menaçait leur identité.

Seuls les livres, proches de leur culture écrite, les intéressent. Ils ne peuvent s'empêcher d'admirer la bibliothèque de l'Institut et d'ouvrir des yeux ronds devant le matériel d'imprimerie. Apprenant que cette technique permet de diffuser un grand nombre d'exemplaires d'un même ouvrage, le cheikh El-Bakri remarque que beaucoup de bons livres arabes, inconnus du public, mériteraient d'être imprimés. *« Toutes les sciences,* déclare-t-il, *viennent de Dieu, et lorsque Dieu le veut, il n'y a aucune chose que les hommes ne puissent entreprendre, et dans laquelle ils ne puissent réussir. »* L'orientaliste Marcel, qui dirige l'imprimerie officielle du Caire, ne manquera pas de traduire et d'éditer plusieurs ouvrages arabes, dont les *Fables de Loqman le Sage*. Il publiera aussi des *Exercices de lecture d'arabe littéral, extraits du Koran, à l'usage de ceux qui se livrent à l'étude de cette langue* et même, après avoir fait fondre des caractères spéciaux, un *Alphabet arabe, turk et persan*.

Que pensent réellement les Egyptiens de cette invasion technique ? Les principales sources de documentation locales disponibles – sinon les seules – sont les chroniques de Nicolas Turk et d'Abdel Rahman Al-Gabarti. Le premier est un chrétien syrien, ce qui limite la portée de son témoignage, alors que le second, un bourgeois musulman du Caire, appartenant à une famille d'érudits, a laissé une somme, d'une valeur inestimable. C'est en véritable ethnologue que Gabarti observe les Français. Sa chronique a d'autant plus d'intérêt qu'il en a rédigé trois versions successives : la première, à chaud ; la deuxième, juste après le départ des occupants, qui y sont présentés sous un jour très négatif ; la troisième, ultérieurement, avec plus de distance et de modération. Mais ce grand bourgeois offre un miroir déformant de l'état d'esprit des Egyptiens. Il aura manqué un Gabarti populaire.

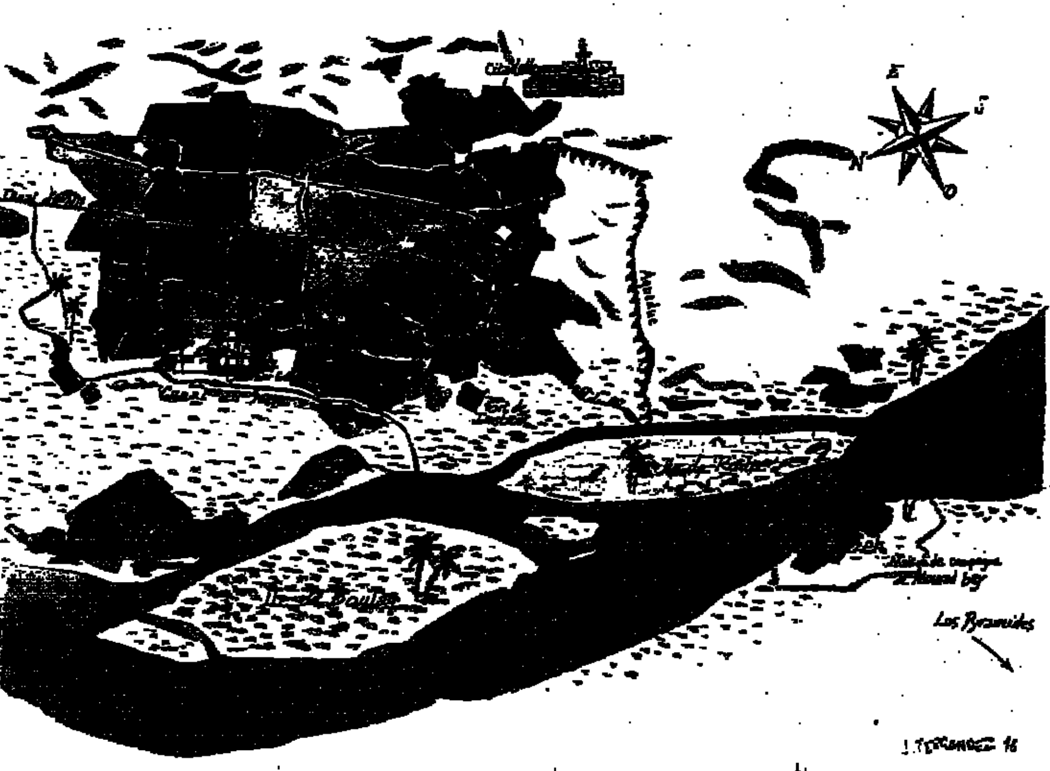
Quoique sévère pour les Français, le chroniqueur ne cache pas son admiration pour ces savants qui passent des jours et des nuits à apprendre l'arabe. Il s'extasie tout autant devant un engin aussi simple que la brouette, ces *« petites charrettes aux deux bras allongés par-derrière »*. Après une visite au laboratoire de chimie de l'Institut, Gabarti en arrive à la conclusion que *« ces gens-là connaissent quantité de choses et des combinaisons extraordinaires, ils arrivent à des résultats inimaginables »*. Et il écrit cette phrase, terrible pour ses compatriotes : *« On nous fit encore d'autres expériences tout aussi extraordinaires que les premières, et que des intelligences comme les nôtres ne parviennent pas à saisir. »* Pauvre science arabe, tombée si bas, après tant de gloire !

Le peuple du Caire est sensibilisé à la technique française par l'intermédiaire des ateliers de Conté. Dans le quartier de l'Institut se trouvent désormais des forges, des menuiseries, des fabriques d'armes, d'horlogerie, d'orfèvrerie et de machines de précision. Aidé de plusieurs ingénieurs, physiciens et techniciens, le chef des aérostiers produit aussi bien des moulins à vent que des machines à purifier les grains ou des instruments d'astronomie. Ses ateliers emploient quelque trois cents personnes, parmi lesquelles nombre d'ouvriers et d'apprentis égyptiens. Certains produits sont soustraités par des artisans locaux. Autant dire que Conté, le borgne au bandeau, est couvert de bénédictions lorsqu'il se promène dans les rues du Caire...

La population apprécie moins les nouveaux loisirs introduits par l'occupant. Des chrétiens ont ouvert des débits de boissons à l'européenne. On y consomme entre autres de la bière sans houblon, fabriquée selon la recette de l'Institut. Un établissement de jeux, inspiré du Tivoli parisien, est inauguré en novembre 1798 dans un beau jardin de la ville, planté d'orangers et de citronniers. Eau courante, balançoires, « jeu du tonneau »... A l'intérieur, les abonnés disposent de salons, d'un restaurant, d'un cabinet de lecture et même de bains à l'européenne. C'est dans ce lieu de plaisirs que Bonaparte rencontre sa future maîtresse, Pauline Fourès, née Bellile, la jeune épouse d'un lieutenant du 22e chasseurs, lequel se voit vite confier une mission lointaine. Surnommée « notre générale Bellilote », cette ancienne modiste de Carcassone se fera appeler « Cléopâtre » lorsqu'elle passera des bras de Bonaparte à ceux de son successeur, Kléber...

DES troupes d'amateurs montent des pièces de théâtre. Des bals publics ou privés sont organisés, tandis que des concerts de musique militaire ont lieu quotidiennement en ville. A la demande du général en chef, on joue tous les jours à midi devant les hôpitaux *« différents airs qui inspirent de la gaîté aux malades et leur retracent les plus beaux moments des campagnes passées »*.

Mais le manque de femmes européennes se fait cruellement sentir. Celles qui sont arrivées avec le corps expéditionnaire – parfois clandestinement, sous des déguisements masculins, comme Pauline Fourès – sont moins de trois cent cinquante. Recourir aux pros-



tituées locales n'est pas sans risques. Elles-mêmes sont passibles de mort par noyade en cas de rapport avec les infidèles. Une sanction que les autorités françaises feront appliquer à leur tour au Caire, au moins une fois, pour des raisons sanitaires.

Reste la possibilité d'acheter une compagne locale. Les déceptions ne manquent pas, à en croire le correcteur d'imprimerie Antoine Galland : *« Les Egyptiennes sont ardentes et libidineuses ; mais elles ne connaissent pas tous ces jolis petits riens, ces préludes enchanteurs qui répandent tant de charmes et multiplient les jouissances entre deux amants ; tout cela n'est que fadaise à leurs yeux, et il faut aller tout de suite au but. Accoutumées à regarder l'homme comme leur maître, dirai-je comme un être supérieur, elles opposent rarement de résistance dans un tête-à-tête. »*

L'acclimatation à l'Egypte se fait peu à peu. Plusieurs savants et artistes adoptent le café à la turque et fument le narguilé. Ils se laissent pousser barbe et moustache, ayant découvert, comme Geoffroy Saint-Hilaire, que *« le menton nu est le signe de l'esclave »*. Le zoologiste écrit à son collègue Cuvier en juin 1799 : *« Je vis ici fort paisiblement, m'occupant tour à tour d'histoire naturelle, de mes chevaux et de ma petite famille noire à laquelle j'ai momentanément transporté ma tendresse inutile à ma famille européenne. J'ai acheté pour deux cent cinquante francs un enfant de onze ans que j'ai dressé à soigner mes collections et à empailler des animaux. Depuis, on m'a donné une vieille négresse très habile pour les soins du ménage. »* Et, pour rassurer ses amis républicains de Paris : *« L'esclavage est ici autre qu'en Amérique. C'est une véritable adoption. »*

La présence française est plutôt appréciée par les habitants. Dans les zones contrôlées par l'armée, les villageois sont protégés contre les incursions des bédouins. Au Caire, les commerçants se félicitent de cette nouvelle clientèle, au pouvoir d'achat appréciable. Les Français emploient du personnel, qu'ils paient correctement. Mais on trouve mille raisons d'être agacé ou choqué par les moeurs de l'occupant. Des soldats braillards organisent des courses d'ânes en pleine ville. Les Françaises sortent dans la rue *« le visage à découvert »*, conduisent ânes ou chevaux *« en riant aux éclats, à gorge déployée, plaisantant avec les loueurs de monture et avec les voyous »* (Gabarti). Plus grave encore : des femmes du pays commencent à les imiter.

La population est surtout révoltée par une série de mesures qu'elle ne comprend pas et juge discriminatoires ou scandaleuses. Certaines sont purement politiques, comme le port de la cocarde tricolore, imposé sans succès en septembre 1798. Les notables ne veulent pas entendre parler d'une écharpe bleu-blanc-rouge, qu'on leur offre comme un honneur. S'ils la portent pendant les séances du Divan, c'est pour l'enlever en sortant.

D'autres mesures sont décidées pour des raisons d'hygiène, comme le balayage obligatoire des rues deux fois par jour et le déblaiement des ordures. Il est interdit d'inhumer les morts à l'intérieur de la ville, et des contrôles sont effectués dans les maisons pour s'assurer que les dispositions contre la peste ont bien été prises. C'est, pour les musulmans, une violation inadmissible de la vie familiale.

Les mesures de sécurité sont encore plus mal accueillies, quand elles se traduisent par la destruction des portes des quartiers ou par le déménagement forcé des habitants proches de la Citadelle où l'on veut exécuter des travaux de fortification. Mais ce sont surtout des dispositions économiques qui révoltent les Cairotes. N'a-t-on pas réquisitionné des chevaux, des chameaux et des mules pour les besoins de l'armée française ? N'a-t-on pas institué une taxe sur les immeubles ? Pour vérifier les droits d'enregistrement, les autorités peuvent ainsi examiner des documents de caractère privé, touchant aux successions ou aux fondations pieuses, relevant du droit musulman.

L'indignation est habilement exploitée par des agents ottomans. La fiction selon laquelle Bonaparte serait venu libérer l'Egypte du joug des mamelouks avec l'accord du sultan ne tient plus. Les Français, trop confiants dans leur main-mise militaire, ou incapables de bien comprendre ce qui se passe, vont le payer cher. Le 21 octobre 1798, dans des prêches incendiaires, des oulémas de second rang appellent la population à se soulever contre les infidèles.

A six heures du matin, aux cris de *« Que Dieu fasse triompher l'islam ! »*, une foule armée de bâtons, de gourdins, de barres de fer et d'autres armes aussi rudimentaires s'attaquent aux maisons européennes et chrétiennes. L'une des premières est celle du général Caffarelli, située un peu à l'écart. Le général ne se trouve pas chez lui. Une petite résistance s'organise de la part des militaires, savants et domestiques présents. Le chef des ingénieurs-géographes, Testevuide, qui tente une sortie, est massacré. A leur tour, deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, Duval et Thévenot, sont tués lorsque la maison est envahie. Une foule déchaînée détruit les nombreux instruments scientifiques qui s'y trouvent, ainsi que de précieux mémoires.

**L'acclimatation se fait peu à peu. Plusieurs savants et artistes adoptent le café à la turque, fument le narguilé et se laissent pousser barbe et moustache**

Savants et artistes organisent tant bien que mal la défense de l'Institut, à deux kilomètres du quartier général. *« Nous n'étions point armés*, raconte Jollois. *La révolte faisait des progrès effrayants, et nous restâmes sur le qui-vive jusqu'au soir. Les cris partis du haut des minarets, et qui appelaient le peuple plutôt à la révolte qu'à la prière, jetaient dans nos âmes un effroi que je ne puis rendre. »* Le quartier général réussit à faire parvenir aux assiégés une quarantaine de fusils. *« Tous les savants se mirent sous les armes*, précise Vivant Denon avec ironie. *On nomma des chefs ; chacun avait son plan, mais personne ne croyait devoir obéir. »* Monge – toujours lui – prend la direction des opérations, tandis que plusieurs de ses collègues démolissent une terrasse pour pouvoir se servir des pierres contre les assaillants... La nuit se passe dans l'angoisse, mais la guerre de l'Institut n'aura pas lieu.

Le lendemain, 22 octobre, Bonaparte fait donner le canon contre les insurgés qui se sont regroupés et ont construit des barricades. Les soldats français passent toute la nuit à réoccuper le centre ville, sans faire de détail, puis pénètrent dans la mosquée d'El Azhar avec leurs chevaux. Ils détruisent tout ce qui leur tombe sous la main, souillent les lieux d'urine et d'excréments. Ils boivent de l'alcool et brisent leurs bouteilles sur les murs. L'orientaliste Marcel se précipite sur place et réussit à sauver quelques manuscrits précieux ainsi qu'un Coran écrit sur une peau de chameau. L'insurrection a fait trois cents morts du côté français, mais probablement dix fois plus chez les Egyptiens. Parmi les victimes, les chirurgiens Mangin et Russel, ainsi que le général Sulkowski, membre de l'Institut, auquel quatre vers rendront hommage :

*Il fut savant sans le connaître ;*
*Dans toutes les sciences,*
*[il obtint des succès ;*
*Si dans l'art des combats il fit plus*
*[de progrès*
*C'est qu'il choisit*
*[un meilleur maître.*

Dans les jours suivants, la répression est sans pitié. On décapite les meneurs présumés et on jette leur corps dans le Nil. Prudemment, des habitants croient bon d'épingler la corde tricolore sur leur poitrine ou dans leur chevelure, mais on les juge indignes de la porter... Si Bonaparte a perdu quelques illusions, il continue à vouloir jouer l'entente avec le peuple égyptien, en se servant des notables comme intermédiaires. Des responsables religieux et des chefs de corporations lancent des appels au calme et s'engagent à faire respecter l'ordre. Le *Courrier de l'Egypte* souligne que la majorité de la population n'a pas pris part à la révolte et qu'il n'y a donc pas lieu de *« sévir en masse »*.

Curieusement, ce sont des savants et artistes qui se montrent les plus critiques à l'égard de cette mansuétude bien relative. Pourquoi cajoler de vieux cheikhs dont on sait qu'ils ont encouragé, sinon dirigé, les insurgés ? L'ingénieur Gratien Le Père le dit avec des circonlocutions : *« Il ne m'appartient pas de parler de la modération que le général en chef a montrée à l'égard d'un peuple grossier, ignorant, superstitieux et cruel, mais je conçois qu'il est des circonstances où une armée victorieuse et qui doit obéir aveuglément à son général, n'obéisse qu'en rongeant son frein. »* Vivant Denon l'exprime de manière plus directe dans une lettre au général Menou, resté à Rosette : *« Le 1er brumaire a un peu déchiré le voile philanthropique répandu sur l'Egypte ; je crois qu'il faudra tout uniment être les plus forts ; d'ailleurs c'est un principe de l'Alcoran ; la catholicité est trop mielleuse et ils s'obstinent à nous croire comme tels... »* Fourier, lui, a cru devoir exposer ses vues à Bonaparte, qui l'a remis à sa place de manière cinglante : *« Il est venu me dire ce que j'avais à faire*, raconte le général en chef à Desgenettes. *Vous vous figurez bien de quelle manière je l'ai écouté ! Je lui ai d'abord signifié que l'affaire était terminée, que les mesures de rigueur qu'il me proposait n'étaient pas plus politiques qu'humaines, que les poltrons donnaient toujours de ces avis extrêmes, qu'on ne jugeait pas les insurrections pour y avoir coopéré dans les boues de Paris... »*

**« Faites savoir à votre peuple que Dieu a décrété de toute éternité l'anéantissement des ennemis de l'islam et la destruction des croix par mes propres mains »**

Il n'est pas question en tout cas de se laisser surprendre par un nouveau soulèvement. Bonaparte ordonne le regroupement des Français du Caire dans le même quartier. Des habitants égyptiens de l'Ezbéquieh sont invités à quitter les lieux. Des forts, dont celui de l'Institut, poussent en divers endroits de la ville.

Le 21 décembre, dans une proclamation solennelle, le général en chef allie profession de force et profession de foi. S'adressant aux oulémas, il leur dit : *« Informez vos gens et vos communautés que quiconque s'élève contre moi et s'oppose à moi se lance dans une révolte qui n'est qu'égarement et perversion de l'esprit... Faites savoir à votre peuple que Dieu a décrété de toute éternité l'anéantissement des ennemis de l'islam et la destruction des croix par mes propres mains... Le jour et l'heure viendront où se manifestera à vous de manière visible que tout ce que j'ai fait ou déclaré n'est que l'irréfutable jugement de Dieu... »*

L'ordre règne de nouveau. A l'approche de ce Noël 1798, Bonaparte va pouvoir quitter Le Caire pour donner corps à un vieux rêve : le percement de l'isthme de Suez.

*Robert Solé*
*Illustrations : Jacques Ferrandez*

**Prochain article : D'une mer à l'autre**

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
*Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21.* Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Le « Lion de Damas » à Paris, une visite controversée

LE moins que l'on puisse dire de Hafez El Assad est qu'il est très controversé. *Le président* syrien, qui commence, jeudi 16 juillet, une visite d'Etat de deux jours en France, n'est ni un champion des droits de l'Homme, ni un adepte de la démocratie. Ce n'est pas non plus un ami avéré de l'Occident ou un partenaire commercial indispensable, dont l'importance économique et financière pourrait faire *« oublier »* les abus.

Le président syrien est même aux antipodes de tout cela, au point d'apparaître comme un personnage peu fréquentable. Sa visite en France apparaît d'autant plus incongrue qu'il n'aura pas souvent voyagé à l'étranger depuis qu'il a pris le pouvoir il y a *bientôt trente ans. Mais il* est vrai aussi, et la France n'est pas la seule à l'avoir compris, que M. El Assad est incontournable lorsqu'il s'agit du Liban ou de la recherche d'une paix au Proche-Orient.

Le président syrien est l'un des rares dirigeants de cette région à savoir sentir la direction du vent, mesurer l'équilibre des forces et attendre son heure pour contrecarrer par tous les moyens, y *compris les plus impitoyables*, tout ce qui ne va pas dans le sens de ses intérêts. C'est ainsi qu'il a mis en échec l'accord séparé de paix, signé en 1983 entre le Liban et Israël sans son consentement. Il a su aussi se ranger aux côtés de la coalition occidentale après l'invasion du Koweït par l'Irak, en août 1990. Cela lui permettait, au passage, d'assouvir une vieille querelle avec Saddam Hussein, son frère ennemi irakien.

Hafez El Assad a su également comprendre qu'il ne lui servirait à *rien de s'opposer au processus de* paix israélo-arabe, lancé en octobre 1991. D'autant que cela ne l'obligeait pas à tout céder tout de suite. Cela lui a valu d'être, sinon courtisé, en tout cas respecté par les Etats-Unis, qui avaient pourtant inscrit la Syrie sur la liste des Etats soutenant le terrorisme. Le président Bill Clinton s'est même rendu à Damas en octobre 1994.

Dans les années 80, la France a payé très cher son soutien à l'indépendance du Liban contre la volonté syrienne. L'ambassadeur Louis Delamare, assassiné en 1981 à Beyrouth, en fut la victime la plus emblématique. Paris estime aujourd'hui qu'il vaut mieux agir au Liban et au Proche-Orient avec la Syrie, plutôt que contre elle. Les dirigeants français n'ont peut-être pas tort de chercher à intégrer plutôt qu'à exclure.

Mais il y aurait naïveté à s'attendre voir le « Lion de Damas » lâcher ses proies, à commencer par ce Liban où sa mainmise est totale. Jacques Chirac peut seulement espérer mettre à profit le *lien personnel qu'il a établi* avec Hafez El Assad, pour insister sur le nécessaire respect des droits de l'Homme et des libertés publiques. Peut-on cependant tolérer l'emprisonnement de plus de deux mille prisonniers d'opinion dans un pays dont on veut faire un *« partenaire stratégique »* ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
*Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre*
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# La mort d'une grande comédienne

**A SOIXANTE-DIX-SEPT** ans, dans sa propriété de Touzac, après huit jours de congestion pulmonaire, Marguerite Moreno s'est éteinte doucement. Cette existence tumultueuse, agitée par l'esprit, brûlée par la passion, s'achève dans la résignation et la sérénité. Une existence ? En vérité, il y a eu deux Moreno.

*La première Moreno, que j'ai vue* en mes tout jeunes ans, était longue, élancée. Elle semblait promise à un grand destin de tragédienne. Des ans passent. La Grande Guerre. On la revoit. La fée du symbolisme, capable d'inspirer Puvis, Burne-Jones et Aubrey Beardsley, a fait place à une extraordinaire virago, toujours brillante d'esprit, éloquente, acharnée à vivre. *Mais* les traits sont empâtés, le regard a durci, la bouche est amère et méprisante. Moreno est encore merveilleuse quand elle dit du Baudelaire. Mais la flûte est devenue basson. Maintenant c'est une vieillarde de Goya. Elle le sait. Elle pourrait pleurer sur elle, s'enfuir, se cacher. Mais elle aime toujours la vie. Elle veut vivre. C'est alors que nous voyons cette seconde Moreno, caricaturale, cynique, éperdue. Que nous la voyons, dans *Le Sexe faible* de Bourdet, ogresse à colliers, étudier *d'un face-à-main impudique les* jeunes mâles à louer de l'hôtel Ritz. Et enfin, sous des falbalas effrangés, des plumes pleureuses, dans le cliquetis des chaînes de cuivre et des verroteries, *La Folle de Chaillot*.

Il n'y aura jamais rien de plus audacieux, de plus monstrueux, de plus beau. Sur un tel effort, une si miraculeuse réussite, Moreno pouvait partir. *Elle avait légué son chef-d'œuvre.*

**Robert Kemp**
*(16 juillet 1948.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
*Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC*
ou 08-36-29-04-56
*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Sans-papiers : des critiques de mauvaise foi

***par Didier Motchane***

S'il y a *trop de racisme* en France, la Coupe du monde de football aura eu, *entre* autres mérites, celui de montrer au monde et aux Français eux-mêmes que la France n'est pas un pays raciste ! Aux trois millions sept cent mille étrangers régulièrement établis sur notre sol, le gouvernement de Lionel Jospin ne vient-il pas d'assurer l'égalité des droits sociaux avec les Français ?

L'enjeu du débat qui se noue actuellement autour – autour est malheureusement le mot propre – *de la régularisation des immigrés* dépourvus de titres de séjour qui en ont fait la demande n'est pas seulement celui du destin personnel de quelques dizaines de milliers d'entre eux. Le poids d'angoisse et de souffrance d'une seule vie, ou de milliards d'entre elles, le poids de la misère du monde est incommensurable.

Il n'est *pas* davantage celui d'un combat livré par la compassion individuelle à la raison collective. Il devrait être celui du sens dont la France doit se sentir responsable pour l'humanité. Encore faut-il, pour cela, ne pas oublier que la France est une idée, une *idée* politique dont l'incarnation dans la République se fait tous les jours.

Or il se trouve que ce débat, tel du moins qu'on voit un certain nombre d'intellectuels le conduire, révèle ingénument le peu de réalité et le peu d'espérance qu'ils accordent à l'esprit de la République dans le monde d'aujourd'hui. Et l'on observe, par voie de conséquence, l'incapacité où ils sont de reconnaître le *double visage d'oppression et de* libération dont l'histoire ne cesse de recomposer la figure de l'Etat.

Le commentaire récemment consacré à cette question par Etienne Balibar dans votre page « Débats » du 9 juillet le fait apparaître une fois de plus. Puisqu'il y remarque, à juste titre, que *« la bonne foi est sujette à interprétation »*, qu'il me permette d'ajouter que la mauvaise foi l'est aussi. Ne serait-ce que pour l'appeler, comme ceux qui seraient enclins à le suivre, à prendre congé de quelques erreurs et même de certaines extravagances qui ne devraient pas résister, je l'espère, à la sérénité d'une bonne foi retrouvée.

Il est extravagant, par exemple, de réclamer *« le retour à l'égalité entre familles et célibataires »*, c'est-à-dire le refus d'admettre le *regroupement familial* au nombre des critères réglant le droit de s'établir en France, conformément au sentiment de la majorité des Français et, soit dit en passant, à l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme.

Sans doute Etienne Balibar suit-il en cela, sans vouloir en convenir, la vraie pente d'un libéralisme qui s'ignore puisqu'il consiste à faire du droit de s'établir en France une règle à peine limitée par quelques exceptions. Il est plus extravagant encore de prétendre, *avec le collectif* du temple des Batignolles, qu'une *« large régularisation des immigrés »*, essentiellement chinois et turcs, en l'occurrence, qui ont été les utilisateurs et restent aujourd'hui les victimes des filières pourvoyeuses des entreprises de travail clandestin, en *« supprimerait la clientèle »*. Elle la multiplierait dès le lendemain.

On estime qu'au moins deux mille cinq cents Chinois ont utilisé, en 1997, les services d'un passeur pour entrer clandestinement en France. Après lui avoir versé entre 80 000 francs et 140 000 francs, ou plus exactement la moitié de cette somme avant son départ, chaque clandestin rembourse sa dette, claquemuré dans des ateliers de confection ou de maroquinerie, parfois des restaurants où il travaille nuit et jour, nourri sur place, seul ou en couple.

Nombre d'entre eux, une fois leur liberté recouvrée, créent à leur tour un nouvel atelier. Le développement de cette économie *souterraine est évidemment* le terreau d'une délinquance multiforme, alimentée notamment par les rackets du recouvrement forcé des créances.

Lionel Jospin était donc parfaitement fondé à constater que *« les militants et les citoyens soutenant de cette manière les demandes des sans-papiers contribuent à alimenter les filières "criminelles" du travail clandestin »*. Les guillemets par lesquels Etienne Balibar, citant Lionel Jospin, refuse de prendre à son compte la qualification de *« criminelles »* appliquée à ces filières par le premier ministre atteste l'ampleur de son ingénuité. Régler le rythme des régularisations sur l'activité de ces filières clandestines reviendrait simplement à substituer leur mafia à l'Etat lui-même.

Quelle étrange méconnaissance de la violence anomique d'une permissivité paradisiaque que l'Etat républicain devrait, selon Etienne Balibar, concéder à ces immigrés clandestins ! Quoiqu'ils soient assurément parmi les victimes de l'horreur du monde – oserais-je dire de la mondialisation capitaliste –, mais ils s'en font les propagateurs. C'est que l'Etat, selon Etienne Balibar, n'est pas et ne saurait être républicain.

> Ce n'est pas parce que l'administration, comme toute *institution*, n'égale pas son concept qu'on doit lui assigner à l'*avance* la position de l'accusé

Ce n'est pas parce que l'administration, comme toute institution, n'égale pas son concept qu'on doit lui assigner à l'avance la position de l'accusé, en prétendant soumettre à une commission *« indépendante »* le contrôle des procédures de recours qui sont celles d'un Etat de droit.

Les droits de l'homme ne sont pas sortis et ne sortiront jamais par génération spontanée du droit naturel : il a fallu aux Français se reconnaître comme citoyens pour reconnaître en chaque homme la présence d'une *commune humanité*.

Il n'y a sans doute pas une seule institution, une seule corporation, un seul groupe social qui ne soit exposé à la tentation *« d'inculquer à ses responsables, jusqu'aux plus élevés, une bonne conscience absolue »*. Etienne Balibar est parfaitement fondé bien sûr, dans sa fonction critique d'intellectuel, à dénoncer en conscience des inégalités dans l'application de la loi. Il ne l'est pas en condamnant l'Etat à l'avance, et chaque détenteur de l'autorité de la puissance publique avec lui.

On peut et on doit critiquer, le cas échéant, l'application des critères retenus pour régulariser la situation des demandeurs de papiers.

On peut critiquer le choix même de ces critères qui – soit dit en passant – *ont été repris* des propositions de la commission nationale consultative des droits de l'homme et du collège des médiateurs de Saint-Bernard. La mauvaise foi devient manifeste lorsqu'il apparaît que, sous couleur d'en discuter l'application et les modalités, c'est le principe même d'une règle de droit que l'on récuse. Il ne reste *plus évidemment* dans ce cas que la loi du marché pour régler le mouvement des hommes.

Les cinéastes qui en appellent à juste titre à la puissance publique pour réglementer leur industrie et sauvegarder l'existence et le développement du cinéma français ont-ils pensé que des centaines de milliers de leurs *compatriotes*, travailleurs ou chômeurs non qualifiés, ont droit à la même *attention* ?

Il est plaisant de voir des gens de gauche, même frottés de marxisme, plaider pour laisser le capital arbitrer la mise en concurrence des systèmes sociaux sur toute la surface de la Terre et laisser grossir en France l'armée de réserve des travailleurs.

Faut-il laisser démanteler la protection *sociale et la capacité* d'intégration de notre pays en laissant chaque salarié dans la solitude d'un électron libre directement affronté à la sauvagerie du marché ? Ce serait ouvrir un boulevard à la démagogie de la *« préférence nationale »*, cette imposture qui exhorte l'Etat à se montrer fort à l'égard des faibles, faible à l'égard des forts.

La gauche serait-elle vraiment une cause perdue ? La gauche, ses *militants et ses partis*, en renonçant successivement à toutes ses vraies causes, celles de l'égalité et de la République, ne tenterait-elle pas de faire oublier et d'oublier elle-même ces renoncements en faisant chatoyer une cause de rechange ?

***Didier Motchane*** *est magistrat et vice-président du Mouvement des citoyens.*

# M. Allègre, chantre du volontarisme

*Suite de la première page*

*Quelques mois auparavant*, Claude Allègre avait provoqué un électrochoc dans la lourde machinerie de l'éducation nationale en recrutant d'un coup plusieurs milliers d'emplois-jeunes. Personne enfin n'a eu besoin de lui souffler son texte lorsqu'il s'est agi de mettre l'école à l'heure de l'ordinateur.

Ce volontarisme s'appuie sur quelques idées rodées au fil du temps, Claude Allègre ne manquant jamais de rappeler, à l'âge de soixante et un ans, la richesse et la diversité de son expérience. *« Ma vie est faite puisque, dans ma discipline scientifique, j'ai été reconnu par mes pairs »*, déclarait-il à l'hebdomadaire *L'Express* le 25 juin. A ses convictions authentiquement républicaines sur l'égalité des chances s'ajoutent quelques obsessions comme la *« lourdeur des programmes »*, l'efficacité du modèle américain ou la foi inébranlable dans les nouvelles technologies. Sans oublier une sainte horreur pour la viscosité de l'appareil administratif, fondée sur son expérience passée auprès du ministre de l'éducation nationale d'alors, Lionel Jospin.

*Non content de montrer sa volonté* de changement, M. Allègre a aussi prouvé qu'il faisait de la ténacité une vertu. A l'inverse de bien des ministres qui s'empressent de défaire ce qu'ont construit leurs prédécesseurs, l'actuel locataire de la Rue de Grenelle s'est appliqué à creuser des sillons que d'autres avaient à peine effleuré ou tracé de travers. M. Jospin, à sa place, avait-il reculé devant la déconcentration ? Son ami se jurait de la mener à bien. Claude Allègre estimait-il que l'accord sur la revalorisation de la fonction enseignante de 1989 lésait une partie des instituteurs ? Il se chargerait de redresser la situation. Jugeait-il que la réforme des lycées de son camarade Jospin *avait été dénaturée ? Il remettait* aussitôt l'ouvrage sur le métier.

Le volontarisme et la persévérance ne seraient pourtant rien sans la « méthode de gouvernement » inventée par le ministre. L'école appartient à tout le monde, professe-t-il volontiers, et non aux seuls enseignants ou aux interlocuteurs syndicaux que ses prédécesseurs ont tant cajolés. *« Ce n'est pas un dialogue entre Allègre et les syndicats. Il s'adresse au monde entier. C'est planétaire ! »*, ironise justement un de ces syndicalistes, non sans une pointe d'admiration.

### NOUVELLE PHASE

M. Allègre l'a amplement démontré, il veut s'adresser à la France entière lorsqu'il parle d'école. Et s'appuie, à la limite du *populisme*, sur les parents d'élèves pour dénoncer l'absentéisme des profs, sur les collectivités locales pour son plan informatique, ou sur le Parlement pour faire passer sa réforme des lycées. Sortir du champ clos de l'éducation nationale, voilà une vraie chance de bousculer l'institution, semble promettre M. Allègre.

*Depuis quelques mois*, le ministre de l'éducation nationale a cependant modéré ses excès de langage, s'abstenant de toute attaque directe à l'égard des enseignants ou de son administration. Ses amis socialistes lui ont assez fait savoir que la limite avait été atteinte. Plus sûrement est-il lui même convaincu qu'après avoir *« bousculé pour réformer »* et *« attaqué des positions de pouvoir »*, il entre dans une nouvelle phase qui est celle de la réalisation.

Sans abandonner son plan d'occupation des médias, nul n'ayant mieux que lui compris que ce ministère était celui de la « parole magique », M. Allègre s'attache désormais davantage à faire savoir qu'il fait, plutôt qu'à promettre *qu'il va faire. Il sait qu'aucune* réforme ne se mettra en place sans le consentement de ceux qui sont supposés l'appliquer. De quelle utilité lui sera l'appui de l'opinion, si les enseignants, lassés de cette agitation, décident d'ignorer purement et simplement ses réformes ? Cela s'est déjà vu. L'exercice de chamboule-tout de M. Allègre risquerait alors de se révéler singulièrement improductif. A quoi aurait *donc servi la consultation de milliers* de jeunes sur les lycées si le ministre n'arrive pas à conclure une négociation sur le temps de travail des enseignants ? Il en va de même de la redéfinition des programmes que l'on peut attendre, au mieux, dans deux ans.

Le débat sur l'éducation a-t-il pour autant progressé dans ce remue-ménage qui a mis la France en émoi ? Suffit-il de se proclamer croisé de l'école, chevalier du zéro défaut, quelque part entre Don Quichotte et Superman, pour faire avancer la machine ? Au risque de juger trop tôt, il faut pourtant remarquer que bien des questions essentielles ont échappé au zèle de M. Allègre. Nul ne l'a entendu *s'émouvoir* de l'*étiolement* progressif des filières générales et de la baisse continue du taux de passage en seconde. Personne n'a remarqué qu'il portait une attention particulière, sinon en paroles, à tous les jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système éducatif. Et comment marquer mieux son désintérêt pour le collège, qui a pourtant besoin de soins, qu'en le confiant, cette fois sans un mot, à Ségolène Royal ? Tous les étages de la maison éducation auront bénéficié de l'attention de M. Allègre, jusqu'à l'école primaire aujourd'hui, sauf celui-ci.

Chacun s'accorde à dire que l'éducation nationale doit se transformer. Elle a besoin d'objectifs compris de tous. Récemment *prié par ses camarades socialistes* de leur expliquer de façon claire et concise sa politique éducative, M. Allègre leur a répondu, avant de s'exécuter, que cet exercice lui faisait penser *« au chinois en dix leçons »*. Il lui faut maintenant prouver qu'il est en mesure d'en proposer une traduction, dans tous les sens du terme : faire apparaître le sens et passer à l'acte.

***Béatrice Gurrey***

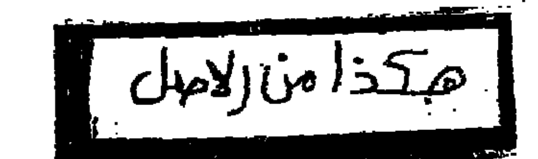
## AU COURRIER DU « MONDE »

### PEUPLES MARTYRS ET INDEMNISATION

Dans son intéressant article « Les Tziganes tchèques rescapés de l'Holocauste attendent réparation », publié par *Le Monde* le 13 mai 1998, Martin Plichta note que *« les victimes tchèques du nazisme n'ont jamais été indemnisées par l'Allemagne »*.

Malheureusement, c'est le cas également d'autres peuples martyrs dont on ne parle jamais ! C'est le cas notamment des Polonais et des Ukrainiens victimes du nazisme : il y a eu, en Pologne, six millions de morts : trois millions de juifs, pour lesquels la RFA a versé des indemnités, et trois millions de chrétiens, dont les ayants droit n'ont rien reçu. Cette discrimination est-elle acceptable. Est-elle juste ?

**Jacques Monnot**
**Orléans (Loiret)**






**BOURSE** L'accord de coopération, conclu la semaine dernière à la surprise générale (*Le Monde* du 10 juillet) avec le London Stock Exchange (LSE) permet à la Deutsche Börse de se hisser dans le club des grands. Les deux partenaires veulent créer une filiale à parité dont le capital serait ouvert aux autres places européennes. Cette filiale vise à traiter les 300 plus grandes valeurs du continent. ● LES COÛTS de transaction seront réduits parce qu'il ne sera plus nécessaire aux entreprises d'acquérir les 17 systèmes informatiques que l'on compte sur les 32 places européennes. ● L'EURO va transformer profondément en 1999 les marchés sur le continent et créer un marché unique pour l'Europe de la finance. ● PARIS n'a guère d'autre choix que de rallier la filiale créée par Londres et Francfort. Les grandes sociétés sont tentées de se faire coter sur ce système paneuropéen.

# Francfort acquiert le statut de grande place financière internationale

## L'accord conclu avec le London Stock Exchange est la consécration de cinq ans d'efforts déterminés de la Deutsche Börse. Paris, comme les autres Bourses européennes, n'a guère d'autre choix que de rallier l'alliance germano-britannique

**FRANCFORT**
*correspondance*

Pendant des années, les responsables de la Bourse de Francfort ont souffert d'un sentiment d'infériorité par rapport aux grandes places du monde. L'accord de coopération conclu la semaine dernière, à la surprise générale (*Le Monde* du 10 juillet), avec le London Stock Exchange (LSE) permet désormais à la Deutsche Börse de se hisser enfin dans le club des grands. Il représente la consécration d'un effort acharné.

Werner Seifert, président du directoire de la Deutsche Börse, a toutes les raisons d'être satisfait. Francfort s'est donné pour stratégie, il y a cinq ans, de construire d'abord un réseau d'alliances dense sur le continent européen pour essayer, ensuite, de rallier Londres. Finalement, la Deutsche Börse est arrivée à ses fins tout en sautant les étapes intermédiaires, mais en sachant que celles-ci se réaliseraient ultérieurement et dans des conditions bien plus avantageuses.

« *Cette coopération n'est nullement tournée contre les intérêts de Paris* », s'est empressé de déclarer Rolf Breuer, président du directoire de la Deutsche Bank et l'homme fort de la place de Francfort. Au dire de M. Breuer, cette coopération germano-britannique sera ouverte à Paris. Francfort et Londres seraient même prêtes à lâcher 20 % des parts dans leur société commune si Paris le souhaitait – bien qu'il ne s'agisse là que d'un « *chiffre purement hypothétique* ».

Ces propos se veulent conciliants. Pourtant, ils n'arrivent pas à cacher le fait que Francfort s'est détournée de Paris pour nouer son réseau d'alliances à travers l'Europe. « *Il s'est révélé strictement impossible de réaliser un tel projet avec la Bourse de Paris* », dit le responsable d'une grande banque à Francfort. « *Si nous avions essayé d'intégrer Paris, cela aurait donné des discussions sans fin pour arriver au bout du compte à rien du tout* », poursuit-il. Pour ce fin connaisseur de la Deutsche Börse, la proposition de M. Breuer ne représente qu'un « *ravalement de façade* » pour ne pas laisser de plaies trop profondes. « *Maintenant, Francfort et Londres vont mettre le paquet* », dit-il. L'enjeu est de créer un standard pour toutes les transactions boursières en Europe. D'ici quelques mois, la naissance de l'euro va transformer profondément les marchés sur le continent afin de créer un marché unique pour l'Europe des finances. Grâce à leur alliance, Francfort et Londres vont former le duo qui dominera cette Europe des Bourses et en dictera les modalités.

**CONTACTS AVEC LA NASDAQ**

Les deux places sont en bonne position pour le faire. Leurs systèmes de cotation électronique – Xetra pour Francfort, SETS pour Londres – sont suffisamment proches pour être compatibles sans difficultés techniques majeures. Les autres places n'auront guère le choix : ou bien elles refusent de rejoindre cette coopération – en ce cas Francfort et Londres pourraient traiter leurs valeurs sans l'accord de la place concernée –, ou bien elles abandonnent leur indépendance et acceptent le standard imposé par les deux Bourses dominantes. Vienne, en Autriche, a déjà opté pour cette solution, et Amsterdam doit prendre sa décision prochainement.

En proposant aux acteurs financiers un système sur lequel ils pourront à terme traiter les trois cents valeurs les plus importantes en Europe, cette alliance stratégique baissera considérablement les coûts de transaction. Il ne sera plus nécessaire d'acquérir les dix-sept systèmes de cotation électronique existant sur les trente-deux places européennes. Le système de la Bourse de Paris, le NSC-VF n'en fera pas forcément partie.

Le coup spectaculaire avec Londres, en tout cas, donne des ailes aux responsables de la Deutsche Börse. Werner Seifert a entamé aux Etats-Unis des discussions avec la Nasdaq, deuxième Bourse du monde avec un volume de transactions de 750 millions d'actions. Son président, John Wall, s'est déjà montré « *très intéressé* » par une coopération avec les marchés d'actions européens.

***Jean Edelbourgh***

## Invitée à prendre une participation dans le nouvel ensemble, Paris donnera sa réponse en septembre

**COMME** l'a souligné Rolf Breuer, le président du conseil de surveillance de la Deutsche Börse et président du directoire de la Deutsche Bank, la Bourse de Paris ne fait pas partie des « *pères fondateurs* » de la futur Bourse paneuropéenne. Ce n'est qu'une fois l'impulsion politique donnée et les grands axes stratégiques et techniques définis que la France a été invitée à prendre une participation (estimée à 20 %) au sein de la société commune germano-britannique.

La Bourse de Paris n'a pas encore réagi officiellement à cette proposition, qu'elle trouve mal formulée. Elle tente toujours de rallier d'autres Bourses européennes et le New York Stock Exchange pour établir une alternative à l'axe Londres-Francfort. Elle espère relever le défi dès le mois de septembre. En outre, elle pourrait alimenter le commissaire européen de la concurrence, Karel Van Miert, dans sa réflexion sur une éventuelle position dominante de la nouvelle Bourse paneuropéenne. Les autres places européennes sont soumises à un dilemme semblable, même si George Moeller, le président de la Bourse d'Amsterdam, a exprimé son souhait de rejoindre la nouvelle alliance.

La Société des Bourses françaises (SBF) est dans une posture difficile. Selon un banquier, le centre de gravité de la finance européenne s'est brusquement déplacé à Francfort. Et il est difficile de résister à ce pouvoir d'attraction. Si la SBF refuse la main qui lui est tendue, elle pourrait rapidement se marginaliser et ne plus pouvoir prétendre à une place de premier rang, car les transactions pourraient migrer sur la plate-forme européenne. Les grandes institutions financières mondiales comme Merrill Lynch, Goldman Sachs, Morgan Stanley, Salomon Smith Barney ont déjà apporté leur soutien au projet. De leur côté, les institutions financières françaises, également mises devant le fait accompli, se montrent très discrètes. Mais la Société générale a consenti de lourds investissements pour développer son activité à Londres (rachat du courtier Hambros et développement d'une équipe de gestion pour la Société générale Asset Management), les AGF ont été rachetées par le groupe allemand Allianz, et ce dernier ainsi que la Deutsche Bank sont candidats à la privatisation du Crédit lyonnais.

La Bourse de Paris fait la cruelle expérience qu'il ne suffit pas d'avoir une incontestable avance technologique pour s'imposer. De l'aveu de ses dirigeants, la SBF est une belle société de services informatiques. Et ses équipes ont créé des systèmes, NSC (pour les actions) et NSC-VF (pour les produits dérivés), qui font l'unanimité. Mais c'est oublier un peu vite que la technique est au service des flux. Et ces derniers sont désormais internationaux. Les professionnels de la finance recherchent le système qui leur permettra d'effectuer des opérations transfrontalières au moindre coût (substituer une commission unique aux deux commissions nationales actuelles). La Bourse allemande l'a compris.

Si les Allemands ont préféré Londres, ce n'est pas faute d'avoir tenté de nouer un partenariat avec Paris. Dès 1993, les deux places ont voulu rapprocher leurs marchés à terme sur instruments de taux : le Matif français et la Deutsche Termin Börse (aujourd'hui Eurex Deutschland). Mais les négociations ont été rompues en juillet 1996 pour ne reprendre qu'au mois de septembre 1997 dans le compartiment des produits dérivés et dans celui des actions. Entre-temps, les deux Bourses avaient développé séparément leurs systèmes de négociation électroniques. Seule entente, elles devraient élaborer une plate-forme commune à partir de 2001 ou 2002. Mais l'arrivée de l'euro dès janvier 1999 aurait commandé d'accélérer le processus. Les Allemands se sont donc tournés vers un partenaire plus enclin à faire passer les problèmes techniques après la volonté d'aboutir rapidement.

***Enguérand Renault***

## L'emploi dans la restauration serait bridé par le taux de TVA

**UNE BAISSE** de TVA contre des engagements de créations d'emplois : telle est la proposition formulée, dans une lettre envoyée le 6 juillet au secrétaire d'État au budget, Christian Sautter, par la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) et le Syndicat national de la restauration publique organisée (SNRPO).

Ancien restaurateur réputé à Auch (Gers), André Daguin, président de la FNIH, mène une croisade contre les différences de taxation au sein d'un même secteur : la TVA s'élève à 20,6 % pour les restaurants traditionnels, contre « *un taux moyen d'environ 10 %-12 %* » pour la restauration rapide, dont les « ventes à emporter » sont soumises à un taux de 5 %. Il plaide pour un rapprochement des deux fiscalités, à un taux qui pourrait se situer autour de 14 %.

Pour convaincre leurs interlocuteurs de Bercy, les professionnels de l'hôtellerie-restauration s'appuient sur une étude réalisée à leur demande par un professeur d'économie de la faculté de Dauphine (Paris-X), Jean-Hervé Lorenzi. Ce dernier, s'appuyant sur de précédentes études de Thomas Piketty sur le potentiel de création d'emplois de services, souligne le retard français dans ce domaine : l'hôtellerie-restauration représente, en France, 700 000 postes, soit 3,5 % de l'emploi total, contre 6,6 % aux États-Unis. Les effectifs y ont augmenté de 51 % depuis 1950, à comparer à une hausse de 350 % outre-Atlantique dans la même période.

**HARMONISATION EUROPÉENNE**

Les restaurants classiques représentent 35 % de l'emploi de la branche, et cette activité à forte densité en main-d'œuvre possède une « *forte dynamique de l'emploi* », selon M. Lorenzi. Mais elle est « *fragilisée par la forte croissance de la restauration rapide* » : entre 1992 et 1995, avant l'application du taux de 20,6 %, le nombre de restaurants traditionnels n'avait augmenté que de 9,1 %, contre 37,1 % pour les fast-foods.

Souhaitant une « *harmonisation européenne* », M. Lorenzi évalue entre 10 000 et 14 000 le nombre des emplois qui pourraient être créés d'ici à 1999 dans la restauration avec une TVA unifiée autour de 14 %. A quel coût pour le budget public ? L'auteur de l'étude le chiffre à moins de 3 milliards de francs. Le ministère des finances, lui, avance des estimations allant jusqu'à 20 milliards.

***Anne-Marie Rocco***

**DÉPÊCHES**

■ **GENERAL MOTORS : la grève qui touche la production du numéro un mondial** de l'automobile depuis juin a fait tomber les profits de 37 % au deuxième trimestre, à 389 millions de dollars, contre 2 milliards un an auparavant. General Motors, qui a porté plainte, mardi 14 juillet, contre le syndicat automobile américain, l'UAW, demande la nomination d'un médiateur.

■ **SMC : la Commission européenne a ouvert une enquête sur une aide publique** d'un montant maximum de 3,3 milliards de francs de l'Etat français à la Société marseillaise de crédit (SMC).

■ **DEUTSCHE BANK : le Crédit suisse First Boston vient de recruter** Frank Quattrone, éminent spécialiste de la banque allemande, ainsi que son équipe d'une centaine d'experts spécialisés dans les valeurs de haute technologie américaine. Ces départs constituent un gros revers pour la Deutsche Bank.

# Les Français restent sous-informés sur le passage à l'euro

## Bercy tire les enseignements de la première campagne d'information et affine sa stratégie. Le ministère de l'économie débloque 80 millions de francs pour faire de la monnaie unique un projet politique

**S'AGIT-IL** d'une prise de conscience accrue ou des premiers signes d'inquiétude devant l'ampleur de la tâche ? Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et son agence de communication, DDB & Co, ont souhaité préciser, vendredi 10 juillet, la stratégie de communication relative au passage à l'euro *d'ici au 1er janvier 1999. Lourde* tâche ! Sept mois après la première campagne, les Français restent inquiets et majoritairement sous-informés.

1998 est censée être, pour le grand public, *« une année d'accoutumance qui doit permettre de lever progressivement les craintes »*, affirme-t-on au ministère. C'est aussi *« une année charnière pour les entreprises, notamment les PME, qui doivent se préparer à effectuer leur comptabilité, leurs déclarations fiscales en euros dès le 1er janvier prochain »*, reconnaît Michel Le Clainche, le porte-parole de Bercy. Forts de ce constat déjà fait à l'automne dernier, les pouvoirs publics accélèrent la campagne en augmentant de 50 % leur budget de communication, jusqu'à la fixation des parités le 1er janvier 1999. Les finances cherchent désormais à faire passer un message de conviction *« parce que*, disent-ils, *nous devons inscrire l'euro dans une ambition nationale et européenne »*.

L'annonce publiée dans la presse, le 4 mai, au lendemain du sommet de Bruxelles qui entérinait l'entrée des Onze dans la zone euro, a été le premier symbole de cette inflexion. La campagne, dont les messages sont en cours de conception, sera construite autour du slogan *« l'euro fait la force »*. La dimension européenne – à travers, notamment, la présentation des onze pays – sera intégrée dans les publicités censées susciter *« l'enthousiasme et un peu l'émotion »* qui feront la promotion de la nouvelle brochure explicative envoyée à tous les foyers à partir du mois de novembre. Des émissions quotidiennes et courtes diffusées sur France 2 et France 3 devraient permettre une information en continu. Des discussions sont en cours pour faire de même sur des radios thématiques et une station généraliste, ainsi que dans les titres de la presse quotidienne régionale.

Les bilans de la première campagne « L'euro et moi » ont déjà pointé les laissés-pour-compte du passage à l'euro. La population ne dispose pas des mêmes informations selon l'âge, le sexe, la catégorie sociale et le niveau de revenus. Les femmes, les personnes âgées et les publics dits *« fragiles »* (foyers à faibles revenus, illettrés, handicapés, non-voyants) sont sous-informés par *rapport au reste de la population qui* ne l'est déjà pas beaucoup. Fin décembre, 16 % seulement des Français déclaraient avoir lu la brochure, axe central de la précédente communication gouvernementale tirée à 25 millions d'exemplaires. Cette fois, l'Etat persiste et maintient le même dispositif en cherchant à convaincre toutes les couches de la population.

### LA ROUTE RESTE LONGUE

Les femmes d'abord, parce qu'*« elles ont plus que les autres besoin d'être rassurées et convaincues »*. Le ministère veut donner une dimension *« féminine »* aux films télévisés, aux nouvelles brochures, et va réaliser des dossiers thématiques adaptés à la presse féminine. Les seniors ensuites. Les personnes âgées recevront des informations via la presse senior (*Notre temps*...) et les Salons spécialisés. Les pouvoirs publics cherchent aussi à nouer des partenariats avec les caisses nationales d'assurance-vieillesse, le secteur hospitalier et les clubs du troisième âge afin qu'ils relaient l'information. Le prochain plan média devrait également prendre en compte les *« habitudes d'écoute de cette population »*.

Les scolaires, qui *« constituent un public particulièrement stratégique – puisque plus favorable à l'euro que la moyenne des Français – disposant d'un important effet démultiplicateur dans les familles »*, ont déjà reçu la visite de 10 000 agents des finances, en mai, dans les classes de CM 2. La rentrée sera l'occasion *« d'actions complémentaires »* destinées cette fois aux lycéens, se contente-t-on de préciser au ministère. Enfin les personnes *« en situation fragile »* qui font l'objet de deux groupes de travail (emploi et solidarité) devraient bénéficier d'un *« tronc commun »* d'informations diffusées par les élus locaux, les caisses d'allocations familiales, les offices publics d'HLM, les assistantes sociales. *« Cette option paraît préférable à la multiplication de brochures qui pourront toutefois être réalisées ultérieurement en fonction des besoins »*, indique M. Le Clainche. Des messages seront diffusés sur les radios communautaires, en complément de dessins et de bandes dessinées.

Du côté des entreprises, la route reste longue. A la mi-mai, une majorité d'entreprises allemandes (63 %) et autrichiennes (57 %) avaient déjà pris des mesures pour se préparer au passage à l'euro, note la Fédération européenne des experts-comptables. La France, elle, est loin du compte. Elle arrive en sixième position, derrière l'Allemagne et l'Autriche mais aussi le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas. Seulement 49 % des entreprises hexagonales disposent des informations nécessaires. En conséquence, moins de la moitié se sont engagées, à quelque niveau que ce soit, dans le processus de conversion. Au programme du second semestre, seule la *« redynamisation »* de la charte de préparation des PME (signée le 27 février entre 25 organismes en contact quotidien avec les entreprises) est prévue.

**Florence Amalou**

## De l'allégorie espagnole au minimalisme hollandais

**LES PAYS** candidats à l'Union monétaire européenne ont tous démarré leur campagne d'information en octobre et novembre 1997. La Commission européenne a particulièrement soutenu la communication télévisée autour des plates-formes de renseignements téléphoniques. Le ton des campagnes diffère selon les pays.

En Belgique, adhérer à l'euro, c'est être *« branché »*. La campagne, qui s'adresse principalement aux jeunes, a *pour objectif de créer un sentiment d'« euro-tribu »*. La future monnaie européenne y est présentée comme l'expression d'une attitude moderne et à la mode. Le slogan : *« L'euro, la pièce dans laquelle nous jouerons tous demain ! »*

L'Allemagne, elle, joue la carte du pragmatisme. Trois spots donnent des informations sur les conséquences du passage à l'euro dans la vie quotidienne. Trois thèmes ont été retenus : les prix, les vacances et l'exportation. Le credo est celui d'une Allemagne rendue encore plus puissante, le slogan : *« L'Europe, c'est l'avenir, l'euro arrive... »*.

En Autriche, les films télévisés fonctionnent selon une articulation originale. Des citoyens posent des questions lors de micros-trottoirs, des hommes politiques et des représentants de la banque centrale leur donnent rendez-vous à des dates précises pour leur répondre au téléphone. Slogan : *« Nous sommes l'Europe. »* Les Pays-Bas se contentent, eux, de faire la promotion du numéro des renseignements téléphonés, sans slogan, sans images.

*Le lyrisme et l'allégorie sont de mise dans les pays du* Sud. Aucune information pratique n'y est abordée. L'Espagne développe un discours enthousiaste basé sur l'union et le fait que *« l'euro nous ouvre les portes de l'Europe »*. En Italie, un faux journal télévisé a cédé la place à des saynettes quotidiennes qui se mélangent à des images de synthèse. Dans la botte de l'Europe, on parle même de *« vaisseau spatial euro »*.

**Fl. A.**

# La radio tutoie ses records d'audience

***À NOUVEAU**, l'audience* globale de la radio s'est approchée de son sommet. Le sondage 75 000 Médiamétrie, publié mercredi 15 juillet et portant sur le deuxième trimestre de 1998, confirme les bonnes performances enregistrées lors de la vague précédente calculée sur les trois premiers mois de l'année. Après les 82 % d'audience *globale réalisés de janvier à* mars, le score de la radio s'est établi à 81,6 % pour la période d'avril à juin. Toutefois, cette quasi-stabilité cache une progression des stations musicales et un recul relatif des radios généralistes. Une baisse accentuée par les bons résultats du deuxième trimestre de 1997 marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives

Sans surprise, RTL fait, une fois encore, la course en tête. Pourtant la station dirigée par Philippe Labro voit son score s'effriter légèrement. Avec une audience cumulée de 17,2 %, RTL perd 0,6 % par rapport au premier trimestre de 1998 (17,8 %) et 0,7 % sur la même période de l'an dernier (17,9 %). *« RTL est en baisse,* reconnaît Philippe Labro, *néanmoins, nous enregistrons notre seizième année consécutive et notre quatre-vingt-quatorzième sondage consécutif de leadership. »* Attentif à cette érosion, le patron de RTL annonce *« des changements pour la rentrée pour amener plus de fluidité et de souplesse et la mise en place d'un nouveau concept d'information. »* En retrait lors de la précédente vague, le service public retrouve cette fois des couleurs. Avec 11,5 % d'audience cumulée, France-Inter est la seule station généraliste en progrès. Elle gagne 0,1 % par rapport au premier trimestre et 0,7 % *par rapport à même* période l'an dernier. Europe 1 affiche une très légère baisse : 8,3 % contre 8,5 % au premier trimestre et 8,6 % en avril, mai et juin 1997. Jacques Lehn, PDG d'Europe 1, *« affiche une certaine satisfaction car dans ce contexte de baisse des généralistes, Europe 1 conserve sa part d'audience »*. Pour la rentrée, Jacques Lehn souhaite introduire *« un peu de couleur à l'antenne de la station après avoir reconstruit ses fondations »*.

Du côté des musicales, NRJ et Europe 2 enregistent des scores historiques. Avec 12 % d'audience cumulée, NRJ s'impose comme la première station musicale et la deuxième radio derrière RTL. Europe 2 obtient 6,1 % d'audience cumulée et talonne Fun-Radio. Après plusieurs vagues ininterrompues de hausse, RFM stabilise son audience à 4,5 %. Selon Jean-Pierre Millet, directeur des programmes de la station : *« RFM consolide sa position et obtient la meilleure durée d'écoute des stations musicales avec 139 minutes. »* Selon lui, *« le pôle FM d'Europe 1 Communication enregistre une très bonne performance globale »*. Skyrock reprend sa progression. La station musicale atteint 6,9 % d'audience cumulée contre 6,1 % au premier trimestre et 6,3 % il y a un an. Ce contexte de hausse permet aussi aux stations locales et régionales indépendantes d'établir un sommet. Selon Jean-Philippe Olivieri, directeur général des Indépendants : *« Avec 8,8 % d'audience cumulée, les radios locales et régionales ont battu leur record. Elles passent devant Europe 1 et juste derrière NRJ. »*

**Guy Dutheil**

## DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : Infosport,** *« première chaîne d'information sportive en continu »* a été lancée, vendredi 10 juillet, en exclusivité sur Télévision par satellite (TPS). Calquée sur le format de LCI, mais entièrement dédiée au sport, Infosport proposera une alternance de journaux et d'émissions de plateau. La chaîne, créée par TPS, bénéficiera principalement d'apports d'images de TF 1, France Télévision et M 6, toutes actionnaires du bouquet. Infosport, diffusée de 7 heures à 1 heure, programmera uniquement des extraits de rencontres sportives.

■ ***Philippe-Olivier Rousseau* quitte le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)**, à cinq mois de la fin de son mandat, pour entrer comme directeur associé à la Banexi, banque d'affaires de la BNP. Dans un entretien au *Figaro* du vendredi 10 juillet, M. Rousseau fixe les trois priorités du CSA : la définition du service public, les chaînes de télévision locales et les radios.

■ **Satellite Afrique Télévision (SAT), bouquet de chaînes francophones** lancé officiellement en janvier sur l'Afrique, compte 24 000 abonnés répartis dans seize pays, selon Portinvest, filiale de la Sofirad chargée de commercialiser cette offre. Aux six chaînes existantes (CFI, TV5, Canal Horizons, MCM Africa, Euronews et AB Cartoon) devraient s'ajouter La Cinquième et Arte si un accord est conclu dans le domaine des droits avec les producteurs ainsi qu'une nouvelle chaîne de sport.

■ **PRESSE : le journaliste David *Remnick*, qui a obtenu le prix Pulitzer en 1994**, va succéder à Tina Brown à la tête du *New Yorker*, où la Britannique démissionnaire l'avait fait entrer en 1992, a annoncé l'hebdomadaire, lundi 13 juillet. Sous la houlette de Tina Brown, les ventes en kiosque de l'hebdomadaire ont augmenté de 145 %, mais le magazine est resté déficitaire.

■ **L'imprimeur canadien Quebecor** a déposé une offre pour acquérir l'imprimeur suédois Tryckinvest I Norden AB (TINA). Ce dernier, spécialisé dans l'héliogravure, exploite trois établissements en Suède et un en Finlande et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs.

■ ***Les* groupes norvégien Schibsted et finlandais Sanoma Oy** ont annoncé leur intention de racheter le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*, troisième quotidien du pays. Récemment le groupe suédois Bonnier avait dû retirer son offre de rachat à la suite du veto de la ministre de la culture.

## ÉCONOMIE

# Le FMI pronostique une hausse des taux aux Etats-Unis

**LES AUTORITÉS** monétaires américaines seront probablement amenées à relever leurs taux dans les prochains mois si les effets déflationnistes attendus de la crise asiatique ne se matérialisent pas ou sans un ralentissement de l'économie, estime le FMI (Fonds monétaire international) dans un rapport publié mardi 14 juillet. La politique monétaire mise en œuvre par la Réserve fédérale est jugée *« appropriée pour le moment »*.

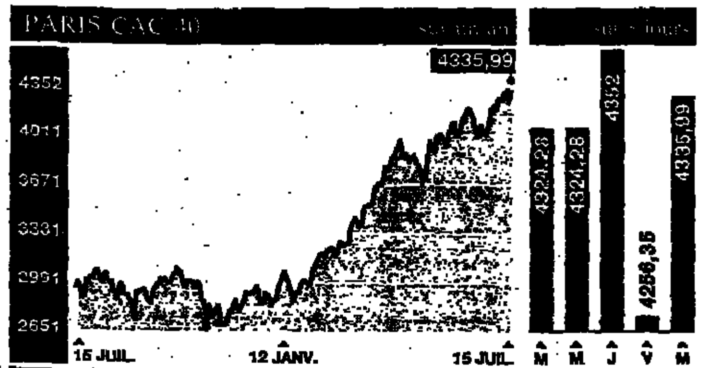
■ **L'inflation reste modérée aux Etats-Unis** comme en témoigne la hausse de 0,1 % des prix à la consommation en juin, annoncée mardi. En mai, les prix à la consommation avaient progressé de 0,3 %.

■ **JAPON : les mises en chantier de logements pour l'année fiscale** échue en mars 1999 devraient atteindre le chiffre de 1,27 million d'unités, le plus bas niveau depuis treize ans, indique, mercredi 15 juillet, le quotidien des affaires *Nihon Keizai Shimbun*.

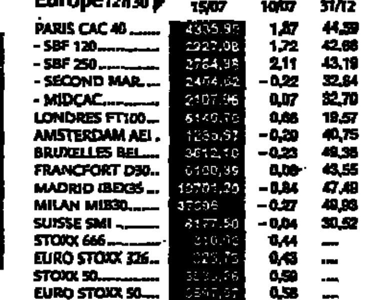
■ **Le nombre de défaillances d'entreprises au Japon a progressé de 29,1 %** en juin par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour frapper 1 741 sociétés.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement britannique a annoncé, mardi,** un vaste programme de dépenses publiques destiné à améliorer les systèmes d'éducation et de santé. Ces deux secteurs bénéficieront d'une augmentation massive de 40 milliards de livres (395 milliards de francs) de leurs crédits sur les trois prochaines années, a déclaré le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown.

■ **Les prix à la consommation ont baissé en juin au Royaume-Uni** de 0,1 % par rapport au mois précédent, ce qui se traduit par un taux de 3,7 % en rythme annuel, selon les chiffres annoncés, mardi, par l'Office des statistiques nationales.




## Indices boursiers



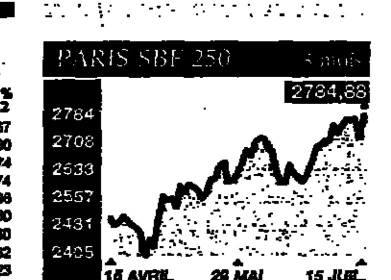
| Europe 12h30 | Cours 15/07 | Var. % 10/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| PARIS CAC 40 | 4335,99 | 1,87 | 44,59 |
| - SBF 120 | 2227,08 | 1,72 | 42,66 |
| - SBF 250 | 2784,88 | 2,11 | 43,19 |
| - SECOND MAR. | 2474,62 | -0,22 | 32,84 |
| - MIDCAC | 2107,86 | 0,07 | 32,70 |
| LONDRES FT100 | 6140,70 | 0,66 | 19,57 |
| AMSTERDAM AEI | 1265,67 | -0,20 | 40,75 |
| BRUXELLES BEL | 3612,10 | -0,23 | 49,35 |
| FRANCFORT D30 | 6100,39 | 0,08 | 45,55 |
| MADRID IBEX35 | 10701,20 | -0,84 | 47,49 |
| MILAN MIB30 | 37696 | -0,27 | 49,98 |
| SUISSE SMI | 8177,50 | -0,04 | 30,52 |
| STOXX 666 | [illegible] | 0,44 | — |
| EURO STOXX 326 | [illegible] | 0,43 | — |
| STOXX 50 | [illegible] | 0,59 | — |
| EURO STOXX 50 | [illegible] | 0,58 | — |

| Monde | Cours 10/07 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| NEW YORK DJ | 9245,54 | 1,64 | 16,91 |
| - SP 500 | 1177,58 | 1,06 | 21,35 |
| - NASDAQ | 1902,41 | 0,15 | 25,35 |
| BUENOS-AIRES M. | 620,04 | -0,09 | -9,38 |
| JOHANNESBURG | 6580,68 | 1,05 | 15,28 |
| MEXICO BOLSA | 263,12 | 1,02 | -15,37 |
| SANTIAGO IPSA | 86,97 | 1,87 | -23,18 |
| SAO PAULO BOU. | 10642 | 2,13 | 4,35 |
| TORONTO FSE I. | 7337,65 | 0,62 | 10,26 |
| ASIE 10h15 | 15/07 | 10/07 | 31/12 |
| BANGKOK SET | 98,51 | 2,61 | -28,75 |
| HONGKONG H. | 8465,82 | 3,39 | -21,14 |
| SÉOUL | 36,17 | 2,35 | -14,57 |
| SINGAPOUR ST. | 1055,16 | 1,32 | -30,96 |
| SYDNEY ALL O. | 2773,90 | 0,72 | 6,02 |
| TOKYO NIKKEI | 16614,14 | 0,76 | 8,88 |

## Principaux écarts au règlement mensuel

| Hausses | Cours 10/07 | Var. % 09/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| INTERTECHNIQU. | 1740 | +7,73 | +31,81 |
| SFIM | 674 | +6,06 | -12,60 |
| MARINE WENDEL | 1170 | +4 | +71,05 |
| JEAN LEFEBVRE | 510 | +2 | +49,56 |
| HAVAS ADVERTI. | 1254 | +1,63 | +62,39 |
| SEFIMEG CA | 415 | +1,46 | +38,33 |
| DASSAULT-AVIA | 1356 | +1,44 | +44,70 |
| FIVES-LILLE | 516 | +1,37 | +40,98 |
| ACCOR | 1712 | +1,30 | +53,08 |

| Baisses | Cours 10/07 | Var. % 09/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| CARBONE LORRA. | 486 | -13,40 | +23,67 |
| COFLEXIP | 607 | -7,61 | +0,30 |
| MONTUPET SA | 331 | -5,72 | +380,74 |
| ATOS CA | 1550 | -5,43 | +98,74 |
| S.E.B. | 737 | -4,71 | -10,98 |
| HACHETTE FILI. | 1520 | -4,70 | +29,80 |
| MOULINEX | 147,80 | -4,58 | -0,80 |
| S.I.T.A. | 1424 | -4,49 | +23,82 |
| CAP GEMINI | 326 | -4,34 | +93,23 |




NEW YORK Dow Jones 3 mois
9245,54
9702 / 9154 / 8696 / 8178 / 7669 / 7161 / 6653 / 6145
15 AVRIL — 29 MAI — 10 JUIL.

## Cours de change

| 15/07 12h30 | Cours DOLLAR | Cours ECU | Cours LIVRE | Cours FR. S. | Cours FLORIN | Cours YEN 100 | Cours LIRE 100 | Cours DM | Cours FRANC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANC | 6,10 | 6,63 | 9,95 | 3,97 | 2,97 | 4,33 | 0,34 | 3,36 | — |
| DM | 1,80 | 1,98 | 2,95 | 1,19 | 0,89 | 0,13 | 0,99 | — | 0,30 |
| LIRE (100) | 1774,85 | 1948 | 2904,83 | 1171,42 | 874,91 | 1282,01 | — | 985,92 | 294,23 |
| YEN (100) | 140,83 | 154,36 | 230,18 | 92,83 | 69,33 | — | 7,92 | 78,14 | 23,32 |
| FLORIN | 2,03 | 2,23 | 3,32 | 1,34 | — | 1,44 | 0,11 | 1,13 | 0,34 |
| FR. S. | 1,52 | 1,66 | 2,48 | — | 0,75 | 1,08 | 0,09 | 0,84 | 0,25 |
| LIVRE | 0,61 | 0,67 | — | 0,40 | 0,30 | 0,43 | 0,03 | 0,34 | 0,10 |
| ECU | 0,91 | — | 1,49 | 0,60 | 0,45 | 0,65 | 0,51 | 0,51 | 0,15 |
| DOLLAR | — | 1,10 | 1,64 | 0,66 | 0,49 | 0,71 | 0,06 | 0,56 | 0,17 |

## Taux d'intérêt (%)

| Taux 10/07 | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 3,55 | 3,41 | 4,77 | 5,32 |
| ALLEMAGNE | 3,30 | 3,49 | 4,67 | 5,26 |
| GDE-BRETAG. | 6,66 | 7,64 | 5,77 | 5,39 |
| ITALIE | 3,88 | — | 4,98 | 5,52 |
| JAPON | 0,41 | 0,42 | 1,67 | — |
| ÉTATS-UNIS | 5,46 | 5,06 | 5,41 | 5,62 |
| SUISSE | 2 | 2,08 | 3,21 | 4,20 |
| PAYS-BAS | 3,31 | 3,40 | 4,76 | 5,29 |

## Matif

| Cours 12h30 | Volume 15/07 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98 | 50920 | 104,81 | 105,13 |
| Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98 | 3855 | 96,39 | 96,39 |

## Marché des changes

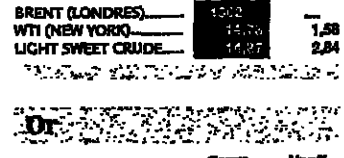
| Devises 17h35 | Cours BDF 10/07 | Achat 10/07 | Vente 10/07 |
|---|---|---|---|
| ALLEMAGNE (100) | 335,22 | 322 | 348 |
| AUTRICHE (100) | 47,64 | 46,15 | 49,25 |
| BELGIQUE (100) | 16,25 | 15,68 | 16,78 |
| CANADA | 4,12 | 3,85 | 4,45 |
| DANEMARK (100) | 87,99 | 83 | 93 |
| ESPAGNE (100) | 3,93 | 3,67 | 4,27 |
| ÉTATS-UNIS | 6,09 | 5,81 | 6,41 |
| FINLANDE (100) | 110,51 | 105 | 116 |
| GDE-BRETAGNE | 9,95 | 9,53 | 10,40 |
| GRÈCE (100) | 2,31 | 1,75 | 2,26 |
| IRLANDE | 8,42 | 8,02 | 8,88 |
| ITALIE (1000) | 3,48 | 3,16 | 3,66 |
| JAPON (100) | 4,33 | 4,14 | 4,49 |
| NORVÈGE (100) | 79,89 | 75,50 | 84,50 |
| PAYS-BAS (100) | 297,49 | — | — |
| PORTUGAL (100) | 3,27 | 2,95 | 3,65 |
| SUÈDE (100) | 75,53 | 71 | 81 |
| SUISSE (100) | 390,75 | 382 | 406 |

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site web « Le Monde » www.lemonde.fr

## Matières premières

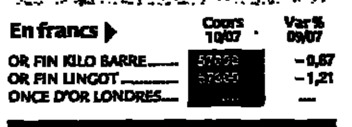
| En dollars | Cours 10/07 | Var. % veille |
|---|---|---|
| MÉTAUX (LONDRES) | | $/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | 1657 | 0,12 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1302 | -0,11 |
| PLOMB 3 MOIS | 529 | — |
| ETAIN 3 MOIS | 5518 | -0,04 |
| ZINC 3 MOIS | 1063,5 | -0,05 |
| NICKEL 3 MOIS | 4313 | -1,30 |
| MÉTAUX (NEW YORK) | | $/ONCE |
| ARGENT A TERME | 5,34 | -0,74 |
| PLATINE A TERME | 83200 | -1,94 |
| GRAINES DENRÉES | | $/BOISSEAU |
| BLÉ (CHICAGO) | 262,25 | — |
| MAÏS (CHICAGO) | 232,5 | — |
| SOJA GRAINE (CHG.) | 652,5 | -0,57 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 172,7 | — |
| SOFTS | | $/TONNE |
| CACAO (NEW YORK) | 1543 | 0,26 |
| CAFÉ (LONDRES) | 1520 | -0,57 |
| SUCRE BLANC (PARIS) | 262,5 | — |

## Pétrole



| En dollars | Cours 10/07 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 1302 | — |
| WTI (NEW YORK) | 14,75 | 1,58 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 14,87 | 2,84 |

## Or



| En francs | Cours 10/07 | Var % 09/07 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 57838 | -0,67 |
| OR FIN LINGOT | 57360 | -1,21 |
| ONCE D'OR LONDRES | [illegible] | — |

LONDRES FT100 3 mois
6140,70
6195 / 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4711 / 4413 / 4115
15 AVRIL — 29 MAI — 15 JUIL.

FRANCFORT DAX 30 3 mois
6100,39
6503 / 6105 / 5707 / 5309 / 4911 / 4513 / 4115
15 AVRIL — 29 MAI — 15 JUIL.

TOKYO Nikkei 3 mois
16614,14
18468 / 16946 / 15425 / 13142 / 11620
15 AVRIL — 29 MAI — 15 JUIL.

## MARCHÉS FINANCIERS

### PARIS

**APRÈS** avoir été fermée lundi et mardi, la Bourse française était en forte hausse mercredi 15 juillet dans le sillage de Wall Street. L'indice CAC 40 gagnait 1,99 % à 4 341,23 points en milieu de journée.

### TOKYO

**LA BOURSE** de Tokyo a terminé en hausse mercredi 15 juillet. L'indice Nikkei a gagné 0,76 % à 16 614,14 points. Les actions de compagnies exportatrices comme Sony, Bridgestone et Fuji Photo Film ont particulièrement profité de cette hausse.

### NEW YORK

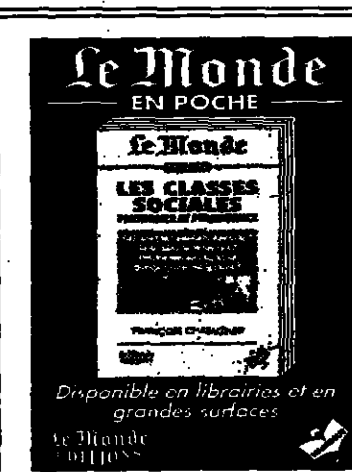
**WALL STREET** a battu un nouveau record mardi 14 juillet. L'indice Dow Jones a gagné 1,64 % à 9 245,54 points. La Bourse américaine a été dopée par des publications de résultats pour le *deuxième trimestre supérieurs* aux prévisions. L'action de JP Morgan a fait un bond de 5,9 %.
La banque d'affaires américaine a annoncé un bénéfice net par action de 2,36 dollars, contre *1,90 dollar attendu par les ana*lystes. Wall Street avait atteint son précédent sommet le 13 mai à 9 211,84 points.

## CHANGES

Le dollar faisait preuve de fermeté contre le yen mercredi 15 juillet. Il s'échangeait à 140,93 yens contre 140,03 yens mardi soir. Le billet vert profitait des rumeurs de la prochaine nomination de Keizo Obuchi comme premier ministre du Japon.
Certains observateurs craignent que son arrivée retarde la mise en place de réformes économiques. Par ailleurs, la monnaie américaine reculait par rapport aux principales devises européennes. Mercredi 15 juillet aux premières heures de la matinée, le dollar s'échangeait contre 1,8047 mark et 6,045 francs.





# RÈGLEMENT MENSUEL

**MERCREDI 15 JUILLET**

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,86 %
CAC 40 : 4335,37

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +– | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P.(T.P) | 1062 | 1063 | + 0,09 | 30/03/97 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 970 | — | — | 22/10/97 |
| Renault (T.P.) | 3084 | 3100 | + 0,51 | 24/10/97 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 3139 | — | — | 01/10/97 |
| Saint Gobain(T.P.) | ■ 1303,90 | — | — | 15/07/98 |
| *Thomson S.A (T.P)* | *1018* | *1019* | *+ 0,09* | [illegible] |
| Accor | 1713 | 1734 | + 1,22 | 15/06/98 |
| AGF | 348 | 359,60 | + 3,33 | 12/06/98 |
| Air Liquide | 998 | 1001 | + 0,30 | 28/05/98 |
| Alcatel Alsthom | 1357 | 1387 | + 2,21 | 30/06/98 |
| Alstom | 197,50 | 198,40 | + 0,45 | — |
| Altran Techno. # | 1330 | 1357 | + 2,03 | 28/05/97 |
| Atos CA | 1550 | 1574 | + 1,54 | — |
| Axa | 741 | 785 | + 5,93 | 11/05/98 |
| Bail Investis. | 936 | 930 | – 0,64 | 10/02/98 |
| Bazar Hot. Ville | 764 | 786 | + 2,87 | 12/06/97 |
| Bertrand Faure | 457 | 457,80 | + 0,17 | 20/04/98 |
| BIC | 425 | 422 | + 0,47 | [illegible] |
| BIS | 639 | 636 | – 0,46 | 01/02/96 |
| B.N.P. | 516 | 529 | + 2,51 | 30/06/98 |
| Bollore Techno. | 1197 | 1200 | + 0,25 | 01/07/96 |
| Bongrain | 3001 | 2980 | – 0,69 | 14/05/98 |
| Bouygues | 1180 | 1217 | + 3,13 | [illegible] |
| Bouygues Offs. | 291,50 | 291 | – 0,17 | 25/06/98 |
| Bull# | 93 | 94,40 | + 1,50 | — |
| Canal + | 1116 | 1112 | – 0,35 | 10/07/98 |
| Cap Gemini | 925 | 935 | + 1,08 | 12/06/98 |
| Carbone Lorraine | 465 | 472 | + 1,50 | 14/06/98 |
| Carrefour | 3733 | 3880 | + 3,93 | 22/04/98 |
| Casino Guichard | 491,10 | 499 | + 1,60 | 10/06/98 |
| Casino Guich.ADP | 340 | 346 | + 1,76 | 10/06/98 |
| Castorama Dub.(Li) | 1061 | 1080 | + 1,79 | 15/06/98 |
| C.C.F. | 525 | 554 | + 5,52 | 31/05/98 |
| Cegid (Ly) | 1144 | 1150 | + 0,52 | [illegible] |
| Cerus Europ.Reun | 41 | 41,70 | + 1,70 | 12/06/98 |
| CGIP | 3299 | 3250 | – 1,48 | 12/06/98 |
| Chargeurs | 470,50 | 435 | – 7,54 | 25/06/98 |
| Christian Dalloz | 779 | 780 | + 0,12 | 02/07/98 |
| Christian Dior | 795 | 800 | + 0,62 | 22/06/98 |
| CIC - ACTIONS "A" | 602 | 615 | + 2,15 | — |
| Ciments Francais | 373,80 | 374 | + 0,05 | [illegible] |
| Clarins | 540 | 541 | + 0,18 | 21/07/97 |
| Club Mediterranee | 544 | 540 | – 0,73 | 24/06/96 |
| Coflexip | 667 | 655 | – 1,79 | 09/06/98 |
| Colas | 1211 | 1235 | + 1,98 | 29/06/98 |
| Comptoir Entrep. | 14,80 | 15,20 | + 2,70 | 15/03/92 |
| Comptoirs Mod. | 3149 | 3180 | + 0,98 | 12/06/98 |
| CPR | 490 | 499,90 | + 2,02 | 06/07/98 |
| Cred.Fon.France | 105 | 106,10 | + 1,04 | 16/06/95 |
| Credit Lyonnais CI | 750 | 756 | + 0,80 | 01/07/93 |
| CS Signaux(CSEE) | 576 | 604 | + 4,86 | 01/07/98 |
| Damart | 4560 | 4569 | + 0,19 | 19/12/97 |
| Danone | 1754 | 1827 | + 4,16 | 26/05/98 |
| Dassault-Aviation | 1968 | 1940 | – 1,42 | 25/06/98 |
| Dassault Electro | 672 | 687 | + 2,23 | 27/04/98 |
| Dassault Systèmes | 270 | 283 | + 4,81 | 07/07/98 |
| De Dietrich | 428 | 419 | – 2,10 | 05/06/98 |
| Devesuoc(Ly)# | 997 | 998 | + 0,10 | 01/09/98 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 68,95 | 69,45 | + 0,72 | — |
| Dexia France | 875 | 915 | + 4,57 | 11/06/98 |
| DMC (Dollfus Mi) | 146,90 | 149,70 | + 1,90 | 20/06/96 |
| Dynaction | 229 | 229,50 | + 0,21 | 10/07/97 |
| Ecia | 1750 | 1742 | – 0,45 | 06/05/98 |
| Eiffage | 515 | 510 | – 0,97 | 30/06/98 |
| Elf Aquitaine | 849 | 849 | — | 18/06/98 |
| Eramet | 231,20 | 233 | + 0,77 | 09/06/98 |
| *Eridania Beghin* | ■ *1335* | *1355* | *+ 1,49* | *15/07/98* |
| Essilor Intl | 2420 | 2442 | + 0,90 | 06/07/98 |
| Essilor Intl.ADP | 2230 | 2238 | + 0,35 | 01/07/98 |
| Esso | 546 | 555 | + 1,64 | 30/06/98 |
| Eurafrance | 3760 | 3722 | – 1,01 | 16/12/97 |
| Euro Disney | 11,60 | 11,40 | – 1,72 | 23/02/95 |
| Europe 1 | 1440 | 1440 | — | 03/04/98 |
| Eurotunnel | 6,75 | 6,90 | + 2,22 | — |
| Fimalac SA | 715 | 720 | + 0,69 | 01/07/98 |
| Finextel | 126 | 126 | — | 26/06/97 |
| Fives-Lille | ■ 509 | 516 | + 1,37 | 15/07/98 |
| France Telecom | 401 | 410,50 | + 2,36 | 17/06/98 |
| Fromageries Bel | 5220 | 5220 | — | 30/07/97 |
| Galeries Lafayette | 5770 | 5760 | – 0,17 | 18/06/98 |
| GAN | ● 162 | 170 | + 4,93 | 05/09/94 |
| Gascogne | 610 | 606 | – 0,65 | 02/06/98 |
| Gaumont # | 460 | 455,50 | – 0,97 | 24/06/98 |
| Gaz et Eaux | 335 | 343 | + 2,38 | 10/06/98 |
| Geophysique | 846 | 826 | – 2,36 | 12/07/93 |
| G.F.C. | 650 | 650 | — | 28/07/97 |
| GrandVision | 183 | 187,50 | + 2,45 | 05/06/98 |
| Groupe Andre S.A. | 700 | 687 | – 1,85 | 12/02/96 |
| Groupe GTM | 668 | 674 | + 0,89 | 15/05/98 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 151 | 152,10 | + 0,72 | 03/07/98 |
| Guilbert | 970 | 997 | + 2,78 | 08/06/98 |
| Guyenne Gascogne | 2380 | 2400 | + 0,84 | 19/06/98 |
| Hachette Fili.Med. | 1620 | 1600 | – 1,23 | 08/06/98 |
| Havas Advertising | ■ 1239 | 1269 | + 2,42 | 03/09/96 |
| Imetal | 845 | 848 | + 0,35 | 25/06/98 |
| Immeubl.France | 469 | 470 | + 0,21 | 15/06/98 |
| Infogrames Enter. | 375 | 372 | – 0,80 | — |
| Ingenico | 159,70 | 161,50 | + 1,12 | 04/09/97 |
| Interbail | 172 | 170 | – 1,16 | 30/06/97 |
| Intertechnique | 1740 | 1760 | + 1,14 | 30/09/97 |
| ISIS | 750 | 760 | + 1,33 | 30/06/98 |
| Jean Lefebvre | 510 | 509 | – 0,19 | 09/06/98 |
| Klepierre | 1187 | 1190 | + 0,25 | 23/03/98 |
| Labinal | 2015 | 2018 | + 0,14 | 08/07/98 |
| Lafarge | 625 | 641 | + 2,56 | 08/06/98 |
| Lagardere | 239,10 | 254,30 | + 6,35 | [illegible] |
| Lapeyre | 517 | 523 | + 1,16 | 27/05/97 |
| Lebon (Cie) | 270 | 270 | — | 03/07/98 |
| Legrand | 1588 | 1639 | + 3,21 | 12/06/98 |
| Legrand ADP | 990 | 1022 | + 3,23 | 12/06/98 |
| Legris indust. | 281,50 | 280 | – 0,53 | 10/07/98 |
| Locindus | 811 | 812 | + 0,12 | 02/07/98 |
| L'Oreal | 3200 | 3277 | + 2,40 | 12/06/98 |
| LVMH Moet Hen. | 1266 | 1292 | + 2,05 | 15/06/98 |
| Marine Wendel | 1170 | 1172 | + 0,17 | 28/11/97 |
| Metaleurop | 50 | 50 | — | 04/07/90 |
| Metrologie Inter. | 19,75 | — | — | — |
| Michelin | 354 | 364 | + 2,82 | 10/07/98 |
| Montupet SA | 311 | 328 | + 5,46 | 29/06/98 |
| Moulinex | 147,50 | 145,50 | – 1,35 | 14/09/92 |
| Natexis | 403 | 404 | + 0,24 | 20/07/98 |
| Norbert Dentres.# | 292 | 287 | – 1,71 | 08/06/98 |
| Nord-Est | 134,40 | 135 | + 0,44 | 08/07/98 |
| Nordon (Ny) | 509 | 490 | – 3,73 | — |
| NRJ # | 1170 | 1156 | – 1,19 | 17/08/98 |
| Olipar | 67 | 66,50 | – 0,74 | — |
| Paribas | 641 | 655 | + 2,18 | — |
| Pathe | 1203 | 1250 | + 3,90 | 29/05/98 |
| Pechiney Act Ord A | 246 | 246 | — | 30/06/98 |
| Pernod-Ricard | 413 | 414 | + 0,24 | 18/05/98 |
| Peugeot | 1375 | 1359 | – 1,16 | 10/06/98 |
| Pinault-Print.Red. | 5050 | 5150 | + 1,98 | 01/07/98 |
| Plastic Omn.(Ly) | 852 | 881 | + 3,40 | [illegible] |
| Primagaz | 548 | 538 | – 1,82 | 12/06/98 |
| Promodès | 3345 | 3410 | + 1,94 | 08/06/98 |
| Publicis # | 985 | 985 | — | 03/07/98 |
| Remy Cointreau | 117,90 | 117,10 | – 0,67 | 15/09/97 |
| Renault | 374,90 | 374,30 | – 0,16 | 05/02/98 |
| Rexel | 650 | 676 | + 4 | 08/07/98 |
| Rhodia | 165,30 | 165 | – 0,18 | — |
| Rhone Poulenc A | 324,60 | 323,20 | – 0,43 | 03/06/98 |
| Rochefortaise Com. | ■ 697 | 704 | + 1 | 15/07/98 |
| Rochette (La) | 27,90 | 27,90 | — | 25/06/98 |
| Royal Canin | 336 | 340 | + 1,19 | 08/07/98 |
| Rue Imperiale(Ly) | 8110 | 8110 | — | 18/07/98 |
| Sade (Ny) | 237 | 240 | + 1,26 | 12/06/98 |
| Sagem SA | 4640 | 4600 | – 0,86 | 10/07/98 |
| Saint-Gobain | 1086 | 1110 | + 2,20 | 23/06/98 |
| Salvepar (Ny) | 571 | 573 | + 0,35 | 26/08/97 |
| Sanofi | 737 | 745 | + 1,08 | 15/06/98 |
| Saupiquet (Ns) | 568 | 565 | – 0,52 | 21/08/97 |
| Schneider SA | 469 | 464,20 | – 1,02 | 03/07/98 |
| SCOR | 411 | 424 | + 3,16 | 19/06/98 |
| S.E.B. | 747 | 760 | + 1,74 | 12/06/98 |
| Sefimeg CA | 415 | 412,40 | – 0,62 | 30/08/98 |
| SEITA | 282 | 275 | – 2,48 | 17/06/98 |
| Selectibanque | 79 | 77,60 | – 1,77 | 18/02/95 |
| SFIM | 874 | 897 | + 2,63 | 01/08/96 |
| SGE | 290 | 296 | + 2,06 | 06/02/98 |
| Sidel | 430 | 432,20 | + 0,51 | 05/06/98 |
| Silic CA | ■ 1158 | 1171 | + 1,12 | 15/07/98 |
| Simco | 493 | 479 | – 2,83 | 30/06/98 |
| S.I.T.A. | 1424 | 1430 | + 0,42 | 24/06/98 |
| Skis Rossignol | 110,70 | 107,50 | – 2,89 | 30/09/97 |
| Soc.Fonc.Lyonnai.# | 932 | 915 | – 1,82 | [illegible] |
| Societe Generale | 1337 | 1369 | + 2,39 | [illegible] |
| Sodexho Alliance | 7141 | [illegible] | + 1,40 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 430,50 | [illegible] | – 1,04 | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 329 | [illegible] | – 1,03 | [illegible] |
| Sophia | 280 | [illegible] | + 0,71 | [illegible] |
| Spir Communic. # | 483,20 | [illegible] | + 1,82 | [illegible] |
| Strafor Facom | 577 | [illegible] | + 0,34 | [illegible] |
| Suez Lyon.des Eaux | 1043 | [illegible] | + 0,57 | [illegible] |
| Synthelabo | 990 | [illegible] | – 0,60 | [illegible] |
| Technip | 762 | [illegible] | + 2,36 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 231,30 | [illegible] | – 1,34 | [illegible] |
| Total | 745 | [illegible] | – 0,26 | [illegible] |
| *UIF* | 464 | [illegible] | + 0,21 | [illegible] |
| Unibail | 771 | 770 | – 0,12 | [illegible] |
| Union Assur.Fdal | 920 | [illegible] | + 1,30 | [illegible] |
| Usinor | 86 | [illegible] | + 1,27 | [illegible] |
| Valeo | 650 | [illegible] | + 3,23 | [illegible] |
| Vallourec | 435 | [illegible] | – 2,06 | [illegible] |
| Via Banque | 180,50 | [illegible] | + 0,38 | [illegible] |
| Vivendi (ex CGE) | 1405 | [illegible] | + 0,49 | [illegible] |
| Worms (ex.Someal) | 105,90 | [illegible] | + 0,09 | [illegible] |
| Zodiac ex.dt divid | 1575 | [illegible] | + 0,82 | [illegible] |
| Elf Gabon | 920 | [illegible] | – 0,97 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +– | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 149,20 | [illegible] | + 4,22 | [illegible] |
| Adecco S.A. | 2680 | [illegible] | + 5,08 | [illegible] |
| Adidas-Salomon AG# | 967 | [illegible] | + 5,89 | [illegible] |
| ALLIANZ AG | 2280 | [illegible] | + 0,83 | [illegible] |
| American Express | 690 | [illegible] | + 2,75 | [illegible] |
| Anglo American # | 230,10 | [illegible] | – 0,04 | [illegible] |
| Anglogold Ltd # | 262 | [illegible] | + 3,42 | [illegible] |
| Amgold # | 239 | [illegible] | + 4,60 | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 20 | [illegible] | + 1 | [illegible] |
| A.T.T. # | 345,10 | [illegible] | + 0,95 | [illegible] |
| Banco Santander # | 160,10 | [illegible] | + 5,55 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 110,30 | [illegible] | – 0,27 | [illegible] |
| B.A.S.F. # | 306,50 | [illegible] | – 0,03 | [illegible] |
| Bayer # | 313,70 | [illegible] | – 2,39 | [illegible] |
| Crown Cork ord.# | 289,70 | [illegible] | – 5,07 | [illegible] |
| Crown Cork PF CV# | 254 | [illegible] | — | [illegible] |
| Daimler Benz # | 605 | 600 | – 0,82 | [illegible] |
| De Beers # | 108 | [illegible] | + 3,61 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 486 | 513 | + 5,55 | [illegible] |
| Diageo PLC reg.# | 75 | [illegible] | + 3,20 | [illegible] |
| Dresdner Bank | 322 | [illegible] | + 9,65 | [illegible] |
| Driefontein # | 30,30 | [illegible] | + 2,97 | [illegible] |
| Du Pont Nemours # | 420,20 | [illegible] | – 0,99 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 441 | [illegible] | + 0,63 | [illegible] |
| East Rand # | 1,33 | [illegible] | + 3 | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 13,35 | [illegible] | + 1,12 | [illegible] |
| Electrolux # | 100,20 | [illegible] | – 1,94 | [illegible] |
| Ericsson # | 186,80 | [illegible] | + 1,71 | [illegible] |
| Ford Motor # | 356,30 | [illegible] | + 2,44 | [illegible] |
| Gencor act.regr. | 11 | [illegible] | – 0,45 | [illegible] |
| General Elect. # | 561 | [illegible] | + 1,96 | [illegible] |
| General Motors # | 436,80 | [illegible] | – 4,28 | [illegible] |
| Cie Belgique # | 1061 | 1050 | – 1,03 | [illegible] |
| Harmony Gold # | 26,30 | [illegible] | + 1,52 | [illegible] |
| Hitachi # | 38,50 | [illegible] | + 0,72 | [illegible] |
| Hoechst # | 311,80 | [illegible] | – 0,57 | [illegible] |
| *I.B.M #* | 716 | [illegible] | + 0,69 | [illegible] |
| I.C.I # | 99 | [illegible] | – 0,05 | [illegible] |
| Ito Yokado # | 383,60 | [illegible] | + 0,05 | [illegible] |
| Kingfisher plc # | 48,10 | [illegible] | + 0,51 | [illegible] |
| Matsushita # | 95,65 | [illegible] | + 3,65 | [illegible] |
| Mc Donald's # | 433,60 | [illegible] | + 1,08 | [illegible] |
| Merck and Co # | 795 | [illegible] | + 4,02 | [illegible] |
| Mitsubishi Corp.# | 38,80 | [illegible] | + 4,12 | [illegible] |
| Mobil Corporat.# | 455 | [illegible] | — | [illegible] |
| Morgan J.P. # | 765 | [illegible] | + 5,75 | [illegible] |
| Nestle SA Nom. # | 13170 | [illegible] | – 0,83 | [illegible] |
| Nipp. MeatPacker # | 70,60 | [illegible] | — | [illegible] |
| Nokia A | 475 | [illegible] | + 4,40 | [illegible] |
| Norsk Hydro # | 274 | [illegible] | – 1,82 | [illegible] |
| Petrofina # | 2499 | [illegible] | + 0,88 | [illegible] |
| Philip Morris # | 237,20 | [illegible] | + 1,09 | [illegible] |
| Philips N.V # | 527 | [illegible] | + 2,84 | [illegible] |
| Placer Dome Inc # | 67,30 | [illegible] | — | [illegible] |
| Procter Gamble | 551 | [illegible] | + 1,99 | [illegible] |
| Quilvest | 341 | [illegible] | + 2,63 | [illegible] |
| Randfontein # | 13 | [illegible] | – 0,38 | [illegible] |
| Rio Tinto PLC # | 70 | [illegible] | + 0,57 | [illegible] |
| *Royal Dutch #* | 323,90 | [illegible] | – 1,04 | [illegible] |
| Sega Enterprises | 112 | [illegible] | — | [illegible] |
| Schlumberger # | 408,50 | [illegible] | + 1,05 | [illegible] |
| Shell Transport # | 41,10 | [illegible] | + 0,12 | [illegible] |
| Siemens # | 356,60 | [illegible] | + 5,15 | [illegible] |
| Sony Corp. # | 528 | [illegible] | + 3,78 | [illegible] |
| STmicroelectronics | 402,90 | [illegible] | – 0,37 | [illegible] |
| Sumitomo Bank # | 59,80 | [illegible] | + 3,34 | [illegible] |
| T.D.K # | 455 | [illegible] | + 0,15 | [illegible] |
| Telefonica # | 294 | [illegible] | + 1,36 | [illegible] |
| Toshiba # | 23,70 | [illegible] | + 6,75 | [illegible] |
| Unilever # | 465 | [illegible] | + 2,36 | [illegible] |
| *United Technol. #* | 580 | [illegible] | – 0,17 | [illegible] |
| Volkswagen A.G # | 635 | [illegible] | + 1,41 | [illegible] |
| Yamanouchi # | 125 | [illegible] | – 0,08 | [illegible] |
| Zambia Copper | 10,20 | [illegible] | — | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 JUILLET

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| OAT 8,125% 89-99 # | — | 1,247 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 107,01 | 2,655 |
| OAT 85/00 TRA CA# | 101,55 | 4,605 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 110,20 | 1,479 |
| OAT 89-01 TME CA# | — | 2,057 |
| OAT 10% 90-01 ecu | — | 3,945 |
| OAT 7,5%7/86-01 CA# | 109,30 | 7,397 |
| OAT 8,5% 91-02 ecu | 113,45 | 2,958 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 116,40 | 5,519 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 142,74 | 6,241 |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 46 | 45,35 |
| Baccarat (Ny) | 890 | 887 |
| Bains C.Monaco | 780 | 790 |
| Bque Transatlantl. ◆ | 265 | 265 |
| Bidermann Intl. ◆ | 110 | 110 |
| Centenaire Blanzy | 580 | 580 |
| Champex (Ny) ◆ | 26,30 | 26,30 |
| Immobanque | 680 | 680 |
| Lucia | 87 | [illegible] |
| Monoprix ◆ | 470 | 470 |
| Metal Deploye ◆ | 450 | 450 |
| Mors | 7,60 | 7,60 |
| Navigation (Nle) | 135 | [illegible] |
| Optorg | 452,20 | [illegible] |
| Exa.Clairefont(Ny) | 1050 | [illegible] |
| Parfinance | 338,70 | [illegible] |
| Paris Orleans | 385 | [illegible] |
| *Lloyd Continental* ◆ | *10800* | [illegible] |
| Matussiere Forest | 72,20 | [illegible] |
| Moncey Financiere ◆ | 2921 | [illegible] |
| M.R.M. (Ly) | 499,90 | [illegible] |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) | 110 | [illegible] |
| Pollet | 530 | [illegible] |
| Sabeton (Ly) | 750 | [illegible] |
| Samse (Ly) | 1380 | [illegible] |
| Sechilienne (Ly) ◆ | 1380 | [illegible] |
| Sucr.Pithiviers | 3420 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 513 | [illegible] |
| Fiat Ord. | 27,20 | [illegible] |
| Gold Fields South | 55,70 | [illegible] |
| Kubota Corp. | 12,25 | [illegible] |
| Montedison act.ep. | 9,45 | [illegible] |
| Olympus Optical | 58 | [illegible] |
| Robeco | 703 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 JUILLET

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 JUILLET

# MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 JUILLET

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 juillet

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

# Carrières internationales

# Carrières européennes en entreprises

DOW, entreprise chimique d'envergure mondiale, figure dans le top 50 du magazine "Fortune". Sa gamme très diversifiée propose pas moins de 2.400 produits, fabriqués dans plus de trente pays.

Pour son unité de production, située à Temeuzen (Pays-Bas), DOW recherche un (m/f)

## Development Engineer

En tant qu'expert en polyglycols, vous serez amené à exercer vos talents au sein de notre "innovation center", situé à Temeuzen. Vous y travaillerez sur les produits de type "foam control" et les Polyglycol surfactants. A ce titre, vous offrirez une assistance technique à notre clientèle, une mission qui implique de fréquents déplacements en Europe. Vous participerez également à la recherche et au lancement de nouveaux produits toujours plus performants et, en collaboration étroite avec les clients et nos équipes commerciales, vous orienterez vos recherches en fonction des besoins du marché.

Interlocuteur privilégié d'une clientèle internationale, vous possédez toutes les qualités nécessaires à l'analyse de ses besoins. Diplômé en chimie organique, vous bénéficiez d'une expérience industrielle de 2 à 4 ans, acquise dans le secteur des surfactants et des inhibiteurs de mousse ("foam control").

Les candidats sans expérience possèdent, quant à eux, un doctorat dont la thèse porte sur les surfactants non-ioniques. Parfait bilingue français-anglais et excellent communicateur, vous êtes capable de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Dow Chemical vous propose une rémunération attrayante, agrémentée de divers avantages extra-légaux et la possibilité de progresser au sein d'une société internationale, leader dans son secteur.

Intéressé(e)? Veuillez transmettre votre dossier de candidature à Agnès van den Berg, Human Resources Department, P.O. Box 48, 4530 AA Temeuzen, Pays-Bas. E-mail: amvandenberg@dow.com.

De plus amples informations concernant Dow Chemical Company? Nous vous invitons à consulter notre site internet: http://www.dow.com

DOW



## European Patent Office

### *Working at the forefront of technology*
### *Excellent package*

Do you have a full university degree? Perhaps some years of professional experience? Are you a national of one of the EPO contracting states*? Do you have some language skills? We are a self financing intergovernmental organisation which grants patents valid throughout Europe employing over 4000 highly qualified staff. The working languages of the EPO are English, French and German.

For 1998 and 1999 we wish to recruit more than 200

## Engineers and Scientists

to carry out search and examination of patent applications in different technical fields including:

**For The Hague**
Genetic engineering, telecommunications, electrical engineering, electronics, computer science and technology, controlling, mechanical engineering, chemical engineering, polymer chemistry, pharmaceutics, electrochemistry, civil engineering ... and many more.

**For Munich**
Genetic engineering, chemical engineering, cosmetics and food chemistry, pharmaceutical chemistry and pharmacy, mechanical engineering, medical physics, electronics, electrical engineering and controlling, telecommunications, computer technology, physics ... and many more.

**For Berlin**
Telecommunication, computer science and technology, television and image processing, semiconductor devices and technology, automatic gearing, genetic engineering, medical apparatus.

See our web site for more details on the fields, more information about us and an online application form:

**www.european-patent-office.org/epo/jobs.htm**

We offer an excellent package, including permanent employment, a private medical scheme and pension fund, an international environment, and a salary commensurate with an international organisation.
You can also send a CV, specifying your language proficiency, to the place of your preference:

**The Hague**
*European Patent Office*
Recruitment Officer
Postbus 5818
NL-2280 HV Rijswijk
Fax: +31 70 3403773
epopers@xs4all.nl

**Munich**
*European Patent Office*
Recruitment Officer
Erhardstraße 27
D-80331 München
Fax: +49 89 23992706
epopers@epo.muc.eunet.de

**Berlin**
*European Patent Office*
Recruitment Officer
Gitschinerstraße 103
D-10969 Berlin
Fax: +49 30 25901840
recruitment.berlin@epo.nl

* Austria, Belgium, Cyprus, Denmark, Finland, France, Germany, Hellenic Republic, Ireland, Italy, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, The Netherlands, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland and the United Kingdom.

# Carrières internationales

## Doradca do spraw zatrudnienia
### Polska

Valeo

*Ambitnym kandydatom, którzy zechcą podjąć wyzwanie, firma Valeo, dzięki swej strukturze, oferuje możliwości międzynarodowej kariery. Nasz Dział, specjalizujący się w projektowaniu i produkcji rozruszników postawił sobie za priorytetowy cel Absolutną Jakość i rozwój zdolności innowacyjnych. Nasz przyszły zakład w okolicach Krakowa poszukuje osoby na stanowisko odpowiedzialnego za rekrutację i zasoby ludzkie firmy.*

**Zadanie :** Pracując w zdecentralizowanej strukturze, z francuskim statusem osoby pracującej za granicą (expatrie), kandydat będzie koordynował i przygotowywał wszelkie niezbędne działania zmierzające do zatrudnienia w zakładzie pracowników kompetentnych, skutecznych i z motywacją do pracy, na umowach krótko i średnioterminowych. Będzie odpowiedzialny za cały proces rekrutacji (pracowników, majstrów, inżynierów i kierownictwa). Uczestniczył w organizowaniu zakładu, realizacji programów szkoleniowych i w zarządzaniu ogółem pracowników. Miejscem pracy będzie zakład produkcyjny zatrudniający początkowo od 50 do 70 osób, a docelowo 300 / 400 osób.

**Profil kandydata :** wiek od 30 do 35 lat, wykształcenie wyższe prawnicze lub z dziedziny zarządzania zasobami ludzkimi. Wymagane jest minimum 5 lat doświadczenia zawodowego na podobnym stanowisku w branży przemysłowej. Kandydat powinien doskonale znać polską i francuską kulturę, biegle władać językiem polskim, francuskim oraz angielskim, posiadać faktyczne uzdolnienia meanadżerskie.

Miejscem pracy będzie znajdowało się w Krakowie. Prosimy składać oferty (napisane odręcznie podanie, życiorys, aktualne zdjęcie i żądane wynagrodzenie) na adres naszego doradcy do spraw zatrudnienia : **Pierre Bizot, RH Partners, 66, Cours de la Liberté, 69003 Lyon, FRANCE** z dopiskiem na kopercie : **RA1297D.** http : //www.rh-partners.com

**http://www.valeo.com**

*Na rynku producentów wyposażenia motoryzacyjnego Valeo projektuje, produkuje i sprzedaje wyroby i nowoczesne systemy dla wszystkich producentów samochodów. Przy zatrudnieniu 38 tysięcy osób obrót firmy wynosi 34 miliardów franków francuskich, z czego 71% jest realizowane poza Francją.*




HEC ESSEC ESCP



**Le groupe CARBONE LORRAINE spécialisé dans les composants pour industries de haute technologie occupe des positions de leader mondial sur ses marchés. Avec plus de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 7 000 personnes dans le monde dans près de 40 pays, nous avons l'ambition d'être un groupe performant et en forte croissance, multinational et multi-culturel, partageant une culture d'entreprise forte.**

## Vous nous avez certainement rencontrés quelque part !

### Jeune Responsable administratif et financier
*Mexique (Monterrey)*

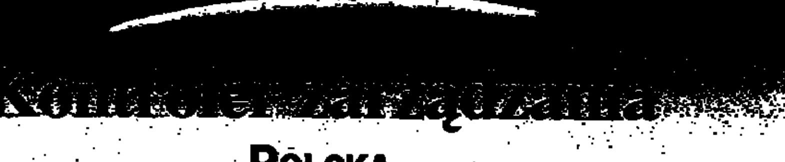
Rattaché au directeur de filiale, vous êtes responsable de l'ensemble des aspects administratifs, comptables, fiscaux, financiers et informatiques.
Vous définissez les objectifs et les procédures financières et comptables.
Vous préparez les budgets, assurez le suivi de l'activité, réalisez et analysez les états périodiques de reporting.
Vous supervisez une équipe d'environ 6 personnes.

Vous êtes jeune diplômé ou vous avez une première expérience, si possible dans un milieu industriel. Outre l'anglais, la pratique de l'espagnol sera un atout *supplémentaire.*

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature, à CARBONE LORRAINE, Direction des Ressources *Humaines, Immeuble La Fayette,* La Défense 5, TSA 38001, 92919 Paris-La Défense Cedex.
http://www.CARBONELORRAINE.com

MEDIA SYSTEM

GROUPE CARBONE LORRAINE




### POLSKA

*Jesteśmy dużą francuską firmą przemysłową. Nasze przedsiębiorstwo jest znane na całym świecie nie tylko dzięki powstawaniu nowych biur handlowych, ale również z powodu otwierania nowych zakładów produkcyjnych. Obecnie, kraje Europy Wschodniej znajdują się w centrum naszej uwagi. W Polsce, dla naszego zakładu przemysłowego, poszukujemy kandydata na stanowisko kontrolera zarządzania.*

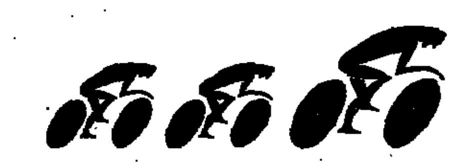
**Zadanie :** Pracując w zdecentralizowanej strukturze, z francuskim statusem osoby pracującej za granicą (expatrie), kandydat będzie odpwiedzialny za zorganizowanie pracy wydziału Kontroli Zarządzania. Głównym zadaniem wybranej osoby będzie kontrolowanie poprawności rachunków, zwłaszcza w dziedzinie zysków i ich transferu, ustalanie i przestrzeganie budżetu, kontroli inwestycji i kosztów produkcji. Miejscem pracy będzie zakład produkcyjny zatrudniający początkowo od 50 do 70 osób, a docelowo 300 / 400 osób.

**Profil kandydata :** wiek od 30 do 35 lat, wykształcenie wyższe księgowe lub dyplom Wyższej Szkoły Zarządzania, minimum 5 lat doświadczenia zawodowego ; szczególnie pożądane byłoby doświadczenie nabyte w dużej firmie audytorskiej. Kandydat powinien doskonale znać polską i francuską kulturę, biegle władać językiem polskim, francuskim oraz angielskim, posiadać faktyczne uzdolnienia menadżerskie.

Miejscem pracy będzie znajdowało się w Krakowie. Prosimy składać oferty (napisane odręcznie podanie, życiorys, aktualne zdjęcie i żądane wynagrodzenie) na adres naszego doradcy do spraw zatrudnienia : **Pierre Bizot, RH Partners, 66, Cours de la Liberté, 69003 Lyon - FRANCE.** Koperta powinna być opatrzona znakiem **RA1297C.**
http : //www.rh-partners.com

RH PARTNERS

BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX, CANTON, CLERMONT-FERRAND, DIJON, HONG-KONG, LYON, PARIS, POITIERS, QUIMPER, RENNES, ROUEN, SOPHIA ANTIPOLIS, TOULOUSE.








**TOUR DE FRANCE 1998** Le Danois Bo Hamburger (Casino) a pris le maillot jaune, mardi 14 juillet, à l'issue de la troisième étape Roscoff-Lorient (169 km), marquée par la longue échappée d'un groupe de sept hommes. ● LA VICTOIRE d'étape est revenue à l'Allemand Jan Heppner (Telekom) qui s'est imposé devant le Français Xavier Jan (Française des Jeux) et l'Américain Georges Hincapie (US Postal). ● L'AFFAIRE Festina a animé, mardi encore, la journée du peloton. Mercredi 15 juillet, les enquêteurs devaient entendre le directeur sportif de l'équipe, Bruno Roussel, accusé par le soigneur interpellé à la frontière franco-belge, d'être un des commanditaires de l'important stock de produits dopants découvert dans son véhicule.

# La valse du maillot jaune ne déride pas un peloton accablé par l'affaire Festina

**Troisième étape Roscoff-Lorient.** Si le maillot jaune du Danois Bo Hamburger a réjoui l'équipe Casino, le reste de la caravane du 85e Tour de France redoute les conséquences de l'enquête sur l'affaire Festina même si les responsables de la course tentent par avance de les minimiser

LORIENT
*de nos envoyés spéciaux*

C'était jour de fête au pays du vélo. Le Tour débarquait d'Irlande ébahi par la présence sur les bords de la route d'un public breton venu par dizaines de milliers montrer son attachement au vélo après cinq semaines de passion exclusive pour le ballon rond. Même loin de son Var natal et de ses montagnes chéries, Richard Virenque avait déjà remplacé Zizou Zidane dans le cœur de la foule.

Et pourtant, à l'image de l'ensemble de la « famille » du Tour de France, de son directeur Jean-Marie Leblanc au plus humble des mécaniciens, le chouchou du peloton avait le masque des mauvais jours. La succession plutôt rapide des maillots jaunes depuis le départ (Chris Boardman (GAN), Erik Zabel (Telekom), Bo Hamburger (Casino)), signe d'une course mouvementée, ne déridait pas le peloton.

Comment pouvait-il en être autrement alors que le petit monde du sport cycliste vit depuis le départ de l'épreuve les signes avant-coureurs d'un cataclysme chaque jour plus menaçant. Au moment de s'élancer de Roscoff (Finistère), mardi 14 juillet, le peloton avait pris connaissance des terribles aveux du soigneur de l'équipe Festina, Willy Voet, arrêté la semaine précédente à la frontière franco-belge en possession d'un impressionnant stock de produits interdits (environ 400 flacons, gélules et capsules de produits dopants importés de Suisse et d'Allemagne).

Lundi 13 juillet dans la soirée, l'homme, mis en examen pour « importation en contrebande de marchandises prohibées », aurait confié à un juge d'instruction de Lille qu'il avait agi *« sur les ordres de la direction de l'équipe Festina »*, et aurait précisé que ce n'était « pas la première fois » qu'il était mandaté pour accomplir une telle besogne. Une perquisition conduite au siège de l'équipe à Meyzieu, près de Lyon, a également permis de saisir des produits masquants ou anabolisants.

Depuis que le soigneur acculé a parlé, tous se sont réfugiés derrière un commode « Laissons la justice faire son travail ». Sur fond de succès populaire, la riposte s'organise : *« Là, nous sommes dans le fait divers, nous ne sommes pas dans le Tour de France »*, a répété Jean-Marie Leblanc. *« L'équipe Festina n'a rien à cacher »*, a ajouté Bruno Roussel, le directeur sportif de cette formation qui comporte dans ses rangs deux des favoris de l'édition 1998, Richard Virenque et le Suisse Alex Zülle, ainsi que le champion du monde en titre, Laurent Brochard.

Pris dans la tourmente, Bruno Roussel tente d'anticiper la suite des événements : *« Je n'y comprends rien du tout, j'ai donc demandé à être entendu par la police. Il faut que j'en sache plus. On va sans doute se rapprocher de moi. On va me demander de suivre et on va m'interroger. C'est normal, c'est nécessaire et on en a besoin. C'est très difficile à supporter pour moi-même et pour l'équipe. »*

Dans la soirée, il a publié un communiqué dans lequel il *« s'étonne et s'inquiète de la publication par certains organes de presse, d'informations de sources dites judiciaires dont la teneur est invérifiable »*, il dénonce *« l'incohérence de la mise en cause de la responsabilité de la direction de l'équipe Festina »* et *« conteste formellement avoir demandé à l'un de ses soigneurs de se procurer des substances dont l'usage est interdit »*.

Avant de quitter Roscoff, les coureurs de Bruno Roussel ont également observé une attitude prudente. Pascal Hervé : *« On n'a pas accès au dossier, on n'est pas juge d'instruction ni policier. »* Laurent Brochard : *« Rien à déclarer. Je ne sais rien du tout. Cela ne m'intéresse pas, cela ne me concerne pas parce que, de mon côté, je sais que je n'ai rien à me reprocher. »* Christophe Moreau : *« Toute l'équipe fait preuve d'un très grand courage. Willy Voet est un ami, quelqu'un pour qui nous avons beaucoup de sympathie. C'est un coup dur pour lui comme pour nous. Nous, les coureurs, nous devons d'abord nous concentrer sur le Tour. Nous avons assez pris en Irlande et maintenant qu'on attaque vraiment le Tour de France en France, à nous de jouer sur les routes. »*

Christophe Moreau, dernier vainqueur du Grand Prix des nations, a été contrôlé positif au printemps. L'affaire a été ébruitée peu avant le Tour de France : on ne connaît à l'heure actuelle ni la date du contrôle, ni la nature exacte de la substance incriminée. L'affaire n'étant pas close, il a été autorisé à prendre le départ de l'épreuve reine de la saison cycliste.

L'épisode n'a pas ébranlé les certitudes du coureur : *« Nous sommes tous sujets à des contrôles anti-doping pendant les courses ; à partir de ce moment-là, on ne peut pas utiliser ces quelques choses dont parle le soigneur. Nous n'avons donc aucun souci à avoir. Nous avons notre conscience pour nous. Il faut que la vérité sorte. »*

> Pour la première fois, la justice est amenée à chercher des éléments précis qui pourraient mettre à mal un système fait tout à la fois d'amitiés sincères et de corporatisme étouffant

Pour la première fois, la sentence ne viendra pas du milieu cycliste lui-même, mais de la justice. Pour la première fois, celle-ci est amenée à chercher des éléments précis qui pourraient mettre à mal un système fait tout à la fois d'amitiés sincères et de corporatisme étouffant. C'est ainsi par un communiqué officiel à l'en-tête de la Société du Tour de France que le docteur Gérard Porte, médecin-chef du Tour de France, a démenti *« catégoriquement la teneur de propos qui lui ont été attribués devant témoin »* par le *Journal du Dimanche* dans son édition du 12 juillet. *« Les Festina ne sont pas pires que les autres du point de vue du dopage. Ils se fournissent comme ils peuvent »*, avait-il notamment déclaré avant de se rétracter.

Le docteur Daniel Blanc, médecin du coureur suisse de Festina, Laurent Dufaux, s'est montré plus explicite pour la Télévision suisse romande (TSR). S'il affirme qu'il n'a *« jamais prescrit d'érythropoïétine »* (EPO) à son patient, le médecin est également étonné par la quantité de produits illicites saisis dans la voiture du soigneur des Festina : il ne peut selon lui s'agir d'un matériel *« nécessaire à l'emploi immédiat »*. Il a estimé au contraire qu'elle devait constituer *« un stock de produits dopants »*.

*Eric Collier et José-Alain Fralon*

## Un médecin suisse accuse

**La quasi-totalité des coureurs cyclistes professionnels sont dopés et les contrôles sont inefficaces, a affirmé un médecin suisse du sport, le docteur Gérald Grémion, dans un entretien publié mercredi 15 juillet par le quotidien *France-Soir*. *« Pour être prudent, je vais dire que 99 % des coureurs professionnels sont dopés, ceux qui font le Tour de France comme les autres. Au total, de 400 à 500 pros se détruisent la santé en prenant des produits dopants »*, déclare ce médecin-chef à l'hôpital de Lausanne.**

**Le praticien ajoute qu'il avait quitté une équipe professionnelle suisse qui a participé au Tour de Suisse, au Tour de Romandie et au Dauphiné libéré, l'an dernier, à cause du dopage systématique pratiqué par les équipiers. *« Chaque coureur avait sa petite valise, avec ses produits dopants et ses seringues. Ils se faisaient les injections eux-mêmes »*, affirme-t-il. L'un des coureurs de cette formation suisse *« porte d'ailleurs cette année les couleurs de Festina »*, assure-t-il. Il estime cependant qu'il ne faut pas *« tomber à bras raccourcis sur cette équipe : toutes les autres font la même chose ! »*.**

## *Bo Hamburger, l'autre Danois aux dents longues*

LORIENT
*de notre envoyé spécial*

C'est peut-être la force du Tour de France. Mardi 14 juillet, après un grand départ loin des yeux, loin du cœur, le peloton s'est offert un bain de foule. *« Ici, on préfère le vélo au foot »*, affirmait un spectateur dans les monts d'Arrée, sur le toit de la Bretagne. *« Allez Richard, gagne-nous le Tour et t'occupe pas du reste »*, était-il écrit sur un drap. Au bord de la route, le maillot Festina remportait autant de succès que celui des Bleus. Et Pascal Hervé, lieutenant de Richard Virenque, avait choisi l'attaque comme défense.

Au bar-PMU de Scaer (Finistère), on écoutait radoter Bruno Roussel au micro de France-Télévision : *« Mes coureurs n'ont rien à se reprocher. »* Cet enfant du pays parlait la langue du peuple, qui se reconnaissait dans le directeur sportif. En tête de course, ils étaient neuf et roulaient vite, comme pour lâcher l'encombrante rumeur. Depuis le prologue, deux maillots jaunes s'étaient succédé : l'infortuné Chris Boardman (GAN) et l'éclaireur Erik Zabel (de la toujours aussi puissante équipe Telekom). L'Irlande avait assisté à deux sprints d'un niveau exceptionnel. A Cork, le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM) n'avait terminé que 9e, le Français Frédéric Moncassin (GAN) 13e, l'Allemand Erik Zabel 17e... En d'autres circonstances, la chronique eût été riche.

**RÉHABILITATION ET CONFIRMATION**

A Lorient, le Tour de France allait réhabiliter l'Allemand Jens Heppner (Telekom), après le sprinter belge Tom Steels (Mapei), mis hors course, en 1997, à Marennes et vainqueur à Dublin. Jens Heppner, équipier et meilleur copain de Jan Ullrich, avait été déclassé, en 1997, à Dijon, au terme d'un mémorable épaule contre épaule avec le Néerlandais Bart Voskamp. Cette fois, il ne ferait qu'une bouchée du Français Xavier Jan (La Française des jeux).

A Lorient, la Grande Boucle allait encore se donner un nouveau leader : Bo Hamburger (Casino). Chez lui, au Danemark, Bo Hamburger, vingt-huit ans, est considéré comme un vainqueur potentiel de l'épreuve. Les Vikings ont vu Bjarne Riis (Telekom) se parer de jaune à trente-deux ans et ne doutent plus de rien.

Bo Hamburger est arrivé chez les professionnels par hasard. C'était en 1991. L'équipe hollandaise TVM avait besoin d'un « pigiste » pour le Tour du Luxembourg. L'extra durera six ans. Bo Hamburger est le fils de passionnés de vélo qui suivent chaque année le Tour de France avec leur camping-car. Malheureusement, le 10 juillet 1994, ceux-ci s'égarèrent en Dordogne et manquèrent la victoire d'étape de leur héritier à Trélissac. Médaille d'argent du Championnat du monde 1997, Bo Hamburger a pris une nouvelle dimension, cette saison, avec Casino et avec le préparateur italien Daniele Tarsi.

Avant de « jaunir », il avait remporté la Flèche wallonne, en avril, geste de la berceuse à l'appui pour célébrer la naissance de sa fille durant l'hiver. Ce coureur tout-terrain au petit gabarit (1,74 mètre pour 58 kilos) ambitionnait, mardi, de se classer parmi les dix premiers à Paris. Une perspective qui n'intéressait pas grand monde. Pendant ce temps, du Finistère au Morbihan, on s'apprêtait à aller voir le feu d'artifice. A Landivisiau, une banderole promettait : *« La lumière viendra de Luc Leblanc. »*

*Nicolas Guillon*




JOËL SAGET/AFP

*Pause café*

Deux coéquipiers de la formation Saeco, un fabricant italien de machines à café, conversent avant le départ de la troisième étape Roscoff-Lorient (169 km). De quoi parlent-ils, les compères de Mario Cipollini ? De la méforme de leur leader, qui n'a pas encore emporté la moindre victoire d'étape ? De ses excentricités vestimentaires ? Des chutes à répétition qui les pénalisent un peu plus que les autres, eux qui roulent groupés auprès du Roi Lion ? De l'affaire Festina, qui pourrait bientôt troubler la belle allure du peloton ?

## LES RÉSULTATS

**3e étape**
**Roscoff-Lorient, 169 km**

1. Jens Heppner (All., TEL), les 169 km en 3 h 33 min 36 s ; 2. X. Jan (Fra., FDJ) ; 3. G. Hincapie (EU, USP), à 2 s ; 4. B. Hamburger (Dan., CSO) ; 5. S. O'Grady (Aus., GAN) ; 6. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN) ; 7. Pascal Hervé (Fra., FES) ; 8. F. Cabello (Esp., KEL), m. t. ; 9. P. Chanteur (Fra., CSO), à 5 s ; 10. F. Guidi (Ita., PLT), à 1 min 10 s ; 11. J. Kirsipuu (Est., CSO) ; 12. J. Svorada (Tch., MAP) ; 13. G. Fagnini (Ita., SAE) ; 14. E. Zabel (All., TEL) ; 15. E. Magnien (Fra., FDJ) ; 16. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 17. S. Martinello (Ita., PLT) ; 18. S. Barthe (Fra., CSO) ; 19. L. Michaelsen (Dan., TVM) ; 20. A. Tafi (Ita., MAP) ; 21. T. Steels (Bel., MAP) ; 22. M. Backstedt (Suè., GAN) ; 23. F. Simon (Fra., GAN) ; 24. N. Jalabert (Fra., COF) ; 25. L. Guidi (Ita., PLT) ; 26. N. Minali (Ita., RIS) ; 27. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 28. R. McEwen (Aus., RAB) ; 29. J. Durand (Fra., CSO) ; 30. T. Gouvenou (Fra., BIG) ; 31. L. Brochard (Fra. FES) ; 32. C. Rinero (Fra., COF) ; 33. M. Cipollini (Ita., SAE) ; 34. A. Vierhouten (PB, RAB) ; 35. R. Aldag (All., TEL) ; 36. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 37. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 38. C. Moreau (Fra., FES) ; 39. J. Ullrich (All., TEL) ; 40. J. Voigt (All., GAN) ; 41. A. Olano (Esp., BAN) ; 42. P. Indurain (Esp., VIT) ; 43. T. Bourguignon (Fra., BIG) ; 44. M. Beltran (Esp., BAN) ; 45. A. Turicchia (Ita., ASI) ; 46. J. Laukka (Fin., LOT) ; 47. D. Garcia (Esp., VIT) ; 48. A. Casero (Esp., VIT) ; 49. T. Hamilton (EU, USP) ; 50. B. Julich (EU, COF), etc.

**Classements**

**Classement général** : 1. Bo Hamburger (Dan., CSO) 13 h55 min ; 2. G. Hincapie (EU, USP) à 2 s ; 3. S. O'Grady (Aus., GAN) à 3 s ; 4. J. Heppner (All., TEL) à 3 s ; 5. X. Jan (Fra., FDJ) à 21 s ; 6. P. Hervé (Fra., FES) à 22 s ; 7. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN) à 23 s ; 8. P. Chanteur (Fra., CSO) à 28 s ; 9. F. Cabello (Esp., KEL) à 47 s ; 10. E. Zabel (All., TEL), à 1 min 02 s ; 11. T. Steels (Bel., MAP) à 1 min 9 s ; 12. F. Moncassin (Fra., GAN) à 1min 9 s ; 13. A. Olano (Esp., BAN) à 1 min 10 s ; 14. L. Jalabert (Fra., ONC) à 1 min 11 s ; 15. B. Julich (EU., COF) à 1 min 11 s ; 16. C. Moreau (Fra., FES) à 1 min 11 s ; 17. J. Ullrich (All., TEL) à 1 min 11 s ; 18. J. Svorada (Tch., MAP) à 1 min12 s ; 19. R Mc Ewen (Aus., RAB) à 1 min13 s ; 20. A. Zülle (Sui., FES) à 1 min 13 s ; 21. L. Brochard (Fra., FES) à 1 min. 14 s ; 22. L. Dufaux (Sui., FES) à 1 min 15 s ; 23. A. Tchmil (Bel., LOT) à 1 min 16 s ; 24. J. Durand (Fra., CSO) à 1 min 16 s ; 25. V. Ekimov (Rus., USP) à 1 min 17 s ; 26. F. Andreu (EU., USP) à 1 min 17 s ; 27. A. Casero (Esp., VIT) à 1 min 17 s ; 28. S. Heulot (Fra., FDJ) à 1 min 17 s ; 29. R. Virenque (Fra., FES) à 1 min 18 s ; 30. N. Jalabert (Fra., COF) à 1 min 18 s ; 31. S. Knaven (PB, TVM) à 1 min 18 s ; 32. G. Di Grande (Ita., MAP) à 1 min 19s ; 33. B. Riis (Dan., TEL) à 1 min 20 s ; 34. J. Kirsipuu (Est., CSO) à 1 min 22 s ; 35. F. Guidi (Ita., PLT) à 1 min 23 s ; 36. S. Zanini (Ita., MAP) à 1 min 23 s ; 37. D. Baranowski (Pol., USP) à 1 min 38 s ; 38. E. Magnien (Fra., FDJ) à 1 min 23 s ; 39. P. Jonker (Aus., RAB) à 1 min 23 s ; 40. C. Agnolutto (Fra., CSO) à 1 min 24 s ; 41. M. Podenzana (Ita., MER) à 1 min 24 s ; 42. J. Voigt (All., GAN) à 1 min 24 s ; 43. P. Meinert (Dan., USP) à 1 min 25 s ; 44. A. Sheller (Kzk., ASI) à 1 min 25 s ; 45. S. Ivanov (Rus., TVM) à 1 min 25 s. 46. M. Mauri (Esp., ONC) à 1 min 25 s ; 47. D. Nardello (Ita., MAP) à 1 min 25 s. 48. R. Aldag (All., TEL) à 1 min 26 s ; 49. A. Tafi (Ita., MAP) à 1 min 26 s ; 50. P. Gaumont (Fra., COF) à 1 min. 26 s ; etc.

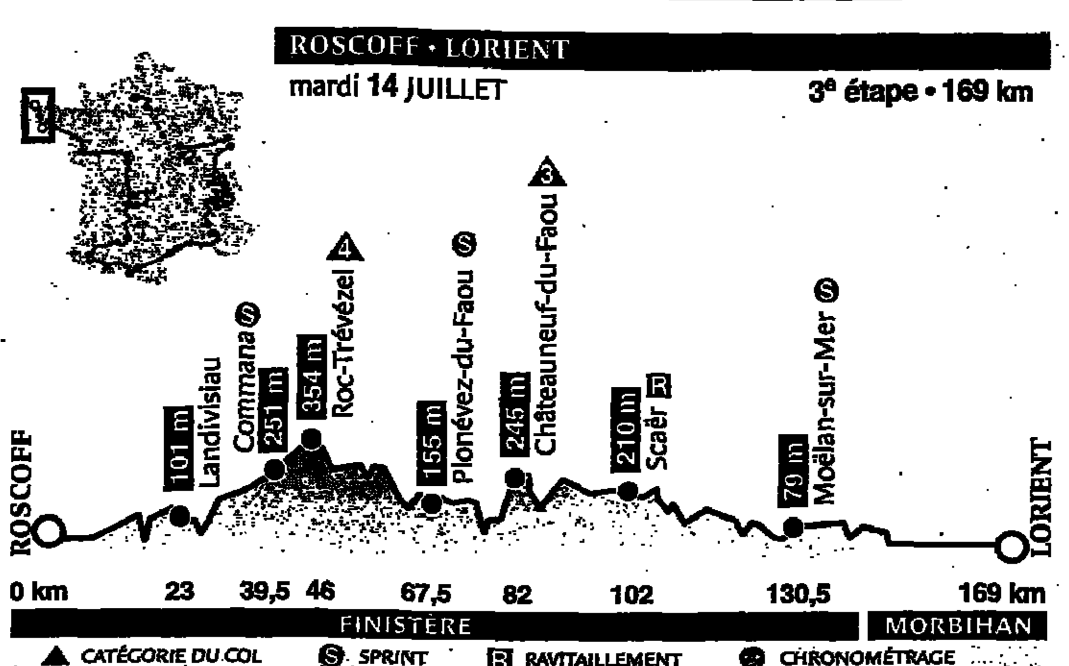
**Classement par points** : 1. J. Svorada (Tch., MAP) 71 points ; 2. T. Steels (Bel., MAP) 68 pts ; 3. E. Zabel (All., TEL) 67 ; 4. R. Mc Ewen (Aus., RAB) 56 pts ; 5. F. Moncassin (Fra., GAN) 53 pts ; 6. J. Kirsipuu (Est., CSO) 51 pts ; 7. G. Hincapie (E-U, USP) 46 pts ; 8. S. O'Grady (Aus., GAN) 44 pts ; 9. Nicola Minali (Ita., RIS) 40 pts ; 10. B. Hamburger (Dan., CSO) 38 pts.

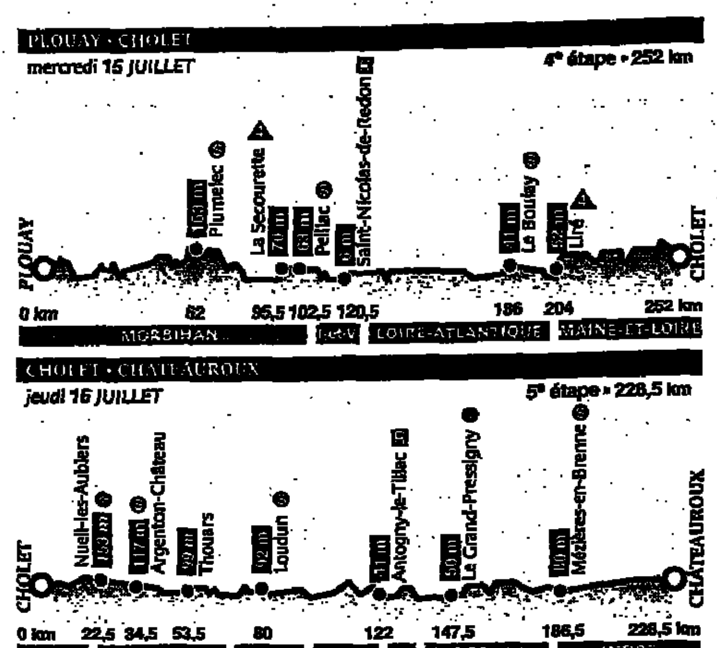
**Classement de la montagne** : 1. P. Hervé (Fra., FES) 28 points ; 2. S. Zanini (Ita., MAP) 16 pts ; 3. J. Voigt (All., GAN) 10 pts ; 4. B. Hamburger (Dan., CSO) 7 pts ; 5. C. Agnolutto (Fra., CSO) 7 pts ; 6. M. Serrano (Esp., KEL) 5 pts ; 7. X. Jan (Fra., FDJ) 5 ; 8. F. Benitez (Esp., VIT) 5 pts ; 9. G. Hincapie (E-U, USP) 3 pts ; 10. J. Heppner (All., TEL) 3 pts.

**Classement par équipes** : 1. Casino, en 41 h 46 min. 58 s ; 2. Festina à 32 s ; 3. GAN à 39 s ; 4. Telekom à 48 s ; 5. US Postal à 49 s ; 6. La Française des Jeux à 1 min et 1 s ; 7. Banesto à 1 min et 2 s ; 8. Kelme à 1 min et 32 s ; 9. Cofidis à 1 min et 58 s ; 10. ONCE à 2 min et 3 s.

**Les équipes**

ASICS (ASI) ; Banesto (BAN) ; Big Mat Auber (BIG) ; Casino (CAS) ; Cofidis (COF) ; La Française des Jeux (FDJ) ; Festina (FES) ; GAN (GAN) ; Lotto (LOT) ; Kelme (KEL) ; Mapei (MAP) ; Mercatone Uno (MER) ; ONCE (ONC) ; Polti (PLT) ; Rabobank (RAB) ; Telekom (TEL) ; TVM (TVM) ; Vitalicio Seguros (VIT) ; Riso Scotti (RIS) ; Saeco (SAE) ; US Postal (USP).




# Et Gino Bartali demanda une messe...

**Lourdes, 1948.** Vainqueur de l'étape pyrénéenne, le pieux coureur italien exigea que l'ensemble du peloton assiste à l'office qu'il avait obtenu d'un « grand monseigneur »

**DUBLIN**
*de notre envoyé spécial*

Pauvres framboises « congelées » ! Le compresseur du camion Panhard, chargé de les garder au froid, supportant aussi mal la montagne qu'un coureur néerlandais, elles n'étaient plus que de la vulgaire bouillie au sommet de certains cols. Jean Maurus, vingt-deux ans à l'époque, responsable de la réclame d'une marque de fruits congelés dans la caravane publicitaire du Tour 1948, en rit encore. Lui, il n'était pas dans le camion mais sur sa Norton – un seul cylindre vertical ! – et avait même invité sa toute jeune femme à suivre deux étapes à moto en guise de voyage de noces.

*« Un peuple reprenait du plaisir,* raconte-t-il, *mangeait de nouveau à sa faim, trouvait de l'essence partout, et nous, on faisait l'événement. » « Et peu importe si on dormait un soir dans des pissotières et un autre dans un palace ! »*, ajoute Jean Maurus, qui se souvient avoir dîné en compagnie des sœurs Etienne elles-mêmes ! *« C'est le début d'une époque fabuleuse de ma vie, on découvrait tout ! »*

On découvrait tout, sauf Gino Bartali.

*Dix années après avoir remporté* le Tour 1938, « Il Vecchio » – il était alors âgé de trente-quatre ans – domina l'épreuve, se payant le luxe de remporter sept victoires d'étape ! *« Chaque fois qu'il donnait un coup de pédale, on avait l'impression qu'il creusait un trou dans la route. Ses jambes, c'étaient des bielles ! »*, se souvient Jean Maurus.

Gino Bartali, dominateur, va jusqu'à battre chez eux, à Liège, l'« escadron noir » des Belges, emmené, excusez du peu, par Marcel Kint, Rik Van Steenbergen, Stan Ockers et le jeune Raymond Impanis. Ce même Raymond Impanis auquel Gino Bartali, mauvais perdant comme tous les grands seigneurs, ne pardonnera pas son échappée solitaire entre Toulouse et Montpellier.

*« Impanis,* raconte un coureur, *prenait une minute tous les dix kilomètres ; Bartali, qui menait la chasse, appelle alors Jacques Goddet, le tout-puissant directeur de l'épreuve, et lui lance : "Que se passe-t-il devant ? Je suis sûr qu'Impanis est en train de se faire tirer par une voiture". »*

Solide septuagénaire, à l'embonpoint rassurant, le Flamand raconte aujourd'hui son exploit avec une tranquille assurance : *« La presse belge n'arrêtait pas de me taper sur la tête, écrivant que je ne faisais rien dans ce Tour ; alors, la veille, à Toulouse, j'ai dit à des amis : "Demain, je gagne !" J'ai attaqué juste avant un ravitaillement et je n'ai pas pris ma musette. J'avais 1 min 30 s d'avance sur le peloton quand je me suis aperçu que je n'avais plus rien, ni à boire ni à manger. Plus loin, on m'a donné une prune et des biscottes. La prune, ça passait, mais les biscottes, impossible de les avaler tant j'avais la gorge sèche ! J'ai cru mourir de soif. »*

Non seulement, Raymond Impanis gagna à Montpellier mais il remit cela, le lendemain, au sprint cette fois, à Marseille ! Un autre Belge s'illustra dans ce Tour : Brik Schotte, qui termina deuxième, mais à plus de 26 minutes de Gino Bartali. *« Je faisais chambre commune avec Brik,* raconte Raymond Impanis en riant. *Un soir, j'entends un cri étouffé, je vois Brik qui était couvert de plumes ! il n'avait jamais vu d'édredons ; alors, il avait déchiré le tissu et s'était mis directement dans les plumes. Il étouffait ! »*

Raphaël Geminiani, « le Grand fusil », avait treize ans en 1938 lorsque Gino Bartali gagnait son premier Tour de France. On comprend son émotion lorsque, dix ans plus tard, il court à côté de lui ! *« J'avais une immense admiration pour Bartali,* raconte le coureur clermontois, *alors vous comprenez comme j'étais fier, dans la montagne, de le « chatouiller » un peu, d'escalader les cols à ses côtés. Un jour, alors que nous grimpions, il se tourne vers moi et me dit :*

*– Comment tu t'appelles, petit ?*

*– Geminiani.*

*– Ah, c'est toi !*

*» Qui n'a pas vu des spectateurs embrasser la route après le passage de Gino Bartali, ne comprendra rien à la vénération quasi métaphysique qu'il suscitait »*, raconte un autre témoin de l'époque. Lors de l'arrivée à Cannes, c'est Alcide de Gasperi lui-même, le dirigeant démocrate-chrétien, un des pères de l'Europe, qui téléphone au champion italien, médusé :

*« Gino, êtes-vous en mesure de gagner le Tour ?*

*– Oui... mais pourquoi cette question ?*

*– Togliatti* [alors numéro 1 du Parti communiste italien] *vient d'être victime d'un attentat. Le pays est au bord de la guerre civile. Seule, votre victoire à Paris peut apaiser les passions.*

*– Je gagnerai »*

Il gagna. Devant Brik Schotte et Guy Lapébie, le pistard reconverti de la plus belle manière en routier. C'est un jeune cycliste breton, *Louison Bobet,* qui lui donna le plus de fil à retordre. Maillot jaune à Cannes où il gagne l'étape, les Alpes vont lui être fatales, alors que Gino Bartali y gagne trois étapes d'affilée.

L'étape Briançon-Aix-les-Bains se déroule dans des conditions atmosphériques dantesques. Louison Bobet, et tous les autres, sombrent. *« Une neige fondue qui devait se transformer en épais flocons s'abattait sur la caravane transie, mais stupéfaite par la lutte ardente et admirable que, dans un sursaut suprême, livrait notre héroïque Breton »*, écrivait Georges Pagnoud dans *Le Miroir des champions.*

Dans la tourmente et la neige, certains coureurs ont encore le courage de plaisanter. *« Fais attention, si tu t'en vas tout seul, tu peux rencontrer des ours ! »*, dit le Marseillais Raoul Rémy à Apo Lazarides. C'est ce même Raoul Rémy qui eut le mot de la fin. A Lourdes, où il a encore gagné, Gino Bartali, le pieux, « *exige* » qu'une messe soit dite par un « *un grand monseigneur* » et insiste pour que les coureurs y participent. Dans son homélie, l'homme de Dieu se lance dans un hommage au sport cycliste *« qui vous élève »*, *« qui élève vos âmes vers les sommets »* et *« qui, là haut, vous rapproche de Dieu »*.

On entendit alors Raoul Rémy lancer à haute voix en direction de Gino Bartali :

*« Ton Monseigneur, il n'en a que pour les grimpeurs. »*

***José-Alain Fralon***

PRESSE-SPORTS

*Gino Bartali arrive en solitaire à Aix-les-Bains, dans le Tour 1948 qu'il gagne dix ans après son premier succès. Le contexte politique l'a sans doute privé de plusieurs autres succès.*

## SUR LA ROUTE

■ **PLACEMENTS.** L'Allemand Jens Heppner (Telekom), vainqueur, mardi 14 juillet, de la 3e étape, Roscoff-Lorient (169 km), a investi ses revenus depuis le début de sa carrière dans le fromage. Il possède quatre fromageries, deux à Aix-la-Chapelle et deux autres à Gera, dans l'ancienne RDA, où il a vu le jour le 23 décembre 1964. S'il connaît la France pour avoir déjà participé cinq fois au Tour de France, il s'est spécialisé dans les fromages des Pays-Bas.

■ **CONVALESCENCE.** L'Anglais Chris Boardman (GAN), vainqueur du prologue de Dublin, samedi 11 juillet, et porteur du maillot jaune jusqu'à dimanche 12 juillet où, victime d'une chute spectaculaire, il a été contraint à l'abandon, est sorti de l'hôpital de Cork (Irlande), mardi 14 juillet. L'équipe GAN a indiqué que Chris Boardman présente une petite fissure du radius, à la hauteur du poignet, et a dû être plâtré.

■ **EXCENTRICITÉ.** Pour célébrer la fête nationale française, l'Italien Mario Cipollini (Saeco) portait, mardi 14 juillet, un cuissard tricolore. Le roi des sprinters, coutumier de ce genre de fantaisies – cuissard jaune en 1997, assorti au maillot jaune qu'il portait alors, vélo rose sur le Tour d'Italie 1997, assorti au maillot de leader de la course, etc. –, collectionne les amendes, puisque les règlements concernant la tenue des coureurs sont très stricts. Au départ du Tour, Mario Cipollini avait demandé, en vain, l'autorisation de porter un cuissard vert afin de rendre hommage aux Irlandais.

# Le peloton tel qu'on le parle

● ***Avoir de la laine sous les ongles.*** Le coureur victime d'une telle accusation est celui qui a tenté, lors d'un sprint, de gagner en s'accrochant délibérément au maillot de son adversaire, se servant de cet appui pour se propulser. Cette expression n'est plus de mode, en raison des nouveaux matériaux utilisés pour la fabrication des maillots, la laine ayant disparu, mais elle dit bien ce qu'elle veut dire.

● **Brûler le ravitaillement.** Ne pas prendre la musette tendue par le soigneur au contrôle de ravitaillement. Profiter du ralentissement général pour s'échapper. Cette pratique peut être payante dès lors que le coureur a pris les dispositions nécessaires pour ne pas être victime d'une fringale.

● **En placer une.** Faire un démarrage en force, sans avertir, surprendre son adversaire au moment où il ne s'y attend pas. Faire une attaque surprise à un moment essentiel de la course alors que le peloton musarde.

● **Faire la grimace.** Expression qui reflète l'humeur du peloton, notamment au départ, lorsque la course ne va pas comme elle devrait. Indique aussi les efforts produits, vent de face, ou lorsque les coureurs doivent à tout prix réduire l'écart entre l'échappée et le peloton.

● **Gicler du peloton.** Cette expression a deux sens. Le premier signifie qu'un coureur sort très vite du peloton, surprenant tous les autres. Le second s'applique à celui qui, depuis un moment, tente de rester au contact. Si une accélération se produit, il risque de « gicler », mais vers l'arrière.

● ***Machine à pédaler.*** Se dit d'un coureur qui n'a d'autre objectif que de rouler sans réfléchir à la tactique à adopter. Il pédale à fond, sans s'occuper ni de ses équipiers ni de ses adversaires.

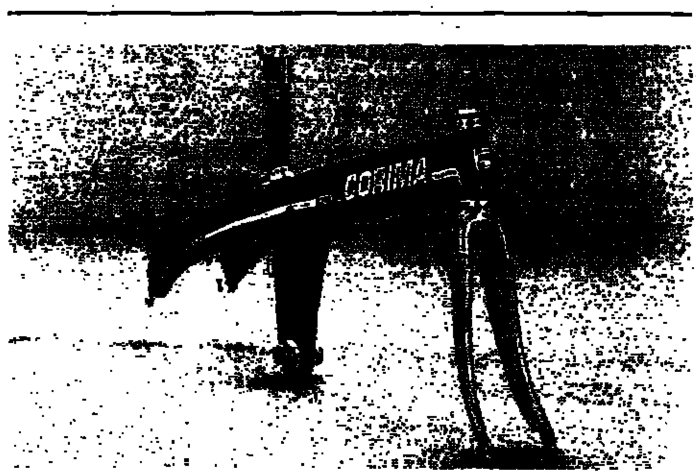
● **Mettre la chape.** Battre son adversaire juste sur la ligne d'arrivée, l'écart ne représentant même pas la largeur d'un boyau. Dans ce cas, le juge a très souvent recours à la photo-finish.

● **Rouler des bouts droits.** Prendre des relais et rouler sans s'écarter pendant une longue distance afin d'imposer aux adversaires une allure rapide. Plusieurs fois répétée, cette action peut désunir le peloton.

● **Visser la poignée.** Augmenter soudainement son allure et la soutenir comme le ferait un motard en tournant la poignée des gaz.

★ **Extraits du *Dictionnaire international du cyclisme*, de Claude Sudres, disponible, pour les lecteurs du *Monde*, durant le Tour de France, au prix de 100 F (plus 21 F de frais postaux) auprès de l'auteur (20, rue des Dinandiers, 94440 Marolles-en-Brie).**

## LE VÉLO MADE IN FRANCE




*Les cadres en carbone Corima*

Entreprise d'une quinzaine de personnes, installée à Loriol, près de Valence (Drôme), Corima est spécialisée dans la fabrication, à partir de fibres de carbone, de cadres (400 à 500 par an) et de roues de vélos (6 000 par an), ainsi que de tiges de selle (10 000 par an). L'objectif de Corima est d'élargir aux *« passionnés de vélos »* sa clientèle, qui se recrute actuellement ches les « pistards » (Félicia Ballanger, Frédéric Magné, Chris Boardman), les triathlètes, plusieurs professionnels de la route (Richard Virenque, Jan Ullrich, Bjarne Riis, et la féminine Catherine Marsal) et quelques amateurs éclairés. D'où le pari pris depuis quelques mois de la vente directe, afin de toucher directement ces *« passionnés »*. Corima a d'abord mis en place un système de « couponing » dans les magazines spécialisés. *Puis, début juin, elle a créé une boutique sur son site* internet (ouvert depuis octobre 1996), offrant la possiblité d'y commander – et d'y payer – ses produits. *« En France, les ventes directes représentent déjà la moitié de nos ventes mensuelles »*, assure Pierre Martin. En se passant des revendeurs, Corima veut aussi faire l'économie de la marge prélevée par ceux-ci, pour abaisser les prix proposés aux clients, financer ses efforts de communication et restaurer ses résultats financiers. ***Philippe Le Cœur***

**Cadre Fox : 9 450 F.**

## EN BREF

# Le Marocain Hicham El-Guerrouj améliore le record du monde du 1 500 m

**LA PANNE** du chronomètre a suspendu son bonheur pendant plusieurs minutes. L'explosion de joie n'en fut que plus détonante à l'annonce officielle de la nouvelle. Hicham El-Guerrouj s'est alors agenouillé avant de fixer le panneau officiel pour se convaincre de l'exploit. En bouclant le 1 500 m du meeting de Rome en 3 min 26 s, mardi 14 juillet, le jeune Marocain (23 ans) a amélioré de plus d'une seconde le record du monde détenu depuis trois ans par l'Algérien Noureddine Morceli (3 min 27 s 37). El-Guerrouj a porté son effort dans les derniers 300 m avec une facilité qui a surpris tous les observateurs. *« Je m'étais bien préparé et la piste très rapide m'a bien aidé »*, a commenté le champion du monde de la distance après son exploit. La Française Josiane Llado a elle amélioré son record de France du 5 000 m de près de 5 secondes en bouclant la distance en 15 min 11 s 26 contre 15 min 16 s 13.

### DÉPÊCHES

■ **BOXE : le championnat du monde des lourds** entre l'Américain Evander Holyfield, détenteur des titres WBC et IBF, et le Britannique Henry Akinwande aura lieu le 29 août à New York ou le 5 septembre à Las Vegas. Le combat, programmé au 6 juin, avait été annulé au dernier moment après que des tests eurent décelé qu'Akinwande était porteur du virus de l'hépatite B.

■ **FOOTBALL : Roger Lemerre devrait succéder à Aimé Jacquet** comme sélectionneur de l'équipe de France. Le conseil fédéral devrait annoncer la promotion de l'ajoint de Jacquet, vendredi 17 juillet. Noël Le Graët, président de la Ligue nationale et du Club France, devait tenter jeudi 16 juillet une ultime offensive auprès de l'entraîneur monégasque Jean Tigana. Les précédentes tentatives s'étaient heurtées au refus du président monégasque, Jean-Louis Campora, de libérer le technicien de son engagement contractuel.

■ **L'Angleterre et la France ont terminé en tête du classement du** fair-play établi par la Fédération internationale à l'occasion de la Coupe du monde. Seules les sélections ayant au moins disputé quatre rencontres ont été prises en compte. Les deux vainqueurs recevront un trophée, un diplôme, des médailles et pour 25 000 dollars (150 000 francs) d'équipement destiné à des jeunes.

■ **Arsène Wenger, l'entraîneur français d'Arsenal (Londres),** a déclaré dans le journal *Yomiuri Shimbun* que *« ce serait un grand honneur »* pour lui d'être désigné sélectionneur de l'équipe nationale japonaise pour la Coupe du monde 2002 organisé conjointement par la Corée du Sud et le Japon.

■ **Victor Piturca a été désigné par la Fédération roumaine** pour succéder au poste de sélectionneur à Anghel Iordanescu. La mission de l'ancien sélectionneur des Espoirs consistera à qualifier la sélection pour le championnat d'Europe 2000 organisé conjointement par la Belgique et les Pays-Bas. Le départ de Iordanescu était prévu avant le début du Mondial 1998 puisqu'il avait déjà signé un contrat avec la fédération grecque pour diriger la sélection nationale.

■ **TENNIS : la Française Amélie Cocheteux** s'est qualifié, mardi 14 juillet, pour le deuxième tour du tournoi de Palerme en dominant l'Argentine Mariana Diaz Oliva en deux sets (6-2, 6-4).

■ **VOILE : le record de la traversée de l'Atlantique en monocoque,** établi par Christophe Auguin sur *Geodis* la semaine dernière, n'a pas été homologuée par le conseil du World sailing speed record of rules qui affirme dans ses attendus que *« les conditions requises ont été ignorées »*. En conséquence, la meilleure performance appartient toujours au Suédois Ingvall qui, à bord de *Nicorette*, couvrit le parcours en 11 j 13 h 22 min 5 s en 1997 contre 9 j 22 h 59 min 30 s pour Auguin et son équipage.

هكذا من الأصل



GRANDS HÔTELS D'ÉPOQUE

# A Londres, le nouveau Savoy de toujours

## De sa création en 1889 à sa récente rénovation, le palace reste au service des traditions britanniques

**Nous commençons la publication d'une série de reportages sur le thème des « grands hôtels d'époque ». Les chroniques de la page « Voyages » paraîtront de nouveau à partir du mercredi 2 septembre (*Le Monde* daté 3).**

LONDRES
*de notre envoyée spéciale*

Sobre : *« Réservez-moi une Rolls et assurez-vous que j'ai ma vieille chambre avec vue »*, précisait Gary Cooper avant d'arriver au Savoy. Quarante ans ont passé, la requête serait, à la lettre, satisfaite. Rolls-Royce et suites restaurées à l'identique en proue sur la Tamise attendent les riches Américains qui représentent près de la moitié de la clientèle du palace centenaire. Quant au panorama, immortalisé par Claude Monet depuis la chambre 508 qu'il a occupée à trois reprises entre 1899 et 1901, il est, à un pont près, le même.

En ce mois de juin, l'hôtel est *« plein à craquer et 80 % de nos clients sont des récidivistes »*, se réjouit Michael Shepherd, le directeur général, aux commandes depuis un an, avant que le groupe hôtelier passe, le 8 avril, sous contrôle américain. Plein à donner le tournis devant le va-et-vient incessant entre les salons loués pour des fêtes privées, le foyer où l'on sert l'*afternoon tea* autour d'un piano à queue blanc, et la réception-bibliothèque où tous les flux se croisent.

La « saison » de Londres bat son plein. Après le Chelsea Flower Show où *« on ne sait*, écrit Godfrey Smith dans le magazine *Where*, de juin *si ce sont les robes, les roses ou les rhododendrons que l'on vient admirer »*, le coup d'envoi des bals et des soirées a été donné avec l'anniversaire de la reine. *« Tout le monde est en ville »*, ajoute le magazine.

A 19 h 30, les portes à tambour tournent sans ralentir leur course. Piliers de l'establishment et jeunes loups de la finance juste sortis de la City ou du Parlement s'empressent, après un dry Martini à l'American bar, de vaquer à leurs obligations. Ils croisent, sous les lustres du hall d'entrée, des couples en smoking et robes longues, attendus dans la Lancaster Ball Room à un congrès d'industriels ou à un dîner de charité, sans doute patronné par la Royalty (membre de la famille royale) laquelle officie ici au moins une fois par semaine.

### NI SHORT, NI JEANS

La vocation flamboyante et théâtrale du Savoy n'a pas pris une ride. Loin d'Hollywood, elle est désormais au service du monde des affaires et de la politique. Même si trois fois l'an, elle met en scène les cérémonies de remise des oscars britanniques. Le subtil dosage dont parle Graham Green et qui marie une *« touch of religion »*, une *« touch of family »* règle l'apparat d'un rituel aussi strict que familier. Dès 11 heures, veste et cravate sont de rigueur sous les lambris du Savoy. Ni short, ni jeans ne sont tolérés. Il faut être Al Pacino pour échapper à la règle et dîner en costume et... tee-shirt.

*Ce soir-là, il n'y a pas de visage célèbre sur Savoy Court*, l'unique et brève rue de Londres où l'on roule à droite. Tradition : les voitures longent le théâtre, situé sur la droite, avant de se présenter devant l'hôtel. L'histoire des deux institutions demeure intimement liée. Une histoire qui commence en 1884, alors que Richard D'Oyly Carte, producteur d'opéras à succès, décide, à son retour des Etats-Unis, de construire, sur les anciennes terres du comte Pierre de Savoy, l'hôtel le plus luxueux de la capitale britannique. A côté de son théâtre.

Pari tenu. Electricité jour et nuit, ascenseurs hydrauliques, soixante-dix salles de bains, le Savoy est, en 1889, le plus moderne de Londres. Cesar Ritz appelé en renfort, et Escoffier en cuisine, en feront le plus couru. Un Escoffier que l'on voit se précipitant au chevet de son amie Sarah Bernhardt, un soir de détresse, avec un *« Zéphyr de poularde Belle-Hélène »*, servi avec foie gras et asperges, son plat favori, pour la réconforter.

### LA PARADE D'AVA GARDNER

Un siècle plus tard, la pièce se joue toujours, mais les acteurs ne sont plus sur scène. Sur Savoy Court, la ronde des Rolls et des Jaguar est ininterrompue. Mais on n'apercevra ni Jeanne Moreau, Liza Minelli, Jane Fonda, Raquel Welsh, Mel Gibson, Robert de Niro, Paul Newman, Jerry Lewis ou Pavarotti, qui cuisine lui-même sa *pasta* dans sa suite. Les stars se font plus discrètes, jusqu'à réserver leur séjour sous un pseudonyme. Certains empruntent des passages dérobés comme aimait à le faire Frank Sinatra qui, *dixit* le barman Peter Dorelli, n'utilisait jamais la même sortie.

L'écrivain et critique littéraire Stanley Jackson, qui a passé des semaines plongé dans les archives de l'hôtel avant d'écrire *The Savoy, a Century of Taste*, raconte un Charlie Chaplin barricadé dans sa « River suite » recevant des centaines de lettres et d'appels téléphoniques. Il décrit la parade d'Ava Gardner, célèbre pour ses solos nocturnes de flamenco au Don Juan, à Mayfair. Elle s'enfermait à la 505 avec ses scripts. Ne sortait que la nuit tombée, armée de lunettes noires. Rentrait à 5 heures, à la fermeture du bar, et dansait, pieds nus dans sa chambre, le cha-cha-cha et le mambo avec Estaban, le chef d'orchestre latino-américain.

A voir tourner les portes à tambour, on imagine les Maria Montes et Jean-Pierre Aumont débarquant avec neuf malles et vingt-deux boîtes à chapeaux. Ou Picasso et sa fiancée, la danseuse Olga Koklova, rejoignant Diaguilev quelques jours avant son triomphe à l'Alhambra. On croit surprendre Churchill, premier ministre, tenant séance quotidienne pendant les années de guerre dans le salon Iolanthe, et commandant le menu à trois shillings : une sardine, une cuisse de poulet et un soufflé aux pommes. A l'armistice, le palace fut le premier bâtiment de Londres à fêter l'événement en allumant tous ses feux. Le Savoy occupe, dans le cœur des Anglais, une *« position sentimentale »*, explique Michael Shepherd, le directeur général, un ancien d'Hilton International, qui a été appelé à la barre une fois la rénovation terminée. Conduite dans le souci de *« conserver l'atmosphère »* et de garder *« un équilibre entre le style original et la nécessité de se maintenir à l'avant-garde de la modernité »*, elle a été menée par Duncan Palmer, aujourd'hui patron du Connaught, pour un budget de 200 millions de francs. Fortement marqué par ses années d'Extrême-Orient et choqué par la manière dont le Raffles de Singapour a pu être remis à neuf, il a privilégié le décor authentique et l'esprit du lieu.

Le vrai succès de l'adresse tient aussi à son art de pratiquer avec panache le *banqueting*, l'art du banquet. Dès 16 h 30, dans la salle de bal (70 mètres de long), aux murs bleus façon porcelaine Wedgwood, dix maîtres d'hôtel en queue de pie tourbillonnent autour des tables. Deux cent soixante-cinq couverts seront dressés en un clin d'œil. Dans les cuisines, un crayon fiché dans sa toque, Anton Edelmann, le chef des chefs, observe sa brigade s'affairant sans hâte. Reçoit-il quatre cents, sept cents convives le soir même ? *« Je ne compte jamais. Si vous pensez en grand, pour des centaines de personnes vous êtes perdant. Il faut raisonner à l'unité et être bien organisé. »* Son souci immédiat : la perfection d'un soufflé démoulé et servi sur des assiettes individuelles. Mais rien ne remplacera les *finger sandwiches* fourrés au concombre, ni les *scones* servis tièdes avec de la crème. Nappes roses amidonnées, porcelaine blanche. C'est l'heure du thé et des confidences échangées par deux dames en capelines fleuries. Reviennent-elles d'Ascot ? Elles ont tourné le dos à la Tamise et se tiennent face au piano dans la pénombre du grand salon. Les premiers arpèges de *Rhapsody in blue*, que Gershwin a interprété ici même en 1925, ruissellent sous les draperies en stuc. La vieille Angleterre, l'espace d'une gourmandise, est toute à son plaisir.

*Florence Evin*



POPPERFOTO/COSMOS — PHILIPPE GONTIER



*A gauche, le 23 septembre 1952, Charlie Chaplin et son épouse Oona sur les toits du Savoy. A droite, l'entrée de l'hôtel.*

## Carnet de route

● **Le train.** Par Eurostar (Londres à trois heures de Paris). Jusqu'au 26 septembre, tarif week-end : 690 F en 2e classe, 1 290 F en 1re classe (réservation 7 jours à l'avance). Jusqu'au 15 septembre, formule « Partez à deux » : réservation jusqu'à 30 minutes du départ, 2 nuits minimum, 990 F pour deux (2e classe) et 1 790 F (en 1re). Réservations, tél. : 08-36-35-35-39.

● **L'avion.** Avec Air France (tél. : 08-02-802-802), tarif week-end Tempo 4 (857 F de Paris, 1 200-1 600 F de province), avec réservation à 14 jours du départ. L'équivalent chez British Airways (tél. : 08-02-802-902) et British Midland (01-48-62-55-52).

● **L'hôtel.** The Savoy a 202 chambres (dont 48 suites). Les chambres standards (pas très grandes), bien restaurées, ont gardé les vastes penderies d'origine et sont meublées à l'ancienne. Lit très large grand confort. Deux lignes de téléphone, répondeur, télécopieur, double prise de modem. Salle de bains en marbre rose et acajou sombre, meublée art déco. On regrette l'absence d'un combiné hifi acceptant les disques compacts. La formule « Luxury Breaks » inclut, pour deux et par nuit, le petit déjeuner anglais, une bouteille de champagne frappée et l'accès au sauna... : à partir de 273 livres par nuit (environ 2 750 F avec la TVA et le service). On loue une Rolls pour 60 livres l'heure (600 F). Réservations : tél. : (44-171) 420-23-00

● **La table.** Le Savoy Grill est surnommé la « Deuxième Chambre des Lords ». Réservation une à deux semaines à l'avance, si l'on est pas un *habitué* avec table attitrée (500-600 F sans le vin, fermeture en août comme le Parlement). Boiseries sombres, banquettes de velours vert, tables rondes espacées pour la confidentialité des conversations du *power lunch*, qui réunit, depuis l'origine, politiciens, hommes d'affaires et éditorialistes. Winston Churchill était assis à la table 81, Orson Welles occupait la 41 et Alfred Hitchcock la 87. Les soirées paraissent moins guindées, le monde du spectacle est là, les théâtres sont tout près.

● **Livres.** *Londres*, de Paul Morand, écrit en 1933 (Plon). Guides *Londres*, chez Lonely Planet (tout récent, très complet) et chez *Hachette, collection « Voir »*.

● **Renseignements.** Office de tourisme de Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20.

# *Bataille financière pour une perle de la couronne*

LONDRES
*correspondance*

Longtemps avant l'arrivée d'un groupe américain en avril, le Savoy a été le théâtre, au cours des trente dernières années, d'une véritable bataille entre l'establishment industriel représenté par sir Hugh Wontner, président du groupe de 1953 à sa mort en 1992, et les affairistes désireux de mettre la main sur ce sanctuaire du capitalisme anglais appartenant au domaine réservé des gentlemen du royaume. Dans les années 60-70, les tentatives de rachat par un magnat du textile, un promoteur immobilier, ou un grand de l'agroalimentaire, échouent face au « cercle magique » où sir Hugh pouvait compter, non seulement sur le réseau d'amitiés tissées durant les années de lycée, à l'université, ou à l'armée, mais aussi sur la protection du monde politique, travailliste comme conservateur, attaché au statu quo.

En 1980, c'est au tour de Charles Forte, qui a fait fortune dans le *milk-shake*, de faire le siège du Savoy. Pendant douze ans, ce fils d'immigré italien, patron de la première chaîne hôtelière du monde, Trusthouse Forte, mène une guérilla sans merci et dispose du soutien du premier ministre conservateur d'alors, Margaret Thatcher, dont il finance généreusement les campagnes électorales.

Au début des années 90, le groupe Savoy, aux structures alourdies, avec notamment quatre des palaces les plus cotés de Londres (The Savoy et son théâtre, Claridge's, The Berkeley, The Connaught), perd à nouveau de l'argent. Une révolte des actionnaires menée par Rocco Forte, le fils de Charles, « débarque » la vieille garde pour installer, en 1994, à la direction générale, un professionnel venu du Four Seasons, chaîne de luxe canadienne. Mais le triomphe du clan Forte est de courte durée.

En 1996, un groupe britannique de loisirs, Granada, réussit une OPA hostile contre Forte. Mais, soucieux de se consacrer à son métier de départ, la télévision, le nouveau propriétaire, avec l'accord de la famille Wontner, cède, en avril 1998, le Savoy Group à Blackstone, consortium d'investisseurs américains, pour 800 millions de dollars (environ 4,8 milliards de francs).

Paradoxalement, ce rachat de l'enseigne, que l'establishment considère comme l'une des dernières perles de la couronne, passe totalement inaperçu. L'hôtel Savoy est venu s'ajouter à la longue liste d'abandons et de cessions consentis depuis une quinzaine d'années. De la salle de vente aux enchères Sotheby's, au grand magasin Harrod's, en passant par Jaguar, le *Times*, la banque Barings, et jusqu'à Rolls-Royce vendu en juin à Volkswagen. De nos jours, la mainmise sur le secteur du luxe anglais laisse indifférente l'opinion, comme les autorités et les milieux financiers. En Angleterre, à l'heure de la mondialisation, l'origine du propriétaire n'a guère d'importance.

*Marc Roche*

# Pluie faible au nord

JEUDI, une vaste dépression est située au nord des îles Britanniques et dirige un flux de sud-ouest perturbé sur le nord de la France. L'extrême sud de la France sera encore privilégié avec juste des passages nuageux.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les pluies faibles du début de matinée laisseront place à un ciel très nuageux. La température maximale avoisinera 18 à 22 degrés.

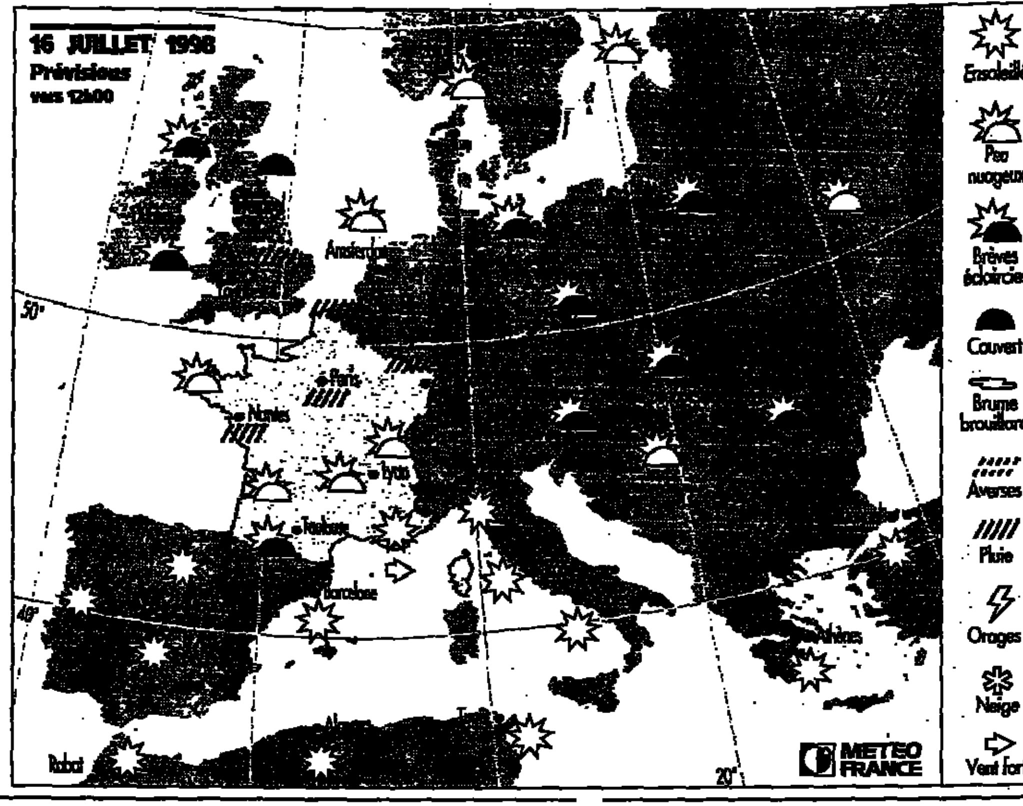
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Le temps sera maussade avec de la pluie faible le matin. L'après-midi le ciel restera couvert avec quelques pluies faibles locales. Il fera 17 à 20 degrés au meilleur moment de la journée.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Sur la Franche-Comté les nuages resteront nombreux toute la journée. Ailleurs, le ciel sera couvert avec quelques pluies faibles, surtout l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 18 à 21 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Sur Poitou-Charentes, le temps sera couvert avec quelques pluies l'après-midi. Ailleurs, le ciel deviendra très nuageux sur le nord des régions l'après-midi, mais les éclaircies resteront plus belles dans le Sud. Le thermomètre marquera 23 à 28 degrés du nord au sud l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les nuages arriveront par l'ouest le matin, et le ciel se couvrira en cours d'après-midi. Il fera 22 à 24 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Malgré des passages de nuages élevés l'après-midi, le soleil sera prédominant. Les températures seront agréables, avec 26 à 28 degrés l'après-midi.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Un billet gratuit est offert par United Airlines pour l'achat d'un aller-retour en classe affaires entre Paris et les Etats-Unis. Conditions : voyager ensemble, entre le 16 juillet et le 24 août (retour avant le 31 août), pour six jours au moins. Offre valable à destination de Chicago, San Francisco, Washington, Atlanta, Boston, Cincinnati, Houston, Los Angeles, Miami et New York. Dans les agences de voyages ou au 0-801-72-72-72 (numéro Azur).

■ **PAKISTAN.** La compagnie aérienne des Emirats arabes unis, Emirates, propose désormais deux vols (mardi et jeudi), en Airbus A 310-300, entre Dubaï et Peshawar, au nord du Pakistan. A partir du 20 juillet, Emirates renforce sa desserte de Nairobi et de Dar es-Salaam avec un quatrième vol hebdomadaire. Renseignements au 01-53-05-35-35.

**PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET 1998**
*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 22/26 N | KIEV | 15/21 N | VENISE | 19/24 S | LE CAIRE | 25/36 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 24/31 S | LISBONNE | 18/37 S | VIENNE | 13/22 S | MARRAKECH | 22/39 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 19/25 N | LIVERPOOL | 14/19 C | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 14/21 N |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 14/18 P | BRASILIA | 13/28 S | PRETORIA | 7/21 S |
| | | | | AMSTERDAM | 14/16 N | LUXEMBOURG | 11/15 P | BUENOS AIR. | 10/14 P | RABAT | 19/28 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 11/18 P | ATHENES | 25/34 S | MADRID | 19/37 S | CARACAS | 25/30 S | TUNIS | 20/28 S |
| AJACCIO | 14/26 S | NANTES | 11/20 P | BARCELONE | 18/27 S | MILAN | 18/28 S | CHICAGO | 18/27 N | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 15/23 S | NICE | 17/25 S | BELFAST | 11/16 N | MOSCOU | 17/20 P | LIMA | 16/19 C | BANGKOK | 26/32 P |
| BORDEAUX | 11/24 N | PARIS | 12/22 P | BELGRADE | 14/25 N | MUNICH | 12/19 N | LOS ANGELES | 20/29 S | BOMBAY | 27/31 C |
| BOURGES | 10/22 N | PAU | 13/24 S | BERLIN | 12/17 S | NAPLES | 18/29 S | MEXICO | 14/23 C | DJAKARTA | 26/30 C |
| BREST | 12/18 N | PERPIGNAN | 17/30 S | BERNE | 10/22 N | OSLO | 6/18 N | MONTREAL | 22/31 S | DUBAI | 32/42 S |
| CAEN | 12/18 N | RENNES | 12/22 P | BRUXELLES | 13/16 P | PALMA DE M. | 16/29 S | NEW YORK | 23/28 C | HANOI | 28/36 S |
| CHERBOURG | 12/17 N | ST-ETIENNE | 10/24 N | BUCAREST | 13/23 S | PRAGUE | 12/17 S | SAN FRANCIS. | 14/21 S | HONGKONG | 27/32 S |
| CLERMONT-F. | 11/25 N | STRASBOURG | 12/18 P | BUDAPEST | 14/23 N | ROME | 16/27 S | SANTIAGO/CHI | -2/10 S | JERUSALEM | 22/33 S |
| DIJON | 10/23 N | TOULOUSE | 12/25 S | COPENHAGUE | 9/16 N | SEVILLE | 21/39 S | TORONTO | 21/27 N | NEW DEHLI | 28/31 P |
| GRENOBLE | 13/28 S | TOURS | 11/24 P | DUBLIN | 12/18 N | SOFIA | 15/21 P | WASHINGTON | 23/29 P | PEKIN | 25/30 N |
| LILLE | 12/18 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 12/17 P | ST-PETERSB. | 13/20 S | **AFRIQUE** | | SEOUL | 24/28 S |
| LIMOGES | 11/21 N | CAYENNE | 24/30 N | GENEVE | 12/24 N | STOCKHOLM | 11/18 N | ALGER | 13/29 S | SINGAPOUR | 27/29 P |
| LYON | 13/25 N | FORT-DE-FR. | 25/30 S | HELSINKI | 10/16 P | TENERIFE | 16/21 S | DAKAR | 24/29 S | SYDNEY | 9/16 N |
| MARSEILLE | 18/27 S | NOUMEA | 20/24 S | ISTANBUL | 22/31 S | VARSOVIE | 12/19 N | KINSHASA | 21/28 N | TOKYO | 23/25 P |

*Situation le 15 juillet à 0 heures TU*

*Prévision le 17 juillet à 0 heures TU*

PRATIQUE

# La vipère de nos contrées ne mord qu'en cas de légitime défense

**DANS** sa *Faune de la France*, le zoologiste Rémy Perrier écrivait qu'avant-guerre huit morsures de vipères sur cent étaient mortelles. Depuis cette époque, des progrès considérables ont été effectués et l'on ne compte plus qu'un ou deux cas mortels par an, sur deux mille morsures. Même si deux cents personnes sont hospitalisées chaque année après avoir été mordues, il semble bien que la peur inspirée par ces serpents – lesquels ont rarement eu bonne réputation – ait toujours été excessive.

*« Nos » vipères, en particulier,* savent très bien que nous sommes de trop grosses proies pour elles. Pour ne pas gaspiller leur venin, elles émettent trois sommations avant de nous l'injecter. En premier lieu, peureuse, la vipère tente de fuir. Si elle ne le peut pas, elle relève la tête en signe d'intimidation. Il suffit de s'éloigner : elle ne frappe pas au-delà de trente centimètres. Si vous êtes vraiment têtu, elle frappe. Ses crochets, repliés dans sa bouche, basculent alors dans l'alignement de la tête. *La première morsure s'effectue* souvent sans injection de venin : *dernière sommation. Quand la* vipère inocule son venin pour de bon, la quantité est proportionnelle à sa perception de l'agression. A croire qu'elle connaît les textes de loi sur la légitime défense... C'est seulement quand elle injecte tout son stock que la dose peut tuer un adulte.

### SÉRUMS POLYVALENTS

Deux vipères sont autochtones en France : la péliade et l'aspic. La première, répandue jusqu'au cercle polaire, peuple la côte du Pacifique Nord, la Russie et la Sibérie. *L'aspic vit surtout en* France et en Italie. Une vipère *Soeni* vit en Espagne et dans le Pays basque français. De l'autre côté, la vipère d'Ursini italienne déborde dans le massif du Ventoux. Quant à la vipère à corne, elle peuple les plaines d'Europe centrale. Les sérums antivenimeux actuels sont assez polyvalents pour traiter les venins de tous ces reptiles. Beaucoup d'îles échappent aux serpents venimeux. Il n'y a pas de vipères en Corse, ni dans la plupart des îles grecques.

*Les vipères de nos contrées ne* sont pas cataloguées parmi les *serpents les plus dangereux de la* planète. Ceux-ci vivent dans les pays tropicaux. Du point de vue des venins, on en distingue deux groupes. Le premier rassemble les espèces de type vipère (vraies ou fausses) avec des serpents qui provoquent les mêmes symptômes que les « nôtres », en *beaucoup plus grave,* accompagnés de nécroses locales, d'une attaque musculaire, de troubles de la coagulation du sang ou d'hémorragies sans lésion, spectaculaires et parfois fatales. Seule parade : les sérums antivenimeux. *Les autres venins* agissent sur le système nerveux, en provoquant une paralysie progressive des muscles, qui peut conduire à l'asphyxie. Ils arment des serpents parfois très connus, comme les cobras (*najas*) d'Asie ou d'Afrique, les crotales d'Amérique, les bungares *d'Asie. Les plus* redoutables de tous ne sont pourtant pas ces vedettes médiatiques, mais les serpents venimeux australiens.

Quant aux reptiles tropicaux que détiennent certains amateurs plus ou moins inconscients, *ils font de trop nombreuses victimes.* Cassian Bon, directeur de l'unité des venins à l'Institut Pasteur et directeur de recherche au CNRS, souligne le danger potentiel qu'ils représentent : si une vipère française injecte dix à vingt milligrammes de venin à un demi-centimètre de profondeur, *une vipère du Gabon* peut injecter un gramme de venin à cinq centimètres de profondeur !

### VIEUX « TRUCS » INEFFICACES

Côté pratique, que faire si on est piqué par une vipère ? Tout d'abord, pas de panique : cela accélère la diffusion du venin. Assurez-vous pour commencer qu'il s'agit bien d'une envenimation. La piqûre, peu ou pas douloureuse, se reconnaît à la trace des crochets, deux points espacés de huit à dix millimètres. L'envenimation, quant à elle, se traduit par l'apparition d'un œdème, dont l'importance caractérise la gravité de la morsure. Si des vomissements ou des diarrhées se manifestent, cela indique que l'envenimation est grave. L'unique solution consiste *à se rendre à l'hôpital.*

A propos des vieux « trucs » *comme ouvrir* la plaie, sucer le venin ou cautériser au fer rouge, Cassian Bon est formel : *ils sont* douloureux et sans efficacité sur le venin, qui s'est déjà diffusé dans l'organisme. Le sérum antivenimeux est utile, lui, mais pas sur le terrain. *« En France, 70 % des cas répertoriés ne présentent aucun caractère de gravité,* assure ce chercheur. *Seuls 5 % sont graves. Le délai moyen entre une morsure de vipère et l'arrivée à l'hôpital est de deux heures et demie. Or une envenimation fatale tue dans un délai d'un à deux jours, ce qui laisse de la marge ! Si vous avez du sérum sur vous, il est même conseillé de ne pas l'injecter, mais de laisser le médecin juger de son utilité. De toute façon, le « temps perdu » sera rattrapé, car le praticien procède à une injection intraveineuse, aux effets beaucoup plus rapides que ceux d'une intramusculaire pratiquée sur le terrain. »* Et n'allez pas griller les feux rouges ou rouler comme un fou : selon les statistiques, la route est des milliers de fois plus dangereuse que les vipères...

*Marcel Donzenac*

## *Elisa mesure le venin injecté dans le sang*

**Des travaux récents menés à l'Institut Pasteur sur les morsures de vipère ont permis d'établir une gradation clinique des envenimations en quatre niveaux de sévérité croissante. En parallèle, un test nommé Elisa (*Enzyme-linked immunosorbent assay*) a été mis au point pour doser le venin dans le sang des patients mordus. Au niveau zéro, qui correspond à la moitié des cas, l'envenimation est très faible : moins de 2 nanogrammes (milliardièmes de gramme) de venin sont retrouvés par millilitre de sang. En fait, la vipère n'a pas injecté son venin, ou à peine. Au niveau trois, en revanche, l'envenimation est grave, avec 100 nanogrammes par millilitre : la moitié des victimes peuvent mourir en l'absence de traitement approprié. Le dosage Elisa montre en outre que le venin apparaît très vite dans le sang, quinze minutes après la morsure, *et que son élimination, fort* lente, prend plusieurs jours.**

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98168

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | |
| III | | | | | | | | ■ | | | | |
| IV | | | | | | | ■ | | | | | |
| V | | | | ■ | | | | | | ■ | | |
| VI | | | ■ | | | | | ■ | | | ■ | |
| VII | | | | | ■ | | | | | | | |
| VIII | | | | ■ | | | ■ | | | | | |
| IX | | | | | | ■ | | | | | | |
| X | | | | | ■ | | | | | | | |

### HORIZONTALEMENT

I. Celles de l'innocence devraient toujours être prises en considération. – II. Fait du bien quand ça va mal. Son coup est brutal. – III. Vident les indésirables. Appartient à l'homme depuis Rabelais. – IV. Injure. Séduisant avec ses grands airs. – V. Tranche historique. En opposition sur le même coup. La moitié de cent. – VI. Propos enfantin. Me lançai. Droit au cimetière. – VII. Garniture du chef. Faire l'insolent. – VIII. Supprima. Informations en images. Déplaisant. – IX. Cétone. Passé à la meule. – X. Le premier fut le Bon. Passages en mer.

### VERTICALEMENT

1. Met en avant et en valeur. – 2. Revenir sur le devant de la scène. – 3. Essaie de faire aussi bien. Râle, mais ne brame pas encore. – 4. D'un auxiliaire. Problème. Négation. – 5. Nous touchent en plein nez. Personnel. – 6. Figues, raisins, noisettes et amandes. – 7. Donne la direction. Marque la surprise. – 8. Tantale comme le suivant. Tantale comme le précédent. Attache les pois. – 9. Absence totale de croyance. – 10. S'accroche à la bouée. Quitta la maison. – 11. Adopté par Claude, il fut proclamé ennemi public par le sénat. Relu n'importe comment. – 12. Bruyant comme un soufflet.

*Philippe Dupuis*

### SOLUTION DU N° 98167

**HORIZONTALEMENT**

I. Manipulation. – II. Apode. Anémia. – III. Notera. Met. – IV. Idéogramme. – V. Go. Lot. Aider. – VI. Assolée. Lili. – VII. Né. Ga. Dadaïs. – VIII. Ci. Limitât. – IX. Eire. Et. Dé. – X. Sous-évaluées.

**VERTICALEMENT**

1. Manigances. – 2. Apodose. Io. – 3. Note. Cru. – 4. Idéologies. – 5. Pergola. – 6. Arte. Lev. – 7. La. Edita. – 8. Anima. Am. – 9. Té. Mildiou. – 10. Immédiat. – 11. Oie. Eliade. – 12. Naturistes.

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1797

### DANGEREUX DE CONTRER LE CHAMPION !

*Bob Hamman,* il y a quelques années, a joué en partie libre un curieux contrat de 5 SA au Regency Club de New York. Au début, cachez les mains d'E.-O.

```
              ♠ A 6
              ♡ A 10 9
              ◇ R D 10 5 4 3
              ♣ A 8
♠ D V 10 7 5 3 2    N      ♠ 8
♡ R 6             O   E    ♡ D V 7 2
◇ 7 6               S      ◇ A 9 2
♣ 10 7                     ♣ V 9 6 5 2
              ♠ R 9 4
              ♡ 8 5 4 3
              ◇ V 8
              ♣ R D 4 3
```

Ann. : E. don. Pers. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| – | – | passe | passe |
| 3 ♠ | contre | passe | 4 ♣ |
| passe | 4 ◇ | passe | 4 ♡ |
| passe | 4 ♠ | passe | 5 ♡ |
| passe | passe | contre | 5 SA |
| contre | passe | passe | passe |

Ouest a *entamé* le 7 de Carreau pour l'As d'Est qui a contre-attaqué *le 8 de Pique. Comment Hamman a-t-il fait* DOUZE *levées* contre toute défense au contrat de CINQ SANS ATOUT contré ?

*Réponse*

Le déclarant a maintenant onze levées maîtresses, et seul un squeeze *pourrait lui procurer un douzième* pli.

*Mais quel squeeze faut-il faire* quand on sait que Ouest (qui a ouvert de 3 Piques) est le seul gardé à Pique et que Est doit avoir au moins quatre Trèfles ? Hamman a préparé un *double squeeze* à Pique-Coeur sur Ouest et à Coeur-Trèfle sur Est. Auparavant, il a *joué son Valet de Carreau* (au cas où le 9 serait quatrième à l'origine).

Voici le déroulement du coup : Sud prend avec le Roi de Pique, tire le Valet de Carreau, remonte au mort par l'As de Pique et joue tous les Carreaux.

Sur le sixième Carreau, Est doit jeter son avant-dernier Coeur pour conserver quatre Trèfles, et Sud jette un Trèfle pour garder le 9 de Pique. Sud joue alors l'As de Trèfle, puis la Dame et le Roi de Trèfle sur lequel *Ouest est à son tour squeezé :*

```
                 ♡ A 10 9
♠ D ♡ R 6  ———————————————  ♡ D ♣ V 9
              ♠ 9 ♡ 8 ♣ R
```

La défausse d'Ouest libère le 9 de Pique ou le 10 de Coeur.

### TROUVEZ LA DAME

Le fameux champion et écrivain George Rosenkranz s'est servi d'un petit chelem réussi il y a quelques années pour illustrer la façon de capturer à coup sûr une Dame troisième. Cachez les mains adverses.

```
              ♠ R 10 9 8 7
              ♡ 8 6 4 3
              ◇ R 7
              ♣ A D
♠ –                 N      ♠ D 4 3
♡ V               O   E    ♡ A D 10 9 7 2
◇ 9 8 6 5 3 2       S      ◇ V 10
♣ 9 8 7 5 4 3              ♣ V 10
              ♠ A V 6 5 2
              ♡ R 5
              ◇ A D 4
              ♣ R 6 2
```

Ann. : N. don. Tous vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| – | 1 ♠ | 2 ♡ | 3 ♡ |
| passe | 3 ♠ | passe | 4 SA |
| passe | 5 ♡ | contre | 6 SA... |

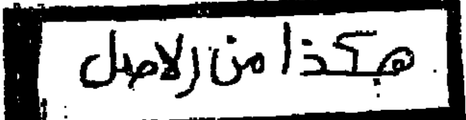
Ouest a *entamé* le Valet de Coeur sec pour l'As de Coeur d'Est, qui a continué Coeur. *Comment le docteur Rosenkranz, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

*Note sur les enchères*

En Nord, l'enchère de « 5 Piques » montrait deux As ou un As et le Roi d'atout, et Sud, malgré son fit exceptionnel à Pique, a choisi de jouer le chelem à sans Atout pour sauver le Roi de Coeur.

*Philippe Brugnon*

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26




LE CARNET DU VOYAGEUR

legitime défense



## L'ÉTÉ FESTIVAL

**C'est sous la pluie qu'Avignon a accueilli la première représentation des *Coréennes*, lundi 13 juillet. Un spectacle réunissant quelque cinquante artistes, mis en scène par Kang Joon-hyuk et mêlant arts traditionnels vivants et création contemporaine. *La Corée, peuple de musiciens et de danseurs, a envoyé à Avignon cinquante « trésors nationaux vivants », intangibles, des danseuses-princesses, des percussionnistes qui enflamment, des instruments pour entrer en contact avec le ciel.***

**Plus modestement, certes, mais avec non moins de réussite, *Véronique Olmi*, trente-six ans, a fait, toujours à Avignon, une entrée au théâtre, par la grande porte. Sa pièce, *Chaos debout*, excellemment servie par Anouk Grinberg et mise en scène par Jacques Lassalle, a été applaudie par un public enthousiaste.**

**A Aix, devant l'*Orfeo* de Monteverdi, le premier opéra de l'histoire, le public est demeuré comme sous hypnose. La direction de René Jacobs et la mise en scène de la chorégraphe américaine Trisha Brown sont parvenues à fusionner la scène et le chant. Devant cette fluidité, qui semblait miraculeuse, devant des images aussi distancées qui paradoxalement happent le spectateur, la tension et l'attention de la salle étaient perceptibles, et d'une qualité rare.**

# Kim Jong-pil inaugure « Les Coréennes » sous la pluie

## Avignon/Spectacle. Près de quatre heures de musique et de danse, de rythmes fous et de lenteur savante

**LES CORÉENNES. Plus de cinquante artistes mis en scène par Kang Joon-byuk. Arts traditionnels vivants, arts contemporains. Manuel Bernard (régie, lumières). Carrière de Boulbon (prendre direction Nîmes par le pont de l'Europe, puis direction Villeneuve-Front d'Irac, puis Aramon), jusqu'au 21 juillet, 21 h 30. De 160 F à 190 F. Tél. : 04-90-14-14-14.**

AVIGNON
*de notre envoyée spéciale*

La Corée, peuple de musiciens et de danseurs, envoie à Avignon cinquante artistes triés sur le volet, des trésors nationaux vivants, intangibles, des danseuses-princesses, des percussionnistes qui enflamment, des instruments pour entrer en contact avec le ciel, et il pleut ! Il pleut sur les lanternes rouges et bleues qui bordent le chemin qui conduit à la carrière de Boulbon, sur les cerfs-volants en plastique transparent de Kim Jung-sik, plaqués telles d'énormes roses des vents sur les hautes parois de craie. Il pleut sur Kang Dae-hwan, saxophoniste alto qui, perché tout en haut de la falaise, annonce l'ouverture des *Coréennes*. Il pleut sur Yook Tae-ahn, qui danse son art martial, le subyok-tchiki, pour apaiser les éclairs. Sur les musiciens de l'Ensemble du Centre coréen de musique et de danse traditionnelles. Sur le premier ministre de Corée du Sud, Kim Jong-pil, un amateur de calligraphie, sur Park Se-sik, qui organisera avec le Japon la Coupe du monde de football en 2002. Et sur le public qui ne s'est pas découragé pour autant. Bravo !

**PARTITIONS CROISÉES**

L'orage éclate. Le spectacle est suspendu. Ténacité des Coréens à croire jusqu'au bout qu'ils joueront ! Mais déjà plus d'une heure de retard. Les instruments à cordes – les haegums – sont hors-circuit. Trop mous. Il n'y aura donc pas de musique de cour, pourtant largement programmée. Les *Coréennes* reprennent. Avec une musique qui accroche les nerfs, celle du shinawi, celle des cérémonies du chaman-sorcier. Magie ou pas : la pluie a cessé. Que retenir d'une soirée de quatre heures supposée présenter l'essentiel des arts traditionnels dans une perspective contemporaine ? Des rythmiques de fous ! Pas juste boum badaboum sur des tambours en faisant beaucoup de bruit. Mais des partitions croisées, complexes, à la limite des possibilités du jeu humain. Tambourinaires, assis en tailleur, qui se soulèvent du sol. La musique est un engagement de tout le corps. De toute la peau.

Prenons le « trésor culturel intangible » Yi Mae-bang – (il a été décoré, lundi 13 juillet, avec An Sook-sun, des Arts et des Lettres par Dominique Wallon, directeur du théâtre, de la musique et de la danse). Sa danse de moine (sungmu), en elle-même déjà fort intrigante (elle aurait gagné à être moins éclairée), n'a pas d'autre but que d'amener l'interprète face à un gong (buk), plus haut que lui, pour un sacré dialogue percussif. Frappes sur le cuir, sur le bois qui encadre, frappes des bâtons entre eux. Toute l'énergie accumulée dans le corps par la danse ressort le long des bras, tout autour de mains sublimes, comme on n'en voit peu, puis emprunte le chemin des bâtons pour rebondir contre le cuir du gong, et se transformer en musique qui s'évanouit dans la nuit. Quand le corps s'apaise, le gong s'arrête.

**FRÉMISSEMENTS**

Kim Dae-hwan est un batteur-prestidigitateur, portant chapeau mou, qui joue avec, dans chaque main, trois baguettes vertes, tenues en éventail. Il accompagne la danse de frémissements de la très contemporaine Lee Hye-kyung. La chorégraphe Nam Jeong-ho s'exerce à s'extraire d'un manteau de cour si beau qu'on ne voudrait jamais le quitter des yeux : une parabole sur la difficulté à s'échapper des traditions. De l'une comme de l'autre danseuse, on souhaiterait en voir davantage. Ce qui donne toute son acuité à une question posée, en conférence de presse, par un spectateur : *« Pourquoi Taïwan présente des spectacles entiers, pourquoi la Corée vient-elle avec seulement des extraits ? »* Que le pansori (opéra narratif pour une voix) de An Sook-sun dure six ou sept heures serait un frein ? Il suffit de le sous-titrer, de le raccourcir peut-être, et on l'écoutera toute la nuit tant l'expressivité-bouffe de ce genre musical enchante, surprend. Mais au moins qu'on comprenne ce qu'elle dit !

Elle est trop insensée avec son tambour-compère ponctuant ses dires, ses chants. Quelle gouaille dans la finesse. Tout l'univers dans sa voix, dans ses grimaces. Et dans des rires qu'elle partage avec la salle. On comprend pourquoi les arts traditionnels, vivants, évolutifs – repris en main par les Coréens après trente-cinq ans d'occupation japonaise, de 1910 à 1945 – remplissent les salles d'un public composé pour les deux tiers de jeunes. Et ce n'est pas Kim Duk-soo et son ensemble de samulnori qui viendraient démentir les statistiques. On est tombé sous le charme de ces danseurs-rubans, de ces danseurs-plumets, grands percussionnistes par ailleurs. Ivres de leurs tambours et de leurs gongs, ils dessinent les contours de leurs énergies à l'aide d'immenses rubans accrochés à leurs chapeaux.

A mi-chemin entre les majorettes célestes – ils ont l'air de planer très au-dessus de l'Himalaya – et les gymnastes de haut niveau évoluant avec des rubans. Ils jouent, décollant du réel. L'un d'eux s'allonge à la bouddha, bel indifférent, tandis que son ruban continue à se prendre pour un serpent mordu par un frelon. Serait-ce sexuel ? *« C'est la respiration seule qui dirige les opérations et en garantit le succès »*, affirme Kim Duk-soo, le maître. Abracadabra !

***Dominique Frétard***

# A Séoul, visite à Hahn Myung-hee, spécialiste des musiques traditionnelles

SÉOUL
*de notre envoyée spéciale*

Au mois de mai, nous sommes allés visiter l'Institut national coréen de musique et danse traditionnelles de Séoul, que dirige Hahn Myung-hee. *Un bâtiment tout neuf, tout béton,* tout beau, avec patios, coursives contre le soleil. *Un bâtiment conçu pour faire aimer la musique* et la danse, dédié à l'éducation des enfants et des jeunes. Même si la recherche et les échanges internationaux se sont développés ces dernières années. Etait-ce de savoir que l'institution datait de mille quatre cents ans, on s'attendait à un endroit plus ancien, dans la tradition des maîtres et des disciples. La Corée est un pays surprenant.

**REPORTAGE**

**Dans le musée, des instruments anciens, tout un bestiaire coloré, gardien d'un code favorisant l'envolée de la musique**

Tout d'abord, l'esplanade du centre. Il y règne une activité intense. Des jeux anciens, des cithares, des tambours sont posés sur des tapis, à la disposition de tous. Des enfants en uniforme s'apprêtent à entrer dans un théâtre afin de découvrir, en matinée, leur patrimoine : danse d'éventail, samulnori, pansori, musiques et danses de cour. Hahn Myung-hee reçoit dans son bureau. Il est petit, très mince, vêtu à l'ancienne – veste vert amande avec fleurs, gilet couleur paille et ballerines vernis noir aux pieds. La soixantaine. Il enseigne la théorie musicale, la philosophie et l'esthétique des musiques traditionnelles. Il donne aussi un cours d'introduction à la musique occidentale.

*« Ici travaillent cent soixante-dix artistes,* dit M. Hahn. *Des fonctionnaires qui ont pour mission de faire connaître nos arts, de les entretenir, mais aussi d'écrire de nouvelles pièces. Nous avons également des artistes sous contrat. Il y a deux sortes de musique : la musique populaire comme le samulnori et la musique de cour. La première libère les sentiments, la seconde les calme. Le samulnori s'est développé très rapidement depuis 1968 avec les luttes contre les gouvernements autoritaires. Besoin de libérer les énergies, de chasser le stress. La danse qui accompagne le samulnori appelle les sauts, les rondes. Nos musiques de cour sont mentales, lentes, tournées vers la méditation. »*

**« NOUS RÉUNISSONS LES IMAGES »**

Il est inquiet pour Avignon : *« Nous envoyons seulement dix-neuf musiciens et danseuses quand il en faudrait quarante. La musique de cour n'est pas faite pour l'extérieur, mais plutôt pour une petite salle. »* M. Hahn émet également des doutes sur la capacité des Occidentaux à comprendre des musiques fondées sur des rythmes, des intervalles très différents : *« Notre musique vient de la respiration, la musique occidentale est fondée sur les battements du cœur. L'Occident est analytique. Il divise les images. Nous, nous les réunissons. Il faudra que la musique du XXI<sup>e</sup> siècle lie les deux points de vue. »* Il évoque des concerts donnés en Angleterre. Le public n'avait rien compris. *« Et Avignon ?*, se demande-t-il encore. *Enfin, on connaîtra notre pays autrement que par les Jeux olympiques de 1988, nos imitations d'articles en tout genre, la guerre, les manifestations. »*

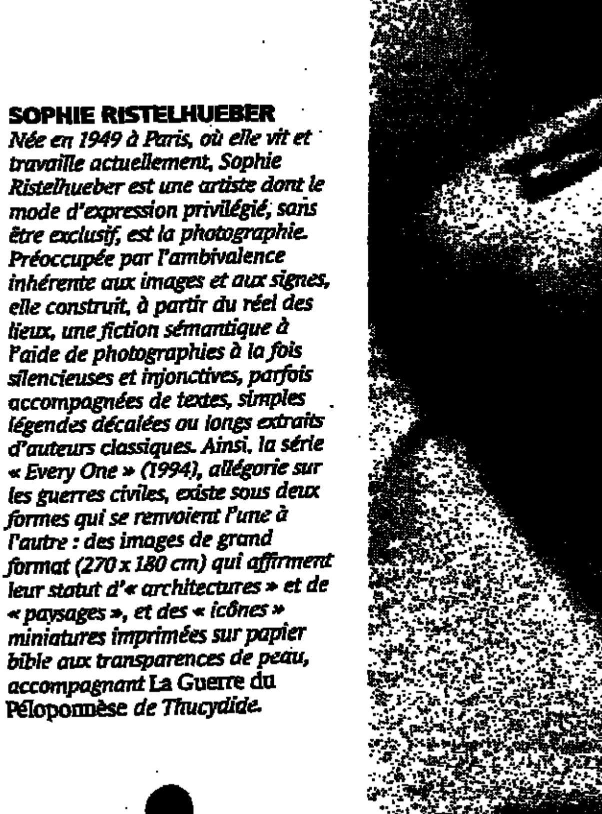
Selon lui, la meilleure des musiques ressemble au silence. Et la plus belle des danses est celle qui est invisible. *« Pour comprendre la culture coréenne, il faut voir au-delà des images le monde symbolique. Pour nous, c'est aussi naturel que l'eau qui coule. Nous avons le Ciel, la Terre, et au milieu l'Homme, trois éléments à réunir dans un art qui doit toujours rester en harmonie avec la nature. »* Hahn Myung-hee n'est pas ce qu'on appelle un optimiste. Sa courtoisie, sa réserve sont très « vieille Corée».

Visite dans le musée. Des instruments anciens, splendides. Certains ont des tigres pour soubassement car le félin représente la force, mais aussi la protection. Des gongs en pierre dont les cadres en bois sont ornés de dragons, d'oiseaux imaginaires. Tout un bestiaire coloré, gardien d'un code favorisant l'envolée de la musique vers le ciel, la spiritualité. Et, comme toujours en Asie, l'emploi des couleurs, primordial : le bleu qui indique l'est, le rouge le sud, le blanc qui figure l'ouest, et le noir représentant le nord. Sur l'esplanade, des garçons sautent avec plusieurs cordes entrelacées. Une enfant pousse une toupie avec un fouet. Deux autres frappent le tambour. Sur des marches, un adolescent, casqué, entouré d'admirateurs, s'essaie au hip-hop. Des dizaines de petites filles, armées de flûtes, descendent d'un bus. On ne s'entend plus.

***D. F.***

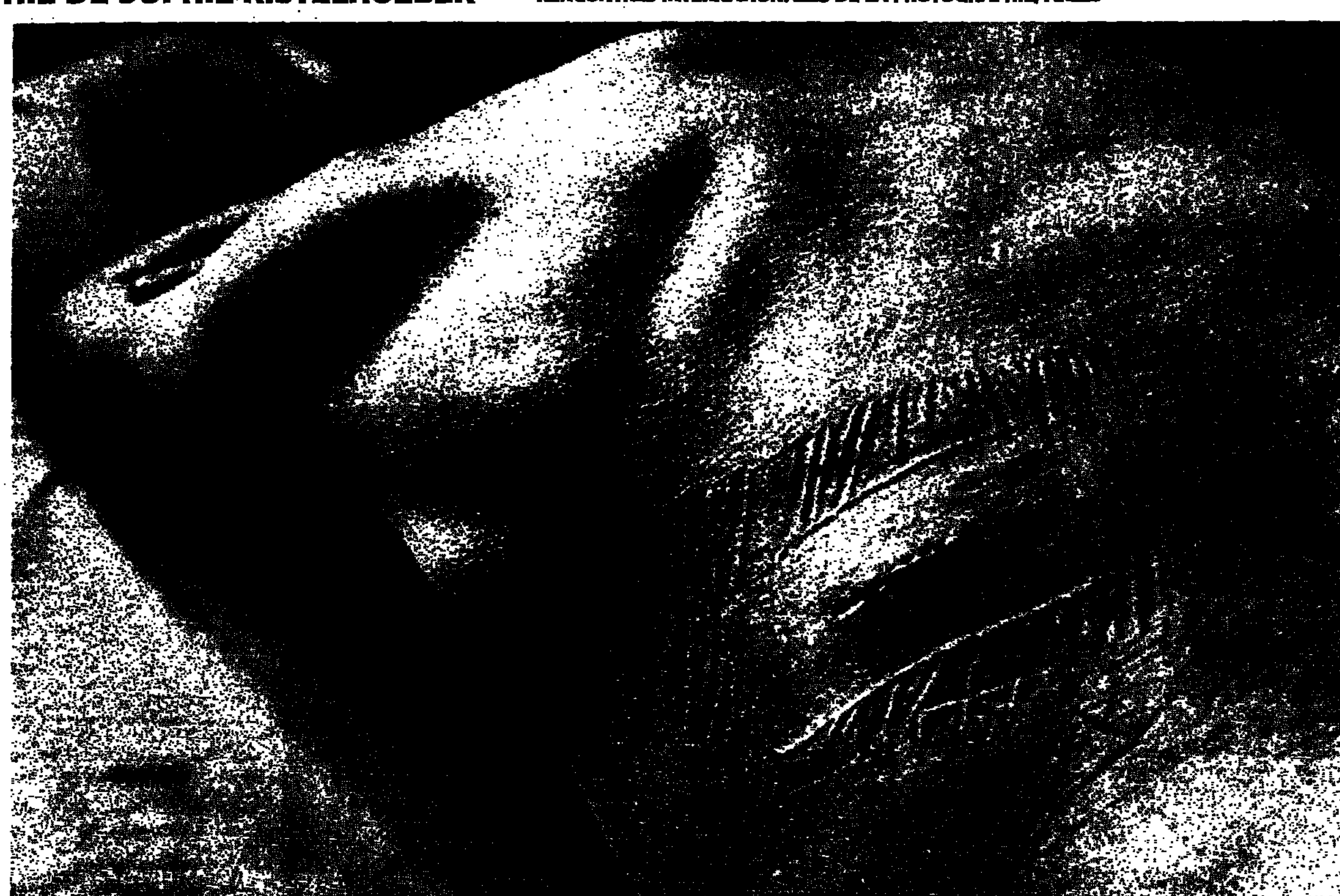
## LA PHOTOGRAPHIE DE SOPHIE RISTELHUEBER

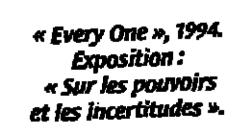
**RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES**



**SOPHIE RISTELHUEBER**

*Née en 1949 à Paris, où elle vit et travaille actuellement, Sophie Ristelhueber est une artiste dont le mode d'expression privilégié, sans être exclusif, est la photographie. Préoccupée par l'ambivalence inhérente aux images et aux signes, elle construit, à partir du réel des lieux, une fiction sémantique à l'aide de photographies à la fois silencieuses et injonctives, parfois accompagnées de textes, simples légendes décalées ou longs extraits d'auteurs classiques. Ainsi, la série « Every One » (1994), allégorie sur les guerres civiles, existe sous deux formes qui se renvoient l'une à l'autre : des images de grand format (270 x 180 cm) qui affirment leur statut d'« architectures » et de « paysages », et des « icônes » miniatures imprimées sur papier bible aux transparences de peau, accompagnant* La Guerre du Péloponnèse *de Thucydide.*





*« Every One », 1994.*
*Exposition :*
*« Sur les pouvoirs et les incertitudes ».*

**TROIS QUESTIONS À...**

## VÉRONIQUE GENS


STÉPHANE OUZOUNOFF

**1 Vous incarnez Elvire dans *Don Giovanni* à Aix-en-Provence et chantez des airs de *Cosi fan tutte* et de *La Clémence de Titus* au Festival de Saoû. Comment êtes-vous devenue une cantatrice mozartienne ?**

Vocalement, je suis passée du baroque à Mozart en douceur. Certaines rencontres ont été déterminantes, comme Jean-Claude Malgoire, qui m'a fait faire mes premiers opéras, et Jean-Pierre Brossmann, qui m'a engagée pour ma première Comtesse des *Noces de Figaro* à Lyon. J'ai dû aussi travailler, auditionner beaucoup pour montrer ce dont j'étais capable. Comme, en France, on aime bien cataloguer les gens, il fallait vaincre les préjugés. J'avais chanté du baroque pendant presque dix ans, en particulier avec William Christie, et je portais une étiquette. J'en étais fière, parce qu'elle représente une école de rigueur. Mais je voulais m'orienter vers d'autres répertoires. Tous les rôles mozartiens que j'interprète – La Comtesse, Vitellia, Fiordiligi, Elvire – sont écrits pour ma tessiture : à mes débuts, j'étais une soprano légère, avec une voix un peu petite, et puis, à force de travailler, elle s'est élargie, se rapprochant du mezzo. Mais je n'ai jamais eu besoin de la pousser, j'ai toujours eu des graves. C'est une évolution naturelle.

**2 Comment s'est passé le travail avec le metteur en scène Peter Brook pour Elvire ?**

Il a commencé, en avril, par un mois d'improvisations. On a tous joué le jeu. Peter Brook lâche les informations au compte-gouttes, mais on peut toujours discuter avec lui. Au départ, il considérait qu'Elvire était un peu trop naïve. Pour moi, elle s'en fiche d'être naïve, du moment qu'elle aime. On représente souvent Elvire comme la furie de service. En fait, c'est une femme passionnée. Follement amoureuse de Don Juan, elle est prête à lui pardonner beaucoup de choses. Elle a de la noblesse, du cœur. On a travaillé dans ce sens. A Aix, personne ne rit lorsqu'Elvire entre en scène.

**3 Préférez-vous l'opéra ou le récital ?**

Je trouve plus difficiles les récitals, notamment de mélodies françaises. C'est pourtant la première musique à laquelle je me suis frottée, parallèlement à ma période baroque. Je dois chanter sous la direction de Claudio Abbado des cantates de Berlioz. Mais, à mes yeux, l'opéra est le genre le plus complet. L'an prochain, je ferai ma première Mélisande en Allemagne, ainsi que Tatiana d'*Eugène Onéguine*. Et je teste aussi Desdémone de l'*Otello* de Verdi. Comme la Comtesse ou Elvire, ce sont des femmes blessées, et je m'en sens proche.

*Propos recueillis par Pierre Moulinier*

★ « Don Giovanni », Festival d'Aix-en-Provence. Théâtre de l'Archevêché. Places, 250 F à 900 F. Tél. : 04-42-17-34-34. Jusqu'au 29 juillet.

# Artistes dans la nature

## Ile-de-France/Expositions. L'été, les parcs présentent des œuvres à découvrir à pied, à vélo ou en pédalo

L'HERBE EST DOUCE, les tilleuls sentent bon : c'est le moment de profiter des jardins d'Ile-de-France. Plusieurs parcs invitent à cumuler flânerie au vert et découverte d'œuvres contemporaines. Le parc de La Courneuve est l'un des jardins les plus paisibles de la région parisienne. En plein cœur de la Seine-Saint-Denis, la peur de la délinquance est telle qu'on ne lésine pas sur les moyens. A cheval ou en mobylette, des vigiles affables, mais très nombreux, patrouillent dans les moindres recoins.

Résultat : au parc de La Courneuve, on ne croise ni satyres, comme au bois de Vincennes, ni dames, comme au bois de Boulogne, ni même ces clochards inoffensifs qui roupillent dans tout jardin public digne de ce nom. A la place, des retraités cheminent sur le sentier de randonnée balisé. Des femmes voilées surveillent les petits qui s'aventurent sur le pont de planches au-dessus du lac. Des adolescents suivent les panneaux didactiques consacrés aux arbres, aux oiseaux et aux roselières.

En bande anarchique ou groupés autour de leur moniteur, les enfants semblent les plus passionnés par les œuvres, qu'ils prennent parfois pour des jeux disposés à leur intention. Comment résisteraient-ils à l'attrait de ce labyrinthe dont les parois sont formées de haies de balais de voirie, en plastique vert cru, plantés tête en bas, brins en haut ? L'œuvre du Berlinois Olaf Nicolai invite à une traversée symbolique, bien comprise à un âge où l'on n'est pas encore intimidé par l'art contemporain. A pied ou en rollers, ils se lancent à l'assaut des étranges corridors, jouent à se faire peur : « *Madame, c'est où la sortie ?* »

> Les enfants croient parfois tomber sur des jeux disposés à leur intention

La centaine de lits d'enfant qui forment *Le Jardin du sommeil*, de la Canadienne Spring Hurlbut, les intriguent. Les grands sautent à pieds joints sur les sommiers. Les petits veulent se faire balancer doucement dans les berceaux par leurs aînés. Ces lits de métal rouillé, alignés sur l'herbe, comme abandonnés sous de grands arbres dont les branches retombent vers le sol, appellent la nostalgie. « *C'est un cimetière ?* », demande une petite sensible. Derrière la Maison du Parc, qui fournit tous les renseignements utiles à la visite, un tuyau de plastique noir sort de terre, au milieu d'une pelouse. Quand on l'approche de l'oreille, on entend nettement les ronflements de Roman Signer, l'artiste endormi sous le sol. Quelques farceurs crient dans le tuyau pour le réveiller. En vain.

Si les enfants se débrouillent très bien tout seuls, les adultes peuvent suivre une visite guidée de l'exposition. En une petite heure de marche ou une demi-heure de vélo (on peut en louer sur place), ils parcourront les huit œuvres disséminées autour du lac, dont celle de Daniel Buren, spectaculaire mise en scène de trente panneaux rayés qui chevauchent la prairie, le lac et le belvédère du parc.

Autre lac, autre invitation : à Enghien, une partie des œuvres des huit artistes sollicités par la biennale d'art contemporain se visitent en pédalo ou en barque. Cette exposition, intitulée froidement « Eaux de Là 98 », débute à la gare d'Enghien, avec entre autres une œuvre de Catherine Beaugrand, *En retard*, diffusion sonore en plusieurs langues. La seconde partie de son intervention, *L'Imitation*, morceau évoquant des leçons de musique, se découvre au kiosque de la villa du lac. Eric Samakh, dont on connaît les installations sonores au Jardin des Bambous du parc de La Villette, a planté quant à lui ses flûtes solaires sur l'île des Cygnes. A pied, il faut compter deux heures trente pour un tour complet. En pédalo, la visite dure environ une heure trente.

*Catherine Bédarida*

**★ « Art grandeur nature », Parc de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Entrée et parkings gratuits. Tél. : 01-43-93-75-17. Jusqu'au 30 septembre.**

**★ « Eaux de Là 98 », Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Tél. : 01-34-12-41-15. Jusqu'au 30 septembre.**

## HORS CHAMP

■ **PRIX** : considérés comme les « Nobel des arts », les 10[e] Praemium Imperiale japonais, créés en 1988 par la Japan Art Association, ont été décernés au peintre américain Robert Rauschenberg, au sculpteur israélien Dani Karavan, à l'architecte portugais Alvaro Siza, à la pianiste et compositeur russe Sofia Gubaidulina et au cinéaste britannique Richard Attenborough. Chaque lauréat recevra, le 28 octobre à Tokyo, la somme de 15 millions de yens (environ 600 000 francs). Ils ont été choisis par un jury de spécialistes et les conseillers internationaux du Praemium Imperiale : Umberto Agnelli (Italie), Raymond Barre (France), Edward Heath (Grande-Bretagne), Yasuhiro Nakasone (Japon), David Rockefeller Jr (Etats-Unis) et Helmut Schmidt (Allemagne).

■ **ART** : l'exposition Picasso, qui a fermé ses portes dimanche 12 juillet au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, a attiré plus de 253 000 visiteurs. Une centaine d'œuvres – des toiles, des dessins, des sculptures et des gravures – étaient prêtées par le Musée d'art moderne de New York. Cette exposition n'a toutefois pas suscité le même engouement que l'exposition Renoir, vue l'été 1997 par 340 000 personnes.

■ **MUSIQUE** : le chanteur sud-africain Johnny Clegg a donné, lundi 13 juillet, à Caen, un concert gratuit devant 5 000 personnes pour fêter les dix ans du Mémorial pour la paix. Le chanteur a salué « *le moment particulier que vit la France* » après la Coupe du monde de football. Le Mémorial a accueilli près de 4 millions de visiteurs depuis son ouverture.

# René Jacobs et Trisha Brown, la fusion de la scène et du chant

## Aix/Musique. Devant ce miracle de fluidité qu'est cet « Orfeo » de Monteverdi, le public était comme sous hypnose dans la salle de la cour du Théâtre de l'Archevêché rénovée

**ORFEO, fable en musique de Claudio Monteverdi, *sur un livret d'Alessandro Striggio*. Avec Simon Keenlyside (Orfeo), Juanita Lascarro (Euridice, La Musica, Eco), Graciela Oddone (Messaggiera), Mauro Utzeri (Apollo), Martina Dike (Proserpina), Stephen Wallace (La Speranza), Tomas Tomasson (Plutone), Paul Gérimon (Carone), Anne Cambier (Ninfa), Stephen Wallace, Yann Beuron, John Bowen, Paul Gérimon et René Linnenbank (Pastori et Spiriti), Trisha Brown Company, Orchestre du Concerto vocale, Chœur du Collegium vocale, René Jacobs (direction). Trisha Brown (mise en scène et chorégraphie), Roland Aeschlimann (décors et costumes), Roland Aeschlimann et Gerd Meier (lumières).**
**THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ, le 14. Prochaines représentations, les 15, 18 et 19 juillet, à 22 heures. Durée : 1 h 50. Diffusion télévisée sur France 3, le 25 juillet.**

AIX-EN-PROVENCE
*de notre envoyé spécial*

Si la reconstruction de la salle de la cour du Théâtre de l'Archevêché fait l'unanimité des spectateurs, l'acoustique qui en découle ne la fait pas moins. Pour le chef d'orchestre René Jacobs interrogé sur le sujet, à l'issue de la première de l'*Orfeo*, c'est une évidence : « *J'y ai entendu* Don Giovanni *et je dois dire que la balance entre la fosse et le plateau est parfaite, que l'orchestre et les voix y sonnent à la perfection.* » D'y avoir assisté à deux représentations de l'opéra de Mozart mis en scène par Peter Brook, dirigé de façon si différente par Daniel Harding puis par Claudio Abbado – et de deux endroits différents –, puis à la première de l'*Orfeo* de Monteverdi – d'un troisième endroit –, d'en avoir discuté avec des chanteurs et des musiciens nous permet de confirmer cette expertise de René Jacobs : le « nouvel archevêché » sonne beaucoup mieux que l'ancien dont le principal défaut était d'assourdir l'orchestre et de le retenir prisonnier de la fosse d'orchestre.

**RÊVE, MAGIE ET INTELLIGENCE**

La formation retenue par René Jacobs regroupe instruments à archets, à cordes pincées, vents et claviers – un orgue et un clavecin. Répartie tout en largeur, cette formation ravit par l'opulence de sonorités à la fois transparentes et profondes. L'harmonie de Monteverdi, ses frottements si savoureux et si libres, soutiennent des « dessus » qui fascinent par le raffinement incroyable d'archets qui savent enfler et diminuer le son sans qu'aucun soufflet maniériste vienne rompre les lignes.

Le travail de Trisha Brown est-il mise en scène ? Est-il chorégraphie ? L'Américaine est si bien parvenue à théâtraliser la danse et à chorégraphier le théâtre, à fusionner la scène avec le chant, a tellement intégré la façon si peu contrainte de diriger de René Jacobs que l'*Orfeo* donné à Aix désarme le critique. Devant un tel miracle de fluidité, devant des images aussi distanciées qui paradoxalement happent le spectateur – rarement on aura autant perçu la tension, l'attention d'une salle sous hypnose – on s'incline avec joie. Chaque scène semble une épure, une idéalisation plastique (ô combien vivante !) du premier opéra de l'histoire. A priori, on pouvait craindre l'intrusion de la danse contemporaine dans la rhétorique montéverdienne, comme l'on pouvait redouter la friction avec un décor épuré à l'extrême et qui se confond lui-même avec les lumières.

Ces préjugés s'effacent devant le rêve, la magie et l'intelligence de ce spectacle. Sans cesse nous sommes ramenés à l'irréalité, à l'intemporalité, emportés vers un monde sensible, humain qui abolit toute distance – c'est bien là le paradoxe du travail de Trisha Brown – quand il prend corps dans le chant, le texte et la musique.

Car à l'exception d'un chanteur à l'intonation si exécrable qu'il ne pouvait qu'être malade, cette distribution émeut par son intensité sans emphase. Au premier plan, sans pour autant qu'on puisse dire qu'il se distingue, l'Orfeo de Simon Keenlyside. La grâce qui ne touche pas terre, le feu, le désespoir, la tragédie, le refus d'abdiquer incarnés par une voix si naturelle qu'elle fait oublier qu'il s'agit de chant, comme Trisha Brown fait oublier qu'elle fait danser ce jeune ténor britannique qui, pourtant, danse. Spectacle lumineux qui aura tellement bouleversé le grand Robert Tear qu'en nous en parlant il ne pouvait que montrer sa nuque bloquée par deux heures de tension sans relâche, sa tête et son cœur : « *C'est là que Trisha Brown a tout trouvé.* »

*Alain Lompech*

# Envers et contre tout

## Avignon/Théâtre. « Chaos debout », très applaudi, consacre le talent de l'auteur Véronique Olmi

**CHAOS DEBOUT, de Véronique Olmi. Mise en scène : *Jacques Lassalle*. Avec Anouk Grinberg, Pascal Elso, Michèle Gleizer, Dimitri Rataud, Henri Comini et Pascal Rivaud.**
**Salle Benoît-XII, à 17 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 50. Jusqu'au 28 juillet.**

Véronique Olmi a gagné. A l'issue de la première mondiale de sa pièce *Chaos debout*, mardi 14 juillet, les applaudissements ont aussitôt éclaté. Le regard d'Anouk Grinberg, comédienne-phare de la distribution, a changé en quelques secondes. D'inquiet, il est devenu joyeux : elle avait rempli sa mission. Véronique Olmi a écrit le rôle de Katia dans *Chaos debout* en pensant à elle. Elle lui a fait parvenir la pièce, Anouk Grinberg l'a aimée, envoyée à Jacques Lassalle, qui a décidé de la mettre en scène. Ce projet signe l'entrée de Véronique Olmi dans le théâtre. Par la grande porte : en confirmant sur une scène d'Avignon les indubitables qualités d'auteur qui apparaissent à la lecture de ses cinq pièces (publiées par L'Arche Editeur).

**« SALETÉ »**

*Chaos debout* se déroule à Moscou, en 1992, dans un appartement communautaire : une cuisine crasseuse, des placards improvisés, des portes en bois qui donnent sur les chambres des occupants. La frise défraîchie qui court le long des murs, le sol et la belle hauteur sous plafond témoignent d'une époque où l'endroit était habité par une riche famille (décor d'Alain Chambon). Ce temps remonte aux années 30, la jeunesse de Babouchka (Michèle Gleizer) qui s'attaque aux cafards, tôt le matin, dans la cuisine : « *Saleté* », dit-elle quand elle en aperçoit un, alors qu'elle boit son bol d'eau enveloppée de plusieurs couches grises de vêtements. « *Saleté* », ce premier mot de la pièce n'est pas anodin. Tout au long de *Chaos debout*, il en sera question : saleté du temps, de l'appartement, des amours, des souvenirs et des trahisons, de la politique et de la guerre. « Saleté de vie », comme on dirait « Putain de mort ». Depuis que Iouri (Pascal Elso) est revenu de Tchétchénie, avec un pied pourri, Katia (Anouk Grinberg) ne le reconnaît plus. Il dort et boit de la vodka. Elle pleure, parle, lui dit qu'elle l'aime, mais c'est comme s'il ne la voyait pas. Ils dorment dans la chambre où le père de Iouri pisse au lit, ils ne font plus l'amour, et Katia voudrait comprendre pourquoi. A ces trois-là s'ajoute Gricha (Dimitri Rataud), jeune voyou à la mode russe d'aujourd'hui, avec ses jeans noirs, qui traficote et nargue le monde.

Véronique Olmi, trente-six ans, n'est jamais allée à Moscou, mais on croirait qu'elle y a vécu. Les petits détails qui donnent le ton d'une ville apparaissent naturellement dans sa pièce, au même titre que les grandes vagues idéologiques qui ont brassé la société soviétique puis russe des années 30 à 90. Mais à aucun moment il ne s'agit d'une reconstitution. C'est un matériau travaillé au corps pour donner lieu à une pièce construite d'une manière classique et écrite avec une force de langage peu commune.

**DÉSIR DE VIE**

Le cafard dans la cuisine et le désespoir de Katia ne cohabitent pas pour faire couleur locale. Ils sont les vecteurs de l'exigence qu'a Véronique Olmi de raconter, sur une scène de théâtre, ce qui impulse le désir de vie, à Moscou ou à Paris, en Tchétchénie comme en Algérie. Putain de guerre qui tue l'amour mais fait naître l'enfant de Katia, conçu dans la rage des bras de Gricha avant que, à son tour, il parte pour Grozny. Putain de vie qui fait ressortir dans le huis clos de l'appartement communautaire la vieille haine de Babouchka, dont les parents sont morts après avoir été dénoncés comme mauvais communistes par le père de Iouri. Dans *Chaos debout*, il y a ainsi beaucoup d'histoires, publiques et privées, qui s'emboîtent les unes dans les autres, comme des poupées russes. Aucune n'est indifférente.

Jacques Lassalle aborde ce jeu de vies avec beaucoup de précaution. Sa mise en scène joue sur la lumière, intérieure et extérieure, qui guide les personnages. Petite Katia, si frêle, rageuse et décidée : Anouk Grinberg dans le plein éclat de son talent ; on aimerait juste que Jacques Lassalle lui demande de moins pleurer. Imposante Babouchka, que Michèle Gleizer impose avec une force tranquille imperturbable. Touchant Gricha : Dimitri Rataud, de l'insolence aux larmes. Quant à Pascal Elso, il se sort avec les bonneurs du rôle difficile de Iouri, sur lequel pèse la guerre.

*Brigitte Salino*

# Apprendre à « voir » sa voix avec la soprano Régine Crespin

AIX-EN-PROVENCE
*de notre envoyé spécial*

L'Académie européenne de musique du Festival d'Aix-en-Provence a invité la soprano Régine Crespin à encadrer (c'est la terminologie du festival), pendant un mois, des jeunes chanteurs pour préparer la production de *La Flûte enchantée*, de Mozart, qui sera mise en scène en 1999 par Stéphane Braunschweig. A raison de six heures par jour et de six jours par semaine, Régine Crespin apporte son expérience à dix chanteurs sélectionnés sur audition. A chacune des séances de travail, ouvertes au public, Régine Crespin s'est retrouvée face à une salle comble.

Celle qu'on surnomma un jour « la Lionne » n'y a pas vu de problème majeur : « *Quand je travaille, a priori, j'aime bien être seule. Avec du public, on est moins libre de "déshabiller" un chanteur. Dans le même temps, cela propulse les jeunes interprètes dans le bain du public. Cela leur donne un regard immédiat sur leur voix, qui est le seul instrument qu'on ne voit jamais.* » C'est aussi, affirme t-elle, une excellente manière d'éduquer le public : « *Le chant est un art difficile. Montrer les différentes étapes du travail est une façon de faire réfléchir les gens.* »

**ERREUR RÉPARÉE**

Régine Crespin n'a chanté qu'un seul opéra à Aix : *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, en 1966. Elle n'en conçoit aucune amertume. « *J'ai chanté ici, en concert*, dit-elle, *un grand nombre de fois. Et Gabriel Dussurget m'a dit un jour :* "Vous êtes ma plus grande erreur". »

Voilà donc une erreur réparée. Régine Crespin ajoute : « *J'ai accepté immédiatement de venir ici aider les jeunes. Quand on sortait du Conservatoire, autrefois, on était jeté sur la scène sans préparation. On apprenait sur le tas, mais le métier était moins dur. On n'avait pas, par exemple, à subir les comparaisons incessantes que l'on fait aujourd'hui à cause du disque et de la télévision, qui ont figé les interprétations. A ce propos, je dois dire que je préfère les enregistrements en public. Alors, oui, j'ai accepté de venir, d'autant que je rouspétais sans arrêt car je ne donnais pas de master-classes en France. Former des jeunes chanteurs pendant un mois et les reprendre en main un an plus tard, voir et entendre l'évolution de leur voix, de leur travail, c'est formidable.* »

Mais la présence de Régine Crespin pourrait sembler paradoxale. Il y a quelques années, elle refusait obstinément l'idée d'enseigner. « *Soudain*, raconte-t-elle, *par un beau matin, face à un miroir, je me suis surprise à observer, à corriger mes propres erreurs.* » Ce fut le déclic. Elle s'essaya d'abord à ce délicat exercice pendant deux ans. Aujourd'hui, Régine Crespin a le « *virus* » et elle enseigne en Europe et aux Etats-Unis. Pour elle, « *apprendre à chanter, ce n'est pas seulement bien maîtriser l'art vocal. C'est aussi savoir regarder, dans une partition, la ligne au-dessous de celle que l'on chante, c'est savoir écouter quand on va à l'Opéra, tout l'orchestre et pas seulement son rôle.* »

Régine Crespin a-t-elle un souhait ? La réponse est immédiate : « *Créer en France, à l'Opéra-Comique par exemple, une véritable école de chant qui fonctionnerait sous la forme d'une troupe, avec de réels moyens matériels et financiers...* »

*Philip de la Croix*

هكذا من الأصل



# Un naufrage historique et cinématographique

## Le Radeau de « La Méduse ». L'évocation appliquée et hallucinée d'une célèbre catastrophe maritime

**Film français d'Iradj Azimi. Avec Jean Yanne, Daniel Mesguich, Laurent Terzieff, Rufus, Jean Dessailly, Alain Mace, Marie Matheron, Philippe Laudenbach, Claude Jade. (2 h 10.)**

Après Waterloo, le roi retrouve Versailles, un capitaine royaliste et abruti cingle vers le Sénégal à la tête d'un équipage bonapartiste, le cinéma tombe à l'eau, qu'est-ce qui reste ? Hormis un célèbre tableau de Géricault, qui occupera les dernières séquences pour une métaphore maladive et opaque autour du réel et de sa représentation, il reste le fantôme d'un *Titanic* à la française, version déprime. Parce que ce *Radeau* est un film-catastrophe, mais pas du tout au sens habituel de l'expression, seulement du fait de sa déroute vers les récifs de la prétention et de l'ennui.

C'est le plus réaliste de l'affaire : il est probable que les naufragés s'ennuient éperdument, eux aussi. Pour le reste, Azimi court dix mises en scène à la fois, et n'en attrape aucune. Il embarrasse son écran de mobilier d'époque et autres affûtiaux d'une reconstitution sans enjeu – on comprend assez vite qu'il préfère la république à la royauté, la démocratie à l'absolutisme et le peuple aux puissants : génial, nous aussi ! Il ajoute une voix off et des cadrages pédagogiques ressuscitant feu *La caméra explore le temps*, mais, même en faisant la part de la nostalgie, on croit se souvenir que Stellio Lorenzi et consorts avaient davantage de tonus et d'irrévérence.

Il traîne devant sa caméra une floppée d'acteurs connus et dont visiblement la bonne volonté est inverse de la compréhension de leur emploi dans cette affaire. D'où un défilé de fantômes, à bord du bateau, puis surtout du radeau, où – au terme de quelques scènes de genre dont on veut bien sourire – 149 victimes sont abandonnées par ce salaud de Jean Yanne, c'est tout lui.

Le radeau, contrairement à ce que fait croire la grande huile accrochée au Louvre, ne bouge pas – du moins dans le film. Il n'évoque nullement un esquif en perdition, mais une scène de théâtre construite au milieu de la mer et où se pressent de trop nombreux figurants. On se prend alors à soupçonner, tandis qu'ils se battent bêtement dans le noir puis se mangent un peu les uns les autres, qu'ils attendent que les aléas réduisent suffisamment leur nombre, afin qu'ils puissent prendre la pose que la peinture immortalisa.

**CONFUSION ESTHÉTIQUE**

Ce pourrait être fellinien, Azimi préfère que ce soit goyesque (période noire, très bitumeuse) et shakespearien (une histoire racontée par un idiot et ne signifiant rien), entre un prologue images d'Epinal et un épilogue où la figure de Géricault est évoquée dans des tonalités à la Manet, ce qui n'éclaircit rien. La confusion esthétique est à son comble. Ne parlons pas de la musique.

Surtout ne parlons pas de la narration. On sait que le film, ambitieuse production montée comme *un film d'auteur impécunieux*, eut de sérieuses difficultés matérielles, qu'il en manque sans doute des bouts et que tout ça est bien méritoire. Mais, de même qu'il n'était pas légitime d'exiger, comme cela fut fait, de distributeurs et d'exploitants qu'ils sortent un film dont ils ne voulaient pas, il n'est guère judicieux de réclamer du spectateur de subir semblable expérience au nom de conditions de fabrication dans lesquelles il n'est pour rien. Azimi s'est battu comme un beau diable, il fit même une tentative de suicide quasiment sur les escarpins vernis de Mme Trautmann pour obtenir qu'on désencalmine son *Radeau* (et eut gain de cause). Ça ne prouve rien, sinon qu'Iradj Azimi est un homme très obstiné.

Au bout de tout cela, à l'asymptotique point où toutes ces folies hétérogènes et énergumènes se côtoient, il y a pourtant dans le bariolage des styles, le cimetière des grandes idées, le cirque de l'orgueil et de l'autodestruction, une sorte de splendeur hallucinée, sans nom. Il faut une étrange audace pour l'y aller chercher.

*Jean-Michel Frodon*

# LES NOUVEAUX FILMS

**COLD FEVER**

■ Un jeune Japonais se rend en Islande, en plein hiver, pour pratiquer le rite des morts à l'endroit même où ses parents ont péri, sept ans plus tôt. Lâché en terre étrangère, il fera un certain nombre de rencontres bizarres, comiques ou dangereuses, avant de remplir la tâche qu'il s'était assignée. *Cold Fever* raconte un périple à travers l'Islande. L'écran large rend admirablement justice aux paysages et à la lumière du pays. Mais les auteurs du film ont fait un peu trop confiance à l'incongruité du personnage principal dans un endroit où il est déplacé et à l'infime étrangeté de péripéties pour masquer la minceur de leurs propos et surmonter leur fascination pour les belles images d'inhumains déserts de neige. *Jean-François Rauger*

*Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson. Avec Masatoshi Nagase, Lily Taylor, Fisher Stevens (1 h 25).*

**FACE**

■ Ray (Robert Carlyle, très convaincant dans un rôle où il n'a rien à faire) et ses quatre complices dévalisent une banque. L'argent disparaît, les cinq hommes vont s'entre-déchirer à la recherche du traître. Pour tirer parti d'une histoire aussi codée – surtout depuis *Reservoir Dogs* –, il aurait fallu à Antonia Bird un sens du dialogue et de la mise en scène dont l'absence ne saurait être palliée par la seule présence de Damon Albarn, le chanteur du groupe Blur, qui donne une tonalité branchée à *Face*.

*Samuel Blumenfeld*

*Film britannique d'Antonia Bird, avec Robert Carlyle, Ray Winstone, Phil Davis, Steven Waddington, Damon Albarn. (1 h 41.)*

**LA BALLADE DE TITUS**

■ On reproche, sans doute à raison, à la critique de galvander le vocable chef-d'œuvre. On lui fait moins grief d'abuser du terme « navet ». C'est pourtant la grande vertu de ce film que d'inciter à plus de prudence, car si celui-ci n'en est pas un, alors lequel ? Il s'agit de l'histoire de Titus, enfermé à la cave durant les vingt premières années de sa vie, sans autre occupation que de regarder des dessins animés à la télévision. La raison était-elle suffisante pour nous infliger cette pochade, tout au long de laquelle le comique canadien Michel Courtemanche s'efforce vainement de ressembler à Bugs Bunny ? *Jacques Mandelbaum*

*Film français de Vincent de Brus. Avec Michel Courtemanche, Jean-Claude Dreyfus, Natacha Lindinger. (1 h 30.)*

**ÇA N'EMPÊCHE PAS LES SENTIMENTS**

■ Depuis l'époque du Café de la Gare et du Splendid, les comiques venus du café-théâtre constituent, avec un bonheur très inégal, un des filons du cinéma français. Bâtis autour de Smaïn, ou d'Elie et Dieudonné, certains films récents ont prouvé combien il était dangereux pour le cinéma de capitaliser ainsi sur ces célébrités. Coauteurs du scénario et des dialogues de ce film, c'est au tour de Chevallier et Laspales de se jeter à l'eau... et de couler à pic. Cet échec est même exemplaire de la faillite du genre, tant le scénario paraît ici cousu de fil blanc, et la mise en scène un simple faire-valoir au numéro habituel des deux compères. Soit l'histoire de Raoul et Félix, deux minables abandonnés par leur femme respective. Soit, en d'autres termes, une tournée d'inspection de la beauferie éternelle. *J. M.*

*Film français de Jean-Pierre Jackson. Avec Philippe Chevallier, Régis Laspales, Cécile Bois. (1 h 40.)*

**L'AMOUR NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ**

■ On a découvert en France Manuel Gomez Pereira voici environ un mois, à l'occasion de la sortie de son quatrième long métrage (réalisé en 1995), *Boca a Boca*, une comédie pas vraiment impérissable qui témoignait tout au plus de la dévotion entretenue par le cinéaste pour un genre, la comédie sentimentale. Sorti en Espagne l'année dernière, *L'amour nuit gravement à la santé* reste dans le même registre et aggrave le diagnostic. Il s'agit de l'histoire passionnée, drolatique et fatale entre un homme simple et une femme aux goûts de luxe qui passeront leur existence à se quitter et à se retrouver. Quelques grands hôtels internationaux constituent les jalons de cette aventure, ultimes vestiges de la comédie classique à laquelle aura laborieusement rendu hommage le cinéaste. *J. M.*

*Film espagnol de Manuel Gomez Pereira. Avec Penelope Cruz, Ana Belen, Juanjo Puigborde. (1 h 58.)*

**ARGENT COMPTANT**

■ Se trouver devant un film que l'on a le sentiment d'avoir déjà vu cent fois stimule l'attention : il faut repérer la cause qui justifie une telle entreprise. Dans *Argent comptant*, c'est la performance de l'acteur Chris Tucker, déjà remarqué en présentateur de télé hystérique dans *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson, et qui effectue un numéro de cabotinage particulièrement crispant, à côté duquel les grimaces d'Eddy Murphy apparaissent bressoniennes. C'est encore une fois l'histoire d'un tandem – ici un petit escroc et un journaliste –, traqué à la fois par la police et par un gang redoutable. C'est assez idiot et assommant, quoique épisodiquement amusant. Les méchants sont tous français, et le héros leur lâche l'insulte suprême : « Fans de Jerry Lewis ! » *J.-F. R.*

*Film Film Film américain de Brett Ratner. Avec Charlie Sheen, Chris Tucker, Heather Locklear. (1 h 35.)*

**LE RADEAU DE LA MÉDUSE**

*Lire ci-dessus.*

**THE KINGDOM II**

*Lire critique dans une prochaine édition.*

**LES DIEUX DU SURF**

*Lire critique dans une prochaine édition.*

**CORRESPONDANCE**

# Une lettre du directeur général de l'Unesco

*A la suite de notre article intitulé « Une reconstruction chaotique défigure le Liban » (*Le Monde *du 4 juillet), Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, nous reproche, dans une lettre qu'il nous a adressée, d'avoir accusé l'organisation qu'il dirige d'« inefficacité » dans la protection des sites historiques du Liban et de « complicité » pour avoir apporté sa « caution » aux projets immobiliers qui menacent ces sites. M. Mayor tient à nous préciser notamment :*

Au titre de la Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel de 1972, l'Unesco peut intervenir auprès de ses Etats membres pour attirer leur attention sur des constructions inadéquates ou le non-respect des engagements pris par eux. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'Unesco n'a toutefois pas le droit d'empiéter sur la souveraineté d'un de ses Etats membres. Ne disposant d'aucun pouvoir de contrainte, elle ne peut utiliser que sa force morale pour avertir les responsables nationaux et leur faire des recommandations. Par le rappel des engagements pris et l'octroi d'assistance technique, l'Unesco a pu redresser des situations critiques et empêcher la disparition de trésors culturels dans plusieurs sites du monde.

Dans le cas de la reconstruction de Beyrouth, qui ne figure pas sur la Liste du patrimoine mondial, un comité scientifique international composé d'éminents spécialistes a été créé en 1995 et s'est penché sur les mesures à prendre en matière de préservation de son patrimoine archéologique et culturel. Ce comité – dont les membres sont Adnan Bounni (Syrie), Vassos Karageorghis (Chypre), André Laronde (France), Jean Lauffray (France), Jean Leclant (France), Sabatino Moscati (Italie), Alastair Northedge (Royaume-Uni), Michael Rogers (Royaume-Uni), Nicholas Stanley-Price (Etats-Unis/Royaume-Uni) et Ernest Will (France) – a souligné dans ses recommandations que *« son rôle est strictement consultatif et qu'il appartient aux autorités libanaises, seules responsables de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel (...), de prendre et de mettre en œuvre les décisions pertinentes en accord avec la législation en vigueur dans ce domaine »*.

L'Unesco ne peut donc être tenue pour responsable de la mise en œuvre ou de l'ignorance de ces recommandations.

Au Liban, l'Unesco a joué son rôle. Je rappelle les faits suivants :

– Grâce à l'intervention de l'Unesco, beaucoup d'opérations ont été menées à bien à Beyrouth telles que la sauvegarde et la mise en valeur du Tell ancien (classé par arrêté ministériel), du quartier phénicien et du fossé médiéval, unanimement appréciées par la communauté scientifique internationale, ainsi que la réhabilitation du Musée national aujourd'hui rouvert, à laquelle l'Unesco a apporté une assistance technique pour la rénovation des locaux et le réaménagement des laboratoires.

– L'Unesco est intervenue avec succès dans le projet prévu du réaménagement et de l'agrandissement du port de Byblos, qui aurait entraîné des dommages irréparables au site classé sur la Liste du patrimoine mondial. Ses recommandations ont été approuvées par les autorités libanaises.

– L'Unesco ne ménage pas ses efforts pour éviter le remblaiement du vieux port de Tyr en rappelant sans cesse aux autorités concernées les obligations contractées par l'Etat libanais au titre de la Convention du patrimoine mondial et au titre de la Campagne internationale de sauvegarde du site de Tyr. Elle a obtenu la modification du tracé d'autoroute menaçant le périmètre archéologique.

– A sa XXIIe session (22-27 juin), le bureau du Comité du patrimoine mondial a examiné l'état de conservation de certains sites du patrimoine mondial. En ce qui concerne Tyr, le bureau a insisté sur l'arrêt immédiat de tous les travaux d'infrastructure et sur la nécessité de mettre en œuvre une coordination active de toutes les parties libanaises avec l'Unesco pour une bonne application de la Convention de 1972. Signataire de cette Convention, le Liban est tenu d'en respecter les termes et de suivre les recommandations et décisions de ses organes statutaires.

■ **CAMILLE CABANA**, président de l'Institut du monde arabe (IMA), nous demande, par ailleurs, de préciser que l'exposition patrimoniale et archéologique consacrée au Liban, qui sera présentée à l'automne, à Paris, est financée *« à plus de 90 % sur le budget propre de l'IMA »*.



# SORTIR

**PARIS**

**Racines noires**
Ce festival de cinéma célèbre le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en présentant des œuvres de cinéastes noirs originaires d'Afrique, des Antilles, des Etats-Unis et d'Europe. La programmation est divisée en cinq parties : un panorama de la production récente des cinéastes d'Afrique et de la diaspora noire ; deux rétrospectives, l'une sur des films consacrés à la traite des Noirs et à l'esclavage, l'autre sur la place des Noirs dans le cinéma cubain ; un hommage au metteur en scène américain Melvin Van Peebles *(La Permission, Sweet Sweet Back Badaass Song...)* en sa présence ; une célébration des actrices noires qui ont illuminé le cinéma mondial depuis Joséphine Baker. Des expositions et des ateliers professionnels complètent cette programmation répartie sur quatre lieux à Paris (Vidéothèque, le Quartier latin, le Latina, Espace Saint-Michel) et trois en banlieue (Cinémas du Palais à Créteil, L'Ecran à Saint-Denis, Le Carrefour à Pantin).
*Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris 1er. Du 15 au 28 juillet. Tél. : 01-44-76-62-00.*

**Skatalites**
Malgré le décès, le 5 mai dernier à Atlanta, de leur fondateur, le saxophoniste Tommy McCook, les Skatalites, groupe légendaire du ska, la musique qu'ils inventèrent en Jamaïque au cours des années 60 et qui donnera naissance plus tard au reggae, ne jettent pas l'éponge. Leurs concerts restent toujours un concentré d'énergie joyeuse et de bonne humeur communicative.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Les 15 et 16, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Filao**
L'espace chapiteaux du Parc de la Villette ouvre ses portes aux Colporteurs, la nouvelle compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, tous deux formés à l'Ecole d'Annie Fratellini, lauréats du Grand prix national du cirque en 1993 et funambules de haut vol du Cirque Roncalli à la Valière Dromesko en passant par le Cirque du Soleil. Pour ce spectacle, inspiré du *Baron perché* d'Italo Calvino et mis en scène par Hudi (ex-partenaire du chorégraphe Joseph Nadj), Agathe Olivier et Antoine Rigot réunissent leurs compagnons de route : danseuse, illusionniste, voltigeurs aériens, musiciens pour créer ensemble *Filao*, un tableau onirique tissé d'humour et de poésie.
*Espace Chapiteaux du Parc de la Villette, Paris 19e. Du 15 juillet au 29 août, à 20 heures. Relâche lundi, mardi et dimanche. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.*

**NICE**

**Nice Jazz Festival**
Trois scènes, une ambiance festive en plein air, une affiche recentrée sur le jazz et les musiques latines. Avec notamment Diana Krall, Bobby Byrd, Michel Leeb – crooner et programmateur de ce festival – avec le Big Band de Gérard Badini, Hervé Mechinet, Laurent de Wilde, Betty Carter, Michel Petrucciani, David Sanchez, Bireli Lagrene, Julien Lourau, Jean-Charles Capon, Erik Truffaz, Prysm, Bertrand Renaudin, David Murray, la Saint-John Coltrane Church of San Fransisco, chorale dédiée à la musique de Coltrane...
*Bureau du Festival à l'Office du tourisme, 5, promenade des Anglais, 06100 Nice. Jusqu'au 19 juillet. Tél. : 04-93-87-19-18. Soirée 150 F ; « Pass 3 soirs » 360 F, « Pass ensemble des concerts » 600 F ; enfants 40 F (de 6 à 12 ans).*

# GUIDE

**REPRISES**

**Grease**
de Randal Kleiser, avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing. Américain, 1978 (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e ; MK2 Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e ; UGC George-V, dolby, 8e ; MK2 Beaugrenelle, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e.

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Marie-Thérèse Porchet, née Bertholet**
de Joseph Gorgoni et Pierre Naftule, mise en scène de Pierre Naftule.
*Comédie Caumartin, 25, rue Caumartin, Paris 9e. Mo Havre-Caumartin. Le 15, à 21 heures. Tél. : 01-47-42-43-41. De 100 F à 150 F.*

**Quai Nord**
de Carlo Boso, mise en scène de l'auteur.
*Arènes de Montmartre, rue Chappe, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-48-40-27-71. De 10 F à 70 F.*

**David Lively (piano)**
Debussy : *Images pour piano, livre II*. Dutilleux : *Sonate pour piano*. Chopin : *Etudes pour piano op. 25*.
*Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5e. Mo Port-Royal. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-43-54-56-74. 120 F.*

**Roméo et Juliette**
Etoiles, premiers danseurs, ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie).
*Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 15, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.*

**John Hicks Trio**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

**Olivier Temine Quintet**
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**Ticket to Move**
*Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. Mo Parmentier. Le 15, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.*

**Temps Go**
*Théâtre des Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13e. Mo Corvisart. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-80-51-31. 50 F et 90 F.*

**Keico Wakabamayashi, Hiroko Tomobe**
*Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.*

**Claude Astier**
*Au Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.*

**RÉSERVATIONS**

**Paris, Quartier d'été**
Paris, Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville (à des tarifs très raisonnables quand ce n'est pas gratuit). On pourra cette année visiter les cimetières, regarder le cirque de puces de Maria Fernanda Cardoso, suivre Pippo Delbono qui joue avec les passants, découvrir une création théâtrale de Marie Perez dans une piscine, et une du Napolitain Armando Pugliese dans la cour de la Sorbonne. On entendra du jazz à l'hôtel d'Albret, Pierre Henry à Cluny, des musiques du monde au Luxembourg, Beethoven dans des jardins. Les compagnies de Jean-Claude Gallotta et de Daniel Larrieu danseront au Palais-Royal, où se déroulera la grande parade japonaise du Jidai Matsuri.
*Du 19 juillet au 9 août. Renseignements, tél. : 01-44-94-98-00. Réservations, tél. : : 01-49-87-50-50.*

**Terry Callier**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 18 juillet à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.*

**DERNIERS JOURS**

**26 juillet :**

**La Gloire d'Alexandrie**
*Musée du Petit-Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. 45 F.*

**Peter Soriano, Jean-François Maurige**
*Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. Entrée libre.*

**27 juillet :**

**Max Ernst**
*Centre Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F.*

**Visions capitales**
*Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 01-40-20-51-51. 30 F.*

MERCREDI 15 JUILLET

# FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Jumpin'Jack Flash** ■ ■ *Penny Marshall* (Etats-Unis, 1986, 105 min). Ciné Cinémas
21.00 **Lone Star** ■ ■ John Sayles (Etats-Unis, 1995, 130 min). Canal +
21.30 **Chantons sous la pluie** ■ ■ ■ *Stanley Donen et Gene Kelly* (Etats-Unis, 1952, v.o., 100 min). Cinétoile
23.00 **Quelques jours avec moi** ■ ■ Claude Sautet (France, 1987, 140 min). Cinéstar 1
23.40 **Un jour à New York** ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.o., 100 min). Cinétoile
2.05 **Sid et Nancy** ■ ■ Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, *110 min*). Cinéstar 2

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

19.00 Rive droite, rive gauche. *Les plus grands invités de la saison.* Invités : Daniel Picouly ; Pierre Richard ; Patrick Rambaud ; Jean-Claude Dreyfus. Paris Première
19.05 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 Savoir plus santé. Varices, phlébites : les souffrances des jambes. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Michel Leeb. Paris Première
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [3/6] : Les années Mao [1/2] - Attraper la lune et les étoiles, 1949-1960. Arte
20.55 Sagas. Monaco et les Grimaldi. TF 1
21.00 La Marche du siècle. *Le mystère des baleines.* France 3
21.00 Au nom de la loi. TV 5
21.00 *Envoyé spécial, les années 90.* Ethiopie, vallée des désastres. Côte-d'Ivoire carton jaune. Histoire
21.00 Paris modes. Hommage à Versace. Paris Première
21.25 Passe-moi les jumelles. Chasseurs aux pinceaux. TSR
21.45 Inédits. Il était une fois la presse d'opinion... RTBF 1
23.00 *Le Magazine de l'Histoire.* Invités : Marc-Olivier Baruch ; Jean-Noël Jeanneney ; Annette Wieviorka. Histoire
0.15 Un siècle d'écrivains. *Henry Miller.* France 3
0.40 Le Canal du savoir. *Inventions philosophiques.* Paris Première

## DOCUMENTAIRES

18.30 Les Cités prestigieuses d'Italie. [1/12]. Florence. Odyssée
18.35 ▶ En croisière sur le Galaxy. [3/12]. Scotty à la rescousse. Canal +
18.50 *Les Sorcières de la savane.* TMC
19.00 Le Tour du Pacifique. [19/20]. Arte
19.30 Ratnapura ou le mirage des pierres. Odyssée
19.35 Man No Run. Planète
20.00 *Fous de Bassan.* Arte
20.05 Couples légendaires du XX^e siècle. *Marilyn Monroe et Jo Dimaggio.* TSR
20.25 Les Soeurs Soong. [1/2]. Odyssée
20.30 Variations : L'Afrique Noire. Manu Dibango. Silences. *Tambour-major.* Doudou N'Diaye Rose. Mezzo
20.35 *Lorette, dernier bidonville.* Planète
20.35 Titanic, le naufrage du siècle. TSR
21.25 La Saga du vélo. [1/5]. Planète
21.30 Une fille de la terre. Téva
21.55 Musica. Yo-Yo Ma et les Kalahari Bushmen. Percussionnant Jean-Pierre Drouet ! Arte
22.10 Le Siècle des métropoles. TSR
22.55 Chemins de fer. [6/19]. Planète
23.05 Christoph Meili, traître ou héros ? Odyssée
23.15 ▶ Profil. Joël-Peter Witkin. L'image indélébile. Arte
23.55 Lonely Planet. Moyen-Orient : Syrie, Jordanie et Liban. Planète
0.15 Portrait de Marilyn Monroe. Ciné Cinémas
0.40 Hello Dolly, premier clone. Planète
1.00 L'homme qui a tué John Lennon. Canal Jimmy

## SPORTS EN DIRECT

13.00 Pétanque. Mondial. France 3
*15.00* Cyclisme. *Tour de France.* 4^e étape : Plouay - Cholet (248 km). France 2, RTBF 1, TSR, Eurosport
19.15 Football. Match amical. Göteborg - Borussia Dortmund. Eurosport
21.30 Funboard. Coupe du monde indoor. Eurosport

## DANSE

21.00 La Chute d'Icare. Muzzik
22.15 The Boy Who Never Came Back. Ballet. Muzzik
22.30 Alvin Ailey. *Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria.* Mezzo

## MUSIQUE

21.55 Terence Trent d'Arby. Concert. Paris Première

## THÉÂTRE

17.55 La Poule aux oeufs d'or. *Pièce. Alexandre Vial.* Festival

## TÉLÉFILMS

20.35 Lucky Chances. Buzz Kulik [1/3]. TMC
20.50 Le Gourou occidental. Danièle J. Suissa. *M 6*
23.05 La Montagne de diamants. Jeannot Szwarc [2/3]. TF 1
0.00 Château de cartes. *Paul Seed [1/4].* Histoire

## SÉRIES

20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Sang à l'heure. Série Club
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. L'enseigne Ro. Canal Jimmy
22.25 Friends. Celui qui participait à la fête bidon. Canal Jimmy
22.50 Presque parfaite. *Ami ou amant ? (v.o.).* Canal Jimmy
23.20 Spin City. The Lady or the Tiger (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Game On. Gagner sa croûte (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Andy passe sur le billard (v.o.). Canal Jimmy
0.50 Cracker III. *O Enfance sans partage.* Canal +

# NOTRE CHOIX

● 22.35 France 2
**Le Prince des imposteurs**

Paris, 1866. Le professeur Chasles est un éminent académicien reconnu par ses pairs. C'est aussi un amoureux d'histoire, grand collectionneur de manuscrits. Cette passion va mettre sa carrière, et sa notoriété, en péril, lorsqu'il rencontre Denis Vrain-Lucas, un clerc de notaire qui se dit détenteur d'un grand nombre d'autographes. Etonnante par sa cruauté feutrée, cette histoire authentique l'est également par l'ensemble de sa mise en scène, signée Jean-Pierre Prévost. Et les interprètes – Michel Piccoli (Chasles) et Thierry Fortineau (*Vrain-Lucas*) – sont tout simplement remarquables. – *K. N.*

● 0.15 France 3
**Un siècle d'écrivains**

Ecrit et réalisé en 1995 par Robert Mugnerot, un film riche et enlevé sur l'un des auteurs les plus haïs par la censure et les plus mal lus en son temps. Henry Miller, l'absolu scandaleux parce que scandaleusement novateur, jusqu'au dernier souffle de ses 89 ans « *alive to the end* » (vivant jusqu'au bout). Trois séquences filant successivement les années d'apprentissage (1891-1924), de maturation (1924-1931), puis de création (1931-1980), abondamment serties d'archives, de lectures et d'extraits d'entretiens. « *Mes livres,* cite-t-on en matière d'introduction et en manière de signature, *c'est l'homme que je suis : confus, insouciant, téméraire ; l'homme exubérant, obscène, impétueux, inquiet, scrupuleux, menteur. L'homme diaboliquement sincère que je suis.* » A revoir donc, puis à lire ou bien relire – la trilogie de *La Crucifixion en rose, Le Colosse de Maroussi, Cauchemar climatisé...* – *Vol. C.*

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

19.05 Melrose Place.
*19.50* Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Sagas. *Monaco et les Grimaldi.*
23.05 La Montagne de diamants. Téléfilm. Jeannot Szwarc [2/3].
1.00 TF 1 nuit, Météo.

### FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.55 A nous deux la vie. Téléfilm. Alain Nahum.
22.35 Le Prince des imposteurs. Téléfilm. Jean-Pierre Prévost.
0.20 Journal, Météo.

### FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.45 Météo.
20.05 Le Kadox.
*20.35 Tout le sport.*
20.40 Le Journal du Tour.
20.50 Consomag.
21.00 La Marche du siècle. Le mystère des baleines.
22.50 Portes en délire.
23.50 Soir 3.
0.15 Un siècle d'écrivains. Henry Miller.
1.05 Blanche. [9/11].

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 ▶ En croisière sur le Galaxy. [3/12].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 et 23.10 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal des sorties.
21.00 Lone Star ■ ■ Film. John Sayles.
23.15 Surprises.
23.20 Romaine ■ Film. Agnès Obadia.
0.40 La vie comme elle est...
0.50 Cracker III : Enfance sans partage. Téléfilm. Charles McDougall.

### ARTE

*19.00 Le Tour du Pacifique.* [19/20].
19.30 7 1/2. *Les anges gardiens des montagnes.* L'été des festivals : Dubrovnik.
20.00 Fous de Bassan.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [3/6] : Les années Mao [1/2].
21.45 Les Cent Photos du siècle. *Malheur à Kertch,* *photo de Dmitri Baltermants, 1942.*
21.55 Musica. Yo-Yo Ma et les Kalahari Bushmen. Percussionnant Jean-Pierre Drouet !
23.15 ▶ Profil : Joël-Peter Witkin. L'image indélébile.
0.10 La Lucarne. Maria. Elégie soviétique.

### M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 Le Gourou occidental. Téléfilm. Danièle J. Suissa.
22.30 Sauver ou périr. Téléfilm. J. Power.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Olivier Frébourg (*Souviens-toi de Lisbonne*).
21.00 Philambule. L'actualité philosophique.
22.10 Fiction. Avignon 98. Brecht aurait cent ans. *Brecht et nous [1/5].*
23.00 Nuits magnétiques. L'invention de la communication.

### FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Italienne à Alger, de Rossini. *Concert par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella.*
23.00 Soleil de nuit. Concert. Rencontres Jazz 1998 de la CRPLF.

### RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Elias*, oratorio d'après l'Ancient *Testament op. 70*, de Mendelssohn, par le Chœur du Festival d'Edimbourg et The Orchestra of the Age of Enlightenment, dir. Daniel.
23.05 Les Soirées... (suite). Œuvres de von Weber.

JEUDI 16 JUILLET

# FILMS DU JOUR

18.35 **Birdy** ■ ■ Alan Parker (Etats-Unis, 1984, 115 min). Cinéstar 1
*20.00* **L'Homme sur les quais** ■ ■ *Raoul Peck (France - Allemagne, 1992,* 105 min). TV 5
20.30 **Les hommes préfèrent les blondes** ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, *90 min*). Ciné Cinémas
20.30 **Etrange séduction** ■ ■ Paul Schrader (Italie - Etats-Unis, 1990, 105 min). Cinéstar 1
20.55 **Harem** ■ ■ A. Joffé (France, 1985, 120 min). Téva
21.00 **Fanny** ■ ■ ■ *Marc Allégret (France, 1932, N.,* 125 min). France 3
21.00 **Les Aventures du capitaine Wyatt** ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, v.o., 105 min). Paris Première
22.00 **Matelot 512** ■ ■ *René Allio (France, 1984,* 95 min). Ciné Cinémas
22.25 **Les Banlieusards** ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1988, 105 min). RTL 9
22.35 **Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia** ■ ■ Δ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1974, v.o., *105 min*). Canal Jimmy
23.40 **Péché de vertu** ■ ■ *Naidangin Nyamdawaa (Mongolie,* 1991, v.o., 65 min). Arte
0.45 **Rikyu** ■ ■ Hiroshi Teshigahara (Japon, 1989, v.o., 110 min). Arte
1.10 **Pleure, ô mon pays bien-aimé** ■ ■ *Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1952,* N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

17.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
17.05 Paris modes. Hommage à Versace. Paris Première
18.00 Stars en stock. Jack Lemmon. Barbara Stanwyck. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : *Marc-Olivier Baruch ; Jean-Noël* Jeanneney ; Annette Wieviorka. Histoire
19.00 et 23.50 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Philippe Torreton ; les Lalanne ; Marc Jolivet ; Dominique Fernandez. Paris Première
19.05 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Yann Queffelec. Paris Première
20.05 Temps présent. TSR
20.55 Les Nouveaux Mondes. La Terre sous surveillance, île de la Réunion. Avalanches. Les Yanomamis en péril. Les yeux de la Terre. A la recherche du pôle nord magnétique. France 2
22.10 Boléro. Invité : François Bernardini. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : *Londres l'irréductible.* Histoire
23.35 Comment ça va ? *La migraine... pas ce soir !* France 3
23.50 Le Club. Invité : Bruno Podalydès. Ciné Cinéfil
0.45 Capital spécial été. Les fortunes du tourisme. Invité : Olivier de Kersauson. *M 6*

## DOCUMENTAIRES

18.00 Le Musée du Prado. Goya, ombres et lumières d'Espagne. Odyssée
18.05 L'Affaire Huriez. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Migration des caribous. *La Cinquième*
18.35 ▶ En croisière sur le «Galaxy». [4/12]. Canal +
18.40 La Terre promise. [5/5]. Chicago, la dernière étape. Planète
18.50 Les Guerriers du désert. TMC
19.00 Le Tour du Pacifique. [20/20]. L.A. - San Francisco - Seattle - Canada - Mer de Béring. Arte
*19.00* Pacifique, océan mythique. [2/5]. Un océan à conquérir. Odyssée
19.30 Underground USA. [13/14]. *La reine* Dixie - Génération New Age. Planète
19.50 Nomades du Kenya. L'année *des nuages sans pluie.* Odyssée
20.00 Architectures. La maison de fer : *l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta.* Arte
20.00 La Roumanie, ma mère et moi. Planète
20.30 Virtuoses : Bryn Terfel. Mezzo
20.30 Destination. Téva
20.35 Les Hommes de la baleine. Planète
20.45 Les Cités prestigieuses d'Italie. [1/12]. Florence. Odyssée
20.50 Les Messagers des esprits. Chamans de Mongolie. Arte
21.15 Le Parc national de Yellowstone. Odyssée
21.30 Man No Run. Planète
21.45 Ratnapura ou le mirage des pierres. Odyssée
22.30 Lorette, dernier bidonville. Planète
22.40 Les Soeurs Soong. [1/2]. Enfants du destin. Odyssée
22.45 Les Enfants de Terezin. Muzzik
23.00 Les Gardiens du feu. Arte
23.20 La Saga du vélo. [1/5]. Planète
23.25 Karnak, une histoire cachée. TSR
23.35 Tokyo Luna Tour. Odyssée
23.40 *Destination.* Téva
23.45 Terezinha. Planète
*0.00* Les Grands Explorateurs. [4/10]. Burke et Willis. Histoire
*0.00* La Grande Saga des *animaux.* [1/13]. Les crocodiles. Odyssée
*0.10 Le Crépuscule des pères.* Téva
0.25 Le Siècle des hommes. Le temps des guérillas. France 2
0.30 Embarquement porte n° 1. Malte. TF 1
0.30 Le Train du Raj. Odyssée
0.45 Olympia, vingt-cinq ans. [1/2]. Paris Première
0.50 Chemins de fer. [6/19]. Du Cap aux ruines de la Cité perdue. Planète

## SPORTS EN DIRECT

13.00 Pétanque. *Mondial.* France 3
15.10 Cyclisme. *Tour de France. (5^e étape) :* Cholet - Châteauroux (227 km). France 2, RTBF 1, TSR, Eurosport
19.30 Athlétisme. Le Nikaïa. Eurosport

## DANSE

18.30 Alvin Ailey. *Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria.* Ballets. Mezzo

## MUSIQUE

18.30 *Brundibár. Mise en scène de* Charlotte Nessi. Muzzik
21.25 Virtuoses : Bryn Terfel. Nuit italienne. Concert enregistré à la Waldbühne de Berlin. Mezzo
21.50 Pierre et le loup. Enregistré en 1993 Muzzik
22.30 Ouverture : Jean-Sébastien Bach. *Concerto brandebourgeois n° 2,* de Bach. Mezzo
22.45 Francofolies de Montréal. TV 5
22.45 Solti dirige Bruckner. Concert. Paris Première
23.50 Puppet Opera : Carmen. Muzzik

## TÉLÉFILMS

18.00 L'Enfant sage. *Fabrice Cazeneuve.* Téva
20.00 Château de cartes. *Paul Seed [1/4].* Histoire
22.10 Tendre est la nuit. Robert Knights [1/2]. Festival
22.40 Made in America : Le Loup des mers. Michael Anderson. TF 1

## SÉRIES

18.05 Mission casse-cou. Actes de violence. M 6
18.55 *Los Angeles Heat.* Trop belle pour toi. M 6
19.00 Highlander. Marqué par le destin. Série Club
20.00 Mon ami Jake. Le chemin du savoir. Canal J
20.13 Earth 2. Le Projet Eden. 13^ème Rue
20.55 Le juge est une femme. Le Secret de Marion. TF 1
21.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Le rituel Musgrave. Disney Channel
21.05 Urgences. Le dernier verre. Joyeux Halloween. Phobie de l'avion. TSR
21.35 Le Coeur au ventre. Série Club
22.30 Les Incorruptibles. Témoin-clé. Série Club
22.55 La Loi de Los Angeles. Un procès en trois actes. Téva
23.05 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Δ La veuve noire. La rançon. *M 6*
23.20 Le Saint. Les faux-monnayeurs. *Série Club*
23.20 Les Chevaux du soleil. TMC
0.00 McMillan. La mort est de la partie. 13^ème Rue
0.10 Highlander. Marqué par le destin. Série Club
*0.10* Derrick. *Pas d'Eden.* *RTL 9*

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ *On peut voir.*
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

**LES CODES DU CSA :**
*O Accord parental souhaitable.*
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des *programmes du câble et du satellite.*
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

# NOTRE CHOIX

● 9.05 Planète
**Hello Dolly**

## L'ère du clonage

Difficile d'en dire plus, et de façon plus objective, sur ce qui fut sans conteste l'événement scientifique de l'année 1997. En cinquante prestes minutes, ce documentaire de Deborah Cadbury résume tout ce qu'il faut savoir sur la genèse de l'agnelle Dolly, premier *clone réalisé à partir d'une* cellule d'un mammifère adulte. Annoncée le 23 février 1997, sa naissance provoqua une onde de choc planétaire dans les communautés religieuses, politiques et scientifiques. Enfant terrible de la science, le clonage humain était désormais à portée d'éprouvette.

Pour les chercheurs du *Roslin* Institute, créateurs de l'agnelle, la quête du Graal était tout autre. Leur objectif était d'obtenir des animaux génétiquement manipulés pour produire un lait de brebis de meilleure qualité, en passant par la *méthode de reproduction la* plus efficace possible. Tourné pour l'essentiel dans la lande écossaise où se niche ce centre d'exception, *Hello Dolly, premier clone* s'attache avant tout à retracer l'épopée scientifique qui aboutit à cette formidable prouesse. Des premières grenouilles – clonées à des fins de recherche *fondamentale* dans les années 60 – aux essais de clonage bovin menés par une société privée du Texas, le film rappelle combien la concurrence était rude, et que d'autres équipes étaient près de toucher au but. « *Nous avons simplement eu la chance de mettre en place la dernière pièce du puzzle* », estime modestement Ian Wilmut, « père » de Dolly.

Après le succès vient le temps des interrogations morales. Le 11 novembre 1997, l'Unesco adopte une déclaration universelle sur les droits de l'homme et la biomédecine visant, entre autres, à *protéger l'humanité des dangers* de la reproduction par copie conforme. *Tandis que plusieurs* voix médicalement autorisées, américaines pour la plupart, s'élèvent pour soutenir le clonage dans certains cas de stérilité. Au sortir de cet excellent document, le doute n'est guère permis : on clonera un jour des êtres humains. Le tout est de savoir quand, et pour *quelle* cause.

*Catherine Vincent*

★ Rediff. : vendredi 17 à 12 h 30, samedi 18 à 14 h 20, dimanche 19 à 10 h 35.

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
*14.40 Arabesque.*
15.30 Dynastie.
16.20 Sunset Beach.
17.15 Beverly Hills.
18.05 *Contre vents et marées.*
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Le juge est une femme. Le Secret de Marion.
22.40 Made in America. Le Loup des mers. Téléfilm. Michael Anderson.
0.30 Embarquement porte n° 1. Malte.
*1.00 TF 1 nuit, L'image du jour, Météo.*

### FRANCE 2

13.50 En attendant le Tour.
15.10 Cyclisme.
17.20 Vélo club.
18.40 Un livre, des livres.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du Tour.
20.50 Point route.
20.55 *Les Nouveaux Mondes.*
22.40 Athlétisme.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Siècle des hommes. *Le temps des guérillas.*
1.20 Kilomètre zéro. La Route de James Dean.

### FRANCE 3

13.30 La Force d'une arme. Téléfilm. Michael Caffey.
14.55 Tiercé.
15.10 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.00 Simon et Simon.
16.50 Brigade des mers.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.05 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.30 Tout le sport.
20.35 Le Journal du Tour.
21.00 Fanny ■ ■ ■ Film. Marc Allégret.
23.10 Soir 3.
23.35 Comment ça va ? La migraine... pas ce soir !
0.25 Blanche. [10/11].

### CANAL +

13.55 *Mes doubles, ma femme et moi.* Film. Harold Ramis.
15.45 Desproges se donne en spectacle.
17.05 Le Souffre-douleur. Film. S. Miner.
▶ En clair *jusqu'à 20.30*
18.35 ▶ En croisière *sur le «Galaxy».* [4/12].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
*19.50 et 22.05 Flash infos.*
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Comme des rois ■ Film. François Velle.
22.08 Art.
22.10 L'Associé. Film. Donald Petrie.
0.00 Le Professeur Foldingue. Film. Tom Shadyac (v.o.).
1.35 Golf.
3.05 Mordbüro. Film. Lionel Kopp.

### LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 *La Cinquième rencontre...* L'Afrique. 14.30 Le Djibouti éthiopien. Histoires d'un retour. 15.25 Entretien avec *Michael Bethe-Selassie*, peintre.
15.55 Les Jardins du monde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Le Tour du Pacifique. [20/20].
19.30 7 1/2. Vos armes, citoyens. L'été des festivals : Tarascon.
20.00 Architectures. La maison de fer : l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique : *Les enfants de Gengis Khan :* la Mongolie. 20.50 Les Messagers des esprits. Chamans de Mongolie. 21.45 Le Petit Voleur d'Ulan-Bator ■ Film. Nansalmaagin Uranchimeg (v.o.). 23.00 Les Gardiens du feu. 23.40 Péché de vertu ■ ■ *Film. Naidangin Nyamdawaa (v.o.).*
0.45 Rikyu ■ ■ Film. Hiroshi Teshigahara (v.o.).

### M 6

13.35 Les Mamies poules. Téléfilm. Art Wolff.
15.10 Les Anges du bonheur.
*16.55 Boulevard des clips.*
17.30 L'Etalon noir.
*18.05 Mission casse-cou.*
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 Bons baisers d'Athènes. Film. George Pan Cosmatos.
23.05 Poltergeist. Δ La veuve noire. La rançon.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

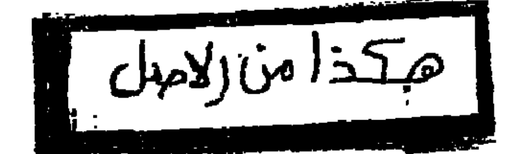
20.00 Les Chemins de la musique. La série [4/5].
20.30 Agora. Yves Ballu (*Naufrage au Mont Blanc*).
21.00 Lieux de mémoire. Waterloo.
22.10 For intérieur. *L'amiral Philippe* de Gaulle.
23.00 Nuits magnétiques. Coupé, rêvé, collé.
0.05 Du jour au lendemain. Marc Augé (*Les Formes de l'oubli*).

### FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. L'art du trio.
19.37 Concert. Œuvres de Lyapunov, Liadov, Scriabine, R. Schumann, *Prokofiev.*
21.00 Penthésilée. Opéra en un acte op. 39, de Schoeck. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
23.00 Soleil de nuit. Concert.

### RADIO-CLASSIQUE

18.30 Majuscules. Ton Koopman.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Nikolaï Medtner. *Drei Stimmungsbilder*, de Medtner, Svetlanov, piano ; *L'Orestie*, ouverture, de Taneiev, par le Philharmonia, dir. *Järvi ; Quatuor à cordes n° 2*, de R. Schumann, par le Quatuor Manfred ; Œuvres de Medtner, Rachmaninov, Medtner.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de *Brahms, Medtner, Vaughan Williams.*






Le Monde
JEUDI 16 JUILLET 1998

## Luca Ronconi et Sergio Escobar à la direction du Piccolo Teatro

**THÉÂTRE** : le *metteur* en scène italien Luca Ronconi et le surintendant de l'Opéra de Rome Sergio Escobar ont été respectivement nommés, mardi 14 juillet, directeur artistique et directeur général du Piccolo Teatro de Milan après un vote à l'unanimité du conseil d'administration de ce théâtre, fondé en 1947 par Giorgio Strehler. Jack Lang, ancien ministre français de la culture, qui a assuré l'intérim de Giorgio Strehler à la tête du théâtre depuis le mois de janvier 1997, devrait être nommé président d'un nouveau conseil artistique international du Piccolo. Cette décision met un terme à de longs mois d'incertitude, après la mort, le 25 décembre 1997, du fondateur du Piccolo.

### DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE : l'ancien maire de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot (PS),** annonce, mercredi 15 juillet, qu'il abandonne le siège de sénateur du Puy-de-Dôme qu'il occupait depuis 1974.

■ **DISPARITION : Richard McDonald, créateur de la chaîne de restauration rapide qui porte son nom,** est mort mardi 14 juillet, à Manchester (New Hampshire, Etats-Unis), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. En 1940, il avait ouvert avec son frère un restaurant à San Bernardino (Californie). Après la guerre, ils avaient réduit le menu et installé un self-service qui proposait des hamburgers et des frites. En 1955, les deux frères avaient cédé leurs intérêts à Ray Kroc, qui ouvrit le premier McDonald's dans l'Illinois et devait faire de l'entreprise la plus grande chaîne de restauration du monde avec 23 000 établissements répartis dans 111 pays.

# Ronaldo a souffert de convulsions six heures avant la finale du Mondial

## La titularisation du buteur brésilien suscite des polémiques

**TRENTE MILLE** supporteurs ont accueilli, mardi 14 juillet à Brasilia (Brésil), l'équipe nationale du Brésil. Les finalistes de la Coupe du monde de football ont été reçus par le chef de l'Etat, Fernando Henrique Cardoso, qui les a décorés de l'ordre du Mérite. Le président a entouré d'une attention particulière Ronaldo, qu'il a même embrassé, avant de lui glisser quelques paroles de réconfort à l'oreille. Le buteur brésilien, qui a été victime d'un sérieux malaise le jour de la finale (*Le Monde* du 15 juillet), était visiblement fatigué par le voyage mais sans doute aussi par les polémiques suscitées par sa titularisation lors de la finale perdue face à la France (0-3), le 12 juillet, au Stade de France.

**« PRESSION SANS PRÉCÉDENT »**

« *La fédération brésilienne de football s'est comportée de manière absurde*, s'est indigné Massimo Moratti, le président de l'Inter de Milan qui compte Ronaldo dans son effectif. *Notre joueur a été soumis à une pression sans précédent. En alignant Ronaldo contre la France, le Brésil a commis une grave erreur. Il fallait prendre en considération l'homme plus que le footballeur même si Ronaldo a exprimé le désir de jouer. Nous sommes prêts à lui accorder plus d'un mois de repos pour lui permettre de se refaire une santé.* »

Interrogé sur la chaîne de télévision brésilienne *Globo*, Ronaldo a affirmé avoir eu des « *convulsions et des douleurs partout* ». Depuis, les rumeurs les plus folles ont été colportées, y compris par le milieu médical brésilien. Si la crise d'épilepsie semble être l'explication la plus plausible, on a aussi évoqué un empoisonnement et les tourments de sa vie sentimentale. Le destin de Ronaldo est déjà comparé par les médias brésiliens à celui de Renaldo, un ancien international soumis aux cadences infernales par l'encadrement médical de ses employeurs. Il dut mettre un terme prématuré à sa carrière en raison de problèmes récurrents aux ligaments des genoux.

Le malaise de Ronaldo, dimanche vers 14 h 30, avait soulevé un vent de panique dans la délégation brésilienne qui avait pris ses quartiers au château de la Grande Romaine à Lésigny (Seine-et-Marne). Certains joueurs ont même cru Ronaldo mort. Conduit dans un établissement hospitalier de la Seine-Saint-Denis, il y aurait subi divers examens dont un scanner qui n'aurait détecté aucune anomalie. Ce n'est que vers 20 h 10 qu'il arriva au Stade de France, soit moins d'une heure avant le coup d'envoi de la finale. Le sélectionneur brésilien, Mario Zagallo, ne comptait pas le titulariser avant de se raviser sous la pression, semble-t-il, du président de la fédération brésilienne Ricardo Texeira. Dans un premier temps, en effet, la feuille de match indiquait qu'Edmundo évoluerait à la pointe de l'attaque à la place du joueur-vedette de la Seleçao. Plusieurs joueurs se seraient émus que l'on oblige leur partenaire à disputer la rencontre. « *Ce fut une erreur de le titulariser* », a reconnu le sélectionneur au lendemain de la défaite.

Selon l'attaquant brésilien Romario, renvoyé juste avant le début du Mondial en raison d'une blessure, « *il y a trop de zones d'ombre dans cette affaire* ». Accompagné de ses deux agents, Ronaldo s'est pour sa part installé à Angra dos Reis, à 150 kilomètres de Rio, pour prendre des vacances, ses premières depuis trois ans.

***Elie Barth***

## *Décès d'un supporteur des Champs-Elysées*

**L'un des supporteurs grièvement blessés sur les Champs-Elysées par une voiture, lundi 13 juillet vers 3 heures du matin, est décédé mardi après-midi à l'hôpital Beaujon. Mickaël Kopecki, un Français âgé de quarante-deux ans, dirigeant d'une société française à Prague (République tchèque), faisait partie des onze personnes pour lesquelles l'Assistance publique avait annoncé lundi que *« le pronostic vital n'était,* a priori, *pas engagé »*. La conductrice de la voiture a été placée d'office dans un établissement psychiatrique, après examens médicaux et sur décision du préfet de police de Paris (*Le Monde* du 15 juillet).**

**Par ailleurs, deux hooligans allemands, soupçonnés d'avoir participé à l'agression du gendarme français Daniel Nivel, le 21 juin à Lens, ont été interpellés à leurs domiciles en Allemagne. Daniel Nivel est toujours hospitalisé à Lille, dans un coma réactif et sous assistance respiratoire.**





# Quatre cent mille spectateurs pour la « Nuit électronique » au Champ-de-Mars

« *UN MILLION de participants* », avaient espéré les organisateurs pour ce concert de Jean-Michel Jarre au Champ-de-Mars, à Paris, destiné à fêter le 14 juillet et clore les festivités du Mondial. Il fallut se rendre à l'évidence : ils n'étaient que quatre cent mille, ce qui n'est pas si mal.

A partir de 21 heures, la foule dut patienter en attendant l'obscurité. Les badauds, les jeunes venus des banlieues, les touristes, nombreux à avoir prolongé leur séjour « *pour ce* Bastille-day », tous avaient, faute de musique, entonné une nouvelle fois le chant de la victoire : « *Nous sommes champions.* » Quand le compte à rebours s'afficha sur les écrans, les décibels à l'honneur du football grimpèrent d'un cran.

Au-dessus de son piano à images, Jean-Michel Jarre était à l'unisson : « *Ce 14 juillet n'est pas comme les autres. Pour la première fois la France est championne du monde. Elle aime son drapeau. Merci l'équipe* », déclara-t-il en prologue. Puis les images captèrent l'attention de l'assistance, raide sur ses pieds comme pour une projection de cinéma. Jean-Michel Jarre expliqua comment il transformait à l'infini des images tournées dans Paris dans les heures précédentes. Cette attitude pédagogique fut appréciée. La musique se voulait entraînante, la fête totale pour tous les sens. Mais le public avait visiblement du mal à coordonner les yeux et l'oreille… Très peu de personnes, même parmi les plus jeunes, se mirent à danser.

Aussi, dès 23 heures, le reflux vers d'autres bals plus traditionnels se fit massif. Bientôt, on se mit à circuler sans difficulté, jusqu'à la scène abritée d'un élégant auvent en forme d'arche. Dominant le Champ-de-Mars, la tour Eiffel, drapée successivement de rouge, blanc et bleu, s'imposa comme la reine de ce décor aux vastes ambitions. « *Géant !* », s'exclamèrent les fidèles, prêts enfin à danser sur le son de plus en plus techno. Mais le feu d'artifice marquait déjà la fin.

Contrairement aux craintes du ministre de l'intérieur, qui avait hésité à autoriser cette fête, dont le programme avait un goût de « *rave* », cette « Nuit électronique », fort calme, ne rappela que de loin l'ambiance des folles parties techno. Son public, d'ailleurs, n'avait que peu à voir avec les « ravers ».

***Danielle Rouard***

# Une effervescence bleu, blanc, rouge

**LES CONCERTS** du 14 juillet de Jean-Michel Jarre vont bientôt devenir aussi immuables que le défilé militaire. Pour la quatrième fois, le musicien rassemblait les Parisiens à l'occasion de la fête nationale. S'il jouait au pied de la tour Eiffel, Jean-Michel Jarre a légèrement calmé ses ardeurs monumentales. Pas de projection sur immeubles ni de show-laser titanesque. *Rendez-vous 98* s'est « contenté » d'une scène au toit en demi-cercle et de vingt-cinq grands écrans disposés le long du Champ-de-Mars. Pendant deux heures, cette Nuit électronique a mêlé l'effervescence victorieuse de la fin du Mondial aux allures de Love Parade techno.

Avant le Mondial, Jean-Michel Jarre a enregistré deux hymnes au football : *Rendez-vous 98*, avec les Britanniques d'Apollo-Four-Forty, et *Together Now* avec Tetsuya « TK » Komuro, vedette au Japon (plusieurs millions de disques vendus en Asie). Chacun d'eux partagera la scène avec lui ce soir. Autres invités, les DJ Claude Monnet et DJ Cam, les Allemands de Resistance D et même des rappeurs. But de la manœuvre : insuffler de nouveaux sons et de nouveaux rythmes au répertoire du créateur d'*Oxygène* et montrer le rôle de parrain qu'il peut avoir auprès de la génération techno.

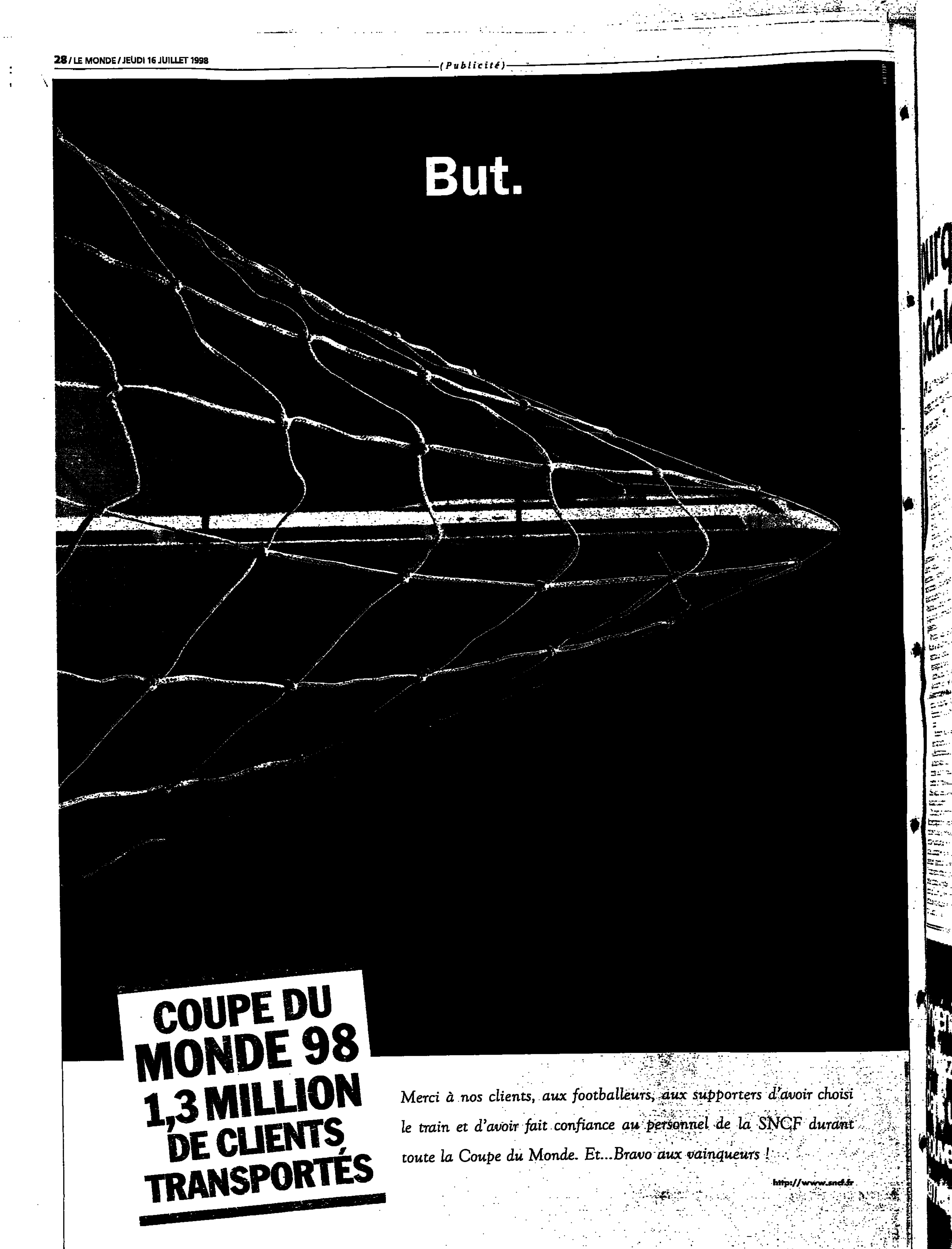
**MÉTISSAGE ETHNO-TECHNO**

Les premiers essais ne sont pas concluants. Les syncopes jungle d'Apollo-Four-Forty se marient mal, dans un premier temps, avec la grandiloquence naïve du clavier de Jarre. Mais ce concert réservera de meilleurs moments. Grâce à l'apport du rap de Dadou, membre du groupe KDD, et de DJ Cam, inventant derrière ses platines de nouvelles sculptures hip-hop. Grâce aussi à deux batteurs situés de chaque côté de la scène, dynamisant les boucles synthétiques avec une énergie sauvage. La scénographie s'anime de quelques trouvailles. Breakdancers intrépides, échassiers semblant échappés du carnaval de Venise, trois choristes japonaises, une vingtaine de « ravers » et deux poupées gonflées au rythme de danses frénétiques. Des feux de bengale et, devant la tour Eiffel, les premières fusées. Un début d'incendie s'est d'ailleurs déclenché au sommet du toit bâché.

Enroulé dans un drapeau tricolore, Jarre dédie à Zinedine Zidane le métissage ethno-techno d'un titre d'inspiration arabisante. Avec TK, le Français semble composer la bande originale d'un film d'épouvante illustrée par des images enfin impressionnantes qu'on croirait tirées de *Microcosmos*. Lors d'un final festif, tous les participants entrent sur scène sous une pluie de cotillons. Avant que ne s'embrase pour de bon le vrai feu d'artifice.

***Stéphane Davet***

Tirage du *Monde* daté mercredi 15 juillet 1998 : 437 726 exemplaires


But.
COUPE DU MONDE 98
1,3 MILLION DE CLIENTS TRANSPORTÉS
Merci à nos clients, aux footballeurs, aux supporters d'avoir choisi le train et d'avoir fait confiance au personnel de la SNCF durant toute la Coupe du Monde. Et...Bravo aux vainqueurs !
http://www.sncf.fr

هكذا من الأصل

Le Monde des INITIATIVES

JEUDI 16 JUILLET 1998



EMPLOI

# Pourquoi rapprocher la négociation sociale du terrain

**Dossier ▼ Les syndicalistes et le patronat agricole de Poitou-Charentes sont des précurseurs du dialogue local ▼ L'échelon territorial deviendrait un nouvel espace de régulation ▼ A l'instar de ce qui existe déjà en Allemagne**

Jusqu'à présent, le dialogue social se situe à trois niveaux. Au plan national, il est dominé par l'interprofessionnel où interviennent les grandes confédérations syndicales et patronales. Dans les branches, il est conduit par les fédérations professionnelles qui, avec leurs équivalents syndicaux, définissent les garanties collectives, dont les conventions. Enfin, l'entreprise est théoriquement le lieu où il s'exerce au quotidien, entre l'employeur et la représentation du personnel.

Pourquoi, dans ces conditions, face à ce qui peut apparaître comme de l'abondance, faudrait-il envisager de mettre un quatrième étage à la fusée, ainsi que certains l'évoquent ? Est-il bien nécessaire [illegible] échelon régional, territorial, à ce qui existe déjà et ne fonctionne pas à la satisfaction de tous ?

Justement. Avec la mondialisation, par exemple, la tendance va à la décentralisation des échelons de la négociation. Elle se déplace même jusqu'à l'établissement, mettant en porte-à-faux les modèles sociaux-démocrates qui privilégiaient l'uniformisation.

L'Allemagne, qui a pourtant une longue pratique de la régionalisation des niveaux de négociation, éprouve aujourd'hui des difficultés d'adaptation. On pourrait cependant s'inspirer de ce modèle. Il y aurait parfois intérêt à rapprocher les instances de régulation du terrain, en raison du développement de la sous-traitance sur un bassin d'emploi ou en fonction des réalités économiques locales. Mais il y a plus convaincant. Avec le chômage, le développement de la précarité et de l'exclusion, des situations sociales ne se perçoivent dans toute leur brutalité que dans la proximité.

Objets d'une méfiance sans doute légitime des fédérations syndicales de branche, qui défendent des statuts et des acquis, les formes nouvelles d'emploi, atypiques, les nouveaux métiers aussi, se répandent avec une ampleur qui ne s'observe bien que localement. Le travail éclaté prend une autre dimension quand on y est confronté dans chacun des actes de sa vie, et pas seulement dans son entreprise. Pour l'emploi des jeunes et l'insertion, notamment, les conséquences sociales se vivent aussi et d'abord dans l'environnement immédiat, dans la cité. Parce qu'ils constatent un manque, par rapport à ces évolutions et ces besoins de médiation ou de régulation, différents observateurs militent donc pour la reconnaissance d'un quatrième niveau de dialogue social.

Tout récemment, Hugues Blassel et Jean-Paul Jacquier ont abordé le sujet dans la revue de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES, n° 25), dans un article consacré à *« la représentation sociale territoriale »*. Jean-Marie Luttringer, directeur de Circé Consultants, a rédigé un rapport pour le compte de la CFDT dont les conclusions sont favorables à cet axe d'orientation. Actuellement, la région Poitou-Charentes offre un début d'illustration de ce que pourrait être cette démarche, innovante à bien des égards. Avec France Joubert à sa tête, l'union régionale CFDT explore, depuis plus de dix ans, des modalités d'action sur des champs qui ne relèvent pas d'ordinaire de la compétence syndicale au sens strict.

Progressivement, elle s'est dotée de structures spécifiques, avec d'autres partenaires, y compris patronaux, jusqu'à disposer d'une variété d'outils qui l'amènent sur des terrains inhabituels, mais qui correspondent à des besoins sociaux réels. C'est ainsi qu'une association sert de laboratoire social et passe de la gestion prévisionnelle des emplois à la définition de services de proximité pour favoriser des microprojets. Une autre fédère une petite centaine d'entreprises d'insertion par l'économique pour créer de l'emploi. Une troisième s'attache à promouvoir avec succès, en collaboration avec la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA), les groupements d'employeurs en milieu rural et dans l'artisanat. Et ainsi de suite.

Quand il défend ces initiatives et cette orientation avec une fougue communicative, France Joubert veut y voir le syndicalisme de demain, dont il entend faire un acteur responsable, engagé dans les solutions concrètes.

Mais il va plus loin. Si le syndicat est légitime dans l'entreprise, il doit accepter de s'associer à d'autres partenaires, l'Etat, la région, les employeurs, ou les associations dès qu'il en sort. Le rôle dans la société est à ce prix et, d'ailleurs, les différentes instances qu'il a contribué à créer témoignent de cette volonté. Pour certaines opérations, elles bénéficient des aides de l'Union européenne, tandis que d'autres sont soutenues par le conseil régional.

A terme, le secrétaire régional voudrait lancer une Fondation de l'emploi solidaire qui collecterait auprès des adhérents les moyens nécessaires au financement de projets.

La région Poitou-Charentes n'ayant pas une longue histoire industrielle et ouvrière, à l'instar d'autres parfois dévolues à la mono-industrie depuis des générations, il lui était certainement plus facile d'inventer des méthodes aussi peu orthodoxes. Quand on n'est pas encombré par les pesanteurs du passé, les risques paraissent moins grands pour affronter les réalités d'aujourd'hui.

Encore que cela ne soit pas si facile, comme le démontre Jean-Marie Luttringer dans son étude menée sur place. Les autres syndicats ne partagent pas ces vues, loin s'en faut : le patronat local, autre qu'agricole, montre sa réserve et la réussite dépend de l'intérêt que manifeste un politique, Jean-Pierre Raffarin en l'occurrence, président de la région, puis de l'indulgence variable des autorités préfectorales.

Pour le milieu syndical, un tel bouleversement met également en cause des équilibres internes. De longue date, la suprématie est accordée à l'interprofessionnel pour les confédérations, aux branches pour les fédérations, au nom d'une vision du monde du travail. Modifier les règles, admettre un quatrième niveau de dialogue social, c'est aussi poser la question du pouvoir.

Interpellée par ses unions régionales, confrontées aux mêmes préoccupations que Poitou-Charentes, la CFDT réagit prudemment. La centrale de Nicole Notat, qui a saisi le sens du phénomène, préfère s'en tenir à une nécessaire *« complémentarité »*. Aussi prône-t-elle *« l'expérimentation »*, qui peut être plurielle.

*Alain Lebaube*

## Les territoires de la négociation collective

TEXTES ET AVENANTS SIGNÉS EN 1996

| | | | |
|---|---|---|---|
| ACCORDS INTERPROFESSIONNELS | 57 | DONT : AVENANTS À DES TEXTES NATIONAUX | 98 |
| ACCORDS PROFESSIONNELS | 82 | | |
| CONVENTIONS COLLECTIVES | 635 | DONT : AVENANTS À DES TEXTES NATIONAUX | 47 |

## La comète de l'emploi

La pétulance de ses yeux clairs trahit un esprit vif et turbulent. France Joubert n'a rien perdu de l'enthousiasme qui l'a conduit, dès 1968, au syndicalisme. Trente ans plus tard, celui qui passe pour être le plus ancien secrétaire régional de la CFDT n'en a toujours pas fini de tordre le cou aux idées reçues. *« C'est à nous qu'incombe la responsabilité d'innover »*, lance-t-il, présentant sa « comète de l'emploi », élaborée dès 1992 avec deux vieux complices de la CFDT en Poitou-Charentes, Bernard Quintreau et James Renaud.

De forme elliptique, le schéma comporte trois parties. Dans le sillage de la première, noyau dur de l'entreprise, s'étirent deux zones : l'emploi précaire et, au-delà, l'exclusion. *« Cette représentation traduit le mouvement de la société qui avance en détruisant et en créant des formes nouvelles de travail et d'activité, tout en générant des espaces de fragilité et d'instabilité »*, explique France Joubert. Parce qu'ils sont aussi *« des champs de reconstruction du tissu social »*, ces espaces permettent de visualiser la place des syndicats et de définir leurs axes d'intervention. *« Dans l'entreprise, nous sommes des interlocuteurs incontournables et, globalement, nous savons faire,* commente-t-il. *En revanche, les deux autres zones nous renvoient à nos forces et à nos faiblesses. »*

Face à la précarité, *« les syndicats doivent être partenaires* de *l'Etat, des entreprise ou des élus pour stabiliser des parcours professionnels »*. Quant à l'exclusion, *« nous n'y sommes ni leaders ni partenaires, mais nous devons nous y impliquer avec les associations pour aider au développement local des territoires »*. Bref, être partout. Quitte à bousculer ses habitudes.

*Olivier Piot*

# Poitou-Charentes, un laboratoire pour le dialogue social territorial

**▼ Patronat et syndicats coopèrent autour du chantier de l'emploi, notamment dans l'agriculture**

Secrétaire de l'Union régionale CFDT en Poitou-Charentes, France Joubert s'emploie depuis une bonne dizaine d'années à mettre en œuvre, à travers nombre d'initiatives qui dépassent le seul cadre de son mandat syndical, une idée-phare : *« Alors que sept millions de personnes se retrouvent au bord de l'exclusion »*, il est urgent d'instaurer un quatrième niveau de dialogue social privilégiant l'approche territoriale, qui viendrait s'ajouter aux trois échelons habituels (l'entreprise, la branche et, au niveau national, l'interprofessionnel). *« Je cherche à créer les conditions d'un dialogue social dans les territoires, qu'il s'agisse du bassin d'emploi, du pays, de la région, voire de l'Europe »*, explique-t-il.

Le syndicaliste a reçu un soutien non négligeable, celui du conseil régional de Poitou-Charentes. *« Avec Jean-Pierre Raffarin* [président UDF de la région], *nous nous rejoignons autour de cette idée selon laquelle l'homme n'est pas un sujet, mais un projet »*, dit-il simplement.

A l'unisson, Dominique Hummel, directeur général des services du conseil régional, affirme : *« A la différence de l'Allemagne ou des Etats-Unis, la France est trop pauvre en corps intermédiaires crédibles. C'est donc à partir des territoires, des solidarités locales et des effets de réseaux qu'il faut recomposer l'action publique, et notamment sociale »*.

**INSERTION**

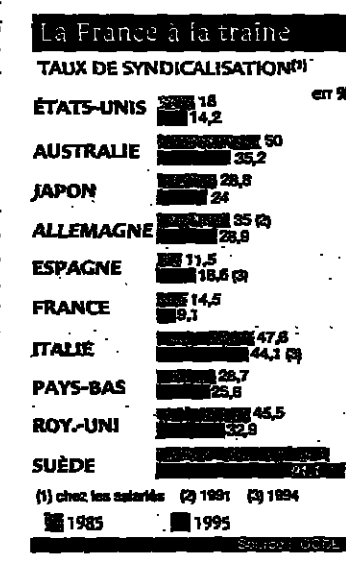
Directeur régional du travail et de l'emploi, Marc Biehler en est également convaincu : *« Il faut s'engager résolument dans la voie de la décentralisation, du dialogue social et de la négociation collective. D'autant que la loi Aubry sur les trente-cinq heures apportera nécessairement un nouvel élan dans ce sens. »*

C'est dans le domaine de l'insertion que cette convergence des idées a connu une première application concrète, puisque *« ces problèmes ne peuvent être résolus que localement »*, souligne Alain Ribager, directeur de l'association Initiative régionale pour l'insertion et la solidarité (IRIS). Créée en 1992 par la CFDT et des professionnels du secteur, cette union régionale regroupe 98 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) – associations intermédiaires, entreprises d'insertion, régies de quartier... – qui, chaque année, offrent 3 000 postes de travail (équivalent temps plein) à des personnes en difficulté.

**STRATÉGIE**

Les atouts de la mise en réseau territorial sont évidents pour ces structures, caractérisées par leur petite taille et leur dispersion, souvent confrontées aux mêmes problèmes et qui trouvent là le moyen d'échanger leur savoir-faire : *« Non seulement nous pouvons mettre en œuvre une stratégie de développement et de professionnalisation des SIAE, mais encore cette union nous donne une force suffisante pour nous faire entendre et devenir ainsi un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, et notamment du conseil régional qui finance en partie le dispositif »*, souligne Alain Ribager.

Autre déclinaison concrète du principe territorial, l'Association pour l'emploi rural (APER) a été créée en 1988 par les organisations patronales (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, Centre régional des jeunes agriculteurs, Fédération régionale des coopératives d'utilisation de matériel agricole) et les syndicats de salariés (CFDT et CGC).




Son objectif est de promouvoir la constitution de groupements d'employeurs (GE) dans l'agriculture ou l'artisanat : il s'agit de *« répondre à l'attente des agriculteurs qui ont besoin de main-d'œuvre mais n'ont pas la possibilité d'embaucher quelqu'un à temps complet »*, explique Yvette Guérin, chargée de mission à l'APER. Le conseil régional et l'Etat accordent à chaque constitution de GE une aide de 16 000 et 12 000 francs respectivement. En dix ans, 173 GE ont vu le jour (dont neuf dans l'artisanat), créant 221 emplois.

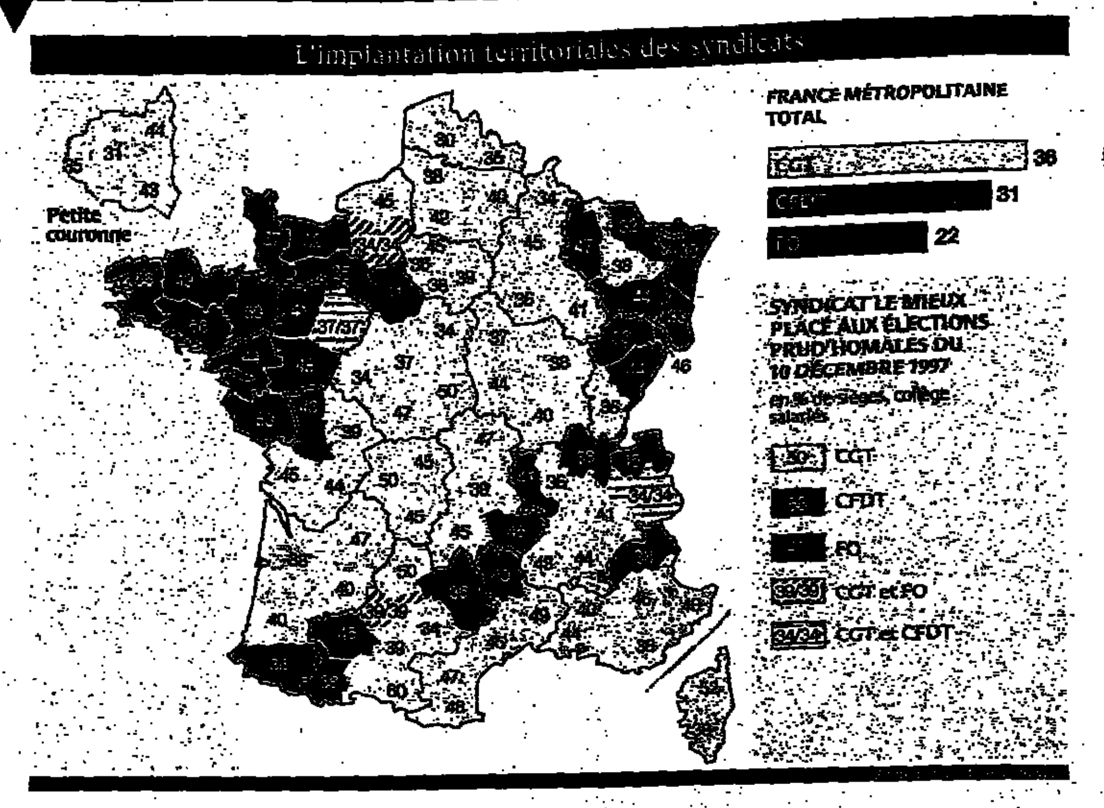
Aux yeux de France Joubert, l'APER participe bien du quatrième niveau de dialogue social *« dans la mesure où ce sont les patrons et les syndicats de salariés de Poitou-Charentes qui ont pris une initiative en faveur de l'emploi et ont ainsi répondu aux attentes du corps social agricole. D'autant qu'il s'agit là typiquement d'un problème qui ne relève ni de l'entreprise, ni de la branche, ni du niveau national »*.

France Joubert milite aussi pour la création, dans chaque territoire, d'une sorte de laboratoire de l'innovation sociale, à l'image de celui créé en 1990 par la CFDT en Poitou-Charentes, baptisé Avertir.

Cette association, conçue comme *« un lieu d'échanges et de concertation entre les partenaires sociaux, les associations intermédiaires, la région et l'Etat sur les problèmes du travail »*, expérimente de nouvelles solutions, à travers la gestion prévisionnelle des emplois, le développement des services de proximité...

A ce jour, l'action d'Avertir aura permis de faire éclore une dizaine de micro-projets : services de garde-malade ou d'aide à domicile, de repassage, d'entretien des espaces verts... Le prochain chantier d'Avertir ? *« Sans doute la mise en place des 35 heures dans les PME »*, répond France Joubert.

***Philippe Baverel***




# La CFDT croit en l'expérimentation

**▼ La décentralisation a ouvert de nouveaux espaces de régulation**

Aux yeux de la direction de la CFDT, des initiatives telles que celles menées en Poitou-Charentes, aussi prometteuses soient-elles, doivent pour l'heure demeurer expérimentales. Et ce, pour plusieurs raisons qu'énumère Michel Jalmain, secrétaire national chargé des questions de l'emploi au sein de la commission exécutive confédérale.

Il y a d'abord un équilibre des forces à respecter entre les moyens d'intervention, *« complémentaires »*, des régions et des branches professionnelles. Il faut *« additionner les atouts »* de l'action interprofessionnelle avec ceux des fédérations.

Ensuite, si la réussite d'innovations aussi hardies dépend de l'environnement social et politique, elle met aussi en évidence des zones de fragilité. Certes, la démarche correspond parfaitement au type de syndicalisme développé par la CFDT, *« acteur de la transformation sociale »*, mais ces orientations ne sont pas partagées par tous. Avec Force ouvrière et la CGT, dans une moindre mesure, qui y sont opposés, il existe là une *« ligne de fracture »*. De même, les organisations patronales sont en majorité peu disposées localement à développer des partenariats, soit pour des motifs idéologiques, soit par peur des risques. Une attitude qui se retrouve chez les politiques.

Toutes ces difficultés n'empêchent pas que l'évolution de la société amène à prendre en compte d'autres réalités. Clairement, *« les problèmes sociaux dépassent les capacités de la branche »*. La décentralisation, par la loi, a ouvert des espaces de pouvoir et de régulation, offre la perspective de niveaux supplémentaires de négociation. Le dossier de la formation professionnelle en fournit un bon exemple. Au travers du chômage, de l'exclusion ou de l'éclatement des formes de travail et du salariat, ce sont aussi des mutations ou des difficultés qui se trouvent être *« mieux perçues localement »*, au plus près du terrain.

**INVENTAIRE**

Les unions régionales reflètent bien ces dimensions émergentes de l'activité syndicale. Elles s'y sont investies, pour l'emploi des jeunes, pour l'insertion, pour le développement local, ou en aidant à la création de groupements d'employeurs, selon des modalités qui varient en fonction des régions. *« On observe une poussée très forte des régionaux, de plus en plus moteurs, et qui demandent à être reconnus pour ce qu'ils font »*, reconnaît Michel Jalmain. C'est pourquoi la confédération a souhaité disposer d'un inventaire et obtenir un diagnostic des différentes réponses apportées par les territoires. Un rapport qui a été confié à Jean-Marie Luttringer, directeur du cabinet Circé.

Tout en considérant qu'il s'agit là d'une voie d'avenir, la CFDT n'entend pas encadrer un mouvement qui doit laisser la place à *« la diversité des initiatives »* et passe par *« la persuasion des personnes »*. *« L'étape suivante se construira d'elle-même »*, se persuade Michel Jalmain qui, à propos de l'idée d'une fondation de solidarité, pour financer des projets favorables à l'emploi, estime là aussi qu'il serait *« prématuré »* de généraliser. De la sorte, on encouragera *« une expérimentation régionale »*, au même titre que d'autres solutions. Ce qui n'interdit pas de penser que cette initiative *« constitue une bonne réponse pour l'action en faveur des chômeurs et représente une approche plus positive »*.

***A. Le.***

# Les négociations locales bousculeraient surtout les branches professionnelles

**▼ Les partenaires sociaux sont conscients de cette possible redistribution des cartes. Voilà pourquoi certains traînent des pieds**

Le niveau territorial n'a jamais constitué un terrain de négociation entre partenaires sociaux, à l'exception de quelques branches comme la métallurgie et le bâtiment qui négocient les salaires au plan départemental ou régional. Pourtant aujourd'hui, un tel espace de régulation sociale se cherche, comme en témoignent les initiatives qui se profilent dans plusieurs régions. Des initiatives qui font du *« local, un levier de renouvellement du dialogue social »*, assure Jean-Paul Jacquier, du cabinet de conseil Chronique S, pour avoir récemment fait un état des lieux de la représentation sociale territoriale.

Si les cédétistes sont sur le terrain les plus enclins à impulser des dynamiques territoriales, au sein de la CGT aussi on s'interroge aujourd'hui sur les modalités d'une approche territoriale de l'action syndicale. *« La branche et l'interprofessionnel restent les pivots de la négociation pour que soit garantie une couverture uniforme pour les salariés »*, rappelle Marie-France Boutroue, secrétaire confédérale CGT, en charge des garanties collectives. Elle admet cependant qu'il puisse y avoir des négociations territoriales, prenant en compte les réalités locales, pourvu qu'elles *« soient encadrées et validées par les branches. »*

Une avancée à laquelle FO, pour sa part, se refuse encore, du moins au niveau confédéral. *« Si, localement, le dialogue social se développe, c'est bien, mais je ne vois pas l'utilité de rajouter un niveau de négociation de plus. Il y en a déjà assez »*, avance Michèle Biaggi, secrétaire confédérale en charge de la négociation collective.

Mais pour Gérard Clément, de l'union interdépartementale FO Drôme-Ardèche, si l'approche territoriale ne peut se concevoir que dans un cadre juridique précis de hiérarchie des accords, elle mérite aujourd'hui d'être développée au regard de certaines réalités locales. *« L'ouverture du dimanche est le type même d'action qui revêt une dimension territoriale car elle porte sur un sujet étroitement lié aux us et coutumes locales »*, illustre-t-il.

*« Tout ne se joue plus au niveau de la branche,* soutient Jean-Paul Leduc de l'Union régionale CFDT Pays de la Loire. *Avec le développement de la sous-traitance notamment, nous sommes confrontés à des problématiques locales qui ne peuvent être appréhendées par la branche. Aujourd'hui, par exemple, des salariés de la métallurgie, du bâtiment, de la chimie travaillent pour les chantiers navals. Même si ceux-ci relèvent de différentes conventions collectives, ils n'en sont pas moins soumis à des contraintes identiques, puisque travaillant sur un même territoire pour un même donneur d'ordre »*, explique-t-il, constatant qu'il n'existe pas de pendant social aux chartes de sous-traitance qui sont élaborées sur le plan commercial. Si la non-prise en compte par la négociation de branche de réalités locales pousse ainsi des acteurs du terrain à poser les jalons d'un nouvel espace contractuel, ces derniers ne souhaitent pas pour autant opposer approche territoriale et action des branches professionnelles, mais bien jouer la complémentarité.

**EFFET D'ENTRAÎNEMENT**

*« L'objectif n'est pas de négocier des accords dérogatoires, mais des avancées,* défend Jean-Louis Walter de la CGC qui voit là une source d'expérimentations. *Hormis sur des sujets comme les retraites, les fonds de pension, l'assurance-chômage qui relèvent de la négociation nationale interprofessionnelle, aujourd'hui, les innovations sociales proviennent davantage du terrain. »*

Une telle approche nécessite cependant de repenser l'articulation des niveaux de négociation. Or cela suppose, tant au plan syndical que patronal, que les branches, tout en gardant la responsabilité de fixer un cadre minimal, acceptent d'être plus souples quant à leurs prérogatives.

Pour Dominique Tellier, directeur des relations du travail au CNPF *« l'émergence d'espaces de négociation au niveau territorial dépendra de la volonté des branches de lui laisser une marge de manœuvre »*. L'organisation patronale se montre officiellement très réservée sur cette question.

Si là où elles se développent, les initiatives se heurtent aujourd'hui à la fois au poids des habitudes et aux limites fixées par le cadre juridique, la loi sur les 35 heures aura sans aucun doute un effet d'entraînement en ouvrant la possibilité de négociations inter-entreprises au plan local, affirme Jean-Marie Luttringer, directeur de Circé Consultants et auteur d'une étude sur *« les initiatives de la CFDT en Poitou-Charentes »*.

La réflexion engagée récemment par la CGT n'est d'ailleurs pas fortuite. *« Nous ne pouvons pas priver les PME de représentation syndicale »*, explique Marie-France Boutroue qui sait aujourd'hui nécessaire l'adaptation du syndicalisme aux spécificités des petites entreprises. Or, comme l'avance Etienne Adam de l'URI-CFDT Basse-Normandie, *« la négociation territoriale est un levier pour développer notre action auprès des salariés de PME »*.

Quelle que soit la clé d'entrée, l'émergence d'un tel espace contractuel ne se fera pas, à l'évidence, sans bousculer le mode de fonctionnement des organisations patronales et syndicales.

*« Cela remet en cause notre propre organisation,* reconnaît Jean-Louis Walter. *Nous sommes conduits à renforcer le rôle des unions locales et à redéployer nos moyens au profit de celles-ci. C'est, pour nous, une petite révolution,* avoue-t-il. *Si au niveau local, ils applaudissent, au niveau central, ils traînent des pieds... »*

***Laetitia Van Eeckhout***

# *Des pratiques anciennes en Allemagne*

Encore embryonnaire en France, la décentralisation territoriale du dialogue social est inscrite depuis des décennies dans le paysage allemand. Hormis quelques conventions collectives nationales (fonction publique, banque, etc.), la formule prédominante est celle du découpage par régions, entités qui recouvrent plus ou moins les Länder.

Ces conventions régionales résultent de négociations locales entre syndicats et organisations d'employeurs de branche. *« Ce qui a été négocié dans la convention ne peut être rénégocié au niveau de l'entreprise, sauf si le texte le prévoit »*, indique Adelheid Hege, chercheuse à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).

Selon elle, *« la force »* de ce modèle, c'est sa capacité d'articuler les négociations de branches, qui déterminent *« les conditions générales »*, avec celles qui se déroulent dans les établissements, où les partenaires sociaux peuvent agir sur *« l'organisation concrète du travail »*. Par exemple, échanger réduction du temps de travail contre flexibilité ou encore réduire les salaires en contrepartie d'une garantie de l'emploi. *« Cela se négocie au niveau de l'entreprise, mais dans un cadre prévu par la branche, qui fixe ce qui est non négociable. »*

Cette forme de décentralisation encadrée fait toutefois l'objet de débats, certains employeurs réclamant plus de marge de manœuvre au niveau de l'entreprise. Mais *« les organisations patronales y sont plutôt opposées, car le système actuel permet d'éviter les conflits dans les entreprises et la concurrence sur les salaires »*, observe Adelheid Hege.

**DÉRIVES**

Cependant, des signes de dérégulation apparaissent. *« La situation dans les Länder de l'Est constitue à l'évidence l'épreuve la plus difficile pour la négociation de branche »*, remarque Adelheid Hege dans la *Chronique internationale* de l'IRES de mars 1998. *« La syndicalisation patronale y est faible, les entorses – avouées et non avouées – aux règles négociées sont nombreuses. »* Des associations d'employeurs contestent la représentativité des organisations patronales officielles, et mènent des tractations sauvages.

A l'Ouest, l'éclatement patronal est moins marqué. Néanmoins, IG Metall se montre *« préoccupé par une tendance au contournement de la convention collective de la métallurgie »*, observe la chercheuse de l'IRES.

En dépit de ces dérives, l'autonomie territoriale du dialogue social allemand ne se traduit pas forcément par de réelles différences entre conventions d'une région à l'autre. C'est le résultat d'une tactique syndicale bien rodée. Lorsque s'ouvre une négociation, dans la métallurgie par exemple, IG Metall *« choisit une région où il est bien implanté, en faisant éventuellement monter la pression par une grève,* explique Adelheid Hege. *Les représentants locaux négocient, suivis de près par la direction nationale d'IG Metall. Une fois l'accord obtenu, les négociations démarrent dans les autres régions »*. Au final, les accords obtenus seront donc *« très proches »*.

***Francine Aizicovici***

هكذا من الاهل



# Le monde de l'informatique

C'est le facteur du 17ème qui va être content !

# Le Département* change d'Arrondissement*

**Avec près de 2 500 collaborateurs partout en France, Unilog est l'un des tous premiers groupes indépendants du conseil et de l'ingénierie en informatique. Depuis notre création, notre développement s'appuie sur une politique et une stratégie claires : • recruter les meilleurs potentiels, les former et les promouvoir • appréhender l'ensemble des technologies et anticiper les évolutions • préserver notre indépendance et pérenniser l'entreprise.**

## JEUNES INGÉNIEURS

Diplômé(e) d'une école d'ingénieurs ou de l'université, vous débutez dans la vie professionnelle ou vous avez déjà acquis une première expérience. En rejoignant Unilog, vous intégrez une entreprise qui, depuis sa création, privilégie la dimension humaine et mise sur la diversité des personnalités.

Avant de rejoindre nos équipes sur des projets et des missions auprès de nos clients, vous recevrez une solide formation aux outils et aux méthodes informatiques.

Unilog investit sur ceux qui s'impliquent.

Notre croissance, ainsi que notre stratégie de développement des compétences et de gestion de carrières, représentent pour vous la certitude d'évoluer au sein de notre Groupe vers les filières de Management, d'Expertise ou de Conseil.

** Le Département Recrutement d'Unilog quitte le 17ème arrondissement et s'installe 37, rue du Rocher dans le 8ème arrondissement.*

*Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV), sous réf. LM-07, à : UNILOG - Département Recrutement Séverine Thirel - 37, rue du Rocher - 75008 Paris. Email : recrutement@unilog.fr*




# Chefs de projet

## Architecture système & réseau, intégration, métrologie, audit analyse de risques

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent (bac +5), vous justifiez d'une expérience réussie de 4 à 6 ans dans le domaine de l'informatique technique ou industrielle, dont 1 année environ en tant que chef de projet.

Vous êtes motivés pour l'un des métiers cités en référence et vous avez une expertise dans les domaines UNIX, ORACLE, RESEAU et/ou INTRANET ?... Alors, rejoignez nos équipes de l'OCISI, Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques de France Télécom : vous aurez en charge de mener à bien les missions qui vous seront confiées dans le cadre du métier relevant de votre domaine de compétences.

Rigueur et intuition techniques, sens de l'organisation et du travail en équipe, pragmatisme et rapidité d'adaptation sont les qualités qui contribueront à votre réussite à ces postes, au sein d'un Groupe ouvrant de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Les postes sont basés à Guyancourt (78).

Merci d'adresser à notre conseil lettre manuscrite et CV, sous référence LM, en précisant votre rémunération actuelle.

SM CONSEIL, 67 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.




Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques

Nous allons vous faire aimer l'an 2000

# Test qualitatif

## Jeunes Ingénieurs

Notre agence de publicité recherche, pour participer à un *prétest* de campagne, des jeunes diplômés en ingénierie *mécanique* ou électrique (grandes écoles ou universitaires).

Si cette offre vous intéresse, appelez le 01 53 24 28 44 avant le 21 juillet 1998. Indemnisation prévue.

# Ingénieurs commerciaux

# Responsable des ventes Europe et Grand Export

Fibres métalliques pour tissus techniques haute technologie

## Le monde est notre village L'Inox est notre passion

**SPRINT METAL *c'est la réactivité d'une PME et l'appartenance à un Groupe international.* Nous sommes l'un des rares fabricants au monde de fibres métalliques ultrafines (quelques microns) et l'une des composantes du pôle Produits Longs Inox et Alliages du Groupe USINOR (900 MF, 640 pers.). Nos produits concernent aussi bien le marché grand public que celui de la haute technologie : *industrie du verre, vêtements* de sécurité antistatiques, télécommunication, aérospatiale..., et ce n'est *qu'un* début ! Les domaines d'applications : électroconduction, ultrafiltration, résistance à la corrosion et hautes températures, blindages électromagnétiques... Nos fibres sont destinées à être transformées *selon les techniques propres à l'industrie* du textile : craquage, filature, tricotage, tissage, retordage, *non-tissés...* Notre avancée technologique nous ouvre aujourd'hui des marchés en croissance exponentielle.**

Nous décidons de confier le développement de nos ventes sur le plan mondial à un professionnel.

Votre rôle est capital : vous établirez le pont entre deux mondes qui gagnent à devenir partenaires, la métallurgie et le textile technique. Vos actions *stratégiques* prioritaires seront :

- renforcer notre présence chez nos clients,
- conquérir des parts de marché chez les industriels utilisant déjà ce matériau,
- *convaincre ceux qui hésitent encore à choisir* la filière acier,
- proposer les solutions acier à ceux qui n'imaginent pas tout ce que SPRINT METAL peut faire pour eux !

Le profil du collaborateur que nous recherchons est rare : c'est un ingénieur de formation ou expérience textile, avec une solide expérience de la négociation et de la vente. *L'anglais courant est indispensable, l'allemand* et l'espagnol sont aussi de très sérieux atouts.

Ce poste vous offre la possibilité de résider en France dans la ville de votre choix.




Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. 48070, à notre conseil, Charles KOEHRER, *CPA-GKS Conseil, 54 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

## CHRONIQUE

*par Alain Lebaube*

# Employabilité

En bonne logique, l'évolution était inéluctable. Dès lors que l'on évoque l'hypothèse d'une réforme de la formation professionnelle qui pourrait voir le jour en 1999, il était certain que le thème de l'employabilité reviendrait sur le devant de la scène. C'est désormais chose faite, puisque, par deux fois au moins, publiquement, le CNPF a annoncé la couleur pour les discussions qui doivent préalablement s'ouvrir à l'automne avec les organisations syndicales.

François Traisnel, directeur de l'un des organismes collecteurs des fonds de la formation, appelé à prendre des responsabilités au sein de la délégation patronale en octobre, n'en fait pas mystère. Selon lui, le dossier de la formation professionnelle va connaître la troisième grande étape de son histoire.

La loi de 1971 avait consacré la responsabilité de l'entreprise dans la formation de son personnel. Même timidement, la loi de 1991 avait ensuite introduit la notion de co-investissement, le salarié pouvant, en partie, être amené à se former en dehors de son temps de travail. Aujourd'hui, la phase suivante serait de rendre chacun individuellement *« responsable de la maintenance de sa qualification professionnelle »*. Autrement dit, responsable de ce que le jargon nomme l'employabilité.

Bien sûr, le sujet ne date pas d'hier. Il fut même un temps, ancien, où quelques entreprises, incapables de garantir l'emploi, se proposaient d'entretenir les compétences de leurs salariés, pour l'usage interne d'abord, mais aussi dans l'intention de faciliter un reclassement éventuel. Puis, insensiblement, le discours changea pour faire davantage porter la responsabilité sur les individus.

Quand la Commission européenne décréta que 1996 serait l'année de *« la formation tout au long de la vie »*, voire de *« l'orientation tout au long de la vie »*, la charge de la preuve se déplaçait encore plus. Sous l'ardente obligation de devenir *« l'entrepreneur de soi »*, par ailleurs louable et qui fit florès plus tard, pointait également la tentation d'un désengagement de l'employeur qui se sentait moins comptable des adaptations collectives de sa main-d'œuvre.

Telle qu'elle est crûment exprimée, cette fois, la volonté patronale ne souffre pas d'ambiguïtés. Nul doute que ce projet, affiché dans la perspective de la réforme, ne provoque des réactions outragées parmi les syndicalistes. Il ne faut pas oublier que ceux-ci s'opposèrent à ce que le co-investissement s'étende jusqu'à la participation financière ou, à défaut, que soit envisagé un dédit-formation en cas de départ de l'entreprise.

Face à cette nouvelle définition de la formation professionnelle, certains mettent en avant sa valeur... pédagogique ou y voient le moyen d'une émancipation. Enfin, le salarié serait rendu acteur de ses choix professionnels, arguent-ils.

Mais, à ceux-là, on pourrait opposer quelques réalités d'évidence. Comment les catégories peu qualifiées, dont l'horizon se limite à un bassin d'emploi de la mono-industrie, pourraient-elles faire les bons choix quand un cadre éprouve des difficultés pour mener sa propre barque ? Tandis que les entreprises déclarent ne pas avoir de lisibilité à court terme ou changent de stratégies, il faudrait que les salariés sachent anticiper, seuls ?

# A moyens identiques, essayer de rendre l'ANPE plus efficace

*par Pascal Lièvre*

Depuis 1967, date de sa création, l'efficacité de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est toujours décriée. Une organisation est dite inefficace lorsqu'elle n'atteint pas ses objectifs. Il faut bien reconnaître que les objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics à cet établissement ont rarement été atteints. Il suffit de reprendre les différents discours des directeurs de l'ANPE, depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, pour se rendre compte de cette constante, ou bien de feuilleter les différents rapports sur cette institution, comme le document élaboré par la Cour des comptes en 1982.

Il faut bien convenir, d'une part, que sa mission est délicate au vu de la complexité du marché du travail et, d'autre part, qu'elle joue trop souvent le rôle de bouc-émissaire, à la fois vis-à-vis des demandeurs découragés par leurs vaines recherches et vis-à-vis des employeurs confrontés à l'incertitude qu'est une opération de recrutement.

Enfin, c'est le manque de moyens qui est évoqué pour expliquer le décalage entre les résultats et les objectifs. Il est possible de redouter qu'à la prochaine échéance du contrat de progrès signé entre l'Etat et cet établissement, c'est-à-dire au mois de décembre 1999, les résultats soient encore trop à l'écart des objectifs désirés.

L'Etat avait consenti à participer largement au plan de modernisation de cette institution à condition que les objectifs soient atteints. L'ANPE est aujourd'hui une entreprise moderne, déchargée des lourdes fonctions administratives, qui doit pouvoir centrer toute son action sur sa mission de placement. Un débat va vraisemblablement s'engager autour des moyens dont bénéficie cet établissement par rapport à ses homologues européens. Il est vrai que les moyens en personnel dont dispose l'Agence française sont faibles par rapport à des pays comme l'Allemagne, la Suède ou les Pays-Bas (si l'on évalue ces moyens à partir du ratio : nombre d'agents rapporté à celui des demandeurs d'emploi).

Nous ne rentrerons pas ici dans le débat sur les moyens que devrait avoir l'ANPE pour atteindre ses objectifs, ni sur leurs caractères réalistes. Par contre, nous voulons nous interroger sur le problème de l'efficience de l'ANPE, c'est-à-dire sur le rapport qui existe entre les moyens mis en œuvre par cette institution et ses résultats.

**TRIBUNE**

De nombreux travaux de recherche montrent que le processus d'ajustement des offres et des demandes d'emploi s'effectue à partir d'une information subjective sur les qualités personnelles des candidats ou des profils recherchés. Mieux, il apparaît que c'est ce type d'information qui est au cœur du recrutement

L'ANPE peut-elle faire mieux avec des moyens identiques ? La réponse est oui peut-être. Il ne s'agit pas d'une réponse rapide, facile, faite à la va-vite, pour provoquer, mais d'une réponse qui est le fruit de travaux de recherche patiemment menés depuis 1981 sur le sujet. Le problème essentiel réside dans la compréhension qu'ont les dirigeants de l'ANPE du processus d'appariement des offres et des demandes d'emploi sur le marché du travail.

L'idée dominante qui survit à la succession des directeurs de l'établissement et des hommes politiques, est que l'ajustement des offres et des demandes d'emploi se réalise principalement à partir d'une information objective sur la qualification. L'ANPE est chargée de réduire les imperfections du fonctionnement du marché du travail. Il s'agit d'en améliorer la transparence et la mobilité.

Globalement, depuis son origine, la politique de l'établissement est tendue vers cette vision du fonctionnement du marché du travail. L'ANPE, pour réaliser effectivement des placements, doit être considérée comme un simple système de stockage et de transmission de l'information. Si le travail de codification est bien fait, si les demandes des employeurs sont correctement identifiées, si le logiciel qui gère le fichier des demandeurs d'emploi est performant, la procédure d'appariement sera efficiente.

Or de nombreux travaux de recherche montrent que le processus d'ajustement des offres et des demandes d'emploi par l'ANPE s'effectue à partir d'une information subjective sur les qualités personnelles des candidats ou des profils recherchés. Mieux, il apparaît que c'est ce type d'information qui est au cœur du recrutement. Cette information subjective sur les qualités des individus qui circule dans le processus d'ajustement, c'est ce qu'on appelle, en économie, des *« conventions »*, c'est-à-dire des accords implicites sur des comportements, des valeurs. Ce phénomène permet de comprendre pourquoi ce sont les réseaux sociaux qui sont les canaux les plus utilisés, les plus efficaces et les plus efficients en matière de recrutement et de recherche d'emploi.

Pour améliorer ses performances, l'ANPE peut intégrer la circulation de ce type d'information dans son mode d'organisation des procédures d'appariement. Il faut alors appréhender cet établissement comme un réseau social institutionnel et non comme un simple système de transmission de l'information.

Mais cela est-il réaliste ? Comment rendre opératoire ce type de constat ? Nous avons développé cette idée dans différents colloques internationaux, à Montréal, à Tours et, il y a deux mois, à Boston dans le Massachusetts. Nous avons proposé une première version, simpliste sans doute, d'un modèle de fonctionnement de l'ANPE en intégrant la circulation d'information subjective en son sein et permettant de faire apparaître des niveaux de performance en fonction du mode d'organisation.

Il ne s'agit pas d'un quelconque remède miracle permettant de résoudre le problème de l'inefficacité supposée de l'ANPE, mais d'une modeste tentative d'utilisation de la recherche fondamentale et appliquée pour améliorer le fonctionnement interne de cette institution.

---

*Pascal Lièvre est maître de conférences en sciences de gestion à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.*

## PARUTIONS

# Des règles pour former

**ÉTHIQUE ET FORMATION**
de Paul Dupouey
Insep, 280 p., 190 F.

Plus d'un quart de siècle après l'adoption de la loi qui a organisé la formation continue, le constat dressé par Paul Dupouey, consultant en ressources humaines, n'est pas particulièrement optimiste. *« L'objectif d'éducation permanente est globalement au point mort et n'a jamais vraiment décollé »*, écrit-il. En outre, la *« formation continue a généré une réelle bureaucratie peu contrôlée et largement cooptée »*. Elle constitue un moyen structurel de financement des organisations socioprofessionnelles.

L'auteur ne jette cependant pas le bébé avec l'eau du bain. En notant au passage la clarification apportée par la loi quinquennale de 1993 entre production de formation et collecte des fonds, il examine toutes les formes que peut prendre la construction d'une éthique en formation sur les terrains du professionnalisme, du respect de la personne à former, de la logique financière, des directions de travail retenues, de l'information diffusée.

Il estime aussi que la question du bénéficiaire principal de la formation doit être traitée, car c'est souvent l'entreprise et non le stagiaire qui est le *« décideur »* en la matière. Pour Paul Dupouey, l'employabilité dans l'entreprise et sur le marché du travail apparaît actuellement comme un axe prioritaire de la réflexion éthique. Il serait dommage qu'un tel ouvrage, à la fois approfondi et clair, ne soit lu que par des formateurs. Il ne déparerait pas dans les bibliothèques des DRH, des PDG, voire des politiques.

# Comment enrichir ses connaissances

**GUIDE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE**
de Marcel Pariat et Joëlle Allouche-Benayoun
*Dunod, 308 p., 190 F.*

La formation continue et les avatars qu'elle a connus, les dispositifs dont elle relève, les organismes qui la financent et qui la dispensent, les « usagers » auxquels elle s'adresse, les méthodes qu'elle met en œuvre, le rôle qu'elle peut jouer en matière d'insertion : voilà l'essentiel de cet ouvrage. Il apprendra peu de choses aux acteurs de la formation, mais il leur permettra d'avoir sous la main l'essentiel des références sur ces sujets.

Marcel Pariat et Joëlle Allouche-Benayoun font souvent preuve de discernement. Par exemple, quand ils notent que les gouvernements qui ont promu la formation continue dans les années 60 *« y voyaient un moyen de surmonter les ruptures entre classes sociales »*..., alors que ceux des années 80 *« y verront d'abord un moyen de sortir de la crise »*. Ou quand ils constatent qu'actuellement *« le discours industriel envahit le discours éducatif »*, car *« on parle de plus en plus dans les milieux de la formation en termes de gestion et de management »*. Le classement adopté par les auteurs est clair, mais surprend parfois. Ainsi l'histoire du syndicalisme français apparaît dans un chapitre intitulé « Partenariat et territoire ».

*Daniel Urbain*

# La notion de compétence passera par le chemin de la technicité

*par Serge de Witte*

La compétence est devenue un enjeu national. Les entreprises doivent adapter leur gestion à l'environnement économique globalisé, maintenir leur niveau de performance et entretenir le meilleur climat social possible. Le pari est tout aussi important pour les salariés qui souhaitent obtenir la reconnaissance, symbolique et financière, de leurs savoir-faire et pour les non-salariés qui doivent entretenir ou augmenter leur « employabilité ».

Quant aux pouvoirs publics, ils peuvent trouver là l'occasion d'entretenir le dialogue social et déboucher sur un nouveau compromis républicain en rapport avec le contexte économique mondial.

Celà est de mieux en mieux perçu par l'ensemble des partenaires sociaux depuis que cette notion de compétence est apparue dans le langage managérial il y a une quinzaine d'années, surtout dans l'industrie, et qu'elle est maintenant utilisée par tous les acteurs, y compris dans des réalisations conséquentes : accords d'entreprises, de branches, refontes de classifications, etc.

Pour l'instant, essentiellement sur le terrain des entreprises, l'encadrement et les services du personnel utilisent la compétence pour mieux identifier ce qui contribue à la performance d'ensemble, pour entretenir la motivation des salariés par la reconnaissance de leurs savoir-faire, l'accroissement de la mobilité, de nouvelles perspectives de carrière. Cette utilisation intensive vise aussi à modifier progressivement les représentations du travail, à se recentrer sur le marché et le client, à décloisonner les filières héritées de l'organisation par poste.

Les opérateurs savent bien, et depuis longtemps, que même avec une définition de poste « scientifiquement » poussée, deux titulaires de l'emploi ne le tiennent pas de la même façon. Les cadres aussi le savent bien.

Les psychologues du travail ont montré qu'il n'y avait pas de travail manuel : tout travail, même le plus simple, mobilise l'activité du cerveau, donc ce qu'il y a de plus personnel, de plus original, de plus biographique, chez un individu. Les ergonomes ont découvert que derrière le travail prescrit, apparaît toujours le travail réel. Les représentants du personnel militent pour faire avancer la reconnaissance des « savoirs ouvriers ». La compétence est donc, peu à peu, utilisée par tout le monde.

Mais c'est là que le bât blesse : recouvrant des constats d'autant plus pernicieux qu'ils sont d'évidence, où chacun pense avoir sa définition incontestable car fondée sur son propre ressenti, où l'on s'interdit de s'enfermer dans une définition qualifiée « d'intellectuelle », ou de « théorique », au motif que chacun doit y aller de sa propre définition et que l'essentiel est qu'on se mette d'accord entre partenaires de bonne volonté, cette notion est donc non définie.

Pourtant, et curieusement, une sorte de définition minimale semble se dégager de la pratique : la compétence est composite. Elle mobilise des connaissances, des savoir-faire, de l'expérience, des bonnes pratiques... Elle n'est pas directement observable mais se manifeste par ses effets au poste de travail.

Donc, ce n'est jamais la compétence que l'on observe mais ses manifestations. On constate le résultat (une performance), pas ce qui l'explique. De plus, ce résultat ne dépend pas exclusivement d'elle. Il dépend aussi de la motivation au travail, de la précision des objectifs à atteindre, des ressources allouées pour le faire, de l'environnement économique.

Tout cela rend les échanges confus : on ne sait jamais de quoi l'on parle, quand on parle de compétence ! Il faut essayer de démêler ce qui est du résultat observable de ce qui relève d'une tentative d'explication de ce résultat.

Et c'est à l'occasion de cette tentative d'explication que le débat atteint son maximum de confusion : chacun y va de ses croyances, de ses explications, de ses « théories » sur le fonctionnement humain. Pour les uns, les connaissances (souvent disciplinaires à cause du modèle scolaire) en sont le principal facteur ; pour les autres, elles sont à jeter aux orties, au motif qu'elles sont « théoriques » et donc inapplicables, que c'est le savoir-faire qui compte, et l'expérience.

**TRIBUNE**

Les psychologues du travail ont montré qu'il n'y avait pas de travail manuel : tout travail, même le plus simple, mobilise l'activité du cerveau, donc ce qu'il y a de plus personnel, de plus original, de plus biographique, chez un individu. Les ergonomes ont découvert que, derrière le travail prescrit, apparaît toujours le travail réel. Les représentants du personnel militent pour faire avancer la reconnaissance des « savoirs ouvriers »

Et que dire des mystérieuses causes qui font que telle personne a le « sens commercial » et telle autre non ? Ce qu'on attribue aux « savoir-être ». Sans compter l'inflation de mots ! Il ne suffit plus de savoir, ni même de savoir-faire ; mais il faut aussi savoir « faire savoir » et « savoir apprendre », et « apprendre à savoir ». Le dictionnaire de la compétence va pouvoir être prochainement écrit.

La compétence est une notion socialement utile. Mais elle nécessite un minimum de technicité. Apprendre à décrire l'activité et rien qu'elle ; la hiérarchiser ; et seulement après, s'appuyer sur les résultats des sciences cognitives pour analyser les composants utilisés dans la performance. Faute de quoi, les maladresses, les imprécisions, les confusions vont rendre le dialogue de plus en plus difficile entre l'entreprise et ses salariés.

Le soupçon que la compétence, utilisée maladroitement, couvrira le retour de l'arbitraire dans la gestion du personnel va se généraliser.

Et cela conduira à l'abandon de l'utilisation de la notion de compétence et fera manquer l'opportunité qu'elle représente pour tous.

Pour une fois, c'est le technique qui sauvera le politique !

---

*Serge de Witte est directeur du Centre de développement de la fonction formation et de la prévision sociale au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

yer de rendre l'AN

passera

cité

هكذا من الأصل



## Pourquoi les cadres sont inefficaces

**LA MOITIÉ SEULEMENT DES PROJETS** menés par des cadres ont, de leur propre aveu, abouti dans les budgets et les délais fixés au départ : 26 % l'ont été dans les budgets mais hors délais, 14 % dans les délais mais hors budget, 10 % hors délais et hors budget.

Ces résultats, plutôt inquiétants, sont issus d'une enquête réalisée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) et le cabinet Inter Cultural Management (ICM) à la demande de Time System, société danoise spécialisée dans la mise en œuvre de solutions et d'outils d'organisation du temps, auprès de 600 cadres. Ceux-ci avancent comme principaux facteurs d'échec *« les difficultés de mise en œuvre sous la pression du quotidien »* (68 %), *« la non-tenue des délais et des échéances »* (51 %). Ils dénoncent comme principales causes du manque d'efficacité des équipes qu'ils ont à diriger *« le manque de clarté des objectifs »* (59 %) et *« le manque de planification et d'anticipation »* (51 %).

Ils mettent en avant comme *« qualités nécessaires à la réalisation des missions »* qui leur sont confiées, et dont le manque est apparemment l'une des causes des échecs constatés par ailleurs, *« la capacité à gérer les priorités »* (62 %), *« l'organisation personnelle »* (48 %) et *« la capacité à convaincre »* (47 %). Il est vrai que plus de la moitié considère que *« l'entreprise est obsédée par le court terme »*, 70 % constatent que *« la plupart des actions sont faites dans l'urgence »*. Pourtant, ils travaillent un peu plus de 56 heures par semaine en moyenne ! Tant de temps pour si peu de résultats incline les commentateurs de l'enquête à s'interroger sur la *« culture du temps »* en vigueur dans les entreprises.

## DÉPÊCHES

■ **INSERTION.** Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) publie un guide, intitulé *Aides et entraides : insertion sociale et professionnelle* (150 F par correspondance), qui recense tous les organismes impliqués dans les aides aux études, aux créations d'activité, à la formation professionnelle, aux familles et aux personnes handicapées, mais aussi les sources d'information (y compris télématiques et électroniques) qui concernent ces sujets.
Renseignements : 01-44-49-12-34 ou 38.

■ **UNIVERSITÉ.** Après les universités technologiques de Compiègne (UTC) et de Troyes (UTT), l'UTBM (Belfort-Montbéliard) sera créée à la rentrée prochaine. Regroupement de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Belfort et de l'Institut polytechnique de Sévenans, la nouvelle université accueillera 1 600 étudiants, 250 enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, quatre laboratoires de recherche, faisant de cette université le cinquième établissement de formation d'ingénieurs en France par la taille de ses promotions.

■ **35 HEURES.** L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) offre déjà ses services de conseil en organisation à toutes les entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction du temps de travail. Elle ajoute à son arc la corde d'un petit ouvrage, *Agir sur l'organisation du temps de travail* (Liaisons et Anact, 69 F), deuxième édition *« actualisée loi 35 heures »*, comportant toutes les informations nécessaires à l'analyse des situations et à l'élaboration de solutions tenant compte de l'ensemble des enjeux économiques et sociaux.

## AGENDA

● **TRAVAIL.** Développement des compétences individuelles, mise en relation de l'individu au travail avec son environnement par les nouvelles technologies, importance de la communication dans l'organisation : ces « Transformations du travail » donneront leur titre au X[e] congrès de l'Association internationale de psychologie du travail et des organisations, du 24 au 27 août à Bordeaux.
Renseignements : fax : 33-02-35-14-61-04,
e-mail : claude.lemoine@epeire.univ-rouen.fr

● **AGRICULTURE.** L'installation de jeunes agriculteurs est devenue un problème de société. D'une part, en raison du rôle fondamental reconnu aux exploitations agricoles, au-delà de l'alimentation, dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la vie sociale des zones rurales ; d'autre part, en raison du déficit démographique de ce secteur : la relève des générations actuelles d'agriculteurs par des jeunes issus de familles agricoles ne pourra assurer désormais qu'une partie de la reprise des exploitations existantes.
De plus en plus de reprises se font aujourd'hui dans le cadre de reconversions professionnelles, de double activité, de création de sociétés. Ces évolutions, qui impliquent de donner un *« nouveau sens »* à l'installation des jeunes agriculteurs, seront au cœur de l'université d'été du Mouvement rural de jeunesse chrétienne, du 26 au 29 août 1998, au lycée agricole du Rheu, près de Rennes.
Renseignements : 01-42-27-74-18.

● **COMPÉTENCE.** Le glissement sémantique de la qualification à la compétence est le signe d'une nouvelle conception de la construction et de la valorisation des savoirs et des savoir-faire dans et hors de l'entreprise. Prendre toute la mesure des conséquences de cette évolution, tant dans les pratiques de gestion des ressources humaines que dans la construction des parcours des individus ou les politiques publiques de validation des compétences, sera l'objet de la V[e] Université d'été de la formation professionnelle continue, organisée par la Maison de la promotion sociale d'Artigues-près-Bordeaux (Gironde), du 1[er] au 3 septembre.
Renseignements : 05-56-77-33-33.

## Correspondance

Suite à la parution de l'article intitulé « L'AFPA contrainte de solder les comptes » dans *Le Monde des Initiatives* du 17 juin dernier, nous avons reçu la lettre suivante de M[me] Liliane Lafond :

*« J'ai exercé le métier de traductrice technique dans un cadre libéral pendant dix-sept ans, tant en France qu'à l'étranger, notamment pour des sociétés multinationales, avant d'avoir la société Transfer dans ma clientèle. Après avoir effectué de nombreuses prestations à titre libéral, j'ai fini par accepter d'entrer au service de cette société, en qualité de salariée responsable d'un service traduction à créer de toute pièce, suivant le contrat de travail à durée indéterminée du 1[er] octobre 1990. Il y a lieu de souligner que ce contrat de travail était dépourvu de période d'essai et de clause de non-concurrence. Il était en revanche assorti non seulement d'un avenant relatif à l'intéressement, mais encore d'une disposition stipulant que "la réalisation de traductions importantes* [par Liliane Lafond] *en dehors du temps de travail ferait l'objet d'une rémunération supplémentaire, en accord avec la direction générale".*

*» Ce faisant, s'il est exact que mon salaire brut mensuel atteint aujourd'hui 30 000 francs, je crois pouvoir affirmer que je suis loin d'avoir vu pratiquement doubler mon salaire antérieur, eu égard au contenu de mon contrat individuel de travail, négocié en son temps avec la société Transfer.*

*» J'ajoute, pour mémoire, que le service traduction créé par mes soins a été purement et simplement supprimé peu de temps après mon départ, intervenu le 31 décembre 1992. »*

# Malgré l'engouement pour le Mondial, les entreprises ont peu changé leurs habitudes

**Enquête.** Quelques-unes ont aménagé leurs horaires, mais la plupart ont préféré l'installation d'écrans télé à un changement d'organisation

En chaque salarié, ou presque, sommeille un supporteur – à tout le moins un amateur de foot. La France n'échappe pas à la règle, surtout lorsqu'elle est le pays d'accueil de la Coupe du monde. Comme nombre de matches ont eu lieu en plein après-midi, pendant les heures de travail (tel France-Italie, qui a tenu les passionnés en haleine vendredi 3 juillet de 16 heures 30 à 19 heures), les chefs d'entreprise n'ont pu éluder cette question, moins futile qu'il n'y paraît de prime abord : les salariés vont-ils continuer à travailler de bon gré lorsque l'équipe de France est sur le terrain ?

La réponse apportée est révélatrice du climat interne d'une société. Schématiquement, les entreprises se divisent en deux catégories : celles qui n'ont rien fait ; et celles, peu nombreuses, qui se sont débrouillées pour répondre aux aspirations du personnel en aménageant le temps de travail ou en installant au moins un écran de télévision dans les locaux.

Les premières feignent généralement la surprise face à la question. *« Rien de spécial. Business as usual »*, répond-on simplement chez Disneyland Paris, alors aux prises, il est vrai, avec la grève de ses *cast-members*. *« Nous n'avons adopté aucun dispositif particulier pour le Mondial. Ou alors il aurait fallu le faire aussi pour Roland-Garros et le Tour de France. On finirait pas ne plus travailler ! »*, ironise-t-on à La Poste.

Même réponse en substance à la BNP, où l'on commente : *« On n'allait quand même pas monter une usine à gaz pour la Coupe du monde ! D'ailleurs, chez nous, on est plutôt tennis. »*

Le football n'a pas non plus changé grand-chose aux us et coutumes du bâtiment et des travaux publics : *« Les chantiers ont travaillé comme d'habitude »*, assure la direction de Spie-Batignolles, qui ajoute prudemment : *« Peut-être que certains se sont arrangés localement pour commencer et donc finir plus tôt les jours de match... »*



SELÇUK

Pas d'aménagement sportif du temps de travail non plus chez Peugeot, d'autant que le groupe est *« en période d'activité soutenue »*, à la différence de l'an dernier où les vendredis chômés étaient presque devenus une tradition à Sochaux. *« Les gens ont fait fonctionner les magnétoscopes »*, commente-t-on sobrement à la direction de l'usine sochalienne. Si les télévisions n'ont évidemment pas droit de cité dans les ateliers, les amateurs de ballon rond ont pu suivre les prouesses de leur équipe favorite l'oreille collée au transistor.

Plus inventive, l'usine Renault de Douai, qui fabrique la Mégane, a mis à profit son accord sur l'aménagement du temps de travail pour faire en sorte que les deux équipes alternant l'après-midi (13 heures 30-20 heures 30) terminent une heure plus tôt (à 19 heures 30), notamment les soirs où l'équipe de France était à l'affiche.

Pour les salariés de son siège social de Clamart (Hauts-de-Seine), la société américaine Corn Product Company (marques Knorr, Alsa, Maïzena, Banania, Yabon...) a fait installer un grand écran dans une salle de réunion : *« L'initiative a été très appréciée ; ceux qui venaient voir les matches restaient plus tard le soir pour finir leur travail »*, fait savoir la direction.

Chez Danone également, des postes de télévision ont été installés sur plusieurs sites, et certaines chaînes ont tourné *« en rythme allégé »* les après-midi où l'équipe d'Aimé Jacquet évoluait sur le terrain.

Sans surprise, c'est dans le tertiaire – là où l'on ne connaît pas le travail posté et où l'on ne pointe pas ses heures de présence – que les entreprises se sont le plus facilement adaptées au Mondial. Soucieuses d'accompagner l'événement, certaines sont allées jusqu'à s'équiper d'un baby-foot.

Surtout, la plupart ont mis à disposition de leurs collaborateurs quelques postes de télévision, que ce soit dans la cafétéria ou dans des salles spécialement aménagées : *« Au moins, on était sûr qu'ils ne rentraient pas chez eux pour le match »*, confie ce responsable d'entreprise.

Généreuse, la démarche n'est pas complètement désintéressée, comme le reconnaît Jean-Philippe Witwicki, responsable de la réception clients à l'agence de publicité BDDP (250 salariés) : *« La direction a pensé qu'il était important qu'à l'occasion de cet événement les salariés puissent se rencontrer sur un terrain autre que professionnel : il est plus facile d'aborder certains problèmes devant la retransmission d'un match.... »* La direction de BDDP, non contente de retransmettre les matches dans ses locaux, a laissé au comité d'entreprise toute latitude pour organiser, chaque fois que les Bleus jouaient, un buffet en soirée (en principe hors temps de travail) ou une pause goûter l'après-midi. L'initiative a rencontré un franc succès, surtout auprès des salariés de sexe masculin, qui ont même organisé à cette occasion... un tournoi de foot.

*Philippe Baverel*

### Repères

● A la RATP, cinq cents jeunes parlant au moins une langue étrangère ont bénéficié d'un contrat à durée déterminée d'un mois à temps plein pour la période de la Coupe du monde. *Rémunérés* au SMIC, ces agents ont assuré essentiellement des fonctions d'accueil et d'orientation des voyageurs.

● Anticipant, pour répondre à l'afflux de voyageurs, sur les recrutements prévus en septembre pour l'ouverture de la nouvelle ligne Météor, la RATP a embauché en juin 250 agents. Ils remplaceront par la suite les agents qui seront transférés sur Météor.

● Les 1 700 salariés de Coca-Cola Entreprise bénéficieront, en vertu du *« challenge spécial Coupe du monde »*, d'une prime de 3 500 francs *« si le volume d'activité a augmenté de manière significative à la date du 31 juillet »*. A titre d'avance, ils ont déjà perçu 1 500 francs à la fin mai, le solde devant être versé à la fin août.

# Les arrangements « à l'amiable » des salariés

Des problèmes pour regarder les matches de foot aux heures de travail ? La question fait rire Michel, technicien dans une entreprise de haute technologie du Val-d'Oise : *« Je n'ai entendu personne parler de ça... Sauf pour des difficultés rencontrées chez soi ! »* Dans son entreprise, la recherche d'arrangements est facilitée par les horaires variables. *« Les gens peuvent s'en aller à partir de 16 h 30, et même dès 15 h 45 le vendredi. »* En outre, *« nous avons signé un accord de Robien de réduction du temps de travail qui donne à chacun la possibilité de se libérer un certain nombre de jours par an. »* Enfin, *« dans des entreprises comme la nôtre, qui ont connu pas mal de restructurations et qui n'embauchent plus depuis longtemps, l'ancienneté moyenne est élevée et tout le monde se connaît... On s'arrange à l'amiable. »*

Cette situation, précise-t-il, ne concerne que les techniciens et ingénieurs – largement majoritaires, il est vrai. Ceux qui travaillent à la chaîne restent soumis à des contraintes beaucoup plus rigides.

Dans l'établissement où travaille Pierre, un important dépôt de pièces automobiles, on retrouve également une coupure, mais cette fois entre les administratifs et les magasiniers chargés de la préparation des envois (« la production ») – deux groupes quantitativement égaux.

Pour les premiers, son analyse n'est pas moins rose que celle de Michel. Bénéficiant d'horaires libres, ils ont pu largement s'organiser. Beaucoup ont travaillé un grand nombre d'heures pendant la première partie du Mondial, leurs magnétoscopes leur permettant de voir en fin d'après-midi les matches qu'ils avaient manqués. En contrepartie, pour les rencontres les plus palpitantes, ils sont rentrés tôt chez eux et y ont assisté en direct.

En revanche, les seconds ont dû continuer à assurer la « production » et, travaillant en équipe, ont fait leur deuil des matches joués en soirée. Faute de mieux, ils les ont suivis à la radio. Quelques-uns sont tombés malades – *« une maladie bien spéciale qui réapparaît tous les quatre ans »*, s'amuse Pierre, une sorte de « fièvre quarte » en somme. Cette tricherie n'a ni dupé ni ému les chefs de service. *« Une semaine tous les quatre ans, il n'y a pas de quoi s'indigner. Ils n'ont d'ailleurs pas été très nombreux. »*

**OPÉRATION CHIRURGICALE**

Métallo dans une PME de l'Oise, José, lui, s'est arrangé pour faire coïncider une opération chirurgicale avec les trois premières semaines du Mondial. Autour de lui, ils sont relativement nombreux à avoir aussi opté pour la maladie « diplomatique » ou éventuellement pour des vacances anticipées passées à domicile. Dans ce nord du Bassin parisien, la situation économique n'est pas brillante, les conditions de travail sont rudes. Pas question d'allumer la radio dans l'atelier de José. Pas question non plus de le quitter avant l'heure pour voir un match, *« une fois qu'on est là, on est coincé »*.

Situations roses, situations noires... Entre les deux se sont inventées, au fil des jours, toutes sorte de stratégies souvent assez drôles. Ici, les salariés d'une petite société ont profité des absences du patron pour décaler leurs horaires de travail. Là, c'est le patron qui libère en avance sa petite équipe de salariés pour... se libérer lui-même. Ces jeunes femmes embauchées pour du marketing téléphonique à destination des cadres se découvrent elles aussi libres pour tous les matches importants, parce qu'à ces moments-là... il n'y a plus personne au bout du fil. On pourrait écrire un roman autour de l'infiltration des entreprises par la télévision. Les petits postes ont envahi bureaux, magasins, ateliers. Janine : *« Hier, mon collègue avait apporté la sienne. Dès qu'il y avait un bruit dans le couloir, il baissait le son. »*

Bernard, qu'un travail de sécurité a empêché d'assister à la rencontre France-Italie, a obtenu de son chef de service l'autorisation d'apporter la sienne : *« Il m'a seulement demandé qu'il n'y ait pas cinquante personnes en même temps autour du poste, et que le travail ne soit pas complètement arrêté pendant deux heures. »* Un de ses collègues s'est acheté une télévision à cristaux liquides. *« Elle est si petite que lui seul peut la regarder. Mais du coup il est parfaitement tranquille pour s'en servir ! »*

**HYPERMARCHÉ DU BRICOLAGE**

Dans cette PME, un poste est laissé allumé à la cantine. Chacun vient à son tour y passer quelques instants.

La direction d'un hypermarché du bricolage a mis une salle avec la télévision à la disposition du personnel pour les matches de la France. Elle s'est aperçue que le magasin était à peu près vide de clients à ce moment-là. Les vendeurs sont seulement priés de s'organiser pour qu'un ou deux d'entre eux assurent une permanence.

Un type de situation qui a fini par se répandre assez largement dans les entreprises, si l'on en croit François, qui travaille dans l'après-vente de produits industriels : *« C'est un moyen pour elles de ne pas laisser partir leurs salariés : le match terminé, ils sont sur place pour se remettre à la tâche. »*

*Marie-Claude Betbeder*

### Temps libre

**Paris. Entre bassin de La Villette et canal Saint-Martin, un écran géant a drainé, jour après jour, une foule bon enfant qui mêlait sans heurt âges, peuples, sexes et classes sociales. Pour les matches de l'après-midi, en semaine, certains arrivaient à l'avance pour être bien placés.**

**« Moi, disaient-ils, *je n'ai pas de problème pour venir* » : retraites précoces et préretraites, travail indépendant, chômage, moments creux entre deux CDD ou missions d'intérim, travail de nuit, temps partiel, études prolongées, formation..., leur disponibilité est le plus souvent cher payée, mais elle leur a permis de consacrer au loisir un temps plus couramment assujetti au travail. Du commercial sans « fixe » à l'écrivain, de la bénéficiaire d'horaires flexibles à la RMIste heureuse, *pour une fois, d'être hors du carcan de l'emploi*, ils offraient la photographie inattendue des bouleversements du salariat et de la réalité éclatée du travail.**

Le groupe US -Qwest Communication International Inc. - (CA 4 MdsS, 6000 pers.) s'est associé en avril 98 à Eunet International (CA 75 MS, 400 pers.) pour capitaliser sur leur expertise réciproque en matière de produits et réseaux IP.

Qwest — Qwest and EUnet join forces — EUnet

*Cet empire technologique va s'imposer rapidement comme le leader des services réseaux voix-données en Europe et aux USA.*





***Dans le cadre de cette formidable synergie, Qwest-Eunet recherche activement pour le déploiement de sa filiale EUNET France un***

## DIRECTEUR COMMERCIAL H/F

**700 000 F++**

Bénéficiant de l'appui et de la détermination de notre groupe, vous devrez porter et développer nos offres auprès de nos partenaires clients. Vous êtes en mesure, avec vos équipes, de fournir une multitude de solutions en matière de service Internet à forte valeur ajoutée, auprès des organisations qui veulent faire de la technologie Internet une partie intégrante de leurs opérations. Dans un contexte extrêmement opérationnel, vous structurerez, déploierez et managerez nos forces commerciales en pleine expansion, en étroite synergie avec notre Direction Internationale.

À 35-40 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes issu du monde des nouvelles technologies (opérateur télécom, réseaux, SSII...) et bénéficiez d'une expérience avérée dans le développement des ventes de produits et services à forte valeur ajoutée. Véritable manager opérationnel, développant un fort charisme et un excellent relationnel, vous êtes à même de vous investir très fortement à nos côtés.

Pour ce challenge vraiment exceptionnel, nous recherchons un candidat à très fort potentiel, à même d'évoluer ultérieurement au sein de nos structures internationales. Anglais courant impératif.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser rapidement votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 4 rue Léon Jost, 75017 PARIS, sous la référence 26.7600/LM sur lettre et enveloppe ou par E-mail : md@mercuri-urval.fr - Site internet : www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

---

MoDoPaper PSM

Di

Pr

PONT-S

*Membre du Comité de Direction, vous dirigez P avec deux Machines à papier, Transformation, participez activement à l'amélioration constante de l'organisation (mise en place d'une nouvelle GPA*

*Vous préparez et proposez les programmes d'inv Vous animez votre équipe en veillant à assurer les de travail efficace et une motivation forte.*

*Agé d'au moins 35 ans, meneur d'hommes, Ingén anglais, vous avez nécessairement une expérience ou à l'étranger..*

*Vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe sca d'un site où l'enjeu majeur est la performance et très évolutive. Ce poste débouchera sur de rée*

*Merci d'adresser lettre, CV, photo en Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Dan sur lettre et enveloppe ou Site internet : www*

---

■ ***LA SOCIÉTÉ :*** *Nous sommes un groupe industriel de premier plan (plus de 7 milliards de dollars de CA et plus de 30 000 personnes). Dans le cadre de la refonte de notre système d'information sur l'ensemble des sites européens, nous déployons ORACLE APPLICATIONS sur nos systèmes de gestion. Au sein d'une équipe internationale et en étroite relation avec les services Achats et Finance, nous créons le poste de :*

## *Consultant Oracle Applications modules PO/IC*

*La Défense - déplacements ponctuels*

■ ***LE POSTE :*** *Rattaché au Directeur de Projet, vous mettrez en place les différents modules achat/stock du progiciel ORACLE APPLICATIONS. Ainsi, vous aurez la responsabilité du suivi du développement, du support, de la configuration et de la maintenance des applications et interfaces. En outre, vous serez le conseiller technique et fonctionnel.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *De formation supérieure Bac + 4/5, vous justifiez d'une expérience de 5 à 7 années dans les domaines concernés : ORACLE APPLICATIONS modules PO/IC, UNIX, ORACLE et outils associés. Votre sens de la communication et votre potentiel doivent rapidement vous permettre d'élargir vos responsabilités. La dimension européenne des projets nécessite des déplacements et la maîtrise de l'anglais.*

■ *Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 4425/CO à Claire DAVY, ROBERT HALF FRANCE, Systèmes d'Information, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail «robert@half.mgn.fr».*

TMP Worldwide



ROBERT HALF FRANCE.
SYSTEMES D'INFORMATION

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

---

**500 KF +**

## DIRECTEUR INDUSTRIEL

**pour repenser notre organisation et être plus compétitif en France comme à l'International.**

Nous fabriquons des produits de grande consommation destinés au grand public et commercialisés par des distributeurs, principalement discounters. Le plan d'investissement inscrit dans le business plan a pour vocation de doubler le volume de l'entreprise à l'international.

Un regard neuf, capable de remettre en cause notre process de fabrication afin de produire plus, mieux et moins cher, est souhaité par le Président de cette PME (300 MF).

A 35 ans minimum, ingénieur (Centrale, Arts & Métiers par exemple), vous avez déjà réalisé ce type de missions chez un constructeur automobile ou un équipementier.

Une expérience dans l'électroménager ou l'agro-alimentaire serait également appréciée. Meneur d'hommes, méthodique, pragmatique et ambitieux, sont quelques unes des qualités indispensables pour réussir à ce poste situé dans une grande ville de Champagne. L'anglais est de rigueur, l'allemand vivement souhaité.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la réf. C/1528 M à notre conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI-LUNE Cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



**CONCORDANCES**
***Entre les Hommes et les Entreprises***

---

# Ingénieurs, vivez l'inform à la dimensi

**THOMSON-CSF**
**AIRSYS**

هكذا من الاعمال

MoDoPap
PSM

…CTEUR DE
…DUCTION

MAXENCE (60)

…ble de la production du site : Fabrication …ning-ordonnancement, Laboratoire. Vous …rformance industrielle, tant sous l'angle de sous celui de la technique papetière.
…ent et vous participez à leur mise en œuvre. …issions de savoir-faire, à maintenir un climat

…iplômé de formation, parlant couramment …rmée de la production de papier en France

…re, en prenant la direction de production …ielle, avec une gamme de produits riche …rspectives d'évolution au sein du Groupe.
…sant votre rém. actuelle à notre …78 Paris Cedex 08, s/réf. 58.7249/LM …-mail : hm@mercuri-urval.fr …curi-urval.fr

…ercuri Urval

*Grand groupe international du secteur pharmaceutique, réalisant un chiffre d'affaires de plusieurs dizaines de milliards de francs, recherche dans le cadre de son expansion :*

## Directeur du Développement

**Région Parisienne** **H/F**

**Mission** : Rattaché au Directeur des Systèmes d'Information, vous prenez en charge les différentes équipes des Etudes, environ 30 personnes, vous participez à l'élaboration des plans informatiques et veillez à la cohérence du Système d'Information.

**Profil** : Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur), vous avez acquis une expérience du management en tant que Directeur de Projet dans des environnements Mini et Grands Systèmes propriétaires (Bull, IBM) et UNIX/ORACLE.
De réelles possibilités d'évolution sont envisageables pour un candidat à fort potentiel.
**Réf. IEL22953.**

## Responsable Qualité/Méthodes/Sécurité

**Région Parisienne** **H/F**

**Mission** : Rattaché au Directeur des Systèmes d'Information, vous constituez et prenez en charge l'équipe du service Qualité/Sécurité/Méthodes, 2/3 personnes, vous élaborez la politique qualité et sécurité du groupe et vous en garantissez la bonne application.

**Profil** : Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur), vous exercez actuellement la fonction de Responsable Méthode ou d'Auditeur Informatique et avez acquis une expérience du management. Votre rigueur, votre capacité à convaincre et votre vision globale du système d'information vous aideront à réussir dans cette fonction.
**Réf. IEL22954.**

Merci d'adresser votre candidature sous la référence du poste choisi à **Eudes Le Gars** (Tél : 01 41 92 70 16).

**Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex**
**3617 code MPage** (Connexion 3,48F/Min) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page
INFORMATIQUE

…nieur,
…z l'informatique
…dimension du ciel.

Radars et systèmes de conduite des opérations aériennes, gestion et contrôle du trafic aérien, défense et systèmes d'armes antiaériens... notre vocation est de rendre le ciel plus sûr. Depuis les études jusqu'au maintien en condition opérationnelle des équipements, Thomson-CSF Airsys déploie son expérience et ses compétences à travers une parfaite maîtrise des grands systèmes dans un environnement hautement technologique. Dans cet objectif, Thomson-CSF Airsys sait aussi leur proposer des *prestations "sur mesure"*.
Avec la *flexibilité d'une entreprise responsable de ses marchés et la puissance de Thomson-CSF*, Thomson-CSF Airsys *multiplie les implantations locales*. Pour que chaque client travaille avec nous aussi aisément qu'avec leurs entreprises nationales, nous sommes devenus, plus qu'une entreprise internationale, une entreprise *multidomestique*, implantée dans le tissu local et proche de ses interlocuteurs. Jeunes ingénieurs informaticiens, grandes écoles avec une spécialisation ou universitaires possédant une première expérience professionnelle dans le secteur informatique, en nous rejoignant, vous intégrez un groupe en pleine croissance et participez à un projet que vous suivez de sa conception jusqu'à sa validation par le client, pour des produits qui requièrent un investissement technique de longue durée. Tout au long de votre parcours professionnel, vous rencontrez les opportunités et les passerelles d'évolution d'un grand Groupe.

- ingénieurs développement logiciel
- ingénieurs systèmes
- ingénieurs d'études amont
- ingénieurs ensembliers radar
- ingénieurs développement support logistique
- responsables chargés d'affaires

Merci d'adresser votre candidature sous réf. ARE/M à Thomson-CSF Airsys, *Danièle Bianco, Direction des Ressources Humaines, 19 rue des Mathurins, 92221 Bagneux Cedex.*
E-mail : *daniele.bianco@airsys.thomson-csf.fr* ou consultez notre site internet :
*http://www.airsys.thomson-csf.com/emploi*

…N-CSF

Prenez le parti de l'isolation

…ATIQUE
Paris

Rattaché(e) au responsable du Département Informatique et au sein d'une équipe de 9 personnes, vous prendrez en charge l'encadrement et la gestion de projets informatiques novateurs et vous assurerez la maintenance d'applicatifs déjà existants.

Diplômé(e) d'une école nationale d'ingénieurs avec une spécialisation informatique industrielle ou de gestion, vous possédez idéalement une première expérience de développement de type client/serveur ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement AS 400. Votre anglais est courant.

Responsable et autonome, vous saurez faire preuve de dynamisme et de réelles qualités de communication et d'organisation. Le poste peut évoluer vers de plus larges responsabilités dans un contexte international, pour un candidat de valeur.

**ROCKWOOL**
LA PROTECTION INCENDIE

**Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) *sous la référence INF/CP07 à Laurent HUET*, ROCKWOOL, 111, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS.**

TMP Worldwide.

*Nous sommes une entreprise à taille humaine, filiale d'un grand groupe, spécialisé dans la conception et la réalisation de grands systèmes électroniques temps réel de haute technologie. Notre croissance nous amène à rechercher un :*

## CHEF DE PROJETS LOGICIELS TEMPS RÉEL

RHÔNE-ALPES

Vous gérerez ou superviserez des projets logiciels importants (6-8 personnes par projet) et vos responsabilités s'étendront de la compréhension du besoin du client jusqu'à la recette, dans un souci de respect des engagements coûts et délais. Vous serez en contacts fréquents avec les autres services de l'entreprise dans le cadre d'une organisation matricielle.

Environnement technique : 68 0X0, PC, C, VRTX, ARTK, architectures parallèles.

Ingénieur Grande Ecole, spécialisé en informatique, vous possédez une expérience de gestion de projet logiciel dans des environnements temps réel.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV) sous réf. 1001W à notre conseil : POSITIS, 25, rue Lauriston, 75116 PARIS.*

Positis
Conseil en management

TMP Worldwide.

# Gestion - Finance

## CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

**A l'écoute de vos ambitions ...**

Grand établissement proposant une gamme complète de produits et services dans le domaine de la **banque**, de la **finance** et de l'**assurance** implanté dans l'Ouest de la France - 4000 salariés - 300 000 clients - 175 mds de frs de total de bilan consolidé en 97 le CMB recherche pour son Département Organisation générale et sa Direction Financière

### ■ Ingénieur en Organisation h/f

- Fortement autonome, vous conduirez des missions d'organisation de la phase «diagnostic» jusqu'au suivi de la mise en oeuvre.
Amené à intervenir sur l'ensemble des structures du Groupe - Services centraux, Filiales, Réseaux de distribution -, votre approche intégrera à la fois les aspects Stratégiques, Financiers, Techniques et Humains.
- Titulaire d'un diplôme généraliste type grande école de commerce ou d'ingénieur, vous justifiez d'une première expérience réussie sur ce métier. Doté d'une forte personnalité, vous êtes rigoureux, créatif et savez convaincre. (Réf. IO)

### ■ Contrôleur de Gestion h/f

- Vous apporterez votre contribution aux différentes étapes du plan annuel : élaboration, actualisation, bilan et aurez en charge la réalisation et l'aboutissement d'études de gestion portant sur l'activité et les frais généraux, ainsi que la conception de nouveaux outils de gestion.
- Titulaire d'un diplôme de grande école de commerce (HEC, ESCP, ESSEC...) ou ingénieur double formation, vous justifiez d'une première expérience réussie dans la banque ou l'industrie (Réf. CG)

### ■ Chargé d'Etudes Comptables h/f

- Chargé du pilotage des chantiers comptables dans le cadre de projets importants du Groupe, vous participerez activement à l'optimisation du système d'information financière.
- Issu d'une grande école de commerce, vous avez une formation comptable approfondie et bénéficiez idéalement, d'une première expérience financière de 2 à 3 ans (Réf. CEC)

**Ces postes offrent aux candidats de valeur des perspectives d'évolution vers des fonctions-clés de l'Entreprise.**

Merci d'adresser CV, lettre de motivation, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi au **Crédit Mutuel de Bretagne** Service Recrutement - 29808 Brest cedex 09

**Crédit Mutuel de Bretagne**
*la banque à qui parler*

POSTES BASÉS EN BRETAGNE

---

*Des stratèges au service du social*

**Notre client est un jeune cabinet de conseil novateur en très forte croissance.**
**Spécialisé dans le diagnostic financier, stratégique et social d'entreprise, il conseille les représentants du personnel de grands groupes des secteurs de l'assurance, des médias, de l'informatique, des telecoms et du grand commerce.**
**Pour participer à son développement, ce cabinet recherche**

## CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS

Homme ou femme, de formation supérieure (*MBA, HEC, IEP ou équivalent*) vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans le conseil et/ou dans un grand groupe du secteur de l'assurance.
Vous maîtrisez l'analyse financière et stratégique.
*Une très forte motivation sociale*, le goût de la négociation et un sens aigu de la synthèse vous permettront d'apporter aux comités d'entreprise et aux représentants du personnel, l'expertise et le conseil dont ils ont besoin *pour conduire leurs stratégies.*
*Poste basé à Paris.*

Adressez votre dossier de candidature (lettre *manuscrite, CV et prétentions*) à IBD-ALGOE Tour Gamma A - 193 rue de Bercy - 75012 Paris.
e-mail : ibd.paris@algoe.fr

IBD ◇ ALGOE
Recrutement et Gestion de Carrière

---

**LE CIO**
**LA BANQUE DES RÉGIONS DU GRAND OUEST**
*2 400 collaborateurs - 185 agences sur 17 départements.*
Un PNB de 1,5 milliard de Francs en 1997, renforce ses compétences Marketing opérationnel et recherche sur NANTES son :

## Chargé de mission Tarifs et Conditions

**Le poste :**
*Au sein du Département Marketing, vous serez responsable :*
- de la conduite des projets relatifs à l'élément "prix" du mix marketing et du pilotage des activités correspondantes avec les services de l'entreprise.
- du contrôle de gestion opérationnel de notre politique tarifaire et de sa mise en oeuvre.

**Votre profil :**
- Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur,
- Vous avez 3/4 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit (ou de conseil) de forte notoriété ou dans un établissement financier où vous avez développé des capacités d'analyse, des compétences en contrôle de gestion et en conduite de projets dans le domaine bancaire,
- Vous faites preuve de réelles capacités de communication et d'une forte sensibilité au marketing,
- vous souhaitez intégrer une entreprise à taille humaine qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Si ce challenge vous motive, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, photo et prétentions salariales) à :
CIO - Gilles BEQUET - Direction des Ressources Humaines
BP 84001 - 44040 NANTES Cedex 01.

CIC
Banque CIO

---

## ORGANISATEUR
### DOMAINE BANCAIRE
### VAL DE LOIRE

**Banque régionale, filiale d'un groupe bancaire, recherche pour accompagner le *changement* et contribuer à l'amélioration de sa productivité et la qualité de ses prestations**

Rattaché au Responsable du Département Organisation, vous interviendrez, en étroite *collaboration* avec toutes nos entités, dans les domaines suivants :
- l'évolution générale de notre structure (circuits de traitement, systèmes de gestion et d'information)
- l'optimisation des filières, services, postes de travail et procédures (modes opératoires, *circuits, documents, guides...*)
- l'implantation de matériels, de locaux, de postes de travail, de technologies nouvelles (*cahier des charges, coûts...*).

*De formation supérieure (Ingénieur, ESC ou* équivalent), de préférence complétée par un troisième cycle en organisation, vous avez une expérience de la fonction d'au moins 3 ans dans un établissement financier ou en cabinet Conseil. La connaissance des méthodes appliquées à la gestion du risque bancaire *constitue un plus.*

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 1755 LM à notre conseil IBD-ALGOE - Tour Gamma A 193 rue de Bercy - 75012 Paris - qui étudiera *votre candidature en toute confidentialité.*
e-mail : ibd.paris@algoe.fr

IBD ◇ ALGOE
Recrutement et Gestion de Carrière

---

EULER SFAC
PARIS - LONDRES - BRUXELLES - ROME

## Expert Comptable
### Jeune diplômé + 1ère expérience

***EULER - SFAC* 900 personnes, plus de 2 Milliards de Frs de CA en 1997 - est une des sociétés du groupe EULER, plus de 2800 *collaborateurs* répartis en Europe et aux USA, 6,6 Milliards de Frs de CA prévisionnel, numéro 1 mondial sur le marché de la protection et la gestion du compte-clients des entreprises. Nous recherchons, dans le cadre de *notre développement* international, un**

**Adjoint à la Responsable Consolidation, vous avez également en charge la mise en place et le *suivi* de la comptabilité analytique de nos *projets informatiques internationaux.***

**De formation DESCF minimum,** vous avez **idéalement** une première expérience de la consolidation au sein d'un cabinet ou d'un groupe international.

*La pratique* de la *comptabilité anglo-saxonne* vous est familière, une expérience en entreprise italienne serait un plus.

En contact permanent avec la Direction des Systèmes d'Information Groupe et nos filiales, vous êtes rigoureux, autonome et savez gérer **des situations complexes avec diplomatie.**

**La *maîtrise* de l'anglais en tant que langue de travail est nécessaire,** l'italien serait un plus apprécié.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous référence SIM/98.M.07 à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.
http://www.sfac.fr

---

**SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLES FRANÇAISE REPUTEE RECHERCHE POUR PARIS :**

- ■ **Gestionnaire d'actions internationales très expérimenté avec sérieuses références**
- ■ **Analyste financier actions internationales très expérimenté**

- Disponibles immédiatement.
- Parfaitement bilingues français/anglais.
- Rémunérations très intéressantes.

Envoyer C.V., lettre de motivation et photo ***(sous réf. 9857)*** à :
*LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05.*

---

VEGA *Recrute :* **Chargé d'études stratégiques et financières**

***Profil :***
⇨ jeune diplômé école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ;
⇨ première expérience (1 ou 2 ans) souhaitée en cabinet d'audit ou de conseil en management ;
⇨ profil "consultant".

***Fonctions :***
1) *Projets de développement* (économie générale, "business plan", plan d'action)...
2) *Gestion des équipements délégués* (renégociations, contrôle de gestion...)

VEGA, affiliée au Groupe VIVENDI, gère des équipements sportifs (tennis, centre équestre, golf, patinoire, vélodrome, bowling, gymnase...), culturels (salles de spectacles à grande capacité...) ou touristiques.

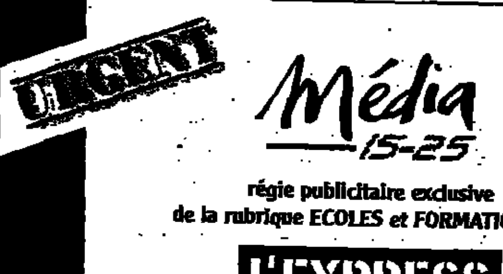
VEGA - 62, rue de Javel - 75015 PARIS - Tél. : 01.44.37.24.90 - Fax : 01.44.37.24.00

هكذا من الاصل



# Marketing - Communication

URGENT




régie publicitaire exclusive
de la rubrique ECOLES et FORMATIONS de

L'EXPRESS

recrute

## Chef de Publicité (H/F)

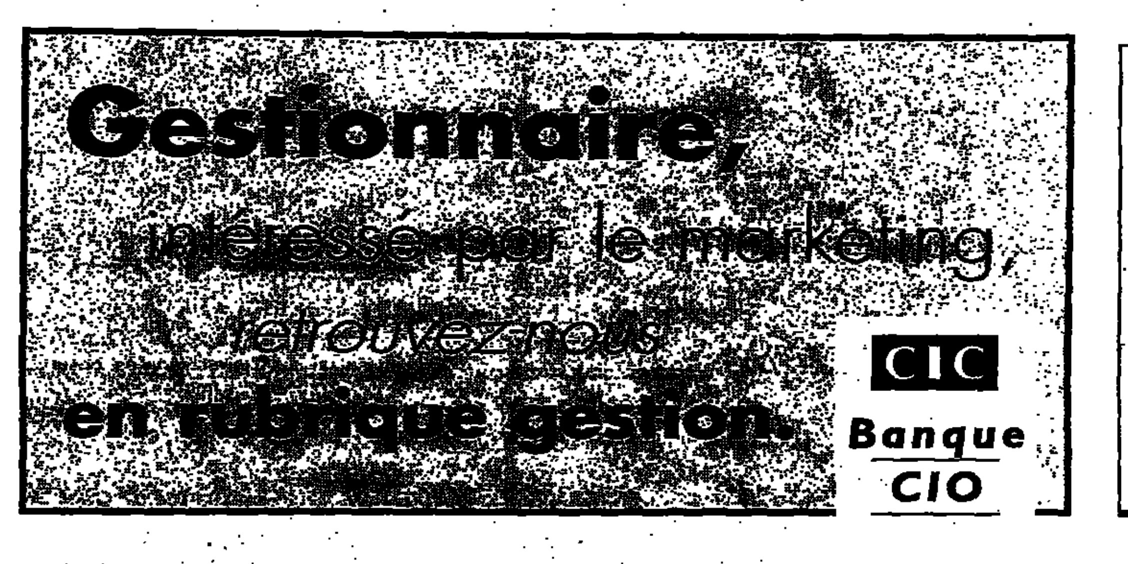
Vous avez un Bac+2 au moins et une expérience réussie de la vente d'espaces publicitaires.
La connaissance des annonceurs du secteur de la formation serait un plus.

Venez rejoindre en CDI notre petite équipe pour contribuer au développement de nos activités.

Envoyer lettre manuscrite,
CV + photo et prétentions à :
Média 15-25 - Service Recrutement
15, rue de Paris - 92100 Boulogne

## Aider nos clients à élaborer leur stratégie de communication sociale

Vous pensez que le capital humain est la clé de la réussite des entreprises et que les politiques ressources humaines innovantes doivent être communiquées avec force et ambition. Vous êtes un homme de réflexion et d'idées, et conseiller une entreprise sur le développement de son image sociale vous passionne. Agé de 30/35 ans, vous dirigez le planning stratégique de l'agence. Vous réalisez les études et audits que nourrissent les réflexions des plans d'action et élaborez en amont les recommandations stratégiques. Vous êtes également responsable de la veille économique et professionnelle de l'agence. Au-delà de votre formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP ou équivalent), c'est votre parcours, vos convictions et vos idées qui nous intéressent ! Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous référence 69042, à Press Emploi, 15 rue Bleue, 75009 Paris.




CIC
Banque
CIO



ENSP
ECOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

## CHARGÉ DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONFIRMÉ

L'Ecole Nationale de la Santé Publique recherche pour la Banque de Données Santé Publique (BDSP) un(e) Chargé(e) de Communication et de promotion confirmé(e)

Les candidats auront à démontrer leur capacité à prendre en charge les missions suivantes :
- préparation et suivi des projets de la BDSP
- valorisation et promotion des produits et prestations BDSP
- animation d'un réseau d'organismes producteurs

Références exigées : BAC + 5, bonne pratique de l'anglais, expérience d'au moins cinq ans comme responsable de la promotion dans le domaine des services d'informations, expérience confirmées de chef de projet.

Contrat à durée déterminée de droit public.
Une fiche de poste est consultable sur http://www.bdsp.tm.fr, CV et lettre de motivation à adresser avant le 23 ao0t 1998 à M. Daniel DENEVERT - Ecole Nationale de la Santé Publique av. du Professeur Léon Bernard - 35043 Rennes cedex.

# Conseil - Audit




K.P Consultants




s'agrandissent et auront le plaisir de vous accueillir dès le jeudi 16 juillet 1998 au :
121-123 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 Boulogne

KP Consultants - Personna : 01.46.21.94.94
KER : 01.46.10.90.10
fax : 01.46.21.94.93




*Retrouvez toutes les annonces du Monde :*
*INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi*
*MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)*




*juniors et seniors*




BUSINESS INNOVATION

Baan Business Innovation (BBI) est une société internationale qui se développe rapidement en France. Sa mission est de concevoir, développer et commercialiser son offre Dynamic Enterprise Modeling (DEMtm) au travers du réseau Baan. DEMtm change la façon d'installer les solutions informatiques dans les entreprises industrielles et commerciales par son approche unique sur le marché des grands éditeurs de progiciels intégrés. Pour cela, nous recherchons :

**An sein d'une véritable société de conseil, vous êtes en charge de construire avec Baan et ses partenaires, *les solutions innovantes* répondant à la double contrainte : délais courts de mise en place et satisfaction ultime du client.**

*Universitaire ou Ingénieur,* votre parcours professionnel vous a déjà permis de prendre pied dans la réalité industrielle ou commerciale de grandes sociétés françaises.

Votre expérience dans la maîtrise de *méthodologies de gestion de projets* informatiques n'est plus à démontrer.

Votre connaissance du marché des grands éditeurs de progiciels est un atout non négligeable.

Vous parlez couramment l'anglais.

Si vous êtes *motivé(e) par ce challenge,* merci d'adresser votre dossier de candidature *(CV, lettre manuscrite)* sous la référence 397M93 à notre Conseil : ANTENOR, 88 avenue du Général Leclerc, 92100 BOULOGNE.

ANTENOR
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

TMP Worldwide.

# Conseil - Audit




## Consultants maîtrise d'ouvrage

*Logica Delog Conseil*

DELOG

**Nouvelle filiale de Logica, SSII internationale implantée dans 22 pays, Delog est spécialisée dans le conseil en systèmes d'information bancaires et financiers.**
***Son savoir-faire*** **est reconnu par les principales banques françaises et étrangères. Impliquée dans les projets les plus prestigieux, Delog répond à l'exigence de clients de très haut niveau.**

Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 3 années minimum et êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

Au sein d'une équipe qui sait encourager l'initiative individuelle, vous conduisez des missions d'études, de pilotage et d'homologation sur l'évolution des systèmes d'information bancaires et financiers de nos clients.

Offrez-vous dès aujourd'hui de belles perspectives d'avenir et rejoignez une équipe dynamisée par le succès.

Merci d'adresser votre candidature à Martine Tillmann, DRH, Logica, 8 rue de Cîteaux, 75012 Paris.
e-mail : *tillmannm@logica.com*

logica

*Dans la suite logique de votre évolution*

Aix, Annecy, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Niort, Pau, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Paris, Luxembourg

MEDIA SYSTEM

## Consultant(e)

Depuis 1987, notre Cabinet est spécialisé dans le recrutement de cadres et de dirigeants pour toutes les fonctions de l'entreprise.

Reconnue pour son exigence de qualité, notre équipe (8 personnes) a su établir des rapports de confiance avec de grands groupes et fidéliser ses clients dont les principaux se situent dans les secteurs de la haute technologie et des services.

Aujourd'hui, nous recherchons **un(e) Consultant(e)** à qui sera confiée la responsabilité de conduire les entretiens de sélection des cadres et d'effectuer des évaluations approfondies. Une bonne familiarité avec l'utilisation des moyens psychotechniques sera nécessaire.

Titulaire d'un DESS de Psychologie, le candidat possède une première expérience significative de la fonction (au moins 3 ans). Notre structure permet une évolution rapide vers une large autonomie tout en privilégiant le travail d'équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CR/CJ.98 à **CRITERE** 4 rue du Général Lanrezac - 75017 PARIS.




BERNARD JULHIET,
pour obtenir le meilleur du consulting.

**Dans un monde de mouvement, d'anticipation, d'exigence, le conseil est obligatoirement synonyme de vision, d'engagement, de résultats. *Rejoindre Bernard Julhiet Consulting,* c'est créer de la valeur ajoutée, au service des Entreprises.**

**con**[redacted]**ior**
Véritable professionne[redacted]us conduirez de façon autonome des missions[redacted] auprès des entreprises.
Réf. 3/636

**con**[redacted]**ior**
Spécialiste de la déma[redacted]seillerez les entreprises dans la mise en oeuvre[redacted]).
Réf. 3/637

**consultant formation "qualification"**
Formateur reconnu, vous animerez des séquences de formation qualifiante auprès de jeunes en insertion professionnelle.
Réf. 3/638

BERNARD JULHIET *Consulting*
RESSOURCES HUMAINES - ORGANISATION - MANAGEMENT

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous la référence choisie à : BERNARD JULHIET Consulting 11/15 quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX Cedex.*

# Le monde des cadres

***Ce syndicat professionnel représente* 5 000 *entreprises et* 200 000 *salariés. Il est l'un des deux acteurs majeurs, et influents, d'un secteur d'activités en très forte mutation tant sur les fondements du métier que sur le plan social. Sa philosophie d'action s'appuie sur une pensée libérale et une volonté d'entreprendre.* De fait, *une mission d'envergure sera confiée à son futur :***

## Délégué Général h/f

Avec une trentaine de permanents et plusieurs délégations régionales, et en concertation avec le Président et son bureau, vous assurez et animez les services aux adhérents et les échanges entre membres. Vous prenez personnellement en charge le lobbying politique et syndical au niveau national et européen, ainsi que la communication globale. En communicateur, vous intervenez auprès des adhérents et des pouvoir publics.

La quarantaine, avec une formation initiale en Droit ou Sc-Po, vous avez acquis une expérience dans des fonctions de secrétariat général au sein d'entreprises privées, ou dans des missions similaires pour le compte de l'Administration. Vous maîtrisez habilement le verbe et la parole pour des contacts à très haut niveau.

*Merci d'envoyer votre candidature (lettre man., CV et photo) sous la référence 54/849 à notre* Conseil KEY MEN, 96, *rue Nationale*, 59800 *Lille.*

KEY MEN

*Professionnel de l'immobilier, présent partout en France, nous recherchons pour nos implantations de Grenoble, Chalon-sur-Saône et Le Mans :*

## 3 Responsables d'agence de gestion locative H/F

**Assisté d'une équipe d'environ 20 personnes, vous aurez en charge la gestion et la valorisation d'un patrimoine de 1.000 à 3.000 logements.**
**Force de proposition et excellent gestionnaire, vous êtes *un homme d'action et de négociation* ; vous avez un sens relationnel reconnu et aimez les responsabilités et les challenges.**

**Postes basés à Grenoble et Chalon-sur-Saône : titulaire d'une maîtrise de droit immobilier et d'un parcours d'environ 10 ans dans l'administration de biens, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie comme manager d'équipe.**

**Poste basé au MANS avec des déplacements réguliers à NANTES (2 jours par semaine) : de formation type école de commerce ou maîtrise de gestion, vous justifiez impérativement d'une expérience réussie dans le secteur immobilier au cours de laquelle vous vous êtes imposé comme manager d'équipe.**

***Merci d'adresser votre candidature, sous référence 128556 et en précisant la localisation choisie, à EURO RSCG FUTURS 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.***

**La 1ère société française de conseil en recherche de dirigeants**

**Présente sur le marché depuis près de 30 ans, *acteur majeur d'un réseau mondial*, elle réalise un C.A. d'environ 50 MF, en forte progression, avec une équipe de 40 personnes dont 16 professionnels et recrute son**

## DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

**création de poste**

Il pilotera l'ensemble de "l'outil d'exploitation" de la société, incluant l'informatique d'exploitation, la documentation et les études.
Reportant directement au Président, il animera les travaux de 10 Chargées de Recherche, formant avec les Consultants une équipe très qualitative tournée vers les clients.
Il sera chargé de développer un pôle de recherche performant en termes d'outils et de méthodes, de compétences et de réactivité. A ce titre, il gérera la politique de formation et de rémunération variable de son équipe.

**Profil** : H ou F, environ 35 ans, de formation supérieure d'excellent niveau, le candidat retenu aura acquis une forte culture **économique** et **internationale**. Son savoir-faire managérial s'appuyera sur une expérience réussie dans un environnement comparable. Il sera rompu à l'organisation et à **la gestion de projets**. Excellent communicant, il sera capable de converser en anglais avec les membres du réseau et les clients de la société.

***Pour ce poste basé au centre de Paris, envoyer CV + photo + prétentions (sous réf. 9854) à :***

*LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05*

**Institut Promodès**

Dans le cadre de la croissance de ses activités, l'Institut de formation Promodès recherche un :

## Responsable Projets "Formation"

Vous aurez en charge la conception, la réalisation et le suivi d'actions de formation accompagnant le développement des compétences nécessaires à la mise en oeuvre des politiques Ressources Humaines du groupe Promodès.

De formation supérieure, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans une activité similaire, en entreprise de service ou comme consultant. Vous pratiquez l'anglais et/ou l'espagnol couramment et justifiez d'une expérience significative à l'international.

Rattaché à la direction de l'Institut Promodès, ce poste est basé à Levallois et nécessite quelques déplacements en France et à l'étranger.

***Envoyez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite et photo) sous la Réf. RPM/98, à Maurice Scheid - PROMODES FRANCE - 123, rue Jules Guesde - 92300 Levallois Perret.***

Groupe Promodès

**Retrouvez la suite des offres d'emploi dans le premier cahier du quotidien.**

هكذا من الاصل

# Sciences - Santé



L'Association Saint-François-d'Assise (PSPH, 550 personnes) regroupe plusieurs structures tant sanitaires que médico sociales et a pour vocation de se développer tout en évoluant dans un esprit d'accompagnement psychologique des malades et de la famille.

océane

## DIRECTEUR GÉNÉRAL H/F

Vous prenez la direction générale de l'A.S.F.A. et aurez pour mission de mettre en place un groupement sanitaire et medico-social incluant la clinique privée Océane et de fédérer les structures dans leur stratégie de développement afin d'optimiser leur fonctionnement en termes de qualité de service et d'image.

Agé d'environ 40/50 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience d'au moins 10 ans dans une fonction similaire acquise idéalement au sein d'une structure associative (PSPH) et privée (gestion hospitalière). Homme de communication, stratège, vous vous imposez comme véritable acteur du changement.

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo), sous référence RN0798A, à FMI Réunion, 25 bis rue Lory-les-Hauts, 97490 Sainte-Clotilde. Fax : 02 62 29 84 66.**

*FMI Réunion*
Conseil en Ressources Humaines et Etudes de Marchés

MEDIA SYSTEM




*Le groupe néerlandais Akzo Nobel emploie 60 000 personnes dans plus de 60 pays. En 1997, nos ventes consolidées représentaient 24 milliards de florins. Evoluer au sein d'Akzo Nobel est synonyme de développement et d'accomplissement professionnels dans une structure alliant écoute du marché et avancées technologiques pour la satisfaction d'une clientèle mondiale en produits pharmaceutiques, peintures, produits chimiques et fibres. Intervet International b.v., filiale d'Akzo Nobel, implante son nouveau Centre de Recherche et de Développement à Angers, dédié au développement de produits pharmaceutiques à usage vétérinaire.*




**Activité**
Développant les formulations pharmaceutiques et techniques de production associées, le Département Pharmacie comporte trois équipes de spécialistes, en charge des développements, ainsi qu'un laboratoire galenique.
Ce dernier prepare les différentes formulations telles que comprimés, émulsions, suspensions, produits à libération contrôlée, tant à l'échelle du laboratoire qu'au niveau des productions pilotes. Il met en oeuvre des tests de contrôle qualite physiques selon les Bonnes Pratiques de Laboratoire ou de Fabrication.

### Chef du laboratoire galénique H/F - Réf. CLG.06

**Fonction**
Assisté de huit techniciens, vous assurez l'ensemble de ces missions en veillant au développement et à l'optimisation de leurs compétences individuelles au travers de formations complémentaires.
Avec une équipe de spécialistes, vous assurez la responsabilité du développement de nouvelles techniques de production et de contrôle qualité physiques.
Vous êtes en charge du choix et de l'achat des nouveaux équipements.

### Spécialiste en pharmacotechnie H/F - Réf. SP.06

**Fonction**
Au sein d une petite equipe, vous développez les formulations et techniques de production des nouveaux produits pharmaceutiques vétérinaires, depuis la préformulation jusqu'à la validation des procedures de production pilote.
Vous reportez ces données en anglais afin de les intégrer dans les dossiers d'enregistrement en vue de l'obtention des AMM, en veillant à garder une parfaite connaissance des dernières publications et directives administratives.

**Formations et expérience**
Diplômes en pharmacie, chimie analytique ou procédés alimentaires, vous avez acquis une expérience pratique de plus de 2 ans en développement pharmaceutique, si possible dans le domaine vétérinaire. Familiers des BPL et BPF vous savez conjuguer pertinence et créativité dans un constant esprit d'équipe et d'entreprise. Pour une intégration optimale, nous vous proposons une formation de 6 à 9 mois aux Pays-Bas, sachant que notre vocation internationale requiert la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser rapidement votre candidature, en version française et si possible anglaise : lettre (manuscrite), CV, photo, prétentions sous la référence choisie à : INTERVET PHARMA R&D, Direction des Ressources Humaines, 11 rue Fleming, 49066 ANGERS Cedex 01.

**Creating the right chemistry**

# INITIATIVES LOCALES

*les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales*

## Avis de concours de la fonction publique territoriale

**92** — CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE

### LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

recrute pour la Direction de la Vie Sociale et par voie de concours sur titres du 15 octobre 1998

**13 PUÉRICULTRICES TERRITORIALES,**

titulaires du diplôme d'Etat de Puéricultrice relevant de la Fonction Publique Territoriale.

*Pour tous renseignements s'adresser au : Conseil Général des Hauts-de-Seine, Direction des ressources humaines, Bureau des Concours, 2 à 16 Boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE Cedex. Tél. 01-47-29-30-31 (Poste 53.841)*

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENEES-ATLANTIQUES organise un concours sur titres avec épreuve

**d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS (F/H) pour pouvoir deux postes.**

**DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES : mardi 8 septembre 1998 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques - Maison des Communes BP. 609 - 64006 PAU Cedex.**

**DATE DE L'EPREUVE D'ADMISSION : le 12 octobre 1998**

**RENSEIGNEMENTS :**
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques - Maison des Communes BP. 609 - 64006 PAU Cedex - Tél. 05-59-84-59-45

*(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6,70 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse).*

### Le Département de la Haute-Corse communique :

La liste d'aptitude au grade **d'assistant socio-éducatif territorial** établie à l'issue du concours organisé le **30 juin 1998** est fixée, par ordre alphabétique, comme suit :

Melles Iréna GRAZIANI
Patricia ROSSI

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche organise UN CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE

**D'INFIRMIER TERRITORIAL**
**pour 10 postes.**

Entretiens : *à partir de décembre 1998.*

Conditions : *être titulaire du diplôme d'état d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un titre de qualification admis comme équivalent.*

Retrait des dossiers de candidature du 16 août 1998 au 16 septembre 1998 inclus (joindre une enveloppe 24 x 32 affranchie à 6,70 Frs et libellée aux nom et adresse du candidat) auprès de Centre de Gestion de l'Ardèche - BP 187 - 07204 AUBENAS Cedex.
Les dossiers complets devront être déposés ou expédiés au Centre de Gestion de l'Ardèche au plus tard le lundi 21 septembre 1998, le cachet de la poste faisant foi.

**LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER**

*organise un concours sur titres avec épreuves pour le recrutement de*

### 3 INFIRMIERS TERRITORIAUX

**Conditions d'inscription :** Etre titualire soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du Ministre chargé de la Santé.

Les demandes de candidatures sont à adresser **du 21 septembre au 9 octobre 1998,** *au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de LOIR-ET-CHER, Cité Administrative, 34 avenue Maunoury, 41011 BLOIS Cedex - Tél. : 02.54.56.28.50.*

**LA VILLE D'ANNECY-LE-VIEUX (HAUTE-SAVOIE)** - recrute

### UN(E) ASSISTANT(E) COMMUNICATION

**MISSIONS :**
- ✓ Synthèse des articles de presse locale et diffusion d'une revue de presse quotidienne au Maire, Adjoints et Directeurs
- ✓ Revue de presse mensuelle
- ✓ Classement complet de la photothèque de la Mairie et gestion des entrées et sorties de photos
- ✓ Contacts individualisés réguliers avec les journalistes
- ✓ Organisation de conférences de presse
- ✓ Rédaction de dossiers de presse, communiqués
- ✓ Préparation d'interviews (radio et télévision) du Maire et des Adjoints
- ✓ Rédaction d'articles pour l'Ancilevien et de textes pour documentation nouvelle
- ✓ Agenda de la Ville
- ✓ Conception de l'affichage de l'agenda sur mobilier urbain.

**PROFIL :**
- ✓ Expérience dans une fonction similaire
- ✓ Niveau BAC + 2 minimum (attaché de presse, journalisme...).

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum-vitae et d'une photo, devront être adressées à Monsieur le Député-Maire - Place Gabriel Fauré - BP 249 - 79942 ANNECY-LE-VIEUX Cédex, avant le **31 juillet 1998.**

### AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

**Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie organise pour son ressort et pour celui des CDG de la Drôme et de la Savoie un EXAMEN PROFESSIONNEL SUR EPREUVES DE**

## REDACTEUR-CHEF TERRITORIAL

Conditions : Rédacteurs ayant atteint le 7ème échelon de leur grade.
Rédacteurs principaux, sans condition d'ancienneté.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés sur place ou demandés par écrit (joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 Fr. et libellée aux nom et adresse du candidat) du 03 Août 98 au 14 Septembre 98 auprès des CDG suivants :
- **CDG 74 - 1 rue Jean Jaurès - BP 118 - 74003 ANNECY Cedex**
- **CDG 73 - Immeuble Oméga - 53, rue de la République - 73000 BARBERAZ**
- **CDG 26 - 265 Chemin des Iles - 26500 BOURG-LES-VALENCE**

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés ou déposés exclusivement au *CDG 74 pour le : 18 Septembre 1998, date limite de dépôt, le cachet de la poste faisant foi.*

**Pour insérer votre annonce dans cette rubrique, contactez le : 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38**

# Juristes - Ressources humaines

## Cadres de 50 ans

### Directeur des Ressources Humaines
*Bâle, 700 KF+*

Au sein d'un Groupe textile français dont l'implantation est mondiale, cette branche, qui réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs et emploie 3000 personnes, est l'une des priorités stratégiques.
Son futur DRH est un professionnel très expérimenté, âgé de 45 à 55 ans, biculturel et bilingue français/allemand, ayant une forte personnalité et un charisme incontestable.
Ce poste implique des déplacements fréquents.
Réf. DRH/LM1

### Directeur des Ressources Humaines
*Paris, 500 KF+*

Cette entreprise est la filiale française d'un Groupe industriel allemand, leader en Europe. Elle emploie actuellement 500 personnes et son chiffre d'affaires est supérieur à 700 MF. Ses perspectives de développement sont importantes.
Ce poste convient à un manager âgé de 45 à 55 ans, ayant une solide autorité de compétence et l'habitude des négociations avec les partenaires sociaux.
Une très bonne connaissance de l'allemand et une réelle expérience de la culture allemande sont indispensables. Réf. DRH/LM2

**Merci de nous adresser votre dossier de candidature : CV, lettre manuscrite et photo, en précisant la référence.**
**145 bis rue de la Pompe, 75116 Paris, Tél. : 01 44 13 40 70, Fax : 01 47 04 69 02**

**Hommes & Missions**
L'expertise en recrutement de cadres seniors



**Créé en 1976, le Florian Mantione Institut est devenu, avec 12 implantations, un des leaders du conseil en ressources humaines : recrutement, outplacement, formation, audit humain et organisationnel. Notre réseau international partage la même éthique et le même professionnalisme et regroupe les meilleurs cabinets des pays concernés. Nous recherchons :**

## Directeurs de cabinets-conseils

Sur votre région, vous serez chargés de promouvoir notre MARQUE qui est synonyme de qualité, rigueur et résultats, en vous aidant de tout ce qui fait notre succès : méthodologie, outils commerciaux, références, livres (*Les 17 secrets d'un chasseur de têtes* aux Éditions Chotard, *Le Recrutement des commerciaux* aux Éditions d'Organisation, *Comment éviter votre licenciement* aux Éditions Liaisons et *La Méthode ouvre-boîtes* aux Presses du Management).

Associés à notre création d'agence, vous disposez d'une expérience professionnelle significative dans le conseil, la formation et/ou le commercial.

Nous vous aiderons à réussir, car en réseau la réussite est plus rapide et la synergie plus stimulante.

**Envoyer CV + photo et lettre de motivation détaillée, sous la référence FM798Z, au Florian Mantione Institut, BP 9227, 34043 Montpellier cedex 1, à l'attention de Florian Mantione qui vous répondra personnellement. Consultez également le Minitel 3615 code SOFTEL.**

Florian Mantione Institut
Réseau International de Conseil en Ressources Humaines




*Notre enseigne est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux sur le marché du bricolage - loisir. Nous souhaitons poursuivre notre professionnalisme en matière de ressources humaines en intégrant à RENNES un(e)*

## Responsable du Personnel et des Ressources Humaines

**H/F**

Vous êtes le garant de l'application des politiques humaines et sociales (législation sociale, gestion administrative du personnel...) et c'est en véritable conseil que vous épaulez et accompagnez les managers opérationnels sur tous les aspects favorisant le développement des Hommes : évaluation, recrutement, intégration, formation, management, communication interne... Vous dépendez du directeur du magasin, faites partie du comité de direction et agissez en liaison fonctionnelle avec le Responsable RH Région.

A 28-35 ans, BAC + 4 minimum, spécialisé en ressources humaines, vous êtes reconnu pour votre capacité à évaluer et à recruter. Vous souhaitez élargir votre champ d'action dans un groupe où l'homme est au cœur du projet de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **MEG22339**.

**MP, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex**
**3617 code MPage** (Centre 3,48F/Min) **http://www.mpfrance.com**

## Juriste d'Affaires

*pour un groupe industriel coté en Bourse et à forte activité internationale.*

**Haute Normandie** **H/F**
Au sein de la direction juridique, vous avez une activité généraliste en droit des affaires dans des contextes nationaux et internationaux.
Véritable conseil des opérationnels, vous êtes principalement sollicité en matière de droit des contrats (vente, sous-traitance, licence, distribution, etc.). Vous assurez également le suivi juridique des sociétés et de leurs opérations de développement, participez à la mise en œuvre de la politique juridique du groupe et intervenez sur des dossiers contentieux.
Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure, vous bénéficiez d'une expérience similaire acquise au sein d'un groupe international ou d'un cabinet d'avocats d'affaires.
**La maîtrise de l'anglais est impérative pour ce poste.**
Merci d'adresser votre candidature sous la référence **JCB17503 à Christophe Blanc.**

**Michael Page, 159 av. Achille Peretti**
**92522 Neuilly-sur-Seine cedex**
**3617 code MPage** (Centre 3,48F/Min)
**http://www.mpfrance.com**

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL




## Responsable Juridique

**Hem (59)** **H/F**
*Rattaché(e) au Directeur Administratif et Comptable*, votre mission consiste à optimiser notre organisation juridique et fiscale en étant force de proposition au niveau du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

L'équipe de trois personnes que vous animez assure la gestion des engagements de la société, du simple contrat à la création ou à l'acquisition d'entreprises.

Véritable juriste d'affaires généraliste, vous travaillez en étoite collaboration avec les principaux acteurs du groupe à qui vous proposez des solutions pragmatiques.

*Agé(e) d'environ 32 ans, de formation juridique supérieure*, vous justifiez d'une expérience opérationnelle d'environ cinq ans acquise en tant que conseil en droit des affaires.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **JFD22985** à **Jean-François Dobell.**

**Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex**
**3617 code MPage** (Centre 3,48F/Min) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

## Chargé(e) de mission "convention collective"



A partir du 1[er] janvier 2000, les 8000 salariés de la transfusion sanguine seront réunis au sein d'un Etablissement français du sang. Les conditions d'emploi de ses personnels, soumis au code du travail, seront déterminées par une convention collective. Pour contribuer à la mise en place de ce dispositif, *l'Agence Française du Sang*, établissement public de l'Etat, recrute un(e) : Chargé(e) de mission "convention collective"
Au sein du service juridique, ce spécialiste du droit du travail et de la protection sociale, praticien expérimenté des relations sociales, sera chargé d'alimenter la réflexion stratégique de l'AFS et participera en tant qu'expert aux négociations collectives.
Ce poste, pour lequel une connaissance du secteur de la santé est souhaitée, est également ouvert à un fonctionnaire par la voie du détachement.

*Merci d'adresser votre dossier à :* AFS, *Service Recrutement*, 6 rue Alexandre Cabanel, 75015 Paris, en précisant votre rémunération actuelle.




PRB communication

**Paris Etoile** - *Cabinet d'avocats de taille humaine et à vocation internationale spécialisé dans le droit des affaires (notamment droit de l'informatique, de l'Internet et des télécommunications) recherche*

**des COLLABORATEURS EN DROIT DES AFFAIRES,**

*3-7 ans d'expérience minimum, très bonne pratique de l'anglais indispensable.*

**Ecrire (sous réf. 9856) à : LE MONDE Publicité**
**21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05**